

AT.V
4896

Sancho el Sabio

LA TOMBE BASQUE

Recueil d'Inscriptions funéraires et domestiques

du Pays Basque Français

ÉTUDES, NOTES ET
RÉFÉRENCES DIVERSES



LA TOMBE BASQUE

JUSTIFICATION DU TIRAGE

Il a été tiré de cet ouvrage MILLE exemplaires numérotés dont :

- 50** exemplaires sur raisin blanc pur fil à la forme de **Rives**, numérotés de 1 à 50.
- 300** exemplaires sur raisin blanc pur fil à la forme de **Rives**, numérotés de 51 à 350.
- 650** exemplaires sur papier de Navarre **Lafuma** numérotés de 351 à 1000.

Plus, **70** exemplaires, non mis en vente, numérotés en chiffres romains, de I à LXX et destinés au dépôt légal, à nos collaborateurs, et à des personnalités artistiques et littéraires, dont :

- 20** exemplaires sur raisin blanc, pur fil à la forme de **Rives**, numérotés de I à XX.
- 50** exemplaires sur papier de Navarre **Lafuma**, numérotés de XXI à LXX.

Les Editeurs déclarent rigoureusement exact le chiffre de tirage énoncé ci-dessus.

Exemplaire N° *Cinquante deux*

Imprimé pour M^{me}

Tous droits de reproduction et
de traduction réservés pour tous pays.



H 11957
R. 5858

A.T.V.
4296

Louis COLAS

Aggrégé de l'Université

Professeur au Lycée de Bayonne

Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

LA TOMBE BASQUE

Recueil d'Inscriptions funéraires et domestiques

du Pays Basque Français

ÉTUDES, NOTES ET RÉFÉRENCES DIVERSES

Préface de M. Camille JULLIAN

Membre de l'Institut

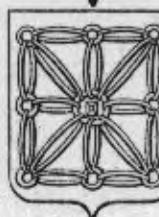
Professeur au Collège de France

Avant-propos

de

M. Julien VINSON

Professeur honoraire à l'Ecole
Nationale des Langues Orientales
Vivantes.



Introduction

de

M. l'Abbé P. LHANDE

de l'Académie
de la Langue Basque

Publication faite à l'occasion du Cinquantenaire de la Fondation

DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, LETTRES, ARTS ET ÉTUDES RÉGIONALES DE BAYONNE

FOLTZER, ÉDITEUR - BAYONNE

MCMXXIII

LAURENT COUVRE

LAURENT COUVRE

LAURENT COUVRE

Laurent Couvre est un artiste contemporain qui explore

l'art contemporain à travers

LAURENT COUVRE 23003 23003 23003

23003 23003

23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003

23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003

23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003

23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003

23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003

23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003 23003

23003 23003

23003 23003

PREFACE

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE
DE MON PÈRE ET DE MA MÈRE,
VICTIMES DE L'INVASION,
DÉPORTÉS PAR LES ALLEMANDS

A LEUZE-LONGCHAMP,

(Belgique)

LE 11 MARS 1917,
MORTS TOUS LES DEUX,
A QUELQUES HEURES D'INTERVALLE,

LE 1^{er} MAI 1917.

Hommage de filiale reconnaissance.

Louis COLAS.

De tous les monuments, les tombeaux sont ceux qui présentent peut-être le sujet le plus vaste aux études de l'archéologue, de l'ethnologue, de l'historien, de l'artiste, voire du philosophe. Les civilisations, à tous les degrés de l'échelle, ont manifesté la nature de leurs croyances en une autre vie par la façon dont elles ont traité les morts.... On pourrait faire l'histoire de l'humanité à l'aide des tombeaux....

VIOLET-LE-DUC

Dictionnaire raisonné de l'architecture française
Tome IX, art. Tombe.

L'étude des tombes de tous les pays offre un très grand intérêt. La Combe Basque est probablement la plus intéressante de toutes.

Camille JULLIAN.

PRÉFACE

Le Pays Basque, célèbre par sa langue, le charme de ses paysages, le mérite de sa race, doit l'être également par les caractères de son archéologie : c'est ce qui résultera du précieux recueil que nous donne M. Louis Colas.

M. Colas intitule son travail *La Tombe Basque*. C'est qu'en effet il est question, ici, surtout de tombes et surtout d'épitaphes. Dans le Pays Basque, le mort occupe une place essentielle au milieu de la vie des vivants : le défunt, si je peux dire, se mêle toujours à ceux qu'il a aimés et qu'il aime toujours. Et les survivants entourent sa tombe de soins particuliers : je ne parle pas seulement des fleurs qu'ils renouellent autour de la pierre ; la pierre elle-même a ses ornements et presque ses titres de noblesse qui ne la quittent pas, épitaphes en lettres superbes, formules de piété, emblèmes de tout genre. On y grave, on y moule tout ce qui peut rappeler celui qui n'est plus, la nature de sa foi et de ses espérances, les objets qui ont accompagné son existence. En publiant le recueil des tombes du Pays Basque, M. Colas nous permettra de reconstituer la vie matérielle et la vie morale de cette terre.

Toutefois, il ne s'est point borné à des images de tombeaux et à des textes d'épitaphes. Il a également fait place, dans son recueil, à ces inscriptions de portes dont le Basque aime à annoncer l'entrée de sa maison familiale. Noms des premiers époux qui ont bâti cette maison, année où elle s'est construite : c'est en quelque sorte les actes de naissance des foyers domestiques que de telles dédicaces. Elles inaugurent une vie commune de femme et d'époux, comme les épitaphes couronnent la vie des individus. Seul, ici, de la maison qui se fonde ; seul, là-bas, du tombeau qui s'entr'ouvre, vous trouverez dans le recueil les épisodes essentiels du passé profond et du travail intime de nos ancêtres labourdins ou souletins. C'est avec émotion, reconnaissance et respect que j'ai ouvert ces pages et regardé ces dessins.

Je dirai d'abord un mot des inscriptions de portes. Je le répète : ce sont maisons ou plutôt foyers qui s'annoncent ; nom de l'époux, nom de l'épouse, sont d'ordinaire à côté. Le seuil est la manifestation éclatante du ménage qui se fonde, de la famille qui se crée, de l'autel domestique qui s'allume.

Peu importe que la plupart de ces inscriptions ne datent que de deux ou trois siècles. L'usage qu'elles révèlent est un usage des temps les plus anciens de l'humanité européenne. Il est la transcription, par la pierre, de la noblesse et de l'éternité que nos plus vieux ancêtres

mettaient en l'existence d'une union familiale et d'un foyer domestique. Je ne peux m'empêcher en lisant ces dédicaces de maisons si pures et si simples, de songer à ces belles pages où La Cité Antique de Fustel de Coulanges faisait revivre les lois divines du mariage primitif. « Où tu seras comme père et maître », disait la femme au mari, « je serai, moi, mère et maîtresse. » Tous deux devaient aller la main dans la main à travers les ronces qui bordaient le sentier de leur champ et les misères qui les attendraient sur les routes de l'existence. Ces noms rapprochés sur la pierre du linteau, recouvrant et comme protégeant le seuil, c'est le symbole de la communion conjugale conservé depuis des millénaires par la fidélité du Basque à la tradition de ses ancêtres.

Mais ce n'est pas seulement la durée du sentiment que j'aperçois en ces textes, c'est aussi la persistance des liens de la terre : il y a de l'âme humaine sur cette pierre gravée, mais il y a aussi de l'âme du sol. Voici ce que je veux dire par là.

Ces inscriptions de portes datent de cent, deux cents ans, même davantage. Elles se lisent sur des maisons de villages, mais elles se lisent aussi sur des fermes isolées en pleine campagne. Cela veut dire que, depuis un ou deux siècles, ce lieu de la terre a toujours été habité par une famille : habité et aussi cultivé. Car cette maison ne va point seule, il y a des champs autour d'elle, il y a des vergers qui encadrent ses dépendances, il y a des allées de chênes qui y conduisent, une mare par ici, une source par là, et des sentiers aux ornières puissantes qui rayonnent tout autour. Cela est ancien, aussi ancien que l'inscription, aussi ancien que la maison. Voilà donc des années interminables pendant lesquelles la demeure humaine a fait corps avec la terre que l'on laboure : une union indissoluble les a rendues solidaires l'une de l'autre.

Comme notre Pays Basque devient par là une chose très ancienne, presque immuable, joignant à la grâce de ses coutumes le charme qui se dégage des sentiments ininterrompus et des habitudes toujours pareilles ! Des siècles et des siècles durant, cette terre et cette maison ont été, l'une par l'autre, productrices de récoltes et d'enfants.

Peut-être même faut-il remonter plus haut, beaucoup plus haut que deux ou trois siècles. Une inscription rappelle que sa maison date de Philippe le Bel ; une autre que la sienne date du dixième siècle. Les inscriptions sont évidemment récentes, elles furent gravées au temps où la maison a été rebâtie, mais elles expliquent qu'il y avait là une ferme beaucoup plus ancienne, et elles relatent la date de cette ferme.

Qu'on songe à l'antiquité de ces dates : l'an mille, l'an treize cents. Neuf ou dix siècles pour cette demeure, pour le champ. Quelle fixité pour le Pays Basque ! Et, à vrai dire, quelle fixité pour le sol de France ! Comme nos habitudes rurales sont enracinées au plus profond de notre terre ! Le champ et la maison y sont presque aussi stables, aussi fidèles à la société humaine que la fontaine ou la colline. Et c'est en cela sans doute que réside le secret de la durée, de la solidité de la France, parce qu'elle est, comme la nature, la chose de la jeunesse toujours renouvelée, que ses hommes n'ont jamais quitté la terre de leurs sillons, l'atelier de leur travail, le foyer de leurs amours, qu'ils ont puisé aux mêmes sources leur raison de vivre et la douceur de leurs sentiments. On dirait à voir ce Pays Basque, qu'il reproduit et continue, en sa structure aux lignes constantes et ses domiciles debout aux mêmes lieux, les temps lointains où, pour la première fois, nos aïeux ont voulu s'arrêter sur le sol, le partager en domaines, et faire de la terre, suivant le mot des Anciens, la mère des vivants et la mère des morts.

Les inscriptions des tombes, beaucoup plus nombreuses que celles des portes, nous

apprennent bien plus de choses. Mais, ici, il faut distinguer entre les différentes matières d'examen.

1^o Il faut d'abord regarder la forme de la tombe, et je crois que M. Colas portera longuement là-dessus ses patientes investigations.

C'est tantôt la forme de la simple dalle, la pierre qui recouvre le tombeau, qui ferme la chambre mortuaire. Cela, c'est le type banal, et c'est en même temps le type ancestral, celui des époques les plus reculées : je songe à la table qui surmonte les dolmens.

Mais tantôt nous avons ce que M. Colas, et d'autres avec lui, appellent la forme discoïdale. Cela, c'est une pierre absolument distincte du caveau funéraire : elle en est séparée, elle se pose au-dessus de la tombe, mais sans lien avec elle, soit aux pieds, soit à la tête. Et sa forme est celle d'un cercle à peu près complet, adapté à une tablette plus ou moins rectangulaire. Que signifie cette forme ? est-elle due à un hasard, à un caprice ? est-elle la survivance d'un très ancien usage ? M. Colas croit à l'antiquité, et il a mille fois raison de le croire. Des tombes similaires se rencontrent un peu partout dans le monde classique ou méditerranéen, mais dans les régions espagnoles ou ibériques principalement. Et là nous savons ce que veut dire ce disque. C'est la stylisation de la tête humaine, c'est la réduction des éléments géométriques du corps de l'homme. La tombe discoïdale, c'est simplement la figurine symbolique du défunt, c'est en quelque sorte le doublet lapidaire du corps enseveli. Je sais bien que les humbles tailleurs de pierre qui au dix-neuvième siècle taillaient encore de ces pierres n'y attachaient aucun sens : c'était une mode qu'ils continuaient. Mais en fait d'archéologie, il s'agit, non pas seulement de savoir ce qu'un objet comporte de sens contemporain, mais aussi, et surtout, ce qu'il transmet de sens originel.

Cette forme, que j'appellerai plus coloniers encore anthropomorphique, est-elle aussi la survivance de très anciennes coutumes ? Au delà des Ibéro-Romains qui ont dû la pratiquer, l'aperçoir des coutumes de populations plus vieilles encore. Un écrivain nous a dit que la pierre debout, en Espagne, représentait un mort. Voilà, en particulier, la solution de ces menhirs, de ces cromlechs, de ces alignements sur lesquels on disserte sans fin. Ces jours-ci encore, on a voulu établir un lien entre les champs, les menhirs et le culte du serpent. Une autre fois, on ira chercher le culte solaire. Non ! il faut aller où nous attirent les croyances les plus profondes de l'humanité primitive, et même de la nature, il faut suivre la voie religieuse que nous a retracée La Cité Antique de Fustel de Coulanges : menhirs, cromlechs, tout aussi bien que dolmens, ce sont demeures ou simulacres de morts, ce sont temples ou statues de défunt, et ce sont objets du culte funéraire, le plus ancien, le plus intense de tous.

La tombe discoïdale est tout simplement, à son origine la plus lointaine, un menhir perfectionné, un menhir taillé. Au lieu de l'homme représenté debout, dans la masse allongée de son corps, elle présente l'homme en la fonction supérieure de sa vie, la tête dominant le buste.

Ainsi, d'un côté la dalle qui rappelle la table dolménique, de l'autre la pierre discoïdale qui a hérité du menhir, les formes les plus antiques de la tombe se retrouvent dans nos cimetières basques ; le culte de la mort s'y continue, après des milliers d'années, sous des espèces mystérieuses, que les contemporains ne comprennent plus mais où respire toujours, voilée ou invisible, la pensée des premiers aïeux.

2^o Le second élément qui attire notre attention est l'inscription, ou, si l'on préfère, l'élément épigraphique : je ne dis pas son texte, qui ne diffère pas du type banal des inscriptions modernes (des noms, des dates, parfois un titre, souvent un raccourci de prière) ; je dis

le fait qu'il y a un texte gravé, l'importance que le Pays Basque ajoute à la présence d'une inscription.

Ceci m'a toujours étonné. Le Pays Basque n'est pas un pays de tradition ou d'habitudes scripturales. Peu de régions de France ont laissé moins de documents écrits, moins de productions littéraires. Le Basque est l'homme de la parole, du chant, du cri, de l'improvisation ; il n'est pas celui qui fixe, prépare, éternise sa pensée. Et pourtant, au moins depuis deux ou trois siècles, le Pays Basque est un des pays les plus épigraphiques de France, un de ceux où abondent le plus dédicaces de maisons et épitaphes de tombes, où la pierre s'est le plus complètement solidarisée avec la lettre et le mot. *Terra lapidaria*, auraient dit les Latins.

A cet égard le Pays Basque rappelle étonnamment le monde classique, grec et romain, lequel vivait au milieu d'inscriptions, qui ne comprenait pas une tombe sans un nom, une poterie sans une marque, un temple sans un appel éternellement visible à la divinité. Et je retrouve toutes ces habitudes, le culte du signe moulé représentatif de la pensée ou du souvenir, je le retrouve sur le sol de l'Eskuara.

Or, il se trouve que cette terre basque a été, de toutes les terres de l'Empire Romain, la moins épigraphique. Le Labourd n'a fourni que l'inscription d'Hasparren, purement latine. Je ne trouve en Soule que l'inscription de La Madeleine, laquelle, malgré la bizarrerie du nom divin, est également latine. La cité voisine d'Oyarzun, où il faut voir la capitale du Pays Basque espagnol, n'a fourni que l'épitaphe, d'ailleurs difficile à lire ou à comprendre, de la route d'Irun. Au Moyen Age, presque rien. Malgré tous ses efforts, et Dieu sait s'il a circulé, cherché, peiné, M. Colas n'a rien trouvé d'épigraphique qui soit antérieur au seizième siècle. L'antinomie, le contraste, sont donc absolu entre l'époque antique et l'époque actuelle. Le Pays Basque en quelque sorte nous présente, en matière d'épigraphie, un état d'esprit, des habitudes mentales ou visuelles qui sont celles du monde antique.

Comment expliquer cela ? Faut-il admettre que, si nous ne possédons aucune inscription des temps romains, c'est pure affaire de hasard ? Faut-il croire que les hommes de ce pays, autrefois, au lieu de graver les inscriptions, les peignaient sur pierre, sur bois ou sur cuir ? — Non, je ne peux admettre aucune de ces solutions. Le hasard n'est pas une explication, et l'épigraphie, même peinte, ne disparaît pas si complètement. Je préfère croire que les Basques de ce temps n'étaient pas encore arrivés à ces usages d'inscriptions.

Ils y sont arrivés, mais au moment où ces usages se sont perdus autour d'eux. Ils ont pris la coutume, alors qu'elle disparaissait de leur voisinage. Leur mentalité, à ce point de vue, représente le dernier regain d'une civilisation, qui finissait dans le monde, mais qui achevait ici son œuvre par une dernière conquête.

Puis, une fois gagnés à la coutume lapidaire, les Basques s'y sont arrêtés pour longtemps. Tard venus à ce genre de vie, ils l'ont obstinément conservé. Ils ont fait pour l'épigraphie ce qu'ils ont fait pour tant de choses de leurs modes ou de leurs traditions : ils ont transformé leur vie, leur esprit, leur âme, en un séminaire de respect et de conservation pour les souvenirs ou les leçons du passé.

3^e Les textes d'inscriptions ne vont d'ordinaire pas sans des signes ou des symboles. De cela, une bonne part est très facile à reconnaître et à expliquer : ce sont des figurations d'instruments de métier : charues, marteaux, tenailles, et cent choses de ce genre. La mort a voulu qu'on mit, à côté de son nom, ce qui était la caractéristique de sa vie de vivant, et en

quelque manière l'insigne de son être humain, l'outil avec lequel il avait vécu, et pour lequel il avait vécu.

Cela nous fournit d'abord un assez beau lot archéologique, les moyens de connaître les formes des anciens instruments de labour ou de métier ; mais cela pose encore, pour nous, de puissants problèmes sur l'esprit du Basque et sur l'origine de ses habitudes.

Evidemment, pour faire ainsi suivre son nom de l'outil de son métier, il fallait qu'il aimât le métier, qu'il vit en lui autre chose que l'occupation nécessaire à sa subsistance, qu'il estimât la charrue, par exemple, à titre de symbole de sa dignité humaine. Et cela vraiment est très beau, et très noble, et ne m'étonne pas chez les artisans de la terre et de la matière qui ont vécu dans l'ancienne France.

Cet usage ne fut point d'ailleurs, je crois, particulier au Pays Basque. — Et ici, à titre de parenthèse, je veux indiquer que le service rendu par M. Louis Colas à la science ne sera vraiment complet que le jour où nous aurons des recueils similaires pour tous les pays de France. Alors, nous verrons vraiment ce qui est spécifique du Pays Basque et ce qui ne l'est pas. Nous verrons les ressemblances et les différences. Nous verrons aussi les lents cheminement d'un usage ou d'un type d'un pays à l'autre, d'un siècle à l'autre. Le jour où la France sera dotée de cinquante recueils similaires, nous aurons alors les moyens de connaître tout son passé, dans le plus intime des sentiments de ses hommes. — Mais je reviens aux figurations d'instruments de métier.

Là, encore, nous sommes en présence d'un usage d'une extraordinaire antiquité. Regardez, dans nos musées archéologiques de Bordeaux, de Sens ou d'Autun, les innombrables tombes de Gallo-Romains. L'homme, la femme n'y sont jamais représentés en types idéalisés, héroïsés. Tous ont leurs instruments d'existence à la main, les objets qui définissent le mieux ce qui a été leur vie : le tonnelier a son marteau, le cocher son fouet, le forgeron est devant son enclume, et le voiturier est sur son véhicule. Souvent même le défunt est, non pas figuré en image, mais seulement représenté par les outils de son métier : voici une enclume avec des tenailles et un marteau, rien de plus, c'est la tombe d'un forgeron, et il n'est visible sur sa tombe que par ses armes parlantes.

Mais l'usage est plus ancien que Rome et plus ancien que la Grèce, qui l'a si habilement pratiqué dans ses ateliers de sculpture funéraire. Il n'est point rare de trouver, sur des menhirs, l'image d'un bâton de berger ; sur un dolmen, l'image d'une hache de bûcheron, Le berger, le bûcheron, ou le bétail qu'on élève, la forêt qu'on exploite, voilà ce qui résume la vie essentielle de ces temps préhistoriques ; et la hache et le bâton en sont les symboles.

Ainsi, l'homme ne veut pas vivre sans une chose, œuvre ou outil, qui soit l'expression de son existence. Et il veut que cette chose l'accompagne au delà de la tombe. On dirait qu'il ne se sent complètement un homme que s'il est, le guerrier, armé de l'épée, l'ouvrier, muni de l'outil. Et voilà, sans doute, les très nobles et très antiques sentiments que le Basque perpétuait en faisant graver sur sa tombe la très naïve image du plus modeste des métiers.

4^e Enfin, voici, ce qui ne doit jamais manquer sur une tombe (car une tombe est au premier chef un édifice de religion et de piété), voici les symboles. Et je remarque tout d'abord que, dans aucun pays de France, les symboles ne sont plus fréquents que sur les tombes du Pays Basque. Le symbolisme des temps antiques y fleurit avec une richesse, une intensité,

une variété, qui me font songer à l'époque des mounaies gauloises ou du Christianisme constantinien.

Ces symboles peuvent se répartir en deux groupes.

Ce sont d'abord les symboles nettement et visiblement chrétiens. — Croix de toutes formes, isolées, nues ou ornées ; croix, sur socle ou sur marches ; chandeliers ; figures d'autels ; ciboires ou calices : tout ce qui symbolise ou la religion ou son culte y apparaît en espèces innombrables. — Mais, à ce propos, deux remarques me paraissent s'imposer. — L'une, c'est que les formes de signes religieux ne sont pas très anciennes : il me semble que la plupart du temps elles correspondent à ces types d'objets rituels qui furent constitués en France au temps de la réformation catholique, sous Henri IV et Louis XIII. C'est le moment, on le sait, où le catholicisme officiel et régulier prit possession du Pays Basque. Il sut y introduire et sa liturgie et son matériel de culte. De là, si souvent, sur nos tombes, des formes d'objets qui me rappellent l'art décoratif de Louis XIII. Ces symboles religieux ne seraient donc pas de vieux symboles chrétiens transmis d'âge en âge, mais la copie, faite par le sculpteur funéraire, des objets qu'il avait sous les yeux, calices ou chandeliers de l'Eglise, ou l'image de ces mêmes objets dessinés dans quelque missel ou catéchisme. Et ceci m'amène à la seconde remarque. — Le sculpteur n'invente pas, il copie. Et sauf certains types qui lui viennent de la tradition (nous allons en parler) il copie des objets qui lui sont familiers, il a un modèle sous les yeux. Voici, sur une tombe, une croix singulièrement ornée, et avec ornements dessinés de telle manière qu'on dirait que l'artiste a reproduit des décosations ajourées : je n'hésite pas à croire qu'il y avait, dans le village d'où vient cette tombe, une croix de métal à dentelures découpées, et qu'il s'est efforcé de la traduire sur la pierre. L'examen approfondi de ces tombes nous permettra sans doute de reconstruire plus d'une page de l'art décoratif ou de l'imagerie populaire au Pays Basque des temps bourgeois.

L'autre classe de symboles est celle de ceux auxquels il est impossible d'assigner un caractère chrétien, ou, plutôt, un caractère catholique, et en particulier, la rosace et la croix gammée ou svastika. Et j'insisterai sur le svastika, parce que c'est là le problème capital de la civilisation basque.

Le sculpteur basque n'a point encore abandonné l'usage du svastika sur les tombes. Je l'ai vu graver, sous mes yeux, par un sculpteur de Cambo, en 1900. Et Gure Herria, le vailtant journal de l'Eskuara, a eu raison d'en faire son épisode.

Mais ce svastika nous ramène brusquement aux plus émouvantes antiquités de notre race. C'est peut-être le symbole le plus ancien et le plus profond de l'Occident et même peut-être des parties indo-européennes de l'Orient. On le trouve aux Indes, il apparaît sur les plus vieilles poteries de la Grèce, et l'Espagne l'a pratiqué aux plus anciens siècles de sa vie connue.

Comment est-il passé au Pays Basque ? ou, plutôt, comment ce pays a-t-il été amené à le garder ?

Il est certain que ce symbole a été particulièrement cher aux Ibères, j'entends aux populations de l'Espagne aux abords de l'ère chrétienne. La Gaule l'a connu, mais l'a oublié de bonne heure. Il s'est maintenu, tenace, dans les régions pyrénées, les monuments publiés par M. le commandant Espérandieu ne laissent aucun doute à ce sujet : dès que, sous l'Empire Romain, on approche du Pays Basque, le svastika apparaît.

Rattacherons-nous donc notre symbole actuel, ou, plutôt, notre symbolique actuelle, à

celle des anciens Ibères, des populations primitives ? Cela est bien tentant. Et, cependant, il y a cette très grave objection : c'est qu'entre le svastika pyrénéen du temps des Antonins et celui de l'Eskuara, quinze siècles se sont écoulés pendant lesquels le Pays Basque n'en fournit aucune trace. A-t-il vécu obscurément, sous forme de signe peint, aux portes des églises ou aux seuils des maisons, pour reparaître en triomphateur le jour où la pierre est redevenue populaire ? C'est possible. Mais il reste encore le moyen de douter, et, pour M. Colas et ceux qui suivront ses traces, l'occasion de chercher.

Gardons-nous cependant de voir dans le svastika basque, si antique qu'on en suppose l'origine, une survivance du paganisme primitif. N'oublions pas qu'il est devenu, au troisième siècle, un des signes favoris du Christianisme, au même titre que la simple croix, l'ancre ou le poisson. La religion nouvelle lui a donné un sens nouveau et comme une nouvelle sainteté. Je l'ai rencontré sur des poteries chrétiennes du pays de Buch. Et peut-être, s'il est enraciné dans le Pays Basque, c'est plutôt par le Christianisme primitif que par des survivances païennes.

Je m'arrêterai. Car je ne veux pas empiéter sur les recherches de M. Louis Colas. Mais qu'il m'ait suggéré de penser à tant de problèmes, qu'il m'ait procuré la joie de réfléchir sur le passé, qu'il ait mis sous mes yeux tant d'images de ce passé, que par ces images il m'ait fait descendre jusqu'aux plus profonds sentiments des hommes de jadis, c'est un service d'intelligence et d'émotion qu'il m'a rendu, et je l'en remercie.

CAMILLE JULLIAN

de l'Institut.

Ciboure, Septembre 1923.



AVANT-PROPOS

Le pays basque a pour le voyageur un attrait irrésistible : celui qui peut le contempler dans son ensemble, d'un sommet élevé, — comme une fois il m'a été donné de le faire du haut des airs, — aux rayons du soleil couchant, sous la menace de la nuit prochaine, éprouve un sentiment indéfinissable où se confondent la surprise, l'admiration et une sorte de terreur superstitieuse. D'un côté l'immensité de l'Océan, qu'on voit instinctivement se prolonger au delà de l'horizon. De l'autre, la majesté des montagnes qui s'élèvent progressivement les unes au-dessus des autres. Au milieu, la diversité des paysages, l'alternance irrégulière des forêts, des paturages et des champs, le gracieux enchevêtrement des sentiers étroits et les ruisseaux agités dont on croit entendre le murmure, le charme des maisons isolées d'où s'échappent des fumées légères, éparses dans la verdure ou groupées autour des églises et des places de jeu de paume, les longues routes blanches où s'avancent de lourds attelages, donnent une impression profonde de grandeur, de force, et de sérénité.

Le promeneur qui s'accenture seul dans ces forêts tristes et silencieuses, qui gravit ces coteaux escarpés, qui marche avec précaution sur les dalles glissantes posées avec insouciance les unes à la suite des autres, rencontre parfois une vache égarée, un grand garçon à la veste retombant sur l'épaule, qui le regarde d'un œil inquiet, une jeune fille rêveuse, assise sur un quartier de roche ou sur un tronc d'arbre, indifférente aux passants. Si, pour se reposer un moment ou pour éviter un orage, il entre dans une de ces maisons dont la porte est toujours ouverte, il sera accueilli par les hommes avec une froideur polie et un peu solennelle, et par les femmes avec une réserve muette, mais s'il prononce quelques mots de cette langue extraordinaire dont les Basques sont si fiers, le changement est immédiat : on s'empresse autour de lui, on lui donne place au foyer, on lui fait mille offres aimables, il n'est plus un étranger, c'est un ami. J'ai pu ainsi bien souvent recueillir quelques vieux livres oubliés dans la poussière, j'ai fait dire quelques-uns de ces beaux contes que les jeunes gens ne savent déjà plus, entendu des chansons amoureuses ou satiriques auxquelles le chanteur ajoute toujours une note personnelle.

On se croirait volontiers dans un autre pays, chez une race particulière, absolument différente des populations qui l'entourent. Il n'en est cependant pas ainsi. Il faut bien reconnaître, sans couloir diminuer les mérites des Basques, qu'ils n'ont rien d'original, rien à eux que leur langue. Leur type anthropologique est incertain, car il résulte de mélanges et de

croisements anciens. Leurs mœurs, coutumes, traditions, leurs légendes sont semblables à celles de leurs voisins français, gascons, béarnais, et espagnols, mais la langue suffit pour attester l'existence d'une race indépendante, isolée. Sa grammaire ressemble à celle des idiomes primitifs de l'Asie, de l'Océanie ou de l'Amérique ; son vocabulaire à la fois très pauvre et très riche, pauvre quant à l'expression des idées générales et des abstractions, riche pour la variété et la multiplicité des détails, ne saurait s'adapter aux besoins de la civilisation moderne, sans l'emploi d'un grand nombre de mots et d'expressions étrangères.

L'étude et l'explication du vocabulaire original, déduction faite des mots étrangers, révèlent que les Basques, lorsqu'ils sont entrés dans la vie historique, c'est-à-dire lors de leurs premiers contacts avec les Romains, il y a vingt siècles, étaient encore des pasteurs, quoiqu'ils commençaient à faire de l'agriculture. Leur organisation sociale était peu avancée. En raison du caractère particulier de leur langue, ne ressemblant à aucune de celles que l'on connaît, on a cru longtemps que les Basques étaient les premiers habitants de l'Europe, peu à peu refoulés, décimés, réduits à un petit nombre de tribus minuscules sous la pression continue et énergique des populations supérieures.

On se demanda quelle était l'origine d'un langage ne pouvant se rattacher qu'à celui de populations lointaines. C'est ainsi qu'on a rapproché les Basques des tribus du Caucase, des Ougro-Finnois, des Egyptiens antiques, des Berbères, des Gouanches des Canaries, de ces hypothétiques habitants de l'Atlantide, des Américains du Centre et du Nord. Cependant comme il entre dans ce type composé un élément dolichocéphale, c'est là une indication que la race primitive devait avoir le crâne allongé avec une forte arcade sourcilière, comme l'homme de Néanderthal et les quelques autres qu'on a trouvés tout récemment, notamment dans la Rhodésie.

Les ancêtres des Basques remontent donc aux âges préhistoriques les plus anciens : ils ont été chasseurs et pêcheurs avant d'en arriver à la vie pastorale. Ils ont subi la longue période glaciaire et connu sans doute le renne et le mammouth. Ils ont été les contemporains de ces habitants des grottes de la Vézère qui peignaient sur les parois de leurs abris les figures des animaux auxquels ils donnaient la chasse. Il y avait parmi eux de véritables artistes auxquels nous devons sur des plaques d'ivoire un combat de rennes, un homme lançant un javelot sur un aurochs qui s'enfuit, et ces statuettes minutieusement sculptées, comme celle de Brassempouy, représentant des femmes stéatopygues, où l'on a voulu voir des Vénus impudiques, expression doublement inexacte, car aux âges préhistoriques le sentiment religieux ne devait pas exister plus que celui de la pudeur. Il se trouve que d'instinct Juvénal a tracé un tableau de la femme préhistorique, lorsqu'il dit : « Elle ne te ressemblait guère, Cynthie, ni à toi dont les yeux limpides furent troublés par la mort d'un passereau, mais elle offrait ses mamelles à des enfants déjà grands, plus horribles encore que son mari, dont les digestions laborieuses attestent la coracité gloutonne, et saepe horridior glandum ructante marito. (Juvénal, Sat. VI, vers 20.).

L'antiquité de l'homme est encore reculée par la découverte récente en Angleterre de silex taillés authentiques dans les couches supérieures des terrains tertiaires, ce qui prouve l'existence irrécusable d'un être intelligent à une époque antérieure de plusieurs milliers de siècles à la nôtre.

Je laisse de côté la théorie ibérique : nous savons si peu de choses sur la langue des Ibères ou plutôt des Celibères qu'on ne peut admettre une ressemblance, une parenté, une origine commune de l'Ibère et du Basque. Au XVIII^e siècle, la théorie celtique fut en grande

farceur, et on trouva tout naturel de faire des Basques un rameau des Celtes, premiers habitants supposés de l'Europe. En 1760, Bullet, dans le Dictionnaire qui fait partie de ses mémoires sur la langue celtique, intercale un grand nombre de mots basques qui sont censés représenter un dialecte analogue au breton, au gallois, au cornique, à l'irlandais. Cette opinion persista longtemps, quoique les savants en eussent reconnu l'inexactitude. Il n'y a pas encore soixante ans, Victor Hugo, dans l'Homme qui rit, faisait réciter les phrases successives de l'Oraison dominicale alternativement par une irlandaise et par une femme basque, comme si la même langue était parlée par toutes deux.

Le basque reste donc isolé, seul, ce qui donne des indications sur le caractère ethnographique d'une race particulière. Nous venons de voir qu'elle est entrée dans l'histoire par le premier contact avec les Romains, il y a deux mille années environ. De très nombreux mots basques sont empruntés au bas-latin. Nous savons assez bien l'histoire de la prononciation latine pour pouvoir établir l'époque de ces emprunts. Ainsi pake pour pacem, erregina pour reginam nous reportent au temps de César, Cicéron et Auguste, mais gurutze pour crucem et birgina pour virginem sont beaucoup plus récents. Tous les mots religieux viennent du latin, du latin de la décadence, des idiomes intermédiaires d'où sortent le français, l'espagnol et les dialectes pyrénéens. C'est ce qui a permis de constater que les Basques sont devenus chrétiens vers le dixième siècle seulement, hypothèse que confirme la légende de S. Léon, l'apôtre des Basques, qui aurait été assassiné par des brigands à la sortie de Bayonne, en 844 suivant les uns, en 904 d'après les autres.

On ne trouve en effet aucune trace d'une religion ni d'un culte quelconque auparavant dans la langue basque. Rien n'indique qu'il y ait eu le culte des morts. La racine il «mourir» exprime aussi l'idée d'extinction, d'effacement, d'obscurité : obi, hobi « tombe » signifie également « fosse », « trou ». Le nom de la maison que Louis XIV habita à Saint-Jean-de-Luz, en 1660, lorsqu'il vint épouser l'Infante Marie-Thérèse, Lohobiague, signifie « abondance de trous boueux ». Un cercueil s'appelle à atabute, mot qui avec les variantes gatabut, latabu, katabutu, vient de l'arabe altabut, attabut, que l'espagnol a altéré en ataud tandis que le basque conservait mieux la forme originale en durcissant l'aspiration qui y avait été préférée ; mais, dans la vallée de Roncal on appelle ill-oe « lit de mort » un cercueil de pierre ouvert sur lequel on peut mettre une dalle avec des inscriptions. Il y a là une survivance, ou tout au moins une réminiscence celtique. On sait que ce sont les Celtes brachycéphales qui ont apporté le culte des morts ainsi que l'industrie métallique. Les Basques ne paraissent pas d'ailleurs avoir connu le bronze. Ont-ils été en rapports avec les Celtes ? Rien ne permet de le supposer.

Les cimetières basques sont toujours auprès des églises, entourés de murs. L'entrée en est toujours ouverte, mais elle est protégée par une grille sur le seuil contre les animaux errants. Les tombes, dont quelques-unes se trouvent dans les églises, sont des fosses étroites, recouvertes de pierres surmontées de croix aux angles arrondis avec des inscriptions, des dates, des détails biographiques. On serait tenté de leur attribuer une origine antique, car la croix ou le cercle abrégé est un très ancien emblème, indice de la révolution des jours et de la perpétuité. La croix à quatre bras égaux, bien antérieure au christianisme, est une représentation de la circonférence par deux diamètres perpendiculaires l'un à l'autre et se coupant en leur milieu. La svastikâ brahmanique est une croix de ce genre dont chaque bras se termine par un petit trait. C'est une sorte de signe de bénédiction qui exprime un souhait de bonheur, de prospérité, de durée. Mais la croix allongée des Basques est bien la croix chrétienne, le signe de la rédemption, l'instrument horrible de supplice.

inventé par les Sémites. Ce fut d'abord une simple traverse posée sur un pied. On y attachait les condamnés par les bras et par les pieds. Gustave Flaubert, dans Salammbo, sensible avoir exactement décrit ce supplice qu'on appliquait aussi aux lions du désert. Le supplicié restait exposé au froid de la nuit, aux ardeurs du soleil, à la pluie, au vent, aux atteintes des bêtes errantes, torturé par la faim et la soif. Quelquefois on l'achérerait par un coup de lance, comme celui que donna au martyr du Golgotha le soldat de Ponce-Pilate, après qu'on lui eut présenté au bout d'un roseau une éponge imbibée de vinaigre, lorsqu'il eut poussé ce cri de désespoir qui retentira perpétuellement à travers le monde comme la protestation universelle de l'innocence contre l'injustice, du droit contre la force : « éli, éli, lamma, sabactani » (mon Dieu, mon Dieu, pourquoi n'as-tu abandonné ?).

Un Irlandais, M. O'Shea, qui s'était épris du pays basque où il s'était établi, a publié en 1889 un élégant volume de 73 pages, pet. in-8°, sur la tombe basque, où il donne la description d'un certain nombre de ces tombes, qu'il compare à des monuments analogues qu'on peut rencontrer dans la Grande-Bretagne où, comme on sait, les Celtes brachycéphales ont demeuré plus longtemps que dans nos contrées, après y avoir apporté le culte des morts. Il faut remarquer que ces tombes se trouvent presque uniquement en France, au nord des Pyrénées. Or, on se rappelle que cette région fit partie de l'Aquitaine et passa avec elle sous la domination anglaise au XII^e siècle, sous Louis VII, par le mariage d'Aliénor avec Henri Plantagenet. La domination anglaise dura plus de trois cents ans ; les fonctionnaires étrangers eurent-ils plus d'autorité et plus d'action sur les gens de la campagne que sur ceux des villes où les habitudes établies et les traditions gallo-romaines avaient conservé toute leur influence ? D'ailleurs les marins basques devaient avoir fréquemment des relations avec les marins anglais avec lesquels ils se rencontraient tous les ans à Terre-Neuve, où les uns et les autres allaient pêcher la morue : on a donc supposé que les Basques ont adopté cette forme de tombes sous l'influence des Anglais. Il faut à ce propos signaler le synchronisme remarquable entre la substitution du nom de Bayonne à celui de Lapurdum, la fondation de l'Évêché de cette ville, l'origine de la légende de S. Léon et le commencement de la soumission à l'Angleterre. M. Camille Jullian pense que l'Évêché a une origine plus ancienne, car Lapurdum était au VI^e siècle déjà une civitas, et toutes les civitates devaient avoir un Évêque.

Les premières tombes ont dû être établies au commencement du XIII^e siècle ; les plus anciennes qu'on connaisse sont rarement loin des églises, mais beaucoup ont dû être détruites ; d'ailleurs il y avait peu d'églises et par conséquent peu de cimetières. Comme l'a si bien dit Victor Hugo à la fin des Misérables : « l'herbe cache et la pluie efface » ; le pied de l'homme, les accidents naturels, l'insouciance des générations nouvelles, le manque de place, amènent facilement la fin des œuvres humaines. Il est possible que des tombes aient servi à plusieurs reprises en changeant la pierre qui les recouvrait.

M. Louis Colas a repris et développé l'œuvre de M. O'Shea, à tel point que celle-ci n'est plus qu'un souvenir ; avec une résolution, une persévérance, une volonté au-dessus de tout éloge, il a parcouru le pays pendant quinze années, visité tous les cimetières et recueilli par le dessin d'innombrables tombes ou inscriptions dont il nous présente des reproductions admirables, fournissant ainsi à l'historien, à l'ethnographe, au linguiste, à l'artiste, des documents d'autant plus précieux que les originaux sont destinés à disparaître pour faire place à ces monuments banals qu'on trouve dans tous les cimetières de France.

Il a établi que les tombes les plus anciennes, en très petit nombre, sont discoïdales, forme qu'on retrouve ailleurs en Europe, sans inscription ; puis on y trouve des dessins de fleurs et des signes astrologiques, où l'on a vu une réminiscence des Ibères : mais les Ibères sont

antérieurs aux Celtes et ne devaient pas avoir le culte des morts. Viennent ensuite des instruments de travail et des emblèmes de métiers. C'est au XVI^e siècle qu'apparaissent les noms de personnes et seulement au XVII^e que se montre la croix chrétienne. Il faut voir dans ces indications personnelles non seulement le souvenir respectueux de ceux qui ne sont plus, mais aussi une manifestation du désir de survie, d'honneur et d'exemple qui sont la raison d'être de la vie, suivant le grand poète florentin : « celui qui passe sa vie sans gloire ne laisse pas plus de trace de son existence que la fumée dans l'air ou l'écume sur l'eau ».

Les tombes individuelles discoïdales, emblème de pérennité, de survie, de renaissance, ont remplacé chez les descendants des Celtes les sépultures collectives, les nécropoles mégalithiques semblables à celles de Saint-Urmel à la pointe de Penmarc'h avec un grand nombre de squelettes dolichocéphales, des fragments de métal et des pointes de flèches en silex dont l'une est encore fixée sur un crâne, comme le javelot du berger au flanc de la biche : lacreti, latery, laetalis arundo. Le mélange de races s'est opéré lentement, peu à peu, pendant une longue série de siècles.

M. Colas joint à la description des tombes la traduction des inscriptions, aidé en cela par des basquians de compétence indiscutable. Il est particulièrement difficile de bien traduire les textes anciens, car il ne suffit pas de connaître à fond la langue dans laquelle ils sont rédigés, il faut avoir des notions générales de linguistique, connaître le processus du langage, tous les mots dont la signification n'est jamais absolue et chercher la pensée de l'écrivain ou de ceux dont il est l'interprète.

L'intérêt de ce magnifique ouvrage est encore augmenté par un appendice où M. Colas relève les inscriptions non tumulaires du pays, en basque, en français, en latin ou en espagnol. Il y en a de très anciennes, notamment celles en latin de la chapelle de la Madeleine à Tardets qu'a sans doute précédé un fanum dédié à un dieu celtique Her...; on trouve le long de la chaîne des Pyrénées un grand nombre de noms de diverses divinités gauloises, entre autres notamment Baikorixo d'où vient le lieu dit Baigorry, qui cependant n'est pas un nom de personne. Les deux inscriptions les plus remarquables, et devant lesquelles j'ai souvent passé, sont, à mon avis, celle du moulin d'Ascaïn, en basque, « comme vous mesurez ainsi serez-vous mesuré » :

Nola neurteen baituēn
Hala neurthuēo eare gu

(Matt. 7), et celle de l'horloge d'Urrugne, déjà citée, il y a près d'un siècle, par Théophile Gautier, Vulnerant omnes, ultima necat, dont le pessimisme désespérant et l'inspiration monacale résument une longue vie de labeur et de souffrances, mais il n'est pas vrai que toutes heures blessent, et si la dernière tue, ce n'est que matériellement.

La valeur morale d'un peuple est révélée par la façon dont il se comporte envers les morts. C'est pourquoi, dans mes voyages, j'aime à visiter les cimetières des villes où je me trouve. La disposition des tombeaux, leur forme, les matériaux dont ils sont construits, les inscriptions qu'ils portent, les soins dont ils sont l'objet, révèlent le caractère et la mentalité des habitants. Trop souvent, l'orgueil et la prétention qui s'y manifestent dans l'éloge des défunt n'est qu'un prétexte pour célébrer les mérites des vivants. On constate trop souvent aussi par l'état des tombeaux que les douleurs inconsolables et les regrets éternels ont abouti très vite à l'indifférence, à l'ingratitude et à l'oubli. Il y a d'ailleurs des coutumes particulières et des conceptions étranges : dans beaucoup de cimetières j'ai vu, exposés sur les tombes,

des objets ayant appartenu à des enfants ; on retrouve la l'idée de survivance, de résurrection matérielle qui donne à certaines populations primitives l'idée d'enterrer, avec les guerriers, leurs armes, leurs vêtements, leurs chevaux, et même leurs femmes.

Nous honorons les morts, non seulement parce qu'ils nous ont aimés, parce que nous en gardons un bon souvenir, mais parce que nous nous rappelons le bien qu'il leur a été possible de faire. Une jeune paysanne qui avait assisté à un de mes cours eut cette pensée : « au moins, monsieur ne mourra pas, parce qu'il laissera après lui quelque chose et on parlera toujours de lui », réflexion qui, sous une forme irréfléchie, traduit une impression exacte de la vérité des choses. Celui qui, au milieu des succès, des déceptions, des chagrins, des souffrances et des joies, connaît la vie, s'est efforcé de faire son devoir, non quelquefois sans hésitation et sans faiblesse, a cherché par sa parole, par ses écrits, par son exemple à être utile à ses semblables, qui a aimé et qui a été aimé, celui-là ne mourra pas tout entier ; il verra venir sa dernière heure, l'esprit tranquille et l'âme sereine et il s'endormira doucement, assuré qu'il restera quelque chose de lui. On a dit que l'histoire était un perpétuel recommencement : en réalité c'est du travail, l'achèvement de l'œuvre commencée, le développement du progrès, l'irrésistible évolution de l'activité humaine vers un but idéal de plus en plus élargi : et le marquis de Noailles avait grandement raison de donner pour épigraphe à son histoire de la Pologne cette pensée qui est à la fois un conseil et un encouragement : « C'est en s'appuyant sur le passé que l'esprit humain parvient à soulever le fardeau de l'avenir ».

JULIEN VINSON.

Professeur honoraire
à l'Ecole Nationale
des Langues Orientales Vivantes.



INTRODUCTION

Je ne pense céder ni à un enthousiasme poétique ni à un entraînement de l'amitié en saluant le merveilleux travail que voici comme la contribution la plus complète et la plus féconde qui ait été apportée à l'étude de l'art, de l'histoire, des mœurs et des institutions du peuple euskarien. Je dis : « la plus complète ». Nous possédons, en effet, dans des domaines plus restreints, des travaux d'investigation de tout premier ordre ; en linguistique, le grand dictionnaire basque-espagnol-français de M. l'abbé de Azkué ; les documents monographiques du Prince L.-L. Bonaparte ; les suggestives recherches de M. H. Schuchardt : en phonétique, l'admirable thèse de M. Henri Gavel ; en bibliographie, le remarquable Essai de M. Julien Vinson ; en histoire, les précieuses conclusions de M. Camille Jullian. Mais l'œuvre magistrale que nous avons le grand honneur de présenter aujourd'hui au public, épouse, à peu de chose près, sa matière et réalise déjà un véritable Corpus des inscriptions euskariennes conservées et connues dans les limites actuelles du pays basque annexé à la France. Mieux encore. Elle ne se borne pas, comme le célèbre Corpus inscriptionum latinarum de Berlin, à nous présenter une graphie analogique et interprétative des caractères originaux. Elle nous met sous les yeux le document authentique, tantôt photographié, tantôt dessiné au trait avec une fidélité scrupuleuse et intelligente. Pour la première fois, le travailleur qui ne peut se payer le luxe d'aller parcourir lui-même les archives éparses en cent lieux presque inabordables, va posséder à partir de demain les fac-similé de ces documents, minutieusement fidèles et à peu près complets. Il pourra dès lors se risquer à des conclusions que ne viendront guère contredire des découvertes ultérieures. C'est du complet, c'est du définitif.

Complet, le beau travail de M. L. Colas l'est encore dans un autre sens. Il ouvre des horizons immenses sur d'autres champs que l'épigraphie : sur l'histoire, les mœurs, la civilisation, les croyances, l'art, la linguistique.

En histoire, la Tombe basque ne va pas seulement enregistrer des documents historiques de tout premier ordre, tels que les inscriptions romaines de Hasparren et de la Madeleine de Tardets, déjà connues, mais elle va jeter un jour tout nouveau sur la question toujours obscure et toujours débattue de l'origine ibérique du peuple basque. Disons-le tout de suite : il sera bien difficile d'écartier toute hypothèse de parenté entre les vieilles tombes discoïdales ibériennes ou même les stèles funéraires étrusques et les stèles anthropomorphiques basques.

Avec un sens artistique des plus délicats et une charmante ingéniosité de style, M. H. Godbarge s'est attaché à découvrir dans les motifs funéraires euskariens une influence purement médiévale et dans la forme arrondie des stèles euskariennes, à la fois une nécessité imposée par la matière et une expression naturelle de la douceur et de la piété populaires. Ecouteons-le :

« Le Basque est indépendant. Et son indépendance s'affirme dans son œuvre, dans les soins qu'il consacre à sa maison qui lui est chère. D'abord la matière façonnée est dure, résistante ; c'est une pierre meulière, de montagne, lourde. Celle-ci exige une très grande simplification de travail. Au reste, nous savons que l'interprète est inhabile. Il faut donc viser à la simplification en toutes choses. Et le Basque, constructeur, simplifie et de ce fait, inconsciemment, stylise. Il crée dans un art de simplification, fait d'expression naïve. Au reste, cette simplification est bien le reflet de la mentalité du Basque de l'époque, comme du Basque de nos jours, en certains coins du pays. Le paysan de la montagne a les gestes sobres, le langage simple ; il s'exprime, en peu de mots, presque laconiques, les mots strictement nécessaires sur des sujets pratiques. Aussi quel contraste avec le latin, son voisin ! Celui-ci, au contraire, est verbeux. Il aime le verbe pour lui-même, pour les sonorités, pour les enjolivements qu'entraînent l'abus de la parole et une imagination excessive. Aussi, ce paysan ouvrier devenu tailleur de pierre simplement, péniblement, extrait sa pierre dure, des carrières environnantes, de la montagne ; pierre de grès, car elle est la meilleure. Il l'aplanit, la rend rectangulaire ou quadrangulaire, suivant le morceau qui s'offre à lui, en tous cas, suivant la forme circonscrite la plus simple, toujours par désir de limiter le travail superflu. Mais cette pierre doit être taillée pour un usage pieux ; elle doit perpétuer le souvenir des morts qui lui sont chers, dont il a un culte ardent, culte qu'il conservera à travers les âges, intact, virace. D'instinct, il comprend qu'elle doit présenter la forme la plus agréable à l'œil, la forme décorative. Les formes curvilignes sont d'ordre plus élevé que les rectilignes, que les quadrangulaires, dans les degrés des difficultés professionnelles. Et il tient à révéler le meilleur de sa science d'ouvrier pour ce soin pieux. Il adoucit donc les angles, sa pierre ayant été équarrie. Il enlève ainsi le moins de matière possible, car il aura toujours le dédain du travail inutile. Il obtient, donc, une figure inscrite curviligne, discoïdale, avec le minimum de travail que son instinct, et ses sentiments de religieux lui révèlent comme une figure évocatrice des choses de la mort » (1).

C'est extrêmement joli, bien pensé, bien dit. Mais pourquoi M. Godbarge veut-il que cette psychologie-là soit celle du tailleur de pierre médiéval ou contemporain et non pas celle de l'ouvrier d'il y a deux ou trois mille ans, celui qui façonna les discoïdes de Clunia, de Lara ou d'Auca, photographiées par Eugeniusz Frankoicski ? Indépendant, simpliste, pieusement attaché au culte des morts, le Basque de l'antiquité l'était-il moins que celui d'aujourd'hui et la pierre dont il se servait était-elle moins « dure » et « résistante » que celle du moyen âge ? L'analyse subtile du distingué architecte biarrot saisit bien l'influence du milieu sur l'artiste, selon cette théorie de Taine, un peu désuète, qu'il affectionne, mais elle laisse le problème historique intact. Tout au plus pourrait-on en tirer une conclusion, mais celle-ci en opposition avec sa thèse ; à savoir : qu'une œuvre identique révélant une psychologie identique, le carriére basque, auteur des stèles médiévales, risquerait fort d'être un héritier direct du carriére ibère, auteur des stèles discoïdales antérieures à l'ère nouvelle.

Pour nous, si l'on nous permet de hasarder un jugement, nous inclinons à croire que le

(1) *Gazette de Biarritz*, 22 juin 1922.

discoïde basque des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles est, probablement, une survivance du discoïde ibérien, mais à travers une interruption au moins partielle, introduite par le christianisme et les mœurs funéraires nouvelles qu'il a apportées parmi les Basques. Expliquons-nous.

Il est, je crois, universellement admis que le cimetière hors de l'enceinte de l'église est une institution relativement récente dans les mœurs euskariennes. Le cimetière, c'était l'église. La famille occupait, — elle occupe encore, généralement, — pendant les cérémonies, la dalle qui recourait ses morts. De là, tout cet appareil funèbre, encore usité partout, du drap noir étendu, des cierges allumés, des célébrants se détachant de l'autel pour aller chanter le répons sur la dalle familiale. Cette dalle était nue. Pas d'inscription, pas de date, sauf, plus tard, pour les sépultures de prêtres qui, elles, ne sont pas marquées par la présence d'un membre de la famille et pour celles qui se trouvent sous le porche de l'église. A l'intérieur, c'est la présence permanente qui, à la fois, signale l'origine et assure la possession. Il n'est point besoin de graver un nom : il suffit de regarder les vivants. Quant à la date, le Basque n'en a cure. Le mort est entré dans l'éternité : cela suffit. Il a retrouvé des ancêtres et mêlé sa cendre à leurs cendres ; c'est le trésor global de la maison toujours vivante. Donc, là, pas de croix, pas de stèle, pas d'inscription.

Il est probable qu'à l'origine du christianisme dans le pays basque, l'église a dû suffire à abriter tous les morts du village. Point de loi pour réglementer les délais d'ouverture des tombes. On n'était pas très regardant sur les mesures commandées par l'hygiène. On amassait sans scrupules. On s'y complaisait même. Aujourd'hui encore les Basques aiment à enterrer leurs morts parmi des ossements d'ancêtres bien conservés (1).

Il y eut donc un laps de temps (de quelle durée, nous l'ignorons), où il n'y eut d'autre cimetière que l'église. Les vieux cimetières païens, — s'il y en eut jamais, — disparurent peu à peu. Chaque maison, à l'église, gardait ses morts.

Cependant, avec les mœurs nouvelles, quelques éléments « errants », sans attaches avec aucune maison-souche, avec aucune dalle mortuaire à l'église, ne tardèrent pas à se mêler aux indigènes. Nous avons déjà noté les prêtres : il y eut aussi, bientôt, les ouvriers à gages (emütsak), et aussi les « bohémiens », « kaskarots », « gitanois », etc. : tous, gens « déracinés », comme nous dirions aujourd'hui ; en tout cas, sans tombe de famille à l'église. Où fallait-il les enterrer ? Pour les prêtres on réserva tantôt l'allée centrale de la nef, tantôt le sanctuaire, plus souvent le porche extérieur de l'église. Mais il fallut marquer la place. C'est ici qu'intervient ce signe mystérieux qui a fait couler des flots d'encre et qu'on a appelé le « svastika » des Basques. Notez le lien : ce signe ne figure guère que sur des sépultures ecclésiastiques ou encore, quoique plus rarement, sur des frontons de presbytères. Notre conviction est bien près d'être faite : ce signe n'est ni le « signe oviphile » ni la « marque de la fécondité », mais simplement le signe de la chasteté ou du célibat, probablement même du seul célibat ecclésiastique. Il répond, du reste, à une allusion orale, ni sérieuse et ni satirique, qui a cours encore dans le bas peuple. Plus tard, des emblèmes religieux, chrismes, calices,

(1) Me permettra-t-on d'évoquer en toute simplicité un souvenir filial ? Quand, au mois de novembre 1909, les dépouilles de ma bonne mère ont été confiées à la terre dans notre cimetière familial de Sauguis, en Soule, on les déposa dans la tombe de sa propre mère, Stéphanie Héguy, née de Menditte, décédée depuis plus de quarante ans, dont on retrouva en bon état les ossements et jusqu'à la robe de soie noire. A leurs condoléances cordiales plusieurs paysans de Sauguis ajoutèrent ces paroles de félicitations : « *Untso düküzic hor : amaren ezurretan*. Vous l'aurez bien là : dans les ossements de sa mère ». .

soleils, monogrammes du J H S ont fait ressortir le caractère religieux de cette chasteté volontaire et enfin des inscriptions pieuses tirées de l'Écriture Sainte lui ont ajouté un commentaire éloquent (1).

L'église étant réservée aux tombes des vieilles maisons du village et aux prêtres, il ne restait plus, pour les sans-foyer (emûtsak), que le porche, puis les alentours immédiats de l'édifice. Ici encore, l'absence des assistants-témoins entraîne l'obligation d'un signe, d'une marque. Je ne pense pas me tromper en affirmant que les inscriptions les plus anciennes se trouvent sous les porches. Elles ont dû débuter là. Il en est ainsi, notamment, à Sauguis où l'on trouve, à cet endroit, une ravissante croix du XVII^e siècle encastrée dans le mur : sépulture de prêtre (d'Ihitz) ornée du symbolique « swastika ».

Quand le porche, à son tour, s'est trouvé trop restreint, il a fallu émigrer au dehors. Là, guère de dalles. A quoi bon ? On ne s'agenouille pas, au cimetière, comme à l'église, pour de longues cérémonies. Un simple tertre et, à la tête du monticule, un signe. Lequel ? Le plus simple, le plus facile à tracer dans la pierre dure, le signe éternel, antérieur à toute idée religieuse, qui dit : « Ici, il y a un homme ». Dès lors : une vague forme humaine, une tête massive et un buste qui se perd dans la terre (2). C'est là que la tradition ibérienne rejoint, semble-t-il, la tradition basque proprement dite, soit que les mêmes instincts populaires aient fait renaitre la même forme surannée, soit que celle-ci eût survécu explicitement dans les mémoires et peut-être dans les mœurs à travers les premiers siècles de christianisme (3).

Ouvrons encore une échappée vers des investigations à compléter. Si nous tenons pour acquis : 1^o que l'enceinte de l'église a été réservée aux familles-souches et aux prêtres ; 2^o qu'on ne trouve pas de stèles discoïdales dans l'intérieur de l'église (à l'exception de celles qui y ont été apportées plus tard pour servir au pavage ou à l'ornementation) ; ne pouvons-nous insinuer que les tombes en plein air ont été destinées d'abord aux pauvres, aux vagabonds, aux chemineaux, aux « bohémiens » ? Ne pouvons-nous croire que ces derniers, quand ils n'avaient pas un cimetière spécial, comme cela se voit encore en divers lieux, ne doivent avoir droit qu'à une sièle ronde, à peu près nue quand ils étaient tenus pour parias, ornée de quelque vague signe religieux quand ils passaient pour chrétiens ? Chacun sait que, de nos jours encore, les « gitanes » sont à peine reconnus par les Basques pour de vrais fils de l'Eglise. Je me suis vu secrètement blâmé, il y a peu d'années, pour m'être rendu ouvertement au chevet d'un « boémien » de Menditte, concubinaire notoire, qui se mourait des suites d'une rixe avec ses congénères, et pour avoir tenté, devant témoins, de remettre l'ordre dans son ménage. (Du reste, le gaillard a survécu à ses horribles bles-

(1) Voyez en particulier la belle dalle de Ioanes Hiriberri et de Pierre Haramboire, prêtres, de 1748 (Halson).

(2) M. Colas le sait et l'a déjà noté dans son article « Pour la vieille tombe basque ». (*Gare Herria*.) Ces stèles discoïdales s'appellent en plusieurs localités du pays basque « gizona », l'homme.

(3) Nous trouvons dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* (séance du 17 décembre 1878, pp. 289-292) une intéressante communication de M. Anatole de Montaiglon sur les *Tombes basques du cimetière d'Itxassou*, d'après les notes et dessins de M. Ludovic Letrôle. « Il paraît probable, — conclut l'auteur, — que ces tombeaux, surtout avec la présence du J H S, ne peuvent pas remonter plus loin que le XV^e siècle et que ceux où se trouve l'imitation d'une partie du chapiteau conique ne peuvent être au plus que du XVII^e siècle ; mais il est à croire que dans leur ensemble et dans leur principe ils ont traditionnellement continué les habitudes et l'aspect de tombeaux antérieurs, depuis longtemps disparus. »

Notons enfin l'étroite parenté qui existe entre la stèle discoïdale basque et la croix discoïdale celtique, ou croix auréolée. C'est la même conception d'un discoïde christianisé, ici par une croix ajourée, là par un christ ou un monogramme en relief. Nous y revenons plus loin en touchant à la question d'art.

sures, repris ses errements et trépassé depuis, Dieu sait comme !) Le peuple tient à souligner ces différences. La stèle discoïdale ne serait-elle pas, à l'origine, le signe réservé aux parias, plus tard ennobli par des emblèmes religieux ? La voie est ouverte aux hypothèses.

Mais quittons le champ hasardeux des conjectures historiques et envisageons les données objectives que nous apportent ces documents irréfutables sur les mœurs, la langue, l'art du peuple mystérieux qui les a élaborés.

Comme le « swastika » désigne l'homme qui, pour se couer au soin des âmes, a « crucifié sa chair » (S. Paul, Epître aux Galates, V, 24), ainsi divers symboles désignent les métiers, les uns disparus, les autres toujours actuels, exercés par nos ancêtres. M. Colas en fait lui-même une énumération suggestive. Une stèle que nous avons vue à Alçay (Soule) en 1913 et que le consciencieux fouilleur a dû certainement relever, indique la tombe d'un maître carrier : on y voyait nettement le marteau à piquer la pierre, les ciseaux à froid et le fil à plomb. D'autres révèlent des sépultures de tisserandes, de filandières, de fileuses, dont les outils gracieux ont visiblement séduit les artistes rustiques. Il y a un pelotari de 1629, un arbalétrier de 1503, des bergers, des faucheurs, des bûcherons, des menuisiers, etc... On ne peut s'empêcher de se rappeler, en parcourant ces divers symboles, le témoignage de Diodore de Sicile disant que, sur les stèles ibériennes, le nombre des lances clouées au sol représentait le nombre des ennemis que le héros gisant sous cette pierre avait tués au cours du combat.

Une science qui ne retirera pas grand profit de ces recherches c'est l'héraldique. Nous ne le regrettons pas. Contrairement à nos frères d'Espagne, nous, les Basques d'en deçà les Pyrénées, nous avons prisé assez médiocrement toutes ces pompeuses armoiries que l'on doit à la munificence d'un souverain. Tandis que toutes les anciennes maisons de Guipuzcoa, de Biscaye, d'Alava et de Navarre arborent sur leurs portes leurs énormes blasons de pierre massive, nos plus authentiques maisons nobles de Soule, de Labourd et de Basse-Navarre dédaignent généralement d'exhiber les mêmes titres de gloire. Nous avons eu toujours le sens plus démocratique, au sens pur du mot. Nous étions plus égaux entre nous. Les différences, du moins, n'étaient pas affichées. C'est ainsi que dans tout cet important recueil d'inscriptions lapidaires nous ne trouvons, me semble-t-il, qu'une couronne comtale, et fort malhabile, sur la tombe de Joan, sieur d'Acciriet (1649) et peut-être un vestige de son blason : un cœur flanqué de deux feuilles d'aulne et percé de deux flèches. Le vrai blason du Basque c'est le nom de sa maison : cela dit tout : antiquité, labeur, honneur...

Ce sera précisément là l'un des mérites de ce recueil : il nous aura conservé certains noms de maisons, aujourd'hui plus ou moins dénaturés, dans leur forme à peu près primitive. Double profit : pour nos archives de familles d'abord, puis pour l'étude plus complète de l'euskara ancien. C'est ainsi qu'un document de 1787 nous offre dans EYHARABIDE une forme bas-nacarraise en train de disparaître de eihera, moulin, et plus voisine du haut-navarrais igara. Une inscription de 1643 : VRTIVEHETI nous donne la clef de la parenté étroite qui existe entre le urrutí de la forme actuelle courante (Urrutibehety) avec les vieux noms basques d'Urte, Urt (qui, pourtant s'appelle en basque : Ahurti) etc. En 1645, Larressore s'écrit et se prononce sans doute Larressorue, comme le Atharratze-Sorholuze actuel.

En linguistique proprement dite, notons qu'à Arbonne, au XVII^e siècle la nasale au suivie du génitif locatif ko adouait le k en g, tout comme dans le guipuzcoan actuel : MESTE-LANGO HIL HARRIAK, comme on dit encore : Irungo, Oyarzungo. Mais le hil harriak lui-même ne rejette-t-il désormais dans le domaine des fantaisies poétiques l'interprétation courante du

hil-herriak ou ilherriak souletin où il nous faudra voir désormais non pas la romantique « cité des morts », mais une corruption de hil-herriak, les « pierres funéraires » ? (1)

Notons encore, à une première lecture, que notre vocabulaire s'enrichit de plusieurs acceptations nouvelles. Le souletin actuel qui a perdu pratiquement le nago, seconde personne du singulier de l'indicatif présent de nago, le retrouve dans une vieille inscription d'Alçabehety : « Ceri se ago? que regardes-tu? [A quoi es-tu regardant?] ». Le bas-navarrais voit le passé consacrer son usage courant d'employer le mot beha (regardant, écoutant) pour beira ou begira (attendant) : « Egun handiaren beha, attendant le grand jour ». Comme dans la forme notée plus haut (*Mestelango...*), le guipuzcoan réapparaît dans l'ancien labourdin avec la tombe de *Martin de Larralde* : « Hilla (l'mouillée) marchoaren, etc. ». De même les puristes pourront discuter pour savoir si le « zeinetan » qui figure à titre de locatif singulier après « tomba harri hau » est un gentil barbarisme vieux de près de 300 ans (pour zointan) ou s'il a droit de survivre à ces trois siècles d'usurpation. Enfin le souletin qui se voit jeter la pierre pour l'élation du k final dans sa jolie cantilène :

Orai bauazú herriti (k)
Dúdalarik nigarra begiti (k)

se verra peut-être absoudre de son crime sur la foi de la belle dalle labourdine : Deus estugu mundutik (k) Eternitatis dugu ondotik...

Mais l'un des services les plus signalés que peut nous rendre l'extension de ces recherches lapidaires, c'est d'établir à peu près sûrement les frontières de la carte linguistique basque aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. M. Colas a déjà repéré l'existence de stèles discoïdales dans des villages aujourd'hui nettement béarnais, situés entre Salies au Nord, Charre au Sud, Labastide-Villefranche à l'Est et Navarrenx à l'Ouest. Il y a là tout un groupe de localités qui ont conservé dans le souletin actuel leurs vieux noms euskariens. Ce sont, entre autres, Espiute (Azpilda), Nabas (Nabarri), Castelnau-Gemblon (Gazteluberri), Angous (Augastue). A l'autre bout de la Soule, vers Oloron, ce sont les villages de Montory (Berorize, d'après Jacques de Béla), Lannes (Landa), Aramitz, Ance (Arhantze), Arette, Féas, etc. (2). Le jour où l'on découvrirait dans ces villages des stèles non seulement analogues de forme et d'ornementation mais encore pourvues d'indications monastiques ou d'inscriptions euskariennes, il serait prouvé que ces localités ont été basques à une époque relativement récente.

Il n'est pas jusqu'à l'exégèse et l'épigraphie scripturaire qui ne se trouvent intéressées dans les remarquables documents amassés par M. L. Colas. Ainsi je constate que la devise inscrite sur le moulin d'Ascaïn : « Nola neurtegen baituñen hala neurtuco çare cu », traduit équivalement le texte connu de S. Mathieu (VII, 2) et celui de S. Luc (VI, 38) : « In qua mensurā mensi fueritis, remetietur vobis », mais cette version se rapproche plus de la traduc-

(1) Remarquons cependant qu'une vieille croix d'Iholdy inscrit déjà : *Oyhanarieco ilherria*.

(2) Il est à noter que par suite de la baisse de la natalité en Béarn et la surpopulation dans le pays basque, tout ce dernier groupe de villages béarnais est en train de passer de nouveau aux mains de maîtres ou maîtresses de maisons basques. A Montory, c'est un fait notoire, les Basques sont en majorité : on y entend parler autant basque que béarnais. Aramitz compte 6 ou 7 maisons devenues purement basques, vers Gaztelando. Ce sont les maisons *Buena*, *Badeix*, *Zatzoury*, *Aizyau*, *Laborde*, *Etchautzuberri*. Lannes possède dans le même quartier : *Uthurritto*, *Pierrou*, *Mendiondo*, *Aizoberri*, *Ordohihandi*, etc. Il est question de fonder une nouvelle paroisse qui grouperait les quartiers suivants : Gaztelando (de Barcus), Landelur (de Lannes), Aramitzeko oiharra (Aramitz), Narbe (d'Esquiule) et Arrana (de Tardets). Si le basque perd du terrain à la ville et sur la plaine, il paraît en gagner aujourd'hui au hameau et en montagne.

tion basque de Leizarraga (qu'elle dépasse pourtant en élégance et en concision) que du texte latin de la Vulgate. Leizarraga dit (Mt. VII, 2) : « Cer neurriz neurthuren baitneue, aldiz neurthuren caique » et (Lc. VI, 38) : « Neurteen duquen neurri beraz, neurthurren caique quey-ere aldiz ». Faut-il en conclure que le Nouveau Testament du ministre huguenot se trouvait aux mains des meuniers d'Ascan ou de leurs inspirateurs ?

Voilà bien des questions, et des plus intéressantes, que soulèvera la Tombe basque.

*Mais ce qui constitue à notre avis la grande conquête réalisée par les travaux de M. L. Colas, c'est que ce précieux ensemble de documents va porter le coup de mort à la légende du Basque « fruste, inculte et dépourvu de finesse artistique ». Nous qui pouvons apprécier la valeur esthétique des poésies populaires euskariennes, nous savions déjà quels trésors de délicatesse, d'émotion, de lyrisme même possèdent nos bardes paysans. D'autre part les travaux de Charles Bordes, de Laparra, de Gascuè, du P. Donostia, de l'abbé de Azkué et de plusieurs autres ont révélé le sens musical profond de nos humbles compositeurs anonymes. Enfin le grand mouvement de renaissance picturale marqué par les toiles célèbres de Zuloaga, de Salaverria, d'Arrué, d'Etcheverry, de Bonnat même (qui dans sa *Femme d'Ustaritz* s'est révélé, selon le mot de Barbey d'Aurevilly, un peintre basque « superbe de dédain pour les effets vulgaires et de virilité ») a mis en pleine lumière les dons esthétiques et la puissance de réalisation du Basque portraitiste ou paysagiste. Or tous les arts se tiennent. Ils procèdent tous d'un fonds commun de dispositions intellectuelles et affectives qui font l'artiste éternel et total. Pourquoi donc s'obstinait-on à refuser au Basque poète, musicien, coloriste, le sens de la ligne harmonieuse, du dessin pur et ordonné ? Pourquoi M. Godbarge qui reconnaît aux Euskaldunak l'instinct d'une forme d'art admirable — la maison — s'obstinait-il à nous parler de la « pauvreté », de la « naïveté », de la « pénurie » de l'ornementation basque ? Adopter une pareille attitude c'est peut-être défendre une thèse originale, subtile : mais c'est aller manifestement contre la vie. Et l'on s'expose, alors, à des démentis cruels. Quand le distingué architecte-écrivain opposait à l'indigence des motifs géométriques basques la « fécondité, la somptuosité d'imagination inouïe, le travail de patience admirable » de l'art décoratif oriental, il ne comptait pas sans doute avec l'opulente stèle de 1645 d'Ossès, avec le poème de fantaisie qui représente celle de Juana de Behere de Béguios et de tant d'autres. Je sais bien. M. Godbarge se réfugiera sans doute derrière le retranchement qu'il s'est déjà ménagé dans sa conférence à la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne : « Ces ouvriers improvisés subirent parfois des influences dues à d'autres ouvriers, maîtres artisans éduqués, disciplinés, par les rôles des corporations ; ouvriers venus des corporations voisines, ballottés par les hasards de la vie, aventureuse parfois, qu'était celle de ces professionnels du moyen âge ».*

Encore lui restera-t-il à fournir la preuve de son affirmation et à démontrer ensuite que les élèves basques n'ont eu aucun mérite à profiter des leçons de leurs maîtres étrangers. A ces deux conditions, oui, nous consentirons à reconnaître que le sculpteur basque est rebelle aux délicatesses d'un art raffiné.

Dans cette controverse qui est loin, sans doute, d'être terminée, je pense qu'il sera difficile d'éluder chez le « maître de pierres vives » primitif d'Euskal-Herria un sens propre d'initiative artistique, — gauche au début, je le veux bien, mais proportionné à la longue, je veux dire dès le début du XVII^e siècle.

Comparez les stèles massives basques aux stèles ajourées celtes, aux croix auréolées, par exemple, du comté d'Armagh en Irlande. Certes, à première vue, ces hautes croix si

sveltes, si harmonieuses, avec leurs bras amincis aux angles et pris dans l'auréole de pierre, semblent ornées d'une inscription totalement différente de celle qui a donné jour aux stèles euskariennes et fort supérieure à celle-ci. Et pourtant le procédé fut le même : idéaliser, ouvager, christianiser aussi la stèle anthropomorphique primordiale. Seulement, de ces deux artistes primitifs, l'un celte et l'autre ibère, celui-là s'est trouvé ou en présence d'un granit plus friable ou en possession d'instruments plus perfectionnés, celui-ci aux prises avec une pierre plus rebelle ou moins supérieurement outillé. Alors l'un a creusé à jour, ciselé, modelé ; l'autre a gravé patiemment, limé, bossué. Tous deux ont exprimé un idéal, une croyance, un art. La stèle s'est muée en une pure croix ornée de rinceaux et de rainures : la stèle ibère a arboré sur sa forme intacte et massive le signe de la Rédemption, les noms et les symboles dieins. Chez toutes deux le discoïde primitif subsiste, se révèle. Aussi l'auteur d'une pieuse brochure de « Souvenirs » dédiés à la mémoire de Henri O'Shea, le premier historiographe de la Tombe basque — bien dépassé aujourd'hui, — Mlle Andrea Moch, pouvait-elle écrire avec vérité ces lignes suggestives : « Depuis près de quatre ans (1909), l'interprète des monuments anciens repose dans la plus haute colline de ce Biarritz où il vécut, chantant les beautés de son pays d'adoption, et la croix qui couronne sa dernière demeure, étant irlandaise, confirme ses assertions ; car, si le sculpteur ne l'avait pas faite si haute, elle pourrait, lorsque le temps l'aura patinée, se confondre avec toutes ses sœurs du pays basque ».

ABBÉ P. LHANDE

de l'Académie de la Langue Basque.



AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

*J*e présente aujourd'hui au public le résultat de quinze années de recherches dans le pays basque français. Je ne suis pas le premier dont l'attention ait été éveillée par les stèles en forme de disques qui subsistent encore dans la plupart des cimetières de cette région ; quelques travaux leur ont déjà été consacrés, mais aucun n'a embrassé le pays basque tout entier (1).

Ce travail, pour si complet qu'il puisse paraître, comporte une suite que je m'efforcerai de donner plus tard. La résolution prise par la Société des Sciences, Lettres, Arts et Etudes Régionales de Bayonne de publier, à l'occasion de son cinquantenaire, mon travail sur la « Tombe Basque », m'a forcé d'arrêter certaines recherches que je désirais pousser plus loin. Il me reste à parcourir de nombreux villages pour y relever encore des inscriptions. Par ailleurs il est des cimetières dont je connais toutes les tombes, que j'ai revus à plusieurs reprises, mais où des fouilles seraient possibles en certains endroits que recouvrent de nombreux débris. Je les indiquerai au cours de cet ouvrage, afin que la tâche que j'ai entreprise soit continuée par d'autres si je ne pouvais le faire (2).

Il reste bien entendu que je ne prétends pas publier tout ce que le pays basque renferme de tombes intéressantes ou d'inscriptions de valeur. J'espère donner un jour le complément nécessaire. D'autres le donneront si cette satisfaction m'était refusée. La publication des *Corpus* est d'ailleurs à l'ordre du jour. C'est l'une des plus riches mines où les travailleurs de toute catégorie peuvent s'adresser.

On me permettra d'exposer les idées qui se sont lentement formées au cours de mes recherches. Je ne les considère pas comme définitives. Certaines seront discutées. Dans un

(1) A l'origine, ce *Corpus* ne devait renfermer que des tombes, et principalement des tombes discoïdales. Mais j'avais recueilli, au cours de mes recherches, des inscriptions placées au-dessus des portes et diverses pièces curieuses. Mes amis ayant insisté pour que tout figurât dans le « Recueil » que je composais, et la générosité des souscripteurs l'ayant permis, l'édition prit peu à peu une plus grande importance. En 1921, nous n'envisagions que la publication de huit cents documents. Nos souscripteurs nous ont permis d'en donner davantage.

(2) Le retard apporté à la publication de cet ouvrage m'a permis, il est vrai, de combler bien des lacunes.

travail de ce genre la place de l'hypothèse, quelque réduite qu'on le veuille, doit toujours être réservée. J'indiquerai les faits qui justifient, à mes yeux, les idées auxquelles je suis arrivé. D'autres verront mieux et plus loin. L'étude des tombes de toute une race est, d'ailleurs, tellement seconde, que je n'ai pas la prétention d'apercevoir toutes les conclusions que l'on peut tirer de l'étude d'un Corpus. Il faudrait, pour cela, posséder une compétence universelle.

Il me reste à accomplir un bien agréable devoir qui est de payer ma dette de reconnaissance à ceux qui ont facilité mes recherches ou la publication de mon travail. J'ai nommé M. Camille Jullian, M. le chanoine J. B. Daranatz, et M. de Marien, président de notre Société de Bayonne. M. Jullian a connu le résultat de mes premières recherches. Elles étaient alors limitées à quelques cimetières du Labourd, et des moins intéressants. Il pressentit mieux que moi quel pouvait être le résultat d'une exploration méthodique et ne cessa de m'encourager. Il fut davantage. Grâce à son intervention, M. le Ministre de l'Instruction Publique voulut bien accorder une importante subvention à la « Tombe Basque ». Je remercie M. Jullian de l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à mes travaux. C'est au savant membre de l'Institut que j'eu de dédié ce travail si le souvenir de deux mémoires vénérées ne m'avait dicté la première page.

Je dois également beaucoup à M. Daranatz. Mes recherches me mettaient en rapport avec presque tout le clergé basque. Il voulut bien les faciliter en mettant à mon service ses relations personnelles. Grâce à lui, j'ai trouvé auprès de nombreux curés du pays basque un accueil dont je garderai toujours un excellent souvenir. On pourrait graver au-dessus de la porte des presbytères dont j'ai franchi le seuil cette inscription que j'ai vue sur celui d'Ibarrole :

Adichkidentzat lehenie
Heltcen denean pobrerie
Etsaier-nor gabe denie
Dener nago, zabaldurie ! (1)

J'ai été à même d'apprécier l'hospitalité euskarienne. Les temps sont loin où les pèlerins de Saint-Jacques, s'il faut en croire certain passage du Codex, appréhendaient la traversée du pays basque ! Bien des fois, en franchissant le seuil hospitalier d'un presbytère perdu au fond de la montagne basque, en pénétrant chez un instituteur ou chez quelque autre habitant qui m'accueillait à bras ouverts, je me suis rappelé le vieux proverbe :

Hemen sartzen dena, bere etchean da (2).

C'est avec reconnaissance que j'évoque le souvenir de mes nombreux voyages et de l'accueil que j'ai rencontré au pays basque. Que tous ceux dont j'ai reçu l'hospitalité veuillent bien trouver ici l'expression de ma gratitude.

En troisième lieu, je dois aussi beaucoup au Président de notre Société, M. de Marien. C'est lui qui décida la publication de mon gros travail à l'occasion du cinquantenaire de cette Compagnie.

(1) Aux amis d'abord,
Aux pauvres, quand il en vient,
Aux ennemis (qui n'en a pas),
À tous, toujours je suis ouverte.

(2) « Celui qui entre ici est dans sa maison. » Inscription sculptée au-dessus d'une vieille porte navarraise, conservée au Musée Basque de Bayonne.

Depuis longtemps j'accumulais notes et croquis sans savoir si la publication serait possible quelque jour. C'est M. de Marien qui, pendant de longs mois, s'est chargé d'éveiller l'intérêt en faveur de la « Tombe Basque ». Je l'en remercie et j'associe dans le même sentiment de gratitude les souscripteurs qui non seulement ont permis l'édition, mais encore ont déterminé son importance en se faisant de plus en plus nombreux. Mes remerciements vont surtout à ceux de la première heure qui m'ont continué leur confiance pendant près de deux ans.

Beaucoup, parmi eux, ont accepté de m'aider en me faisant parvenir des documents intéressants. Je remercie tout particulièrement : Mlle Marie Larrieu, de Mauléon ; M. Beignatborde, d'Urrugne ; M. l'abbé Sorhouet, d'Arbouet ; M. Etcheverry, de Lantabat ; M. Saint-Vanne, architecte à Bayonne ; M. Dufau, de Saint-Pée-sur-Nivelle ; M. Berdet, de Hasparren ; M. Ch. d'Etcheverry, de Mauléon ; M. Longy, d'Amendeuix ; M. l'Abbé L. Hirigoyen, d'Uhart-Cize ; M. le Dr Colbert, de Cambo ; M. l'Abbé Recalde, d'Ainharp ; M. l'Abbé Mendivil, de Hasparren ; M. Darmendrail, de Hasparren ; M. l'Abbé Dufau, de Mendionde ; M. l'Abbé Blazy, aumônier du Lycée de Bayonne ; M. l'Abbé Etchegaray, de Saint-Just-Ibarre ; M. Dassance, d'Ustaritz ; M. Vésian, de Toulouse ; Mmes Urtasun, de Beyritz ; M. l'Abbé Castets, d'Ascain ; M. J. Nogaret, de Bayonne ; M. Delpy, professeur au Lycée de Bayonne ; M. le Docteur Larrieu, de Mauléon, aujourd'hui installé à Montfort-l'Amaury, mais qui n'oublie pas le vieux pays basque. Je ne les indique pas tous. J'en oublie sûrement. D'ailleurs je me suis fait une loi de mentionner l'origine des clichés qui se trouvent reproduits au cours de l'ouvrage ainsi que celle de certains croquis qui m'ont permis d'exécuter quelques dessins.

Avant de clore ces préliminaires, je tiens à aller au-devant d'un reproche qui pourrait m'être fait. Il y a relativement peu de photographies dans ce Recueil. Je n'ignore pas qu'en archéologie la règle est de photographier. Mais ceux qui connaissent les cimetières du pays basque savent que les vieilles pierres ne se prêtent guère à ce mode de reproduction. Les lichens de couleur variée, le peu d'épaisseur de certains reliefs, la position de beaucoup d'entre elles, aux trois quarts enterrées, sont des obstacles presque insurmontables. Je me suis efforcé de les dessiner avec le plus de précision possible. Dans bien des cas, le dessin est en partie une restitution. Il peut s'être glissé quelques erreurs de détail. Mais elles n'altèrent pas le caractère des monuments, ce qui est essentiel.

Louis COLAS

Professeur au Lycée de Bayonne.



ÉTUDES GÉNÉRALES

AVERTISSEMENT

La publication d'un Corpus d'Inscriptions funéraires et domestiques soulève un très grand nombre de questions souvent sans aucun lien entre elles. Il était impossible de les traiter dans un travail d'ensemble. C'est pourquoi j'ai dû les envisager séparément. J'ai réuni, dans les « Notes et Références » tous les renseignements qui me paraissaient de quelque intérêt.

Je n'ai nullement la prétention d'avoir tout dit, d'avoir résolu toutes les questions qui peuvent être soulevées, et encore moins celle d'avoir aperçu tous les problèmes qui peuvent surgir. Le propre d'une publication de ce genre est précisément de fournir des matériaux et nullement d'épuiser la matière. Ma plus grande ambition n'est nullement de donner un travail définitif, mais bien plutôt de contribuer à des études que les progrès de la science font évoluer sans cesse.

Il ne faut donc pas s'attendre à voir traiter, dans les pages qui suivent, toutes les questions qui se poseront à l'esprit du lecteur. D'ailleurs, certaines compétences particulières me font défaut. C'est ainsi que je me suis bien gardé d'aborder le côté linguistique. Mes amis basquians pourront faire, je le sais, de nombreuses remarques sur les

formes archaïques que présentent certaines inscriptions. Je sais la pénurie de textes anciens en langue basque. J'aurais été heureux d'en trouver davantage, et de plus longs.

Puisse le peu que j'apporte être utile à ceux qui s'intéresseront à ce travail. Je reconnais également qu'une étude d'ensemble devra être faite sur les vieux outils représentés sur les tombes basques. J'attends, pour cela, que la collection que nous souhaitons pour le Musée Basque soit complétée. Comme certaines représentations funéraires sont vraiment par trop élémentaires, et que le temps a dégradé bien des sculptures, une identification trop hâtive pourrait exposer à des erreurs. Il faut savoir attendre. Cette lacune sera comblée un jour, je l'espère.

Enfin le temps m'a manqué pour faire les recherches relatives aux armoiries représentées sur les tombes discoïdales. Je soupçonne beaucoup d'entre elles d'appartenir aux « Salles » si nombreuses dans le Pays Basque.

Un « Corpus » n'est jamais complet. Un travail de ce genre appelle sans cesse des « addenda » et des « corrigenda ». J'y tâcherai et j'ose espérer que ceux qui prendront connaissance de ces « Notes » ne me reprocheront pas avec trop d'amertume des lacunes que je suis le premier à signaler. Je serai très reconnaissant envers ceux qui m'en indiqueront d'autres.

T. B. 1.

Origine de la forme discoïdale. — Son évolution dans les cimetières du Pays Basque français depuis le XVI^e siècle.

La forme si caractéristique des stèles euskadiennes a déjà retenu l'attention de certains archéologues. Letronne, O'Shea, et, plus récemment, M. E. Frankowski ont publié à ce sujet des études de valeur très inégale. La dernière est de beaucoup supérieure.

Il n'est pas difficile d'admettre que cette forme fut, au début, intentionnelle. Je considère, avec M. Frankowski, qu'il faut y voir une préoccupation anthropomorphique évidente. Cette hypothèse est d'autant plus acceptable qu'elle se trouve exacte pour les monuments funéraires de races très différentes. On ne saurait lui donner une valeur absolue ni prétendre qu'au début de toutes les civilisations l'on voulut représenter sur la tombe l'image du défunt. Mais je suis maintenant convaincu que la stèle discoïdale fut, à ses débuts, nettement anthropomorphique. Si toutes celles qui nous sont parvenues depuis l'antiquité n'offrent pas un schéma, même à peine indiqué, d'un buste humain, il n'est pas déraisonnable de considérer la simple stèle discoïde comme une forme évoluée de la stèle primitive. Cette forme a survécu dans le Pays Basque français et je crois la chose assez bien établie par les trouvailles que j'ai faites.

Mais, que cette forme soit encore anthropomorphique ou bien évoluée, quelle est son origine historique ? Je crois qu'il est bien difficile maintenant d'y voir une création spontanée datant du XV^e ou du XVI^e siècle, après avoir considéré les formes plus anciennes que l'Espagne nous fournit. On sait que le Pays Basque français n'a été occupé par la race qui l'habite encore que vers le VII^e siècle de l'ère chrétienne. Il y avait eu, avant, une invasion ibérique. Les historiens la situent dans le courant du V^e siècle avant l'ère chrétienne. La forme des antiques monuments ibériques existait-elle encore au N. des Pyrénées quand les Vascons y péné-

trèrent à leur tour au VII^e s. ap. J.-C. ? Cela n'est pas impossible. Toutefois aucune découverte n'a été faite qui permette de l'affirmer. Cela peut arriver néanmoins. Le sol de l'Eskual-Herria n'a pas encore livré tous ses secrets.

En attendant, il est tout à fait plausible d'admettre que les migrations vasconnes du VII^e s. apportèrent avec elles cette forme spéciale.

Sans doute cette forme n'est pas la seule que l'on rencontre dans les cimetières basques. Ils renferment, en proportion variable, des stèles discoïdales, des stèles tabulaires, des croix de pierre ou de bois et des plates-tombes. Je ne mentionne que pour mémoire les monuments plus récents recouvrant les caveaux de famille. Ces derniers représentent le stade actuel des monuments funéraires. Ils se multiplient dans beaucoup de cimetières basques. Il va sans dire que je n'ai pas à m'en occuper.

La forme discoïdale est la plus ancienne de toutes. Son antiquité paraît très reculée. Les stèles trouvées à Clunia (1), (province de Burgos) et à Lara de los Infantes (même province) sont des stèles discoïdales qui semblent être l'archétype des stèles basques. Dans son remarquable ouvrage sur les stèles discoïdes de la Péninsule ibérique, E. Frankowski en donne des reproductions suggestives (2). Il ne peut que se rendre à l'évidence et constater que la stèle discoïdale existait déjà dans sa forme définitive, plusieurs siècles avant J.-C.

Cette forme s'est transmise à travers les âges. Le sol de l'Espagne a livré et livrera encore des stèles analogues appartenant à toutes les époques. La stèle romaine d'Auca, trouvée en 1911, décrite par le P. Fita,

(1) C'est en 1907 qu'un laboureur de Clunia mit au jour quatre stèles discoïdales en pierre calcaire. Deux d'entre elles purent être sauvées de la destruction. Elles se trouvent actuellement à Madrid au couvent des Pères Missionnaires du Cœur de Marie.

(2) Grâce à l'obligeance de M. Eduardo Pacheco, je puis donner ces photographies.

reproduite par Frankowski, porte une inscription latine. La stèle de Bodes (Asturies), également munie d'une inscription latine, remonte à l'année 284 de l'ère chrétienne. Il est curieux de remarquer que les lignes sont séparées par des baguettes et que cette tradition se retrouve dans de nombreuses stèles basques du XVII^e siècle. La stèle de Cofiño (Asturies) porte également une inscription latine qui remonte à l'année 265 ap. J.-C. Les historiens espagnols Fernandez Guerra et Fidel Fita considèrent ces stèles de Luriezo, de Bodes et de Cofiño comme des monuments d'origine cantabrique (1).

Nous pouvons donner également une intéressante photographie des stèles d'Arguineta (Viscaye). Il y en a quatre, qui paraissent contemporaines des sarcophages placés contre elles et dont deux portent des inscriptions du IX^e siècle. Frankowski remarque que les discoïdales (dont deux inclineraient au type anthropomorphique) sont anonymes et sans date.

On pourrait multiplier ces exemples. La preuve est faite que le type discoïdal existait en Espagne bien avant l'arrivée des Romains et que cette forme de pierre tombale s'est perpétuée sous la domination romaine et wisigothique. Il est inutile de dire qu'on la rencontre encore dans quelques cimetières basques et espagnols. Si nous n'avons pas en encore la chance de faire des découvertes analogues dans les cimetières basques situés au N. des Pyrénées, c'est, ne l'oublions pas, que les Basques ne s'y sont introduits qu'à une époque fixée par les historiens au VI^e et au VII^e siècle de l'ère chrétienne (2).

(1) Voir ces stèles dans la quatrième partie de l'Atlas, spécialement consacrée aux reproductions de photographies.

(2) Je n'ignore pas que pour un certain nombre d'historiens et de linguistes cette question des Ibères est loin d'être complètement élucidée. Je m'en tiendrai à la thèse développée par de Jaurgain dans son Introduction au T. I de *La Vasconie* et aux idées exposées par C. Julian dans son *Hist. de la Gaule*. J'ajouterais que, d'après la carte publiée par Frankowski (Estelas discoïdeas de la Peninsula Iberica), il n'y a de stèles discoïdales, tant anciennes que relativement récentes, que dans la région N. de l'Espagne, (Vallées de l'Ebro et du haut Douro). Pour de Jaurgain, le mot Iberia ne désigna tout d'abord que la vallée de l'Ebro et ne fut appliqué que plus tard aux régions habitées par la race euskarienne, puis à la péninsule entière.

Ils l'ont apportée avec eux et l'ont conservée. Si, par ailleurs, on se rappelle qu'un très ancien peuplement ibérien existait dans le S. et le S.-O. de la Gaule bien longtemps avant l'invasion du VII^e s. ap. J.-C. (1), il n'est pas trop hardi de supposer que les envahisseurs ont retrouvé sur le sol qu'ils occupaient des tombes analogues à celles qu'ils laissaient dans le pays qu'ils venaient de quitter. Ce fut une tradition qui se renoua, et non une habitude qui s'implanta (2). Peut-être un jour découvrira-t-on, dans le Pays Basque français, quelque monument analogue à ceux que nous a fournis le sol de la vieille Espagne. Ce jour-là, la démonstration sera faite, et bien faite, d'un peuplement ibérique antérieur de plusieurs siècles à l'ère chrétienne.

Il est bien difficile de donner une date aux plus anciennes stèles discoïdales, ou du moins à celles qui paraissent telles. D'abord leur état de conservation est souvent lamentable. Puis je ne crois pas que l'habitude de dater les stèles soit ancienne. Il en est même beaucoup, visiblement âgées de deux siècles au plus, qui ne portent aucune date. On devine la continuation d'une très antique coutume.

(1) Pour toutes les questions relatives à l'établissement des Vascons en Aquitaine, je renvoie le lecteur à l'œuvre substantielle de J. de Jaurgain (*La Vasconie*, Tome 1, chapitres I et II).

Quant à l'hypothèse d'un peuplement ibérique dans le S. de la Gaule, environ 5 siècles av. J.-C., on trouvera cette question traitée dans le Tome 1 de *l'Histoire de la Gaule*, de C. Julian. On m'objectera qu'on n'a encore trouvé aucun monument funéraire, nettement ibérien, — dans notre région, — et rappelant par ex. les stèles de Clunia. Mais le sous-sol de l'ancienne Aquitaine n'a pas encore livré tous ses secrets. Une découverte de ce genre ne ferait que fortifier la thèse de la parenté entre les stèles ibériques et les discoïdales basques. Il suffit de les voir pour être convaincu.

(2) Cf. de Jaurgain, *La Vasconie*, T. I., Introduction, p. 2, et C. Julian, *Hist. de la Gaule*, T. I.

Strabon (cité par Jaurgain) atteste que les Aquitains différaient des Celtes par leur structure corporelle et par leur langage et qu'ils ressemblaient plus aux Ibères espagnols qu'aux Celtes. Or Strabon écrivait au temps de Tibère. Déjà J. César, au début de ses *Commentaires*, marquait que les Aquitains différaient des Celtes « par le langage, les mœurs et les lois ». De ces témoignages concordants, il n'est pas trop hardi d'inférer que les tombes discoïdales analogues aux stèles de Clunia étaient connues au N. des Pyrénées, il y a plus de dix-neuf siècles.

me (1). Mais, parmi les stèles qui paraissent réellement les plus anciennes, soit par la vétusté, de leur ensemble, soit par la naïveté ou l'imperfection des sculptures qui les recouvrent, je signalerai volontiers celles qui reproduisent un schéma nettement anthropomorphique — tête, épaules, buste, — schéma anthropomorphique dont j'ai pu trouver quelques exemples parmi les plus vieilles discoïdales et dont la stèle de Sorhapuru est un si remarquable exemple. Pour pouvoir affirmer avec certitude que l'anthropomorphisme est caractéristique des plus anciennes tombes basques, il faudrait se livrer à des exhumations nombreuses. Il est des cimetières où les discoïdales antiques sont quelquefois enterrées de telle manière que la tranche supérieure seule est visible au-dessus du sol.

Je tiens désormais pour acquis que les envahisseurs du VII^e siècle apportèrent avec eux cette forme ancestrale qui avait déjà pour elle la consécration d'une antiquité reculée. Mais, enfin, l'historien est exigeant. Il veut des preuves et je vais au-devant de la seule objection qui peut être faite. La voici : Si les tombes discoïdales sont aussi anciennes que je l'expose plus haut, comment se fait-il que l'on n'en ait pas encore retrouvé qui soient antérieures au XV^e siècle ? (2).

A cela je répondrai :

L'on rencontre dans les vieux cimetières des tombes qui paraissent beaucoup plus anciennes que celles portant des dates du XVI^e siècle. Leur état de dégradation est tel qu'on ne peut rien y distinguer. Mais il est infiniment probable que si l'on en trou-

(1) Voir plus loin, à propos de « l'aire de dispersion de la stèle discoïdale ». La persistance des usages funéraires est d'ailleurs une chose très connue. De toutes les habitudes ancestrales, ce sont celles-là que les peuples ont le plus obstinément gardées.

(2) La plus ancienne tombe discoïdale datée est celle d'Isturitz (1501). A Ostabat, un entrepreneur m'affirma que l'on avait vu tout récemment employer dans la construction d'un caveau une discoïdale sur laquelle se lisait clairement la date : 1500. Si cela est exact, ce serait la plus anciennement datée de toutes celles qui existent dans les cimetières basques. Lors d'un rapide passage à Espelette, je crus avoir déchiffré la date 1492 sur une stèle. Quand j'y retournai pour la dessiner, j'appris qu'elle avait disparu.

vait de bien conservées l'on ne serait guère plus avancé, car les tombes discoïdales les plus anciennes (et j'entends celles qui ont conservé sculptures et inscriptions) sont très rarement datées (1).

Il en est même qui sont visiblement assez récentes et qui ne portent aucune date. Cela ne doit pas étonner. Le cimetière appartient à la maison. C'est l'*etcheko-hilharria*. La pierre porte simplement le nom de la maison. J'en ai rencontré qui ne portaient pas d'autre indication et leur état de conservation ne permet pas de les considérer comme très anciennes (2). De nos jours encore, des monuments funéraires de quelque importance (chapelles et caveaux) ne portent-ils pas uniquement le nom de la famille à laquelle ils appartiennent ? Sur une ou plusieurs dalles sont inscrits les noms des décédés. On ne pouvait guère le faire quand on disposait d'une surface circulaire dont le diamètre varie de 0,30 à 0,50 centimètres. Cela est si vrai que lorsqu'au XVII^e siècle les stèles discoïdales deviennent « nominatives », le nom de la maison disparaît ou vient seulement à titre de renseignement complémentaire (3).

Tout bien considéré, et en tenant compte des objections qui n'atteignent que

(1) Ceci n'est pas une hypothèse gratuite. Un heureux concours de circonstances permet de dater (première moitié du XV^e siècle), la discoïdale encastrée dans le mur d'une propriété [à Etxebar] et qui est commémorative de l'assassinat de Berterreche. Son aspect est bien celui d'une pierre qui peut avoir au moins quatre siècles et demi. Or il en est qui sont visiblement plus anciennes. Je suis convaincu que quelques cimetières basques possèdent encore des discoïdales remontant à six ou sept cents ans.

(2) Voir, par exemple, les discoïdales d'Urrugne, de Mouguerre, d'Arcangues, etc. Certaines stèles tabulaires, en usage dans le Labourd, ne portent également que le nom de la maison. Ex. : Sépulture de la maison d'Etchegaraya. En résumé, si l'on ne peut dire que l'inscription collective est une règle absolue, cette coutume était assez ancrée dans les mœurs pour se retrouver également sur les stèles discoïdales, les stèles tabulaires, les croix de pierre et même les dalles funéraires.

(3) Exemple : Cigit X — décédé le — maître de la maison de —. En Basse Navarre, les inscriptions de certaines tombes de femmes portent parfois les mots « domina domus » au lieu de « maîtresse ». J'ai souvent pensé que les inscriptions en exergue, fréquentes au XVII^e siècle, ont été adoptées dans un but décoratif. Dans ce cas, la place vient à manquer et le nom de la maison disparaît.

des cas particuliers, on peut présenter comme il suit les phases successives de la stèle discoïdale, ainsi que certaines questions qui se posent à son sujet :

1^o Cette forme est l'héritière directe des vieilles tombes ibériennes antérieures de plusieurs siècles à l'ère chrétienne. Elle a été introduite dans le Pays Basque français par les envahisseurs du VII^e siècle qui, par ailleurs, en ont peut-être rencontré quelques-unes du même type, témoins d'infiltrations ou d'invasions antérieures.

2^o La stèle basque primitive est anonyme (1) et fréquemment anthropomorphique. Elle indique la tombe dépendant d'une maison, non celle d'une famille ou d'un individu. Elle portera plus tard le nom de la maison, qui est d'ailleurs celui de la famille.

3^o Comme il est naturel de vouloir orner les tombes de ses ancêtres, au fur et à mesure que la richesse se répand dans le Pays Basque (2), on voit apparaître un véritable souci d'art. La belle époque de l'ornementation est le XVII^e siècle; (voir, à ce sujet, certains cimetières, où les discoïdales de cette époque sont en grand nombre : Iholdy, Méharin, Hélette, Beyrie, Orsanco, etc.).

On ne peut avancer que dans le siècle suivant le type discoïdal soit moins en faveur.

Sans doute, on n'en érige plus beaucoup. C'est un fait qu'il en existe moins du XVIII^e que du XVII^e siècle. Mais, d'une part, la surface de l'*etcheko hilharria* ne permet guère

(1) Cela était tellement dans les mœurs que souvent certaines dalles anciennes ne portent que le nom de la maison. Et cependant la place ne manquait pas pour y mettre la date et les noms des décessés ! Parfois aussi la dalle porte une inscription collective. Voir à ce sujet la pierre tombale placée dans l'église d'Ascaïn. Elle est d'autant plus intéressante que l'inscription est en basque. Les lettres sont grossièrement tracées et l'usure des siècles y est très visible. Elle pourrait très bien remonter aux premières années du XVI^e siècle.

(2) L'aisance était générale dans le Pays Basque, bien avant la Révolution. Presque tous les paysans étaient propriétaires. Certaines discoïdales, travaillées avec un soin extrême, ont dû coûter assez cher. Malheureusement je n'ai pu me procurer aucun renseignement à ce sujet. Les anciens lapidaires devaient conserver des modèles, des dessins. Tous ont depuis longtemps disparu. Aucun compte n'a survécu, que je sache.

d'y placer un grand nombre de stèles. D'autre part celles qui existaient devaient paraître d'autant plus suffisantes que leurs dimensions et leur épaisseur leur garantissaient une longue durée.

4^o En revanche les croix de pierre se multiplient. La croix de pierre n'apparaît guère dans le cimetière basque que vers le milieu du XVII^e siècle. Elle paraît réservée à des personnages d'importance (1).

5^o La discoïdale disparaît peu à peu : au cours du XIX^e siècle on détruit celles dont l'aspect est informe et souvent même les mieux conservées. Beaucoup de familles sont éteintes. Les villages se sont dépeuplés; par ailleurs la mode change et l'antique forme ibérienne est de plus en plus sacrilée.

Il y a peut-être quelques exceptions à ce tableau. Mais on peut dire qu'elles confirment la règle. Aujourd'hui certains cimetières, même au cœur du Pays Basque, sont complètement dépourvus de ces antiques pierres, auxquelles personne ne s'intéressait plus depuis longtemps. On les a détruites.

■ ■ ■

L'Anthropomorphisme de la stèle basque primitive.

L'anthropomorphisme dans les plus anciennes stèles discoïdales dut être, sinon la règle absolue, du moins une règle assez générale. Les tombes datées du XVII^e et du XVIII^e siècles ne présentent pas cette forme caractéristique évoquant la tête et le buste. En revanche, certaines discoïdales du XVI^e siècle l'offrent avec une netteté remarquable. D'autres, visiblement anthropomorphes, ne sont pas datées, ce qui est l'indice d'une antiquité plus reculée. J'ai constaté l'anthropomorphisme sur de vieilles pierres à peu près informes, rongées par les intempéries, et visi-

(1) Voir, par exemple, la belle croix de Labels — celle conservée encore dans le cimetière de St-Palais.

blement plus anciennes que celles du XVI^e. Presque toujours elles étaient assez profondément enterrées et depuis longtemps n'étaient plus indicatrices d'une sépulture connue. Celle que j'ai dessinée à Sorhapuru se trouvait parmi les décombres entassés dans un coin du cimetière. En somme, c'est parmi les discoïdales les plus anciennes que l'on rencontre l'intention anthropomorphique. Je ne prétends pas que ce type ait été le type exclusif des vieilles stèles. Pour l'affirmer, il faudrait procéder à de nombreuses exhumations et en général je ne les ai faites que lorsque la partie visible au-dessus du sol présentait des traces d'inscription ou de décoration. Néanmoins, je suis convaincu que la plupart des stèles anciennes se rapprochaient plus ou moins de la forme humaine. J'avais fait ces diverses constatations et j'étais arrivé à cette idée lorsque parut l'ouvrage de M. Frankowski, qui consacre plusieurs pages de son travail à la « signification des représentations anthropomorphiques dans les coutumes funéraires » (1). Il voit volontiers une intention anthropomorphique dans les stèles discoïdales, et je partage entièrement son avis.

M. Pierre Paris fait à cette opinion une très sérieuse objection : « Si la stèle discoïdale a prétendu évoquer — du moins dans l'antiquité — la figure humaine, comment se fait-il que la tête soit toujours représentée par un disque plat et non par une sphère, une boule rappelant la forme d'une tête humaine ? ». Sans être précisément un adversaire déclaré de la thèse de M. Frankowski, le savant directeur de l'Institut des

(1) A l'appui de son opinion, qui est aussi la mienne en ce qui concerne ce point particulier de l'anthropomorphisme original des stèles discoïdales, M. Frankowski examine les monuments funéraires de diverses époques et de races différentes : Menhirs celtiques, Ex-votos de Halatte (près Senlis), Kamienne-haby de Russie et des Ossètes de l'Oural, panthéons de guerriers araucauniens, cimetières musulmans, stèles funéraires des tribus négriss de l'Est-Africain, pierres anthropomorphiques des Maoris, etc. Il en tire cette conclusion que l'anthropomorphisme est la règle générale pour tous les monuments funéraires. Peut-être va-t-il un peu loin dans certaines de ses déductions. Je prends la liberté de renvoyer le lecteur à la critique pénétrante et impartiale qu'en a faite M. P. Paris dans le « Journal des Savants » de mai-juin 1921.

Hautes Etudes Hispaniques hésite à admettre cette opinion.

Certes, l'objection a du poids, et la personnalité de celui qui la formule ajoute encore à la considération qui lui est due. Je partage cependant l'opinion de M. Frankowski et, bien avant que parût son travail, je l'avais déjà formulée pour mon compte (1). Voici, mes raisons :

1^o Sans doute la forme discoïdale ne rappelle pas le volume, mais elle rappelle la forme. C'est un schéma. Cette façon de représenter quelque chose convient très bien à une époque où les procédés sont primitifs, lorsque la stylisation dénote surtout une impuissance qui se traduit par la simplicité des lignes. Sans doute les discoïdales ibériques que nous connaissons ne représentent pas les yeux, le nez, la bouche. Cela tient probablement au peu d'adresse du sculpteur, incapable d'accuser les reliefs. Si l'on considère la belle stèle de Clunia, conservée à Madrid, on se rend compte bien vite de cette impuissance à traiter un sujet en haut relief et de la tendance à se contenter du trait.

2^o Un certain nombre de stèles discoïdales au contour nettement anthropomorphique (Cf. Recueil, *passim*) existe dans les cimetières du Pays Basque. Il n'est pas très considérable sans doute. Mais, à mon avis, l'intention du sculpteur est visible. Or, ces stèles-là comptent parmi les plus anciennes, soit que leur date permette de l'affirmer, soit que leur vétusté l'établisse d'une manière acceptable. Les sculpteurs des XVI^e, XV^e et peut-être du XIV^e siècles se trouvaient sûrement plus imbus de la tradition ancestrale que ceux des siècles suivants. Cela, on peut l'admettre sans peine.

3^o J'insiste sur ce point que les stèles auxquelles je fais allusion ne représentent

(1) A propos de cet anthropomorphisme « instinctif » dont on retrouve des traces irrécusables dans les plus anciennes manifestations de la primitive humanité, voir *Revue des Etudes Anciennes*, étude de C. H. Luquet « Les représentations humaines dans le néolithique ibérique » et Déchelette « Manuel d'archéologie » (*passim*).

pas seulement la tête, mais aussi le buste. Cette forme a pu être suggérée par l'ombre du corps humain projetée sur le sol. Cet anthropomorphisme ne figure pas dans le recueil de M. Frankowski. Peut-être ne l'a-t-il pas rencontré. Mais ce que j'avance ici n'affaiblit pas sa thèse. Au contraire.

4^o Il ne nous est parvenu qu'un très petit nombre de stèles discoïdales anciennes, ibériques ou ibéro-romaines. Aucune, sans doute, n'est nettement céphalomorphe si l'on exige, pour les qualifier ainsi, un aspect en boule et l'indication des traits du visage. Mais il peut en avoir existé. La christianisation a dû leur être fatale, il était facile de les confondre avec les idoles (1).

Les Symboles astraux sur les tombes basques.

Il est impossible de ne pas être frappé de la fréquence des représentations astrales sur les tombes basques. Le soleil, la lune, les étoiles et parfois même les planètes, représentées par des disques de dimensions variables, se retrouvent un peu partout. Or, certaines de ces tombes sont datées. Celle de Béguios, couverte de sculptures de ce genre, est de 1627. Si quelques-unes, non datées, peuvent appartenir au XVI^e siècle ou même au XV^e, vu leur état de vétusté, beaucoup de discoïdales, couvertes de représentations astrales, sont du XVII^e siècle. Quelle est l'influence qui a dicté cette ornementation ? La doit-on à l'iconographie du Moyen Age ? ou bien est-ce un legs lointain des antiques croyances ibériques, croyances abolies depuis des centaines d'années sans doute, mais ayant transmis cependant aux générations devenues chrétiennes des traditions décoratives longtemps respectées ?

La question prête à la controverse. Sans

(1) On peut voir une trace de cet anthropomorphisme primitif dans les deux appellations de *gizona* (l'homme) et de *curateeburubelisak* (croix à tête noire) que l'on donne parfois encore, dans le Labourd et la Basse-Navarre, aux stèles discoïdales. Enfin la stèle de la Rhune, dont M. Sangarret m'a adressé un si curieux croquis, est visiblement céphalomorphe.

doute l'influence médiévale a dû se répandre dans le Pays Basque. On reconnaît quelques copies du style roman dans les chapiteaux, les consoles, les portails de certaines églises (1).

Toutefois, je suis persuadé que la décoration astrale qui figure sur les stèles discoïdales, surtout sur les plus anciennes, est plutôt due à des traditions ibériques. Je n'entends nullement insinuer que le christianisme des Basques du XVI^e siècle, par exemple, se ressentait encore des croyances de leurs lointains ancêtres. Mais certaines traditions peuvent encore subsister, surtout en ce qui concerne les coutumes funéraires, alors que les religions qui les ont inspirées n'existent plus, même à l'état de souvenir. En somme, nous nous trouverions en présence d'un phénomène de conservation qui n'aurait rien d'extraordinaire, surtout si l'on admet que la christianisation du Pays Basque — j'entends la christianisation totale — fut probablement assez tardive.

Les textes nous manqueront peut-être toujours pour résoudre cette question d'une manière qui ne laisse désormais plus de place à la discussion. Si le Codex de Compostelle affirme que les Basques de cette époque pratiquaient la religion chrétienne (au moins ceux qui habitaient le long des routes fréquentées par les pèlerins), d'autres textes, comme celui de Giraldo, ne paraissent guère évoquer l'idée d'une population civilisée. Sans doute, l'influence bienfaisante du christianisme avait dû se faire sentir le long de l'ancienne voie romaine traversant la Basse-Navarre, ainsi que dans les régions que parcouraient les pèlerins de St-Jacques. Les fondations pieuses, les hôpitaux tenus par les « frays et sorors », par les « donats », ne manquaient pas le long des routes. Mais, au XII^e, même au XIII^e siècle, l'influence du christianisme avait-elle pénétré partout ?

(1) Je cite au hasard : le portail de St-Jean-le-Vieux, les consoles supportant le tympan d'Harambel, les chapiteaux de St-Engrâce, le portail de l'église de Haux etc. Mais jamais je n'ai rencontré sur ces monuments une trace de sculpture reproduisant la décoration astrale. Je n'ai jamais constaté la présence de cette dernière que sur les tombes.

Et même, chez une race aussi conservatrice de ses traditions, qui oserait affirmer que le christianisme ne fut pas longtemps mélangé de coutumes païennes ? Quand on voit, dans Rome (1) même, le paganisme survivre pendant de nombreuses générations et se traduire parfois au grand jour par des manifestations officielles, il n'est pas imprudent de penser qu'il pouvait en être de même au Moyen Age, dans le Pays Basque. La conversion de ces populations dut être lente, tardive, peut-être même sujette à quelques retours vers les superstitions des ancêtres. La réelle difficulté qu'éprouvent les étrangers pour parler la langue basque ne devait pas faciliter la tâche des missionnaires et je pense volontiers que le recrutement de ces derniers était presque toujours malaisé (2).

(1) Cf. Gaston Boissier : *La Fin du Paganisme* T. I. La prise de Rome par Alaric eut pour effet de raviver le paganisme. « Non seulement le paganisme conservait des fidèles qui le pratiquaient ouvertement, mais parmi ceux qui l'avaient quitté, beaucoup gardaient des attaches secrètes et restaient à demi-païens. »

S'il en était ainsi à Rome, au V^e siècle, on peut en conclure qu'au fond des vallées pyrénées les Vascons, qu'au XII^e siècle Giraldo, chanoine de Compostelle, nous peint sous des couleurs peu flatteuses, ne devaient pas accueillir volontiers les missionnaires, puisque Don Hugo, évêque d'Oporto, dut se déposséder de ses vêtements ecclésiastiques pour traverser le Pays Basque en 1120.

« Les religions, quand elles ont longtemps vécu, n'en finissent pas de mourir », dit G. Boissier. Le religion des Ibères était très ancienne, et longtemps les Vascons durent lui être attachés.

(2) La conversion de l'Aquitaine au christianisme fut très tardive. « Elle ne commença dans ces contrées qu'avec le IV^e siècle. Cette histoire, jusqu'à l'invasion de 407, est celle de la conquête progressive du pays par l'Évangile rendue très difficile par l'attachement des populations à leurs anciennes habitudes de culte. » (Abbé Duchesne, *Vascons épiscopaux de l'ancienne Gaule*.) La christianisation de l'Aquitaine ne devait être ni très avancée ni complète quand survinrent les invasions. Lorsque les Vascons arrivèrent d'Espagne dans le courant du VII^e siècle, il est probable qu'ils ne rencontrèrent que des populations d'un christianisme assez récent. Eux-mêmes le connaissaient-ils ? Il est permis de croire que non. Le biographe de St-Amand, qui vivait au temps de Saint-Ouen (VII^e siècle) dit que « vivait, épars, dans les gorges sauvages des Pyrénées, une nation adoratrice des idoles ». Ce texte est formel. Les Vascons qui venaient de franchir les Pyrénées n'étaient pas chrétiens. L'étaient-ils devenus lorsqu'au IX^e siècle saint Léon baptisait par centaines les habitants de Lapurdum ? Toujours d'après le biographe de St. Amand, « les Vascons consultaient les augures, adoraient les idoles, étaient adonnés aux cultes diaboliques ; l'apôtre, lors de son second voyage (vers 661) pénétra chez eux dans l'espoir d'y cueillir la palme du martyre ».

En 1120, Hugo, évêque d'Oporto, traversa le Pays Basque. Giraldo, chanoine de Compostelle, admire ce trait de courage. « Au milieu de ces montagnes éloignées, au sein de ces affreux défilés, habite une race d'hommes parlant un langage étrange : vrais sauvages, aussi farouches, aussi sanguinaires que les bêtes fauves avec lesquelles ils ont

Par ailleurs, il est permis de croire que si les descendants des anciens Ibères ont si longtemps conservé leur vieux langage, cela est dû en partie à leur tardive conversion. Assez souvent le christianisme fut un agent de romanisation dans les régions soumises aux lois de l'Empire. Les Vascons qui envahirent le sud de l'Aquitaine au VII^e siècle adoraient les idoles, nous dit le biographe de Saint-Amand. Etaient-ils chrétiens trois siècles plus tard, au milieu de cette désorganisation profonde de l'extrême S.-O. de la France, due à la longue domination des Normands, au désordre universel dont les historiens ont retracé le tableau ? (1). Il est permis même de penser que les Vascons qui assaillaient les pèlerins de Saint Jacques et contre lesquels Richard Cœur de Lion dut marcher en 1177, ne devaient guère être des chrétiens bien convaincus. Si l'on admet que l'évêché de Bayonne ne fut constitué qu'au X^e ou XI^e siècle (2), ou si l'on croit qu'après avoir existé au VI^e siècle il disparut dans la tourmente pour reparaitre aux abords de l'an mille (3) il est bien difficile, dans l'un et l'autre cas, de croire à une christianisation sérieuse des Vascons ou des Basques avant cette dernière époque. Et lorsque l'ordre revint, qu'un évêque présida aux destinées de ce diocèse de l'extrême Sud-Ouest Aquitain, combien de temps dut s'écouler encore avant que le christianisme eût enfin triomphé dans les endroits les plus reculés du Pays Basque et définitivement fait dis-

l'habitude de vivre. » Cité par Balasque, *Hist. de Bayonne*, T. I. p. 97.

Les « Actes des Saints » des Bollandistes, spécialement les vies de St. Amand, de St. Adalbald, de St. Rictruide et de St. Léon de Bayonne rapportent que les missionnaires, venus du N. de la France pour convertir les Basques, rencontraient encore des idolâtres, dans la région du Labourd, au milieu des IX^e et X^e siècles.

D'après J. M. Pereira de Lima : *(Ibères et Basques*, Trad. du Dr Vouglle, p. 104).

(1) Voir Balasque, *Histoire de Bayonne*, T. I. *passim*.

(2) C'est l'opinion de J. de Jaurgain (*La Vasconie* T. I. p. 219). Il fixe même la date de la fondation : 1030.

(3) C'est la théorie de G. Julian. Je n'ai pas ici à m'occuper de cette question et d'ailleurs je suis bien incompté pour la faire. Mais je tenais à montrer que la christianisation de ces régions de l'extrême S.-O. a dû être tardive, longtemps incomplète, et sujette à de nombreuses vicissitudes. Par suite, de nombreuses traditions païennes ont du longtemps survivre.

paraître les anciennes croyances jusqu'alors conservées par un peuple jaloux de son indépendance et vivant dans des régions peu accessibles (1). Ma conclusion est donc que le christianisme de certaines régions du Pays Basque ne remonte probablement pas à une époque bien éloignée et que certains emblèmes astraux, encore sculptés sur les stèles des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, sont une lointaine tradition ancestrale dont le sens était perdu. Il est d'ailleurs fort possible que le clergé basque ait toléré la conservation de ces emblèmes en leur donnant une signification chrétienne (2).

■ ■ ■

NOTES DIVERSES

au sujet des représentations astrales

I

Extrait d'une lettre de M. Brutails, parue dans la *Revue des Études Anciennes* (année 1911)

L'auteur se propose d'étudier l'origine de l'ornementation des stèles espagnoles qu'avait signalée C. Jullian dans un précédent n° de la Revue. Il y parle des stèles de Léon et de Burgos, arrondies à la partie supérieure et dont le champ présente fréquem-

(1) Au sujet de la ténacité avec laquelle les peuples Gallo-Romains conservaient certaines croyances païennes, voir le sermon de S. Eloï dans un travail de M. de Saint-Martin sur « le Prosélytisme des Mérovingiens ». Il dit ceci : « N'adorez point le ciel, ni les astres, ni la terre, ni rien d'autre que Dieu ; car seul il a tout créé et tout ordonné. » Sans doute le ciel est haut, la terre est grande, la mer immense, les étoiles sont belles ; mais il est plus grand et plus beau, celui qui les a faits.... Il ne faut pas craindre de commencer un travail à la nouvelle lune ; car Dieu a fait la lune pour marquer les temps et tempérer les ténèbres, non pour qu'elle suspende les travaux et troubler les esprits ».

Sans doute ce texte remonte au VII^e siècle et n'est pas une preuve directe que le culte astral subsistait encore chez les Vascons trois siècles plus tard. Mais il était infinitéimement plus difficile de pénétrer dans le Pays Basque à cette époque, que dans les plaines du Nord de la France cent ans auparavant.

(2) Voir dans *Gure Herria* (Mai 1922) le très savant article de C. Jullian sur l'antiquité du Siège épiscopal de Bayonne. Après avoir longtemps hésité, il se prononce pour l'affirmative. Un siège épiscopal aurait très bien pu exister à Lapurdum dès le début du V^e siècle. A défaut de preuve, il fournit des raisons très sérieuses. Mais il admet que l'évêché de Bayonne ait pu disparaître pour reparaitre ensuite

ment les motifs suivants : l'étoile à six rais curviligne, l'hélice, la marguerite. Il signale d'autres ornements secondaires, dessins géométriques et croissants ; (tous, motifs fréquents dans l'ornementation des monuments funéraires du Pays Basque). Il cite Bofarull qui a publié une stèle sur laquelle un croissant figure à côté d'une inscription ibérique, parle de l'opinion de Puig y Cadafach qui rejette la théorie faisant de l'étoile à six rais, de l'hélice, de la rosace, des caractéristiques essentielles de l'art byzantin. « Ce sont des motifs trop simples pour que les différents peuples n'aient pas pu les tirer de ce fonds d'idées commun à l'humanité. »

L'erreur de Courajod fut d'attribuer à chacune de ces analogies une valeur trop absolue.

Pour Brutails, l'hélice à rais nombreux et pressés, taillés à facette, semble être d'origine orientale : l'art byzantin l'a adoptée. Elle se voit sur des édifices syriens, sur des tombeaux phrygiens.

J'ai rencontré parfois cette hélice à rais nombreux, taillés à facette, sur le pied des stèles discoïdales. Ce motif a quelquefois vingt à vingt-cinq centimètres de diamètre. C'est celui que je désigne par le terme de « soleil en tourbillon ».

* aux abords de l'an mille ». Cette éclipse s'expliquerait par « les vicissitudes infinies où ont pu se perdre et l'organisation religieuse primitive et peut être les semences initiales de la foi chrétienne ».

Cette thèse de M. Jullian s'accorde fort bien avec la mienne. De nombreuses invasions et de véritables occupations prolongées figurent dans l'histoire de cette région. Sans doute les Wisigoths, ariens, professaient une sorte de christianisme. Mais les Vascons du VII^e siècle n'étaient pas chrétiens. Les Arabes étaient musulmans et les Normands idolâtres. Un temple d'Odin, selon la tradition, s'est élevé sur l'emplacement de la cathédrale actuelle de Bayonne. Les deux légendes relatives à saint Léon nous le montrent convertissant, à Lapurdum, des centaines de païens. Admettons que les chiffres fournis par les hagiographes soient exagérés. Il convient de retenir le fait : aux VIII^e et IX^e siècles, il y avait des païens à Lapurdum et le siège épiscopal avait très probablement disparu. S'il en était ainsi dans la seule ville du Pays Basque, qu'était ce au fond des vallées inaccessibles, loin de la région traversée par la voie romaine de Carasa à Iruña Pyrenaeus ? Et lorsque Lapurdum redevint un évêché, combien dut être longue, et pénible, et dangereuse même l'évangélisation d'un peuple que les quelques documents qui nous sont parvenus sur cette époque s'accordent à nous montrer féroce, peu hospitalier, habitant une contrée dont la traversée était redoutée par-dessus tout ?

paraître les anciennes croyances jusqu'alors conservées par un peuple jaloux de son indépendance et vivant dans des régions peu accessibles (1). Ma conclusion est donc que le christianisme de certaines régions du Pays Basque ne remonte probablement pas à une époque bien éloignée et que certains emblèmes astraux, encore sculptés sur les stèles des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, sont une lointaine tradition ancestrale dont le sens était perdu. Il est d'ailleurs fort possible que le clergé basque ait toléré la conservation de ces emblèmes en leur donnant une signification chrétienne (2).

■ ■ ■

NOTES DIVERSES

au sujet des représentations astrales

I

Extrait d'une lettre de M. Brutails, parue dans la *Revue des Études Anciennes* (année 1911)

L'auteur se propose d'étudier l'origine de l'ornementation des stèles espagnoles qu'avait signalée C. Jullian dans un précédent n° de la Revue. Il y parle des stèles de Léon et de Burgos, arrondies à la partie supérieure et dont le champ présente fréquem-

(1) Au sujet de la ténacité avec laquelle les peuples Gallo-Romains conservaient certaines croyances païennes, voir le sermon de S. Eloï dans un travail de M. de Saint-Martin sur « le Prosélytisme des Mérovingiens ». Il dit ceci : « N'adorez point le ciel, ni les astres, ni la terre, ni rien d'autre que Dieu ; car seul il a tout créé et tout ordonné. » Sans doute le ciel est haut, la terre est grande, la mer immense, les étoiles sont belles ; mais il est plus grand et plus beau, celui qui les a faits.... Il ne faut pas craindre de commencer un travail à la nouvelle lune ; car Dieu a fait la lune pour marquer les temps et tempérer les ténèbres, non pour qu'elle suspende les travaux et troubler les esprits ».

Sans doute ce texte remonte au VII^e siècle et n'est pas une preuve directe que le culte astral subsistait encore chez les Vascons trois siècles plus tard. Mais il était infinitéimement plus difficile de pénétrer dans le Pays Basque à cette époque, que dans les plaines du Nord de la France cent ans auparavant.

(2) Voir dans *Gure Herria* (Mai 1922) le très savant article de C. Jullian sur l'antiquité du Siège épiscopal de Bayonne. Après avoir longtemps hésité, il se prononce pour l'affirmative. Un siège épiscopal aurait très bien pu exister à Lapurdum dès le début du V^e siècle. A défaut de preuve, il fournit des raisons très sérieuses. Mais il admet que l'évêché de Bayonne ait pu disparaître pour reparaitre ensuite

ment les motifs suivants : l'étoile à six rais curviligne, l'hélice, la marguerite. Il signale d'autres ornements secondaires, dessins géométriques et croissants ; (tous, motifs fréquents dans l'ornementation des monuments funéraires du Pays Basque). Il cite Bofarull qui a publié une stèle sur laquelle un croissant figure à côté d'une inscription ibérique, parle de l'opinion de Puig y Cadafach qui rejette la théorie faisant de l'étoile à six rais, de l'hélice, de la rosace, des caractéristiques essentielles de l'art byzantin. « Ce sont des motifs trop simples pour que les différents peuples n'aient pas pu les tirer de ce fonds d'idées commun à l'humanité. »

L'erreur de Courajod fut d'attribuer à chacune de ces analogies une valeur trop absolue.

Pour Brutails, l'hélice à rais nombreux et pressés, taillés à facette, semble être d'origine orientale : l'art byzantin l'a adoptée. Elle se voit sur des édifices syriens, sur des tombeaux phrygiens.

J'ai rencontré parfois cette hélice à rais nombreux, taillés à facette, sur le pied des stèles discoïdales. Ce motif a quelquefois vingt à vingt-cinq centimètres de diamètre. C'est celui que je désigne par le terme de « soleil en tourbillon ».

* aux abords de l'an mille ». Cette éclipse s'expliquerait par « les vicissitudes infinies où ont pu se perdre et l'organisation religieuse primitive et peut être les semences initiales de la foi chrétienne ».

Cette thèse de M. Jullian s'accorde fort bien avec la mienne. De nombreuses invasions et de véritables occupations prolongées figurent dans l'histoire de cette région. Sans doute les Wisigoths, ariens, professaient une sorte de christianisme. Mais les Vascons du VII^e siècle n'étaient pas chrétiens. Les Arabes étaient musulmans et les Normands idolâtres. Un temple d'Odin, selon la tradition, s'est élevé sur l'emplacement de la cathédrale actuelle de Bayonne. Les deux légendes relatives à saint Léon nous le montrent convertissant, à Lapurdum, des centaines de païens. Admettons que les chiffres fournis par les hagiographes soient exagérés. Il convient de retenir le fait : aux VIII^e et IX^e siècles, il y avait des païens à Lapurdum et le siège épiscopal avait très probablement disparu. S'il en était ainsi dans la seule ville du Pays Basque, qu'était ce au fond des vallées inaccessibles, loin de la région traversée par la voie romaine de Carasa à Imitus Pyreneus ? Et lorsque Lapurdum redevint un évêché, combien dut être longue, et pénible, et dangereuse même l'évangélisation d'un peuple que les quelques documents qui nous sont parvenus sur cette époque s'accordent à nous montrer féroce, peu hospitalier, habitant une contrée dont la traversée était redoutée par-dessus tout ?

Disques dans les Sépultures Mérovingiennes
du Bas-Poitou

Sur la persistance de certaines coutumes païennes pendant le Moyen Age, Cf. l'intéressante brochure publiée par M. L. Charbonneau-Lussay : *Les Disques dans les sépultures mérovingiennes du Poitou*. Les sépultures étudiées par l'auteur de cette substantielle étude s'échelonnent du IV^e au X^e siècle. Quelques-unes, (elles ne sont pas nombreuses) renferment de petits disques de 3 à 9 cm. de diamètre, en pierre, en terre cuite, en pâte vitrifiée, en ivoire, très rarement en métal. Les ornements qui les décorent portent souvent des signes chrétiens, la croix chrismée, ou bien I. S. Ce sont donc bien des sépultures chrétiennes. L'auteur considère cependant l'usage de ces petits disques de pierre « comme un rite « traditionnel perpétué du culte solaire païen » et accepté par le culte chrétien ainsi que « plusieurs autres pratiques de même origine » et il cite plus loin l'érudit bénédictein Dom Leclercq qui écrit : « Les chrétiens, « grâce aux interprétations qu'ils donnent « des vieux emblèmes mythologiques, imposent un sens nouveau et baptisent les plus « vénérables types païens, par exemple le « dieu Sol devant le Christ qui s'élève de la « terre avec l'éclat du Soleil ». (Manuel d'Arch. chrét. T. II, p. 579.)

M. Charbonneau-Lussay donne, aux pages 6, 7 et 8 de sa brochure, le dessin de trois disques.

L'ornementation des deux premiers rappelle d'une façon frappante celle de certaines stèles discoïdales du Pays Basque. Celle de la p. 6 est identique à la décoration d'une stèle d'Itxassou.

On peut donc en conclure à la persistance des vieux souvenirs de l'époque païenne se traduisant par la conservation d'ornements très anciens. En ce qui concerne le Pays Basque, la chose est d'autant plus admissi-

ble que cette population est très attachée à ses vieilles coutumes. Certaines pratiques païennes ont dû être conservées d'autant plus longtemps qu'à mon avis quelques régions peu accessibles n'ont été que tardivement touchées par le christianisme. Les documents manquent encore pour avoir sur ce point des précisions satisfaisantes. Mais je ne serais pas éloigné de croire qu'il y a six ou sept siècles certaines vallées presque isolées du Pays Basque devaient pratiquer un christianisme fortement mêlé de coutumes païennes.

III

Frankowski (p. 151) donne une fort intéressante planche de 14 stèles romano-ibériques trouvées dans la région du Duero. Sur ces 14 stèles, onze reproduisent le soleil à rais en tourbillon, qui se rencontre parfois sur les stèles basques. Selon l'auteur « toutes appartiennent au même groupe et proviennent d'une période de romanisation qui tendait à adopter la langue, l'écriture et les lois du conquérant *tout en maintenant un fonds particulier de traditions.* » Toutes ces stèles se terminent d'ailleurs par un demi-disque. Les stèles romaines, de Léon (p. 153) et de Lara (p. 154) portent également des sculptures qui se retrouvent sur les stèles basques. Il y a là tout un ensemble de traditions décoratives, conservées jusqu'au XVIII^e siècle dans le Pays Basque français, et sur lequel on ne saurait trop insister.

IV

Inventaire des monuments sculptés pré-chrétiens de la Péninsule Ibérique, 1^{re} partie, « Lusitanie, Conventus Emeritensis », par Raymond Lantier (Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques).

Comparer tout particulièrement avec l'ornementation qui se rencontre sur certaines stèles basques :

Pl. LXI, fig. 137. Etoile à 6 rais curvilignes. Stèle de granit. Yecla la Vieja.

Pl. LVI, fig. 120. Etoile à 6 rais curvilignes. Santa Cruz de la Sierra.

Pl. LV, fig. 117. Croissant lunaire. Ibarbernando.

Pl. LXI, fig. 136. Soleil en tourbillon. Yecla la Vieja.

M. R. Lantier écrit les lignes suivantes, à propos de la région « Norbense » p. 31, op. cit. : Les parties orientale et méridionale de la province de Cáceres (partidos de Logroño, Trujillo et Montaúchez) ont fourni un très grand nombre de documents archéologiques ibéro-romains. M. Mario Loso de Luna a dressé des inventaires de ces monuments : *berracos*, bas reliefs et stèles funéraires décorées au trait d'un motif toujours le même, la demi-lune ou la rosace à quatre ou six pétales, inscrite ou non dans un cercle.

Cf. E. Albertini : *Sculptures antiques du Conventus Tarracensis*. P. 105, (stèle n° 177). Stèle portant une inscription en caractères ibériens, trouvée à Barcelone, en 1856, et réenployée aussitôt dans les fondations d'une maison. Esteban Paluzie en avait pris un dessin reproduit par Albertini. Etoile à huit rais curvilignes inscrite dans un cercle. Croissant de lune. Ces ornements surmontent l'inscription. A la base de la stèle, dentiches. Cette ornementation est apparentée à celle de nombreuses stèles basques.

V

Symboles astraux sur les Monuments de l'Afrique du Nord

Au sujet des représentations astrales si fréquentes sur les tombes basques, je signale une étude fort intéressante parue dans la *Revue des Etudes Anciennes*, 1911, p. 166 et suivantes. Elle est due à M. Toutain et est intitulée : *Les symboles astraux sur les monuments funéraires de l'Afrique du Nord*. De nombreuses reproductions sont jointes à cette importante étude.

Les stèles et cippes représentés sont de l'époque romaine. L'auteur se propose d'étu-

dier les symboles astraux qui y figurent : le croissant lunaire, le disque et la rosace solaire, l'étoile à six ou huit pointes. Certains croquis rappellent absolument les symboles astraux figurant sur les stèles basques, ainsi que sur les stèles romano-ibériques.

M. Toutain discerne une influence orientale dans cette décoration, principalement par l'intermédiaire des Phéniciens dont l'action, dans l'Afrique du Nord, fut plus étendue et plus durable qu'on ne le pense généralement. Cirta était un centre important de civilisation punique et, à l'époque de S. Augustin, les campagnards ne parlaient encore que cette langue. Toute cette étude, très nourrie de faits, prête à de curieux rapprochements. Je rappelle, sans vouloir trop insister sur les conséquences possibles de ce fait, que les Phéniciens ont longtemps paru sur les côtes cantabriques : ils ont exploité les mines de cuivre dans la vallée de l'Urumea, les mines de fer de la Haya. Ils ont été, pendant de long siècles, les seuls commerçants de cette région. Certaines influences orientales ont parfaitement pu se faire sentir par cette voie.

VI

Il est assurément très difficile de démêler, dans cette question des symboles astraux sur les tombes basques, la part que les traditions confuses d'origine ibérique ont pu conserver et l'influence plus récente de l'icônomographie chrétienne, qui s'était emparée de ces symboles d'origine païenne, dont la reproduction est fréquente sur les monuments antiques. Le soleil et la lune sont représentés sur les monuments. On a tenté, à plusieurs reprises, de les interpréter. Je signalerai à ce propos trois études fort intéressantes, parues dans la *Revue Archéologique* de 1920.

1^o Le Soleil et la Lune dans les Crucifixions apparaissent d'abord dans les Crucifixions d'origine syrienne. Le thème a passé en Occident au VII^e siècle ou au VIII^e siècle

et il y subsiste jusqu'à la Renaissance. (D'après *Louis Hauteceur*).

2^e Etude de *Ch. Courivault de la Villalle* : Le symbolisme de la lune et du soleil dans l'iconographie chrétienne (*Bull. Arch. et Hist. de la Charente*, p. CXXI—CXXIV). La lune, à la gauche du Christ, symbolise d'après l'auteur, l'Ancien Testament ; le Soleil, à sa droite, le Nouveau.

3^e Même volume. *Etude de Ch. Chauvel* : *Sol et Luna* : Notes d'iconographie religieuse à propos d'un bas-relief du Musée d'Angoulême, (p. 74-96). — Le soleil et la lune étaient, dans l'art païen, des symboles de majesté et de puissance. (Exemples, leur figuration à côté des têtes d'empereurs dans les représentations de triomphes.) Les artistes chrétiens (d'après l'auteur) les ont transposés, avec la même signification, sur les figurations du Christ. Le sens du symbole s'est ensuite perdu et l'on a cherché, au Moyen Age, une interprétation chrétienne dans la Bible et les Evangiles.

VII

On me permettra de signaler, au sujet de l'origine très lointaine de cette ornementation astrale, quelques-uns des monuments conservés au Louvre. J'ai été frappé de la ressemblance de certains motifs avec ceux que l'on rencontre sur les stèles basques. Je ne propose à ce sujet aucune explication. Je me borne à constater le fait :

1^e *Salle de Magnésie du Méandre* : stèle votive à Cybèle avec l'image de plusieurs divinités. A deux reprises, l'hélice ou tourbillon se rencontre sur cette stèle.

2^e *Musée judéo-grec et judéo-phénicien* : (n° 118). Porte d'une chambre funéraire à Kéfer-Yoséf près St-Jean d'Acre. Cette porte offre le soleil à rais en tourbillon, tel qu'il se retrouve sur les stèles basques.

3^e *Même salle* : Ossuaire juif (n° 18) décoré d'étoiles à 6 rais curvilignes, motif excessivement répandu dans le Pays Basque.

4^e *Même salle* : stèles votives de la région de Constantine : étoiles à 6 rais curvilignes, lune ; croissants lunaires.

5^e *Salle de Phénicie* : Ensemble décoratif composé de trois dalles trouvées à Byblos (mission Renan, n° 75). On y rencontre des « marguerites » exactement semblables à celles qui ornent les discoïdales.

VIII

On consultera avec intérêt le *Manuel d'Archéologie*, de Déchelette, T. II, chap. XIII : *Le culte du Soleil et la Roue solaire*. — *Le Swastika et les symboles dérivés de la Roue*. Cf. en particulier la fig. 190, planche de symboles dérivés. Voir les n°s 6, 10, 11, 12, 15 ; le n° 18 est identique au signe oviphile de Paracelse ; le n° 22 se retrouve sur une stèle d'Itharre. Déchelette appelle la fig. 190 : *l'arbre généalogique des signes solaires* ; tous sont des signes employés dès l'âge du bronze.

A propos du signe en S, Cf. p. 466, fig. 196 du Manuel de Déchelette. Cet ornement se retrouve parfois sur les stèles discoïdales. Je fais, bien entendu, abstraction de la lettre S faisant partie du monogramme chrétien I H S très fréquent dans le Pays Basque. P. 318, Déchelette reproduit des épingle à anneau et à rouelles. Cf. le n° 9 absolument analogue à une stèle d'Itxassou.

Tout ce chapitre XIII est extrêmement intéressant et suggère de nombreuses comparaisons avec les stèles basques.

IX

M. Ch. Malégarie, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Gouvernement chérifien, en résidence à Tanger, fit parvenir, en mars 1922, à la Société des Sciences, Lettres, Arts et Etudes Régionales de Bayonne une note au sujet des tombes basques. Il y relevait certaines similitudes avec les motifs d'ornementation et les emblèmes qu'il avait

eu l'occasion de relever sur les monuments marocains.

Il signale notamment :

L'étoile à 5 pointes, le pentalpha, qui se voit sur tous les vieux ponts marocains.

L'étoile à huit pointes, constituée par deux carrés entrelacés, s'y rencontre également.

L'analogie que présente la figure grimaçante de la stèle d'Etchebar avec les personnages représentés sur les tombes néopuniques (250 à 200 av. J.-C.).

Le caractère nettement oriental de la stèle d'Ossès (1645) : « l'hexagone ornant la base n'est qu'une variante du motif courant que l'on rencontre dans tous les palais musulmans, notamment au Maroc et à l'Alhambra de Grenade ».

Sans rien préjuger de ces divers rapprochements et tout en se défendant de vouloir en tirer des conclusions trop hâtives, M. Malégarie pense qu'il y a là une étude à poursuivre dont les résultats pourraient être fort intéressants. Les influences si diverses de l'Orient sur notre art occidental n'ont pas encore été entièrement élucidées.

X

Le croissant lunaire sur les discoïdales

Le croissant lunaire se rencontre fréquemment sur les tombes basques, presque toujours en compagnie d'autres représentations astrales, soleil, étoiles, planètes. Mais il est quelquefois seul, et quelquefois aussi représenté deux fois. On peut attribuer la présence simultanée de plusieurs figures astrales à diverses influences : lontaines traditions ibériennes, romano-ibériques ou même orientales ; influence de l'iconographie médiévale ; simple copie de l'imagerie religieuse. Mais que dire du croissant lunaire tantôt seul, tantôt redoublé ? J'avais pensé, à plusieurs reprises, à une vertu protectrice accordée à ce signe.

Une étude très intéressante de M. Verneau, directeur du Musée d'Ethnographie, parue dans la *Revue des Études Anciennes* m'a confirmé dans cette pensée. M. Verneau donne toute une collection de dessins représentant des croissants lunaires de provenances variées, utilisés comme talismans et comme bijoux. On pourra remarquer la forme tronquée du croissant lunaire sur certaines discoïdales assez anciennes. Or ce type se retrouve dans la série présentée par M. Verneau.

M. C. Jullian, à propos de cette étude, remarque en note la ressemblance des bijoux, des amulettes et de certains symboles gravés sur les tombes anciennes et il ajoute : « j'en conclus, de plus en plus volontiers, que la plupart des représentations sépulcrales sont des figures de protection : talisman préhistorique d'abord, emblème funéraire ensuite. Si cette conclusion est juste, elle peut mener loin ».

Je partage volontiers cet avis, mais, bien entendu, quand le croissant lunaire se montre seul, car il est bien difficile de démêler les influences diverses qui ont concouru à la représentation astrale sur les tombes euskariennes. J'en signale une, fort vraisemblable, mais je me garde bien de la présenter comme ayant une valeur absolue.

XI

Au sujet de la représentation du croissant lunaire sur les discoïdales basques, je dois signaler ici certaines conclusions du grand basquisant L. Bonaparte et les opinions de Julien Vinson, plus disposé à discerner dans l'ornementation astrale une influence celtique ou celtibérienne qu'une influence ibérienne exclusive.

Le nom de Dieu, en basque, est *Jaungoikoa* ou, par abréviation, *Jainkoa* que l'on traduit communément par : *le Seigneur d'en haut*. Or, le Prince Bonaparte a découvert que dans le dialecte basque de la vallée

de Roncal (où se seraient conservées des formes très anciennes), la lune s'appelle *gaikoa*. Il propose, pour la traduction de *Jaungoikoa* (contraction de *Jaungoikokoa*), l'expression *Seigneur de la Lune*. Nous savons aussi, par Strabon, que les Celibères, pendant les nuits de pleine lune, dansaient en l'honneur d'une divinité sans nom, *Deus ignotus*. Il semble bien que le culte de la lune ait été très répandu dans la péninsule. On peut, assurément, voir dans ce fait une influence celtique. Le P. Fidel Fita a cru reconnaître, dans le nom de certaines divinités ibériques, des vestiges de la désinence celtique. Mais il est assez difficile de se faire une opinion très nette de la question.

Sans vouloir me placer au même rang que les savants dont je viens de citer les noms, me sera-t-il permis de rappeler que les habitants de la péninsule ont été, pendant de longs siècles, en relations avec les Phéniciens et surtout avec les Carthaginois ? Ceux-ci, sous la direction d'Hamilcar Barca, y fondèrent même un véritable empire. On sait que le culte de la Lune était très en honneur à Carthage. Il se pourrait fort bien que les Ibères — ou Celibères — subissant l'influence religieuse de leurs conquérants, l'aient ensuite traduite sur leurs tombes.

(Voir dans les *Mélanges de Linguistique et d'Anthropologie*, la correspondance du Prince L.-L. Bonaparte et de J. Vinson au sujet de certains mots du dialecte roncalais.)

■ ■ ■

Les Emblèmes Religieux sur les Tombes Basques

Les croyances religieuses des différents peuples ont fréquemment inspiré la décoration des tombes.

C'est une règle qui ne souffre presque aucune exception. C'est grâce à cette coutume que nous pouvons aujourd'hui connaître avec quelque certitude les idées que les Etrusques et les Egyptiens se faisaient

de l'au delà, ainsi que leurs croyances relatives à l'immortalité de l'âme et au jugement des morts.

Les Basques sont un peuple profondément religieux. Aussi n'ont-ils pas échappé à cette loi. Toutefois une première remarque s'impose. Sur un certain nombre de discoïdales, les emblèmes religieux sont absents. Je ne parle pas ici des pierres les plus anciennes qui n'offrent aucune trace de sculpture vu leur vétusté. Certaines discoïdales du XVII^e et même du XVIII^e siècle — ou paraissant dater de cette époque, — sont dépourvues de tout emblème religieux. Je crois qu'il ne faut pas voir dans cette absence un argument quelconque dont on pourrait tirer parti pour en conclure que la christianisation du Pays Basque était incomplète à cette époque, mais une conséquence lointaine de l'origine et de la forme particulière de cette stèle (1).

Il ne faut pas perdre de vue : 1^o que la discoïdale primitive servit tout d'abord à indiquer le nom de la maison dont elle protégeait le cimetière particulier. — 2^o que les décos, dont sont parfois couvertes les stèles les plus anciennes n'avaient vraisemblablement pour but que de distinguer les unes des autres les sépultures appartenant aux différentes familles (2). — 3^o enfin que la croix a dû apparaître assez tard dans les cimetières basques et être réservée tout d'abord à certains personnages plus importants que les autres, soit par leur rang social, soit par leur fortune. A ce point de vue, la

(1) Je considère la conservation du type discoïdal comme une preuve remarquable de l'attachement des Basques à leurs anciennes coutumes. Si l'on se rappelle que les tombes de cette forme ont sûrement servi à indiquer des sépultures ecclésiastiques (voir, plus loin, au sujet des discoïdales de Bussunaritz et d'Arrossa), on ne peut rien en conclure au sujet d'une christianisation tardive ou même du peu d'importance attaché aux croix de pierre.

(2) On trouvera, en parcourant le Corpus, quelques exemples de stèles portant, sur le revers et sur l'avant, des ornements géométriques, sans aucune autre indication. C'est à elles que je pense en écrivant ces lignes. Or, ces monuments paraissent en général très anciens. Ne seraient-ils pas indicateurs d'une sépulture de ces *enütsak* (sans foyer) dont parle M. l'abbé P. Lhante, dans son Introduction ? Je ne me refuserais pas à voir dans ces discoïdales sans croix une preuve à l'appui de son hypothèse.

belle croix de Labets me paraît typique. Les cimetières basques antérieurs au XVII^e siècle ne devaient posséder que des discoïdales. Le cimetière d'Ascombéguy, le mieux conservé de tous, ne renferme qu'un très petit nombre de croix ne remontant pas au delà du XVII^e siècle. Le cimetière de St-Martin de Lantabat, celui de Jatxou, qui présentent chacun un secteur où les discoïdales sont en écrasante majorité, n'offrent pas de croix ancienne placée au milieu de ces dernières.

Cependant, sur des discoïdales paraissant d'un âge reculé, j'ai pu relever parfois des traces de croix. Je citerai par exemple la stèle de Sorhapuru dont l'anthropomorphisme est, à mes yeux, une garantie d'antiquité. Mais l'état de conservation très relatif dans lequel nous sont parvenus les monuments les plus anciens ne permet pas la moindre affirmation à cet égard. D'ailleurs des croix de bois ont pu exister depuis une époque assez reculée et disparaître ensuite.

Ces réserves faites, voici les constatations que j'ai pu enregister au cours de mes recherches :

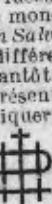
Le premier de tous les emblèmes religieux sculptés sur les stèles basques est la croix. Beaucoup de discoïdales sans date, et paraissant assez anciennes, portent simplement, sur le champ du disque, une croix latine ou une croix à branches égales partageant la surface en quatre cantons. L'avers et le revers sont ainsi décorés. Nombreuses sont les stèles décorées, sur les deux faces, de la croix de Jérusalem dont les lignes courbes s'harmonisent bien mieux avec le contour circulaire de la pierre. C'est même la croix la plus fréquemment observée. Puis on se préoccupe — vraisemblablement vers la fin du XVI^e siècle — d'orner davantage les discoïdales ; un véritable souci d'art apparaît. La croix est alors évidée, chargée aux quatre extrémités d'ornements qui rappellent la fleur de lys. Beaucoup de croix sont même un peu fantaisistes et surchargées, le long des bras et du fût, d'évidements demi-

circulaires qui l'élargissent dans de grandes proportions.

Certaines discoïdales au champ traversé par une croix aux bras égaux dont les extrémités sont ornées, présentent une ressemblance assez sensible avec les pièces de monnaie du Moyen Age. Cette constatation a d'ailleurs été faite à plusieurs reprises.

Il est une inscription dont les lapidaires basques ont tiré parfois un très grand effet décoratif. Ce sont les trois lettres I H S que l'on trouve sous des formes infiniment variées (1). Je signalerai quelques types que l'on retrouvera aisément d'ailleurs : les trois lettres IHS se pénétrant, et, quelquefois, surmontées de l'Alpha et à demi entourées des volutes de l'Oméga. Elles sont d'un très puissant effet décoratif. Ailleurs ces trois mêmes lettres ont fourni une décoration non moins remarquable. A Beguios, à Saint-Esteben, par exemple, le lapidaire a combiné le type gothique fleuri avec des volutes capricieuses mais bien proportionnées. Ces stèles, dont je n'ai trouvé qu'un petit nombre (4 ou 5 au plus), comptent, à mon avis, parmi les plus décoratives. Elles ne portent aucune date. Mais la netteté du dessin, la perfection de l'exécution et l'état de conservation des pierres ne me permettent pas de croire que ces sculptures très artistiques remontent beaucoup au delà du XVII^e siècle. Souvent, en Basse-Navarre, les deux premiers cantons possèdent les lettres INRI, MA ou MARIA, généralement entourées

(1) Les trois lettres I H S se rencontrent un peu partout dans le Pays Basque. Mais il ne semble pas que le sculpteur qui les traçait toujours compris leur signification. Souvent l'ordre est interverti et l'on a S H I. Souvent aussi la lettre H se trouve réduite à deux barres parallèles. Enfin il est curieux de constater que l'on a parfois remplacé l'I par une fleur de lys. C'est un véritable rébus.

L'une des faces de nombreuses discoïdales porte fréquemment le monogramme : *Jesus Hominum Salvator*. Il est compliqué de différents altrimes, souvent seul : tantôt l'S est tra-tantôt elle se présente à l'envers. Sur l'atlas je me suis contenté d'indiquer ce monogramme toujours par le même signe :  Il peut se lire : fréquemment orné, bults, mais le plus cée normalement, lorsque le sculpteur en avait tiré un motif ornemental particulier ou bien (cas fréquent) quand il avait été déformé.

d'un filet rectangulaire. Dans le second canton la date figure quelquefois (1). Ces inscriptions sont toutes du XVII^e siècle.

Je crois que l'on peut en dire autant des discoïdales sur lesquelles figurent, également enlacées, les deux lettres MA surmontées parfois d'une couronne entourée d'un semis d'étoiles, et accostées de deux sculptures semblables dans lesquelles je ne serais pas éloigné de voir la stylisation du Rosier mystique. La belle croix du cimetière de Labets porte une décoration de ce genre. Elle est du XVII^e siècle et peut servir à dater les discoïdales ornées de la même manière.

Les quatre lettres IHSS ornent parfois le centre d'une discoïdale d'un caractère tout particulier. L'inscription placée en exergue offre des lettres d'un type spécial rappelant certains caractères espagnols. Les R, M, N, le mélange des capitales et des minuscules, tout cela est à considérer. Je n'ai rencontré ces stèles que dans la Basse-Navarre et toujours en très petit nombre dans chaque cimetière (2). Ceux qui en possèdent ne sont pas nombreux, d'ailleurs. En tout, je ne crois pas en avoir rencontré plus d'une quinzaine. Elles ne sont pas datées. Elles ont entre elles un air de ressemblance vraiment frappant, et paraissent avoir été faites d'après un type établi, admettant cependant de légères variantes dans les inscriptions analogues qui les entourent. Toutes, sauf une, sont anonymes. J'ai pensé que ces tombes pouvaient recouvrir les restes de personnes ayant appartenu à un ordre religieux. Bien qu'elles ne portent pas de date, il me paraît difficile de les faire remonter au-delà des dernières années du XVI^e siècle et presque toutes m'ont paru être plutôt du XVII^e.

(1) Doit-on voir dans les trois lettres I H S l'abréviation de Jesus hominum Salvator, ou bien les trois premières lettres du nom de Jésus ? Peut-être ces deux lectures sont possibles. Il n'y a pas de doute quand I H S est suivi de MARIA ou des deux premières lettres de ce nom.
Cf. abbé Martigny.

(2) Presque toujours une. Rarement deux. Trois une seule fois, à Amendeux, si mes souvenirs sont exacts.

Un autre emblème non moins intéressant est le cœur enflammé traversé de deux flèches. Sans être très fréquent, il n'est pas rare en Basse-Navarre. Il n'existe pas ailleurs. Sans y entendre malice le sculpteur a parfois défiguré le symbole. La flamme située à la partie supérieure du cœur est traitée parfois comme la tête d'un oiseau. L'œil, le bec sont nettement visibles. Lorsque le cœur est un peu fruste, que la pointe est méconnaissable ou arrondie, on se méprend volontiers et l'on croit voir un poussin sortant de l'œuf.

Je ne ferai que mentionner rapidement les emblèmes représentés sur des tombes de prêtres. Ces indications (Hostie, ciboire, linge sacrés, etc.) ne sont pas particulières au Pays Basque. D'ailleurs les desservants étant presque toujours enterrés dans les églises ou sous les porches n'ont que très rarement des discoïdales placées sur leurs tombes. Je crois n'en avoir rencontré que deux : l'une à Arrossa, l'autre à Bussunaritz. La représentation du calice et de l'hostie permet de croire que ces tombes, bien qu'anonymes, sont des tombes ecclésiastiques. Elles ne sont pas datées. C'est une raison pour moi de les croire relativement anciennes. Celle d'Arrossa, que je dois à l'obligeance de M. St-Vanne, était enterrée. Elle peut avoir quatre siècles d'existence. Soit dit en passant, cet exemple prouve que la forme discoïdale devait être en honneur il y a trois siècles et plus dans le Pays Basque, bien que les croix fussent probablement réservées aux personnages importants. Dans le cimetière de Suhast se trouve une discoïdale sur la tombe d'un « notaire roial ».

Pour terminer cette brève étude au sujet des emblèmes religieux, je signalerai les discoïdales souletines présentant trois croix : une grande au milieu, deux beaucoup plus petites, placées de chaque côté. On a voulu, assurément, représenter le Calvaire. J'ai même rencontré, mais très rarement, la croix en forme de T, le *lau*. Sans doute, ce dessin, d'une vérité plus archéologique que traditionnelle, a dû être inspiré au sculpteur par

un ecclésiastique instruit (1). C'est également en Soule que j'ai rencontré, en très petit nombre, des discoïdales représentant un agneau porteur de la Croix. Je ne crois pas d'ailleurs qu'il en existe plus de quatre ou cinq de ce type (2).

Je me bornerai à cette énumération. L'étude complète des emblèmes religieux représentés sur les discoïdales basques tentera sans doute un jour un lecteur plus compétent.

Le Chrisme et ses dérivés dans la décoration religieuse du Pays Basque

On rencontre quelquefois le chrisme, assez complexe, sur le tympan de quelques petites chapelles du Pays Basque. Parfois, il figure au-dessus de la porte d'une église paroissiale, à Saint-Jean-le-Vieux, à Haux, par exemple. Mais à Haux il a été martelé et bien que l'on y reconnaisse aisément les lignes des principales lettres, on ne peut se rendre compte avec assez d'exactitude de sa complexité. Aussi n'ai-je pu le faire figurer dans ma collection. (Cf. *Atlas. Chrismes.*)

La plupart de ces chrismes ne paraissent pas d'une antiquité très reculée, à part, bien entendu, le chrisme de Ste-Engrâce, qui pourrait bien remonter à l'époque où fut construite la vieille église, vers le XII^e ou le XIII^e siècle. Celui d'Harambelles est peut-être assez ancien. Il date probablement du XIV^e. Mais je ne crois pas que les autres soient antérieurs au XVI^e siècle. Je me fonde, dans cette hypothèse, sur leur état de conservation. Le chrisme paraît avoir été assez répandu sur les deux versants

(1) Voir à ce sujet, la belle dalle conservée dans le sanctuaire de l'église de Halsou.

(2) Cet emblème est particulier à l'ordre de Malte. Doit-on en conclure que ces discoïdales (toutes paraissent être très anciennes) recouvrent les restes d'un religieux de cet ordre ? Ce serait aller un peu loin. Le motif a dû plaire à quelque sculpteur de l'époque. Il l'a reproduit. D'ailleurs il ne se trouve que dans quelques paroisses voisines l'une de l'autre, et toutes situées dans les environs de Tardets (Haux, Licq, Atherey, etc.).

des Pyrénées. Le Pays Basque aurait donc contribué à conserver un symbole chrétien dont l'origine est très ancienne, puisqu'elle est contemporaine des premiers temps du christianisme.

Beaucoup d'auteurs prétendent que le chrisme pourrait fort bien remonter aux temps apostoliques et estiment qu'il dut prendre naissance en Orient, ce qui explique pourquoi il se composa de lettres grecques et non latines. Toutefois, le premier que l'on peut dater avec certitude est de 269 et figure sur une épitaphe consulaire. Cela n'était pas d'ailleurs une nouveauté. Le chrisme (bien entendu sans la signification que les chrétiens lui donnaient) était déjà employé comme signe d'abréviation. On le rencontre sur des monnaies païennes. Il fut même employé, dans les premiers temps du christianisme, non comme une affirmation de la foi chrétienne, mais comme une simple ligature. On le retrouve sur de nombreuses inscriptions des Catacombes. Mais les chrétiens, qui gravaient sur les tombes un grand nombre de monogrammes de toute nature, usèrent certainement de ce moyen simple et facile d'abréger le nom du Christ. Il ne semble pas avoir acquis une signification symbolique avant Constantin qui en orna le célèbre Labarum.

Il dut être, dès lors, considéré comme une éclatante manifestation du christianisme triomphant et c'est à ce titre, sans doute, qu'il fut gravé sur les monnaies constantiniennes, à partir de l'an 323. C'est en 355 que, pour la première fois, il est accosté de l'Alpha et de l'Oméga. A partir du IV^e siècle, on le rencontre à profusion. Les visiteurs des catacombes le gravent sur les dalles fermant l'entrée des « loculi ». On le place également sur les églises et les basiliques primitives, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, principalement sur les mosaïques qui décorent l'abside ou l'arc triomphal, soit sur les chapiteaux des colonnes, soit sur les murailles intérieures. Il est vraisemblable qu'il dut décorer également les portes d'entrée et les

chapelles basques, qui le portent, sculpté sur le tympan, ne font, en somme, que continuer la tradition décorative du christianisme des temps anciens.

A partir du Ve siècle, le chrisme se répand de plus en plus. On le mentionne même sur une borne milliaire. Il se complique. Avec l'Alpha et l'Oméga, il se charge du Tau. Il tend dès lors à paraître isolé et prend la valeur d'un symbole. Ce n'est plus, comme dans les premiers temps, une abréviation, c'est le chrisme triomphal symbolisant Jésus-Christ. Il est parfois entouré d'une couronne de lauriers ou même d'un cercle.

On le voit se transformer de nouveau à partir du VI^e siècle. Le chrisme constantinien cède la place au monogramme étoilé, formé de la croix à branches égales, écartelée du X. Enfin, il se latinise. On remplace le P grec par l'R latine et l'S latine apparaît. Ce chrisme hybride se répand partout. On le voit en Afrique, en Syrie, dans la région du Danube.

En Gaule, le chrisme se répandit également. On le voit sur des tombeaux gallo-romains (1). A l'époque mérovingienne il réapparaît sur les monnaies comme à l'époque de Constantin. Il est souvent assez mal représenté. Les monétaires d'alors ne valaient pas ceux de l'empire romain. Il prend place sur les diplômes de la même époque. Mais il a, alors, l'aspect d'abréviations tachygraphiques. On place le chrisme, en notes tironiennes, — il est vrai, — en tête des actes. Les notaires mérovingiens faisaient ainsi revivre une recommandation de S. Jean Chrysostome qui conseillait aux chrétiens de placer le nom du Seigneur en tête de leurs actes.

En somme, le chrisme, si répandu au Moyen Age, paraît avoir inspiré non seulement les sculpteurs qui l'ont placé sur le tympan des vieilles églises ou chapelles euskariennes, mais aussi les lapidaires qui en ont orné les

(1) Voir les beaux sarcophages conservés à Bordeaux, dans la crypte de l'église St-Seurin.

discoïdales. Je n'ai pas retrouvé, dans le Pays Basque français, l'équivalent de cette belle stèle discoïdale que M. Frankowski a découverte dans le cimetière de Oloriz en Navarre (1). En revanche, le chrisme « hybride » comme le qualifie l'abbé Martigny (le chrisme gréco-latín) se retrouve, avec d'innombrables variantes, sur les stèles du Pays Basque français. Les Latins employèrent de bonne heure les trois lettres IHS en surmontant l'H d'une croix. On le retrouve en quantité sur les tombes basques. Je n'en cite aucune. On n'a qu'à parcourir le Corpus. Deux motifs valent cependant une mention spéciale à cause du grand effet décoratif qui en résulte. Je veux parler des trois lettres IHS, quelquefois inspirées du gothique fleuri et des magnifiques discoïdales sur lesquelles les trois lettres en question ont été sculptées, surmontées de l'Alpha et encadrées des volutes de l'Oméga (2). J'ai longtemps pensé que les trois lettres IHS pouvaient être l'abréviation de *Iesus, Hominum Salvator*; mais la présence de l'Alpha et de l'Oméga me conduit à croire que nous nous trouvons bien ici en présence d'un chrisme dérivé du chrisme primitif. Or, les stèles en question, bien qu'elles ne soient pas datées, ne paraissent pas remonter beaucoup plus haut que le XVI^e ou le XVII^e siècles. Celles de Saint-Esteben, si remarquables, sont peut-être les plus anciennes. Elles étaient en partie enterrées, et la partie supérieure était tellement couverte de mousses que les détails de la sculpture n'étaient pas visibles. Malgré cela je ne les crois pas antérieures au XVI^e siècle. Nous nous trouvons donc — une fois encore — en présence d'un fait analogue à celui que l'on a pu constater bien souvent au Pays Basque : la conservation, jusqu'aux

(1) Cf. Frankowski. *Estelas discoideas de la Peninsula Iberica*, p. 67 : *Estela de Oloriz, Navarra*. Ce chrisme est complexe. On y voit figurer, avec les deux lettres fondamentales X et P l'Alpha, l'Oméga, une ancre, et deux A. Le revers représente une étoile à 6 rais curvillignes.

(2) Voir, dans l'Atlas, les stèles de Béguios, de St-Esteben, d'Amendeux, d'Orègue. L'Alpha et l'Oméga ne s'y rencontrent pas toujours, mais l'effet décoratif est vraiment remarquable. Ces stèles sont toutes en Basse-Navarre.

temps modernes, de traditions anciennes. Le chrisme primitif et ses dérivés, si nombreux sur les monuments chrétiens des temps anciens, encore fort employés un peu partout au Moyen Age, ont inspiré les lapidaires euskariens jusqu'au XVIII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- « Etude sur le Chrisme » parue, dans le Tome III du *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie*, publié par Dom J. Cabrol et Dom H. Leclercq.
- *Dictionnaire des Antiquités Chrétaines* de l'abbé Martigny, p. 476 et suiv. Monogramme du Christ.
- *Rome Souterraine* de J. Spencer Northcote et W. R. Brownlow, traduction de Paul Allard, p. 338 et suiv.
- G. Beissier. *Promenades Archéologiques, passim.*
- Le Blant. *Inscriptions Chrétaines*.

■ ■ ■

L'Art Basque. — Ses caractéristiques

La question de l'« Art Basque » a déjà suscité de nombreuses polémiques (1). Les uns proclament son existence mais paraissent assez gênés quand on leur demande d'en exposer les caractéristiques. Les autres nient jusqu'à cette existence. Je crois que la question a été mal posée. Il est en effet difficile de limiter la signification de ce mot : « Art ». On en use beaucoup, on en abuse quelquefois. Il est malaisé de s'entendre sur la chose. On pense, involontairement, aux belles époques de la civilisation, aux œuvres qui seront éternellement un objet d'admiration réfléchie. On évoque l'art grec, l'art roman, l'art ogival, l'art de la Renaissance. Assurément, l'on chercherait en vain, dans le Pays Basque, des œuvres qui pourraient être mises en parallèle avec celles dont le souvenir est dans toutes les mémoires. La controverse, transportée sur ce terrain, peut paraître inutile et les négateurs ont, à l'avance, gagné leur cause.

(1) Il est bien entendu, à propos de l'art basque, que je m'occupe exclusivement de la décoration funéraire et domestique. Je laisse complètement de côté l'architecture et la musique. L'originalité de la race euskarienne s'est traduite beaucoup plus dans ces différentes manifestations que dans l'art sculptural.

Et cependant, après avoir étudié des milliers de tombes et de nombreuses sculptures placées sur les maisons basques, je crois que la question mérite d'être examinée à la condition, toutefois, de ne pas donner au mot « Art » une signification trop ambitieuse. Je crois que la vérité est ici, plus que jamais, dans un juste milieu.

Il ne faut pas demander aux stèles basques, même aux plus belles, l'impression que nous donnent les métopes du Parthénon, l'œuvre d'un Michel-Ange, d'un Falguière ou d'un Rodin. Les motifs qui ont inspiré les vieux lapidaires euskariens sont tous empruntés, ainsi que je l'établirai plus loin. Donc, pas d'invention, au sens strict du mot. Les moyens d'exécution dont ils disposaient étaient très limités. Il en était de même de leur culture. La pensée artistique ne se rencontrait pas dans leurs œuvres. Ils n'exerçaient pas leur métier d'une façon continue et devaient être scrupuleux observateurs de leurs traditions. Tout cela, on en conviendra sans peine, ne pouvait guère favoriser le développement de la personnalité, condition première de toute manifestation artistique.

Cela posé, je remarquerai que bien des caractères que l'on croyait appartenir en propre au Pays Basque n'ont pas résisté à un examen approfondi. L'on a dû constater qu'il n'avait réellement à lui que sa langue — dont le vocabulaire est, en grande partie, emprunté aux nations voisines. Son théâtre populaire — les pastorales — n'est qu'un écho lointain du théâtre médiéval. Ses institutions anciennes — du moins celles que nous connaissons — n'ont rien de très particulier. Le jeu de pelote, toujours fort en honneur chez lui, était général en France, il y a deux siècles. Certaines coutumes, encore en usage, ne sont qu'un legs du passé qui s'y est conservé plus longtemps qu'ailleurs. Tout cela est établi, prouvé, accepté. Peut-on affirmer cependant qu'il existe un art basque, en quelque sorte autochtone, et ne devant rien aux divers peuples qui l'entourent ? Ce serait aller beaucoup trop

loin. Ne pourrait-on plutôt dire qu'il y a un genre, un style, une manière basque ? La question serait ainsi mieux limitée. L'art suppose une inspiration, implique une création, évoque l'idée d'une puissante originalité. La manière, le genre, le style dépendent de causes secondaires, d'influences diverses que l'on peut déterminer avec certitude. Par ailleurs il est impossible d'affirmer que les Basques sont, dans l'ensemble, mieux doués pour les arts que tout autre population du reste de la France. Je ne conteste nullement leur intelligence ouverte, leur vivacité d'esprit. Mais ils n'ont pas donné un contingent tout particulièrement élevé de peintres, de sculpteurs, de musiciens ou de poètes. Il ne semble pas que l'on rencontre chez eux, plus qu'ailleurs, les éléments d'une élite et des aptitudes artistiques plus spécialement marquées.

En somme, les Basques n'ont rien créé de toutes pièces et l'on ne saurait dire qu'il y a un art basque comme il y a un art grec, un art ogival, un art de la Renaissance. Il y a un style basque, une manière basque, principalement en ce qui concerne les monuments funéraires. Mais si ces derniers n'ont rien de profondément original, ils le sont assez, cependant, pour que l'on puisse essayer de les caractériser.

1^o Ce qui frappe tout d'abord, c'est une grande ingéniosité dans le groupement des innombrables motifs ornant les stèles. Sans doute, les variantes d'un même type sont nombreuses. Il arrive aussi que dans les cimetières d'une même région le même dessin se retrouve un grand nombre de fois. Chaque ouvrier devait n'avoir qu'un petit nombre de dessins et les reproduire fréquemment. Mais ce qu'on ne peut contester aux lapidaires euskariens, c'est d'avoir imaginé, chacun de leur côté, des groupements variés. Sans doute la forme discoïdale dicte en quelque sorte certains ornements qu'on trouve partout, exemple : la croix de Jérusalem ; mais on pourrait facilement réunir des centaines de

dessins n'ayant entre eux qu'une parenté lointaine (1).

2^o Cet art funéraire basque, je le caractériserais volontiers en disant que les plus beaux ornements sont constitués par des motifs géométriques simples groupés symétriquement. Tout le mérite réside alors dans la composition, et l'on peut arriver à un ensemble agréable à l'œil et parfois même assez gracieux.

3^o Le lapidaire euskarien n'exécute pas volontiers ses concepions en ronde bosse. La presque totalité des stèles discoïdales est traitée sans relief autre que celui résultant de l'enlèvement des fonds. C'est un champlevage général dont la profondeur varie de deux millimètres à un centimètre. Les stèles traitées en ronde bosse sont très rares. J'ai consacré à quelques-unes d'entre elles une note spéciale car je crois pouvoir indiquer approximativement leur date. Mais elles ne sont qu'une exception. Les plus belles discoïdales, celles du XVII^e siècle, sont toutes en champlevé. Je ne ferais d'exception que pour les deux stèles d'Espelette qui, sans date, ne me paraissent pas cependant remonter plus haut que cette époque. Encore leur exécution pèche-t-elle par défaut de symétrie.

4^o Les moyens d'exécution devaient être assez limités. Les stèles où sont représentés les instruments des lapidaires d'alors — très probablement, presque partout, des artisans du village — nous montrent une assez médiocre collection d'instruments, qui sont ceux d'un tailleur de pierre beaucoup plus

(1) Dans ce rapide essai sur le style basque, ses caractéristiques et ses sources d'inspiration, j'ai principalement en vue la décoration des tombes. Mais ce que je dis à leur sujet s'applique également aux sculptures placées au-dessus des portes, soit sur les linteaux, soit sur les pierres formant clef de voûte. Il est infiniment probable que ces œuvres sont dues au même ciseau. Le lien étroit qui unit, dans le Pays Basque, la maison à la tombe est, peut-être aussi, l'une des raisons pour lesquelles certaines décosations sont identiques. Je reviens sur cette question dans la note consacrée aux « Inscriptions relevées sur les maisons ». Enfin, tout ce qui est dit plus loin sur l'épigraphie basque et sur la sculpture en relief des lettres s'applique également aux inscriptions de maisons.

que d'un sculpteur de profession : des marteaux, des ciseaux, des équerres, des compas, peut-être bien une espèce de gouge, un planissoir, et c'est tout. La surface est généralement polie, le fond ne paraît pas avoir été traité à la boucharde avant le XVIII^e siècle. Il est vrai que, souvent, l'état de conservation de la pierre ne permet pas une affirmation absolue.

L'artisan basque devait être en général d'une grande patience; car certaines stèles, couvertes de dessins compliqués, ont dû demander un temps considérable. On devine le long travail patiemment exécuté pendant les veillées d'hiver, la belle saison devant être réservée à d'autres travaux.

5^o Une mention toute particulière doit être réservée aux inscriptions, presque toujours en relief. Les inscriptions constituées par un simple trait sont rares, très rares. Elles n'apparaissent guère qu'à la fin du XVIII^e siècle. Dans certaines régions, particulièrement dans le Labourd, les ligatures abondent et donnent aux inscriptions un aspect très archaïque. On les rencontre jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les inscriptions en relief — sur les tombes et sur les maisons — pourraient bien être une caractéristique de la sculpture basque. Elles sont plus nombreuses que partout ailleurs.

6^o Les sculptures sont, en général, inspirées par une stylisation qui dénote presque toujours une certaine impuissance (1).

Le sculpteur reproduit des détails aisés à traiter. C'est donc, au sens précis du mot,

une sculpture populaire, exécutée par des ouvriers dont la maîtrise est médiocre et l'éducation artistique rudimentaire. Et par là, la sculpture basque aurait un caractère commun avec le théâtre basque, exécuté par des gens du peuple, et pour le peuple. Le lapidaire basque donne souvent l'impression d'un primitif, comme certaines scènes des pastorales dont les anachronismes et le récitatif font sourire. Je n'en veux, pour preuve, que les rares, les très rares stèles où la représentation de la figure humaine a été tentée. J'y joindrais volontiers quelques-unes des croix érigées sur le bord des chemins ou dans les cimetières, comme la croix de Galcetaburu, la croix de Juxue ou celle du cimetière d'Hosta. Le bénitier du presbytère de St-Just, la croix d'Aincille désarment toute critique par leur dessin naïf. Cette impuissance se trahit fréquemment par une stylisation élémentaire. Elle a dû, également, déterminer le choix de nombreux motifs géométriques. Le crayon et le ciseau des lapidaires euskariens manquent en général de souplesse.

Ces conclusions paraîtront peut-être un peu sévères à certaines personnes qui, parfois poussées par un vague snobisme, parlent volontiers de l'art basque comme d'une manifestation profondément originale. J'ai cherché à en dégager les traits principaux avec autant d'impartialité que possible. Mais, toutes réserves faites, qu'il me soit permis d'exprimer mon admiration pour ces lapidaires inconnus, modestes ouvriers de campagne, disposant de moyens restreints, n'ayant reçu très probablement qu'une éducation fort sommaire, et réussissant néanmoins à varier la décoration, groupant avec ingéniosité les différents motifs traditionnels, fouillant profondément la pierre, afin d'obtenir un relief très accusé. Je signale principalement certaines régions de la Basse-Navarre comme fournissant de remarquables sujets de décoration. L'ouvrier basque a fini par faire « siens » certains modèles et leur donner un caractère qui ne se rencontre nulle part ailleurs.

(1) Cette question de la « stylisation » est très importante; car elle permet de se rendre compte du niveau artistique d'une époque. Je me permets de renvoyer le lecteur à la page 20 du travail de E. Frankowski. Il a réuni 40 croquis intitulés « *Estilizaciones de bustos humanos en monedas visigodas de España* ». L'ensemble est infiniment suggestif. Si l'on tient compte des dates, on s'aperçoit que les pièces les plus anciennes — les plus rapprochées de l'époque romaine — sont les moins parfaites. Le visage humain se reconnaît dans les monnaies de Leowigild, de Récarède, moins aisément dans celles où des lignes quelconques, qui ne peuvent prétendre au schéma, trahissent l'impuissance du monétairess. Celles de Chintilla, de Recesswinthe, etc., sont caractéristiques. Nous nous trouvons en présence, non de la véritable stylisation qui consiste à ne retenir que les lignes principales, mais de tentatives enfantines qui trahissent l'incapacité. Sans aller trop loin dans la comparaison, on peut ici penser à certaines stèles discoïdales du Pays Basque.

Principales sources de la décoration funéraire.

Il ne faut pas perdre de vue que les motifs de décoration, quelque variés qu'ils paraissent, n'ont pas été imaginés par les sculpteurs basques. Il n'est assurément pas facile de déterminer les différentes influences auxquelles ont été soumis les artisans de village auxquels nous devons tant de monuments. On peut cependant essayer de discerner quelques-unes de ces sources. Elles sont très variées :

1^o une *tradition décorative très ancienne* venant des ancêtres ibères (représentation astrale). Cette tradition a très bien pu se confondre avec l'influence due à l'iconographie chrétienne du Moyen Age. Nous retrouvons en effet le soleil, la lune, les étoiles sur les monuments, les peintures, les vitraux du Moyen Age. A la Sainte-Chapelle de Paris, j'ai retrouvé sculpté, sur l'ébrasement du portail, un soleil à rayons ondulés absolument semblable à ceux que j'ai vus sur quelques stèles discoïdales.

2. *Des signes protecteurs dus à la magie du Moyen Age ou bien à l'influence hébraïque des traditions kabbalistiques.* Je noterai, par exemple, le signe oviphile de Paracelse et le sceau de Salomon ou bouclier de David. Mais ces symboles ont été « christianisés », adaptés à la religion des Basques. C'est ainsi que le signe oviphile se rencontre sur des tombes de prêtres et qu'au centre de l'hexagone formé par le bouclier de David figure souvent une croix ou bien un chrisme évolué.

3. *Des copies de certaines pièces de monnaie* qui devaient avoir cours au Pays Basque : monnaies anglaises, monnaies de Philippe le Bel, de saint Louis, de Jean le Bon. Les besants, si fréquents sur les discoïdales, se rencontrent souvent sur les monnaies médiévales.

4. *Des emblèmes corporatifs.* Je placerai au rang de ces derniers le Pentalpha et les hexagones à rais curvillignes groupés, que d'ailleurs j'ai rencontrés sculptés sur de vieilles poutres soutenant la toiture. Les ouvriers basques ont dû conserver longtemps cette habitude des compagnons du Moyen Age.

5. *Des monogrammes chrétiens.* Ils sont extrêmement fréquents et variés, mais ils peuvent se ramener tous au chrisme et aux trois lettres I. H. S. Je n'énumère pas ici leurs nombreuses variétés. On les constatera en parcourant le Corpus.

6. *Les instruments, outils, ustensiles* de toute sorte ayant servi aux personnes dont la discoïdale recouvre la sépulture. Je ne les énumère pas ici. Il est aisé de les reconnaître dans la collection que j'offre au public. Mais ce n'est pas là une coutume

appartenant aux seuls Basques. C'est une tradition qu'ils ont conservée plus longtemps que les autres peuples. Dans le recueil d'Esperandieu on peut voir des monuments funéraires gallo-romains avec des collections d'outils et d'instruments.

7. *La fleur de lys*, presque toujours stylisée, quand elle orne les extrémités des bras de la croix partageant le champ de la discoïdale en quatre cantons. La fleur de lys est aussi représentée seule, et très souvent, parfois dans un et parfois dans deux cantons. Elle est généralement traitée avec une exactitude suffisante. D'ailleurs, les bons modèles ne manquaient pas. Il se peut que le goût de cet ornement se soit répandu vers la fin du XVI^e siècle, à l'époque où disparut la domination anglaise. Elle aurait alors une signification de « loyalisme » et rappellerait les belles fleurs de lys sculptées en relief sur un mur de la cathédrale de Bayonne. Parfois la fleur de lys est renfermée dans un écu et rappelle les armoiries figurant sur les monnaies du XVI^e et du XVII^e siècles.

Cette énumération pourrait être plus complète. Mais je n'ai voulu indiquer que les sources qui me paraissent les plus certaines, les moins discutables. On trouvera dans les « Notes et Références diverses » une série d'études consacrées à chacun de ces cas particuliers.

On peut déjà conclure que la presque totalité des motifs d'ornementation choisis par les anciens lapidaires euskariens ont été empruntés et non imaginés. La forme même de

la discoïdale est traditionnelle. Le sculpteur basque ne possède en propre que l'art de grouper ces différents motifs et l'exécution toujours en champlevé.

Sans vouloir entrer dans des détails qui sont plutôt de la compétence d'un homme du métier, j'insisterai sur les inscriptions en champlevé qui figurent sur de nombreuses dalles funéraires conservées dans quelques-unes des églises du Pays Basque. Sans doute, il en est de nombreuses dont l'exécution laisse à désirer. Mais il en est dont la perfection est indéniable : le dessin des lettres est parfait et le relief très marqué. Ce travail a dû demander beaucoup de temps et une grande habileté de ciseau. On sait que beaucoup de sculpteurs contemporains hésitent devant un ouvrage semblable. L'usage des inscriptions en relief semble s'être perdu dans le Pays Basque au début du XIX^e siècle. Elles ont été peu à peu remplacées par des inscriptions gravées en creux, demandant moins de temps et surtout moins d'habileté et de sûreté de main. Or, ces inscriptions en relief — je parle surtout des grandes pierres tombales — ont été sûrement exécutées dans le pays même. On est en droit d'en conclure que si les artisans de village auxquelles elles sont dues



Inscription sur une dalle (Eglise de S'Pée-sur-Nivelle)
Curieux exemple de ligature.

DOGERE/NEA.

n'étaient pas des « artistes », certains d'entre eux étaient des ouvriers fort capables. Je citerai au hasard, parmi celles qui m'ont le plus frappé, les dalles encore conservées dans les églises d'Urcuray, d'Irouléguy, d'Harambels, de St-Pée-sur-Nivelle, d'Ascaïn ; celles que j'ai rencontrées dans le cimetière d'Espelette ou sur la route ; et il faut mentionner également de nombreuses inscriptions domestiques en champlevé, dues évidemment aux mêmes ouvriers lapidaires.

Les Cimetières du Pays Basque

Les cimetières basques ont en général un aspect caractéristique. Chaque maison possède une parcelle de terrain nettement séparée des autres par un petit sentier qui l'entoure. Si quelques-uns d'entre eux échappent à la règle commune, c'est que le peu d'espace réservé aux sépultures ne permet pas à chaque « etcheko hilharria » d'être complètement isolé. C'est, par exemple, le cas du cimetière de Larrau. Il ne faut pas non plus chercher le type d'un véritable cimetière euskarien dans les communes où les résidents étrangers sont nombreux, où se sont répandus les caveaux et les chapelles à l'instar des cimetières de nos grandes villes. Ce n'est pas à Saint-Jean-de-Luz, à Saint-Palais, à Mauléon ou même à Cambo qu'il faut chercher le vrai cimetière basque. On le trouvera dans les localités éloignées, au milieu des montagnes ; comme la population y est en diminution constante depuis un siècle, la place n'y fait pas défaut. Aussi chaque maison a-t-elle pu conserver son « cimetière » intact. Il en est qui renferment la poussière d'innombrables générations. J'ai pu, au cours de mes voyages dans le Pays Basque, en recueillir quelques exemples. Je me permets d'en rappeler un. Dans un petit cimetière, celui du hameau de Biscay, en Basse-Navarre, existe l'« etcheko hilharria » de Mendiburu. Il paraît que depuis plus de trois siècles la famille de ce nom habite la même maison. Conformément à la vieille coutume, elle enterrer toujours ses morts au même endroit. Les familles ont toujours été nombreuses au Pays Basque. Combien dorment là, qui, de père en

fils, ont occupé la même maison et probablement porté le même nom, pendant douze ou quinze générations ? Pour le paysan basque, beaucoup plus que pour le citadin, le cimetière est vraiment la « *terre des pères* ». Il doit y ressentir, confusément, mais avec force, ce lien puissant de la tradition ancestrale qui fait défaut à ceux dont la vie, si différente, est faite de perpétuels déplacements.

J'avoue que devant ce modeste morceau de terre de dix mètres carrés au plus, dans lequel tant de braves gens du même sang — qui en dira jamais le nombre ? — avaient mêlé leur poussière depuis plus de trois cents ans, je me suis senti plus ému que devant les somptueux monuments funèbres que nous devons beaucoup plus souvent à l'orgueil qu'aux regrets sincères — et les vers de Victor Hugo me revinrent à la mémoire :

A genoux, à genoux, à genoux sur la pierre
Où ton père a son père, où ta mère a sa mère !
Où tout ce qui vécut dort d'un sommeil profond !
Abîme où la poussière est mêlée aux poussières
Où sous son père encore on retrouve des pères,
Comme l'onde sous l'onde en une mer sans fond !

Lorsque notre grand poète écrivait ces vers il ne pensait pas, assurément, à cette humble sépulture navarraise. Et cependant ils sont d'une vérité si absolue pour les cimetières perdus au fond du Pays Basque, qu'ils pourraient être gravés sur la porte d'entrée de la plupart d'entre eux.

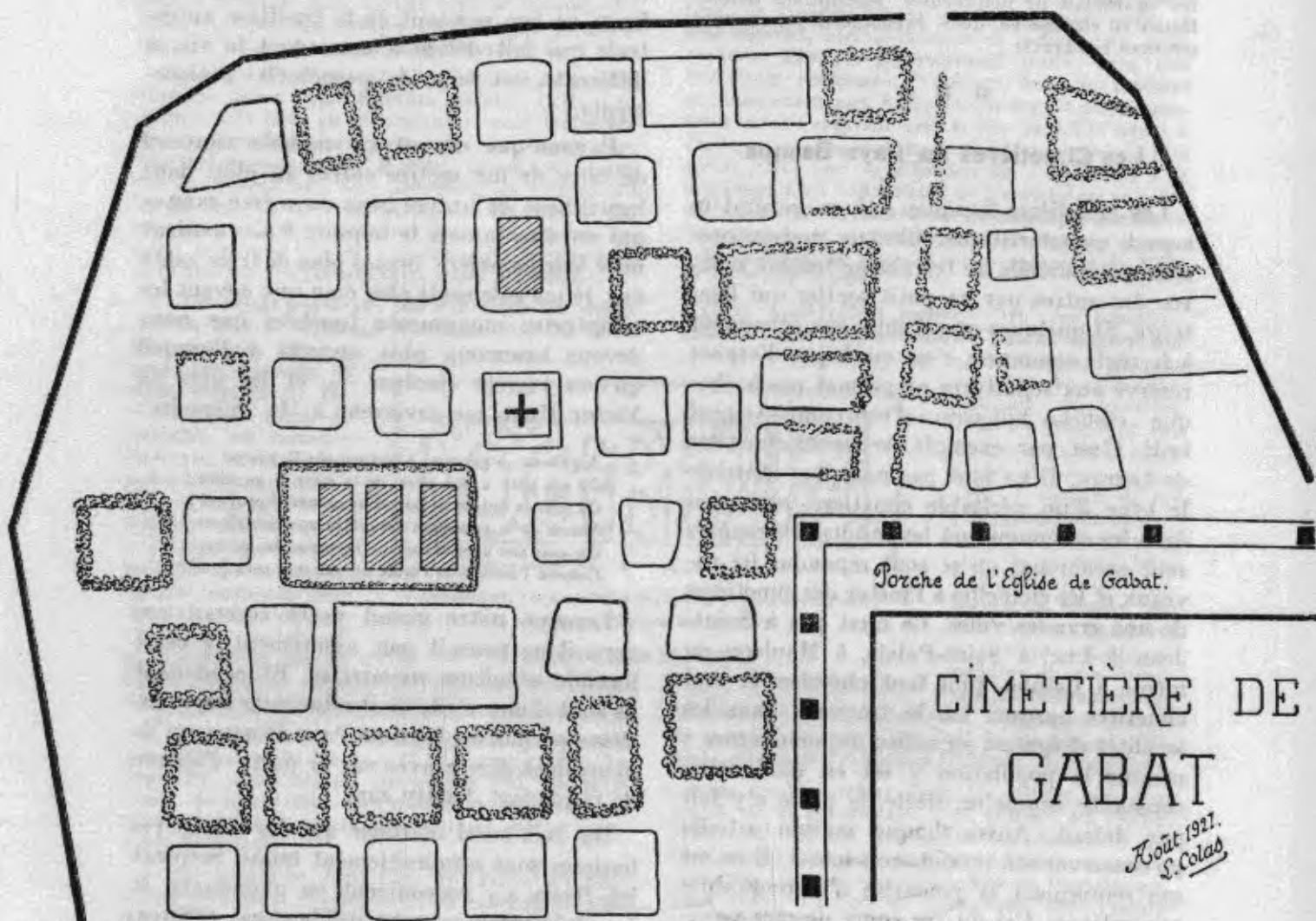
On doit aussi marquer que les cimetières basques sont admirablement tenus. Souvent les fleurs s'y rencontrent en abondance et leur donnent un aspect paisible et gai. O'Shea, dans la « Tombe Basque » et Ph. Veyrin (1)

(1) Cf. *Gure Herria*, année 1921, n° 8, p. 474. « Pour les vieilles églises et les anciens cimetières du Pays Basque. » M. Veyrin, à la fin de son étude, préconise la conservation des vieilles stèles discoïdales dans les cimetières même de l'Eskual Herria. Il serait aisé, en effet, de réunir près du mur de l'église quelques pierres choisies parmi les plus anciennes et plus intéressantes. Cela existe à Lacarre près de St-Jean-Pied-de-Port. Dans quelques cimetières du Pays Basque espagnol, pareille chose a été faite. Cf. Frankowski, p. 52 « Estelas y sepulcros de Arguinetxa, Viscaya » etc. p. 58, Lam. III, « Estelas de Estella, Navarra ». Je ne parle pas, bien entendu, de toutes celles qui sont conservées actuellement dans de nombreux musées espagnols.

ont déjà signalé ce fait. Je me rappelle, entre autres, les cimetières d'Ainharp et de Lohitzun que je visitai en plein été. Ils étaient littéralement envahis par des roses trémières de toutes les couleurs et l'aspect

donner aux sépultures un caractère funèbre.

Je donne le plan d'une partie du cimetière de Gabat ; on sera frappé de la régularité relative de ces parcelles que séparent de



PLAN DE LA PLUS GRANDE PARTIE DU CIMETIÈRE DE GABAT

Les parcelles de terrain, dont chacune constitue le cimetière d'une maison, sont presque toutes d'une forme régulière, séparées par de petits sentiers tenuis et propres. Beaucoup sont entourées de buis. Le cimetière de Gabat ne compte que quatre caveaux. Ils sont indiqués sur le plan.

de cette forêt fleurie n'avait rien de lugubre. Là, encore, les Basques ont conservé une vieille tradition. On ne saurait leur appliquer le mot de Viollet-le-Duc : « Ce n'est que depuis le XVI^e siècle qu'on a imaginé de

petits sentiers bien entretenus. Je n'en garantis pas, bien entendu la précision mathématique, mais les erreurs de détail ne sont pas bien grandes, et le plan est exact dans son ensemble : si j'ai choisi le cimetière de

Gabat, c'est que les circonstances me l'ont permis : mais il y a de nombreux champs de repos dont l'aspect général est semblable à celui de Gabat.

Je ne puis terminer cette courte notice sans émettre une opinion que je ne présente pas, assurément, comme une vérité indiscutable. Il faudrait, pour cela, avoir étudié tous les cimetières de France, j'entends ceux où se sont conservées, probablement, le plus de sépultures anciennes : (Bretagne, certaines vallées peu accessibles des Alpes et des Pyrénées, Massif Central etc.). Je doute, cependant, que l'on puisse trouver ailleurs autant de cimetières possédant encore un aussi grand nombre de monuments anciens. Est-il une région dont les champs de repos présentent, autant que dans le Pays Basque, des pierres (discoïdales ou dalles) ayant trois siècles et davantage ? Quel pays, en France, peut, à l'heure actuelle, offrir l'équivalent des cimetières de Méharin ou d'Hélette, d'Arrossa ou de St-Esteben, d'Ascombéguy ou d'Ostabat ?

Qu'il me soit permis, pour finir, de répéter ce que j'exposais déjà, en mars 1922, dans *Gure Herria*. On peut craindre que les discoïdales vénérables de ces cimetières anciens, déjà menacées par le marteau des ignorants — ou des malveillants — ne tentent des collectionneurs ou simplement des intermédiaires opérant pour le compte de certains musées. Le Musée Basque de Bayonne en a déjà recueilli, en recueillera encore. De nombreux mouvements l'enrichiront plus tard. Mais, au Musée Basque de Bayonne, les Tombes Basques sont encore à leur place. Elles y seraient beaucoup moins ailleurs. Il importe que les communes euskariennes ne se laissent pas déposséder de richesses que jusqu'ici elles n'ont guère soupçonnées. Elles verraiient disparaître, avec les discoïdales que sculptèrent les anciêtres, les véritables titres de noblesse de l'antique *Eskual-Herrria* !

■ ■ ■

La Stèle tabulaire

Cette forme de stèle ne se rencontre guère que dans le Labourd, et encore n'est-elle fréquente que dans la région qui s'étend de Cambo à Ainhoa. Sa hauteur varie entre 0.60 et 1 mètre, sa largeur est de 0.40 à 0.60 et son épaisseur dépasse rarement 0.20. La tranche est généralement sculptée, parfois même avec soin, comme celle du cimetière d'Ainhoa (1).

Je ne puis suivre O'Shea dans ses affirmations au sujet de cette forme. Il la rattache aux tablettes votives ou commémoratives et remonte jusqu'aux sceaux des Hittites pour lui trouver une antiquité respectable. Je ne puis partager cette opinion aventuree. Toutes les stèles tabulaires que j'ai pu étudier sont du XVII^e siècle et je n'en ai jamais rencontré dont l'état de dégradation ou de vétusté fût tel qu'on pût, en l'absence d'une date, attribuer à cette forme spéciale une époque plus ancienne. O'Shea assure avoir relevé une date appartenant au XVI^e siècle — mais il ne la mentionne pas autrement et je n'ai jamais rencontré ce monument. Peut-être a-t-il été détruit. Mais je ne conteste que son opinion sur l'existence de stèles tabulaires très anciennes dans les cimetières basques. Ses recherches, d'ailleurs assez limitées, remontent à 1885-89. Sans doute on a pu en détruire beaucoup, ainsi qu'on l'a fait pour les autres. Mais il en resterait encore, j'entends des plus anciennes, abîmées, méconnaissables, ainsi que la chose arrive pour les stèles discoïdales. Je n'en ai pas trouvé et je crois pouvoir affirmer que la stèle tabulaire n'apparaît guère qu'au début du XVII^e siècle. Généralement elles sont d'une exécution très soignée et presque toujours taillées dans une pierre très dure. Aussi sont-elles bien conservées.

Peut-être que certaines influences lointaines, certains souvenirs de la stèle romaine n'ont

(1) Stèle de Martin de Goienetche, datée de 1685. Voir aussi la stèle de la dame de Fagalde, sous le porche d'Urcuray.

pas été étrangers à l'adoption de la stèle tabulaire dans quelques cimetières basques. Mais il faudrait alors (vu l'absence de stèles anciennes) admettre que cette influence ne s'est manifestée qu'à la fin du XVI^e siècle, et y voir le renouveau d'une tradition due à la Renaissance.

(Cf. E. Albertini : *Sculptures antiques du Conventus Tarragonensis*, p. 38, fig. 63. Stèle funéraire de Tortose. Ce n'est pas même une hypothèse que je formule — mais un simple rapprochement que je fais ici.)

Je ne puis partager l'opinion de E. Frankowski sur la transformation de la discoïdale en stèle tabulaire, puis en stèle cruciale, ainsi

qu'il l'expose à la page 160 de son livre. La similitude des ornementations (une croix renflée dans la partie médiane des bras) n'est pas une preuve suffisante. Les trois formes coexistent au XVII^e siècle. La forme tabulaire est à peu près spéciale au seul Labourd et la croix de pierre paraît réservée aux sépultures de marque. D'ailleurs la décoration rapportée par Frankowski (fig. 72, n^os 1, 3, 4, 5) figure également sur des plates-tombes. Dirait-on que cette dernière forme procède des stèles discoïdales ?

Les croix renflées qui figurent sur les stèles discoïdales s'expliquent comme un symbole chrétien bien plutôt que comme une amorce à l'évolution vers la croix parfaite.

Aire de dispersion de la stèle discoïdale

Je donne ici une série de notes, mais non une étude d'ensemble sur ce sujet. Je suis persuadé que cette question est d'une importance capitale et qu'elle se rattache à la thèse d'un peuplement ibérique, bien antérieur au christianisme, et dont les traces sont restées très longtemps sensibles.

J'avais pensé, au début, que la question des stèles discoïdales n'intéressait que le Pays Basque, français et espagnol. Mais des renseignements venus de diverses sources m'ont fait penser que mes travaux pourraient avoir des conséquences que je ne pouvais guère prévoir il y a quinze ans. La présence de quelques échantillons du type discoïdal dans la région pyrénéenne, des Landes et des Basses-Pyrénées à l'Aude, leur existence dans le N. de l'Espagne, de l'embouchure du Tage à celle de l'Ebre, sont des faits d'une importance majeure. La thèse d'un ancien peuplement ibérique, d'un fonds commun aux régions du S. de la Gaule et du N. de l'Espagne en sortira fortifiée. Mais que penser des discoïdales trouvées dans une ou deux régions de l'Angleterre et de celles, beaucoup plus anciennes, rencontrées en Etrurie ? En ce qui concerne les dis-

coïdales anglaises, je risque une explication. Je m'abstiens au sujet des stèles étrusques. Il faudrait que des recherches analogues fussent faites dans l'Afrique Mineure, ainsi que dans les Baléares, la Corse et la Sardaigne (1). La fameuse théorie de la race ibéro-insulaire y puiserait sans doute de solides arguments (2). L'avenir apportera son contingent de découvertes qu'il faut savoir attendre avant d'envisager des conclusions qui pourraient paraître trop hâtées.

(1) En écrivant ces lignes, je pense aux amis connus et inconnus qui se sont intéressés à mon travail, en Tunisie, en Algérie, au Maroc. La similitude de la décoration berbère avec certains motifs rencontrés sur les tombes basques est-elle une raison suffisante pour en tirer des conclusions devant lesquelles certains n'ont pas reculé ? Je ne me prononce pas sur cette question qui se rattache de très près à l'origine des Basques. Je me contente de signaler, en l'analytant rapidement, le beau travail de M. Tousignant : *Les Symboles Astraux sur les monuments funéraires de l'Afrique du Nord*. Le jour où l'on aura découvert, dans le sol de l'antique Mauritanie, des monuments analogues aux stèles discoïdales ibères, la question de la communauté d'origine des Basques avec les autochtones de l'Afrique Mineure aura fait un grand pas en avant.

(2) Cf. Deniker : *Races et peuples de la Terre (passim)*. Pour Sergi, directeur de l'Ecole d'Anthropologie de Rome et pour beaucoup de savants italiens et espagnols, les Ibères ne sont pas autre chose qu'une variété hispanique de la race berbère.

Cf. également, Stéphane Gsell : *Histoire de l'Afrique du Nord*. Les caractères morphologiques spéciaux aux Berbères font penser à ceux que Collignon indique comme appartenant en propre aux Basques de race pure.

pas été étrangers à l'adoption de la stèle tabulaire dans quelques cimetières basques. Mais il faudrait alors (vu l'absence de stèles anciennes) admettre que cette influence ne s'est manifestée qu'à la fin du XVI^e siècle, et y voir le renouveau d'une tradition due à la Renaissance.

(Cf. E. Albertini : *Sculptures antiques du Conventus Tarragonensis*, p. 38, fig. 63. Stèle funéraire de Tortose. Ce n'est pas même une hypothèse que je formule — mais un simple rapprochement que je fais ici.)

Je ne puis partager l'opinion de E. Frankowski sur la transformation de la discoïdale en stèle tabulaire, puis en stèle cruciale, ainsi

qu'il l'expose à la page 160 de son livre. La similitude des ornementations (une croix renflée dans la partie médiane des bras) n'est pas une preuve suffisante. Les trois formes coexistent au XVII^e siècle. La forme tabulaire est à peu près spéciale au seul Labourd et la croix de pierre paraît réservée aux sépultures de marque. D'ailleurs la décoration rapportée par Frankowski (fig. 72, n^os 1, 3, 4, 5) figure également sur des plates-tombes. Dirait-on que cette dernière forme procède des stèles discoïdales ?

Les croix renflées qui figurent sur les stèles discoïdales s'expliquent comme un symbole chrétien bien plutôt que comme une amorce à l'évolution vers la croix parfaite.

Aire de dispersion de la stèle discoïdale

Je donne ici une série de notes, mais non une étude d'ensemble sur ce sujet. Je suis persuadé que cette question est d'une importance capitale et qu'elle se rattache à la thèse d'un peuplement ibérique, bien antérieur au christianisme, et dont les traces sont restées très longtemps sensibles.

J'avais pensé, au début, que la question des stèles discoïdales n'intéressait que le Pays Basque, français et espagnol. Mais des renseignements venus de diverses sources m'ont fait penser que mes travaux pourraient avoir des conséquences que je ne pouvais guère prévoir il y a quinze ans. La présence de quelques échantillons du type discoïdal dans la région pyrénéenne, des Landes et des Basses-Pyrénées à l'Aude, leur existence dans le N. de l'Espagne, de l'embouchure du Tage à celle de l'Ebre, sont des faits d'une importance majeure. La thèse d'un ancien peuplement ibérique, d'un fonds commun aux régions du S. de la Gaule et du N. de l'Espagne en sortira fortifiée. Mais que penser des discoïdales trouvées dans une ou deux régions de l'Angleterre et de celles, beaucoup plus anciennes, rencontrées en Etrurie ? En ce qui concerne les dis-

coïdales anglaises, je risque une explication. Je m'abstiens au sujet des stèles étrusques. Il faudrait que des recherches analogues fussent faites dans l'Afrique Mineure, ainsi que dans les Baléares, la Corse et la Sardaigne (1). La fameuse théorie de la race ibéro-insulaire y puiserait sans doute de solides arguments (2). L'avenir apportera son contingent de découvertes qu'il faut savoir attendre avant d'envisager des conclusions qui pourraient paraître trop hâtées.

(1) En écrivant ces lignes, je pense aux amis connus et inconnus qui se sont intéressés à mon travail, en Tunisie, en Algérie, au Maroc. La similitude de la décoration berbère avec certains motifs rencontrés sur les tombes basques est-elle une raison suffisante pour en tirer des conclusions devant lesquelles certains n'ont pas reculé ? Je ne me prononce pas sur cette question qui se rattache de très près à l'origine des Basques. Je me contente de signaler, en l'analytant rapidement, le beau travail de M. Tousignant : *Les Symboles Astraux sur les monuments funéraires de l'Afrique du Nord*. Le jour où l'on aura découvert, dans le sol de l'antique Mauritanie, des monuments analogues aux stèles discoïdales ibères, la question de la communauté d'origine des Basques avec les autochtones de l'Afrique Mineure aura fait un grand pas en avant.

(2) Cf. Deniker : *Races et peuples de la Terre (passim)*. Pour Sergi, directeur de l'Ecole d'Anthropologie de Rome et pour beaucoup de savants italiens et espagnols, les Ibères ne sont pas autre chose qu'une variété hispanique de la race berbère.

Cf. également, Stéphane Gsell : *Histoire de l'Afrique du Nord*. Les caractères morphologiques spéciaux aux Berbères font penser à ceux que Collignon indique comme appartenant en propre aux Basques de race pure.

Stèles discoïdales dans la région pyrénéenne.

Je ne puis aborder cette question qu'avec une extrême prudence. Je déclare, tout d'abord, qu'il m'est absolument impossible de la traiter à fond. Ma documentation est par trop restreinte. Il faudrait, pour cela, avoir étudié tous les cimetières pyrénéens, d'un bout à l'autre de la chaîne ; espérons que ce travail sera complet un jour. Mais il nécessitera la collaboration de nombreux chercheurs.

Au cours de mes voyages dans le Pays Basque, j'eus la curiosité de parcourir quelques-uns des cimetières limitrophes. On sait que la frontière béarnaise-basquaise est nettement tranchée. L'usage de la langue basque s'arrête brusquement au premier village béarnais. Toutefois la présence de discoïdales dans les cimetières béarnais de la frontière peut s'expliquer aisément par la présence de quelques familles basques émigrées ou, encore, par l'imitation d'un type voisin. Mais un instituteur de Lurbe, M. Bergez, me signalait il y a une douzaine d'années, la présence de quelques rares discoïdales dans la vallée d'Aspe. Il m'envoya des croquis. M. Vézian, de Toulouse, rechercha pour mon compte quelques-unes de ces stèles rarissimes. Mon collègue M. Delpy voulut bien explorer à mon intention quelques cimetières de l'Ariège et enfin le regretté Cartailhac, professeur à la faculté de Toulouse, me procura un remarquable travail de Dusan sur les Croix du Lauragais, paru en 1866 dans la *Revue Archéologique du Midi de la France*.

Tout récemment encore M. Le Bondidier, le très actif conservateur du Musée Pyrénéen de Lourdes, explorant à mon intention la vallée de Campan, m'envoyait des croquis de petites discoïdales dus à l'obligeance de Madame Le Bondidier.

Je donne ici les résultats d'une enquête forcément très incomplète, en signalant

l'importance des découvertes qui restent encore à faire dans les cimetières de la chaîne pyrénéenne. Je les groupe simplement de la manière suivante :

Cimetières béarnais limitrophes du Pays Basque ;

Cimetières du Béarn ;

Cimetières de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées ;

Cimetières de l'Aude ;

Cimetières des Landes.

Dans une lettre qu'il m'adressait peu de jours avant sa mort, survenue, comme on le sait, à la fin d'une conférence qu'il faisait à Genève, M. Cartailhac me disait qu'il avait remarqué jadis la forme discoïdale de nombreuses tombes basques et l'analogie qu'elles présentaient avec les croix tumulaires du Lauragais signalées par Dusan. C'est grâce à son obligeance que je puis les donner aujourd'hui. M. Cartailhac ajoutait qu'il avait autrefois interrogé de vieux paysans du Lauragais qui se rappelaient en avoir vu quelques-unes au temps de leur jeunesse. Mais, partout, on les avait détruites. Il est infiniment probable que les stèles publiées en 1866 par Dusan ont presque toutes disparu aujourd'hui. Peut-être en subsiste-t-il encore quelques-unes dans les vieux cimetières perdus au fond des vallées pyrénéennes, de l'Ariège aux Pyrénées-Orientales.

Quoi qu'il en soit, un fait est certain. La stèle discoïdale se rencontre — ou s'est rencontrée — ailleurs qu'au Pays Basque. Cela infirme-t-il la thèse qui veut voir dans cette forme curieuse un legs des anciens Ibères conservé exclusivement par leurs descendants, les Basques de nos jours ? Je ne le crois pas. Dusan, qui les décrit, insiste sur leur antiquité visible, et les considère comme les plus anciennes des régions où il les rencontra. Par ailleurs, il convient de se rappeler que les historiens sont à peu près d'accord pour admettre l'existence d'un très ancien

peuplement ibérien dans tout le midi de la Gaule, de la Garonne ou du Rhône. Nous nous trouverions donc en présence d'un phénomène de conservation analogue à celui que présentent les cimetières basques.

Si ces derniers sont incomparablement plus riches en stèles discoïdales, c'est qu'au VII^e siècle une invasion ibérique vint repeupler toute la région de l'extrême S. O. de l'Adour aux Pyrénées. Assurément, cette hypothèse d'un peuplement ibérique très ancien tout le long de la chaîne des Pyrénées, s'appuie sur des faits sérieusement constatés. La présence de quelques rares discoïdales disséminées du Béarn au Roussillon serait un argument en faveur de cette hypothèse. Je me contente de signaler tous ces faits. On trouvera dans l'Atlas ces discoïdales qui ne sont pas d'origine basque. A l'heure actuelle la documentation est trop incomplète pour permettre une conclusion nettement affirmative. Je ne prétends pas donner ici une forme définitive à cette partie de mon travail. D'autres s'en chargeront peut-être. La question est amorcée, puisse-t-elle être un jour résolue (1).

■ ■ ■

Stèles discoïdales du Lauragais

Analyse de la dissertation de Dusan

Voici quelques passages de l'étude de Dusan, parue dans la *Revue archéologique du Midi de la France*, année 1866. Dusan étudie les monuments anciens rencontrés dans les cimetières des environs de Castelnau-d'Arques (croix de formes variées, emblèmes divers, pierres discoïdales).

(1) Sur cette question importante d'un peuplement ibérique, antérieur de plusieurs siècles à l'ère chrétienne et qui se serait répandu dans tout le S. O. de la Gaule Cf. C. Julian, *Histoire de la Gaule*, tome I, pages 262 et suiv. Je me permets d'en détacher quelques lignes :

* La descente des peuples espagnols dans les plaines de la Gaule est un fait aussi constant que le passage du Rhin par les peuples germaniques... vers 450 av. J.-C. les Ibères arrivent à Nîmes... cette invasion embrasse tout le midi de la Gaule et le nom d'Ibères dut régner depuis les abords du Tage jusqu'aux confins de la Camargue. Le Rhône au levant, la Gironde au couchant, marquèrent les extrêmes de la Terre ibérique. Rappelons en passant les noms anciens, de forme nettement ibérique, portés par Auch (Gers) et Elna (Pyrénées-Orientales).

* aux environs de Castelnau-d'Arques et dans la direction de Chalabre... il y a un certain nombre de centres actuels d'habitations très anciennement peuplés, si l'on en juge par les débris, les vestiges celtiques et gallo-romains qu'on y rencontre et dont les habitants n'ont pas d'autre cimetière que celui où, depuis un temps immémorial, se firent inhumer leurs prédécesseurs ; le plus souvent, il est attenant à une église romane, comme à Baragne, à Saint-Pierre de Montferrand, à Sainte-Camelle, à Villefort, etc... Ici Dusan étudie un certain nombre de croix aux formes étranges, archaïques, constituant « une série de types, commençant peut-être au X^e siècle, et dont la terre cache probablement de plus anciens modèles ». Puis il continue ainsi :

« Mais un type bien plus fréquent, dans les très vieux cimetières (Montferrand, Baragne) plus ancien peut-être que les précédents, mais à coup sûr employé simultanément avec eux, est celui qui consiste en un disque plein, portant sur une de ses faces une croix le plus souvent inscrite dans un cercle, en sorte que ce type présente la plus frappante analogie avec de très anciennes représentations de la croix, particulières à certains objets, aux monnaies gauloises principalement, d'où elles semblent être passées dans les premiers blasons connus. Il y a un étrange rapport entre ces monnaies chargées d'une croix inscrite dans un cercle, cantonnée de disques ou d'annelets, la croix avec les douze points, devenue la croix aux douze pommettes de Toulouse, et la croix représentée sous le n° 11 ».

Dusan entre ici dans des considérations fort détaillées sur la décoration de ces disques et continue ainsi :

« La forme circulaire donnée aux pierres mêmes sur lesquelles se rencontrent les croix inscrites dans un cercle, peut sembler provenir d'une idée d'économie et de conservation facile. Ces disques ont parfois, en effet, un assez faible diamètre ; mais à côté se trouvent des croix à branches découpées de mêmes proportions, d'où la conclusion que la forme circulaire n'a pas été suggérée par l'exiguité de la pierre, plusieurs disques ayant d'ailleurs jusqu'à 0^m60 et 0^m70 de diamètre (1).

« Quant à l'idée d'économie de travail, elle n'est guère admissible : l'ouvrier aurait découpé en forme de croix une sorte de dalle, plus rapidement qu'il n'aurait pu la découper en rond et champlever toute la surface du disque de manière à réservé, comme il l'a fait dans plusieurs, le cercle et la croix en relief. Le désir d'obvier à une détérioration rapide aurait pu conduire à supprimer les bras et à adopter la forme circulaire... n'est-on pas amené à un rapprochement involontaire avec certains chrismes inscrits dans un cercle, avec les nimbes crucifères,

(1) Cette remarque vaut également pour les discoïdales du Pays Basque dont le diamètre varie entre 0.20 et 0.75. La majorité des grandes stèles se rencontre en Basse-Navarre. Le plus grand nombre des petites se trouve dans le Labourd.

avec les monnaies gauloises et d'autres monuments primitifs ? » (1).

Dusan parle ensuite de certaines indications fournies par les croix du Lauragais et des représentations d'outils et d'instruments relatifs aux métiers des personnes inhumées (tisserand, maçon, serrurier, forgeron, etc.); mais il ne semble pas que ces indications se retrouvent sur les discoïdales dont il fait mention. On sait que ces indications se trouvent en quantité sur les discoïdales du Pays Basque.

Et il termine en disant : « Ces monuments dédaignés jusqu'ici méritent une étude approfondie, d'autant plus qu'ils sont rares et mal expliqués ».

On m'excusera d'avoir introduit ici une courte analyse de la dissertation de Dusan. Il y a près de soixante ans que ces lignes sont écrites. Elles n'ont rien perdu de leur intérêt, bien que Dusan ignorât probablement l'existence des stèles discoïdales ibériennes, romano-ibériennes et la question d'un peuplement ibérique du S. de la Gaule, antérieur de plusieurs siècles à l'ère chrétienne. Je me permets d'insister sur certains points : 1^o les monuments — croix et discoïdales — étudiés par Dusan ont été trouvés dans des cimetières très anciens. 2^o Il fait remonter jusqu'au X^e siècle de l'ère chrétienne certaines croix aux formes archaïques dont la décoration lui paraît être inspirée de motifs wisigoths et byzantin. 3^o Le type discoïdal est peut-être encore plus ancien que le précédent, mais à coup sûr simultané. Dusan a bien vu que le type discoïdal est d'une antiquité très reculée. Malheureusement les discoïdales qu'il reproduit — et que nous donnons — ne portent pas de date. C'est, d'ailleurs, une ressemblance de plus avec les discoïdales du Pays Basque qui paraissent les plus anciennes. Je me permettrai d'ajouter, pour clore cette brève étude, qu'à mon avis la stèle discoïdale représente le type le plus archaïque, non seulement de la tombe basque, mais aussi de la tombe pyrénéenne.

■ ■ ■

Stèles discoïdales Landaises

Cette région en possède un certain nombre et il y en avait autrefois bien davantage. Beaucoup de cimetières (dans la région de la Chalosse) ont été éloignés des églises et les vieux monuments ont été détruits lors du transfert. M. l'abbé Daugé, curé de Duhort-Bachen, s'est consacré à l'étude de cette question. Il m'a communiqué une par-

(1) Les hypothèses de Dusan sont ingénieuses. Le rapprochement avec les chrismes et les nimbés crucifères serait acceptable, à la rigueur, si l'existence de stèles discoïdales de l'époque ibérique ne venait fournir une preuve irrécusable de l'antiquité de cette forme.

tie de sa collection qui comprend une soixantaine de pièces. Jusqu'à présent, ses recherches se sont bornées à la Chalosse. Il a pu constater l'existence de discoïdales très anciennes ou paraissant l'être dans la région s'étendant d'Aire à Saint-Sever et à Orthez.

M. Daugé se propose d'étendre ses recherches dans une partie du Gers et dans d'autres régions landaises. Elles donneront probablement des résultats fort appréciables. Mais il est, dès à présent, un fait acquis. Certains cimetières landais possèdent encore quelques vieilles discoïdales, presque toujours anonymes et sans date. Ce genre de monument s'étendrait donc à toute une région dont les populations sont fortement imprégnées de sang celtibérien. D'après ce que j'ai pu savoir des découvertes de M. Daugé, les discoïdales landaises sont — ou paraissent toutes — très anciennes.

Cette coulume funéraire semble avoir disparu depuis longtemps. M. Daugé n'a pas trouvé de discoïdales remontant au XIX^e siècle, ainsi qu'il en existe encore au Pays Basque. Il convient d'ajouter que d'impiétables destructions ont bien diminué leur nombre. Mais il est peu vraisemblable qu'elles aient porté sur des monuments récents (1).

■ ■ ■

Stèles discoïdales en Portugal

M. Frankowski consacre quelques pages de son étude sur les stèles discoïdales de la Péninsule ibérique aux monuments de cette forme que l'on rencontre en Portugal. Ils ont été recueillis dans les musées de Lisbonne, de Santarem, d'Evora, de Beja, etc.

Leur aspect est identique à celui des stèles espagnoles et du Pays Basque français. Quelques-unes présentent des instruments aratoires (charrue, herse, un joug destiné

(1) Je n'ai exploré qu'un très petit nombre de cimetières landais. On trouvera dans l'Atlas des Illustrations le dessin de quelques discoïdales que j'ai pu prendre sur place. On m'en a signalé en plusieurs endroits, mais elles paraissent peu nombreuses.

aux bœufs de labour) ou bien un dévidoir, une quenouille, un fuseau, absolument comme sur les tombes des anciennes fileuses du Pays Basque français. Sur l'une d'entre elles est représenté un calice accosté de deux croix, et M. Frankowski est porté à croire qu'il indiquait la sépulture d'un ecclésiastique. Je ferai remarquer que j'ai également trouvé, dans le Pays Basque français, deux stèles analogues. Aucune des dix-huit stèles portugaises dont M. Frankowski donne la photographie ou le dessin n'est datée. Les archéologues portugais qui les ont étudiées les croient antérieures au XV^e siècle. D'après la carte dressée par l'auteur, les stèles en question ont été recueillies un peu partout dans toute l'étendue du territoire portugais, tandis qu'on n'en signale pas dans le S. et le S. E. de l'Espagne. En somme, cette forme spéciale des stèles funéraires ne se rencontre que dans les régions que l'on croit avoir été habitées par des populations d'origine ibérique. Il y a là une intéressante constatation à faire.

(Cf. Frankowski (op. cit. pages 106 à 110), et C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, les passages relatifs aux pays peuplés par les Ibères, t. I.)

■ ■ ■

Stèles discoïdales de la Biscaye (IX^e siècle)

M. Frankowski consacre une page de son très important travail aux stèles de Vizcaya, en Arguineta. Elles lui paraissent contemporaines de sarcophages en pierre portant les dates de 883 à 893. Or, sur quatre de ces stèles, trois ont une forme discoïdale. J'ai trouvé, par ailleurs, une étude fort complète des stèles d'Arguineta dans un livre publié en 1880 et que M. Frankowski ne signale pas dans sa *Bibliographie*.

Cet ouvrage, intitulé *los Euskaros en Alava, Guipúzcoa y Vizcaya*, est dû à D. Ladislao de Velasco Fernandez de la Cuesta (1). Il consacre toute une étude

(1) Ouvrage paru à Barcelone en 1880.

aux Sépulcres d'Elorrio O' Arguineta et donne une vue générale du curieux cimetière de cette localité, tel qu'il existait en 1872. L'ensemble est constitué par une véritable enceinte de sarcophages, formant un quadrilatère dont le 4^e côté reste ouvert. Aux angles de cette enceinte sont placées des discoïdales dont il donne la reproduction, laquelle s'accorde fort bien avec les dessins de M. Frankowski.

M. de la Cuesta, en résumant les opinions de tous ceux qui se sont occupés de cette question, en tire les conclusions suivantes :

1^o Les sépultures d'Arguineta répondent parfaitement aux conditions des sépultures des premiers siècles de l'ère chrétienne;

2^o Leur orientation, tant celle des sarcophages que des discoïdales, est commune à tous les monuments consacrés au culte catholique. Ces sépultures sont disposées dans la direction du Levant;

3^o Elles peuvent être attribuées à des réfugiés fuyant devant les invasions arabes et qui pénétrèrent dans la Biscaye, par les vallées de l'Alava.

Nous nous trouverions donc en présence de stèles discoïdales que de nombreux archéologues espagnols n'hésitent pas à déclarer contemporaines des sarcophages voisins, datés de la fin du IX^e siècle.

C'est donc un chaînon de plus reliant avec certitude les discoïdales ibères et ibéro-romaines aux stèles euskariennes de forme identique.

■ ■ ■

Stèles discoïdales en Espagne

Mon intention n'est nullement de traiter un aussi vaste sujet mais de signaler tout particulièrement le travail de M. Frankowski : *Estelas discoideas de la Península Ibérica*, édité par les soins de la *Comisión de Investigaciones paleontológicas y prehistóricas de Madrid*. M. Frankowski

a parcouru tout le N. de l'Espagne et du Portugal et relevé un grand nombre de gisements, soit dans les cimetières, soit dans les Musées locaux qui ont recueilli des stèles éparses dans leur province. Il a eu l'excellente idée de dresser une carte où figurent ces gisements que l'on rencontre de l'embouchure du Tage à l'embouchure de l'Ebre, c'est-à-dire précisément dans cette partie de l'Espagne que les historiens considèrent comme l'habitat principal de la race ibérique. Les provinces basques espagnoles, les Asturias, la Galice, la province de Burgos paraissent être les plus riches. Il y a là une constatation dont l'importance n'échappera à aucun de ceux qui sont au courant de la question ibérique. Les nombreuses illustrations, dessins et photographies, dont M. Frankowski a enrichi son recueil, permettent de constater la ressemblance absolue de toutes ces discoïdales espagnoles avec celles du Pays Basque français (1) et avec celles, beaucoup moins nombreuses, que l'on rencontre le long de la chaîne des Pyrénées.

■ ■ ■

Stèles discoïdales étrusques

A signaler, dans le si curieux ouvrage de Frankowski (*Estelas discoïdeas de la Península Ibérica*) les quelques pages (111 et suiv.) consacrées aux stèles étrusques de l'époque dite de Villanova. Page 112 se trouve la reproduction de la Stèle de Bologne dont la décoration (une étoile à 6 rais) rappelle à s'y méprendre une stèle basque. Les figures de la page 114 sont aussi fort suggestives. Je me contente de signaler ce fait. L'histoire des Etrusques est encore trop peu connue pour que l'on puisse tirer de ces ressemblances une conclusion certaine. Toutefois

(1) C'est ainsi que M. Frankowski a rencontré, dans le cimetière de Cretas (Aragon, province de Teruel) neuf discoïdales en tous points semblables à celles du Pays Basque français. Afin d'en assurer la conservation, on les a encastrées dans le mur du cimetière. Aucune n'est datée ce qui est, à mon avis, une marque d'ancienneté. L'église et le cimetière de Cretas datant du XVI^e siècle, il convient d'après Frankowski, de faire remonter à cette époque ces anciennes pierres.

il n'est pas inutile d'insister sur la ressemblance des formes discoïdales des stèles ibériennes et étrusques que nous connaissons. Les relations entre les Ibères et les Etrusques étaient probablement assez actives. Mais l'existence du type discoïdal chez ces deux peuples ne pourrait-il pas être interprété comme indiquant une certaine parenté ?

■ ■ ■

Les Tombes Basques de l'île de Terre-Neuve

On sait que de très bonne heure les Basques, pêcheurs de baleine et de morue, parurent sur la côte américaine.

On a même prétendu qu'ils y précédèrent Christophe Colomb. La chose est possible. Mais ils se gardaient de faire connaître à leurs rivaux ces eaux poissonneuses. Leurs établissements étaient nombreux sur la côte et les géographes se sont plu à relever dans la toponymie de l'île quelques noms à l'aspect nettement euskarien (1). Des recherches dans les cimetières anciens donneraient peut-être quelque résultat. Les tombes basques du cimetière de Placentia, transportées dans une église par les soins du gouverneur Glover, ne sont peut-être pas les seules qui subsistent encore.

Le Révérend Bishop Howley a fait paraître à ce sujet une curieuse brochure qui, entre autres mérites, a celui de donner des croquis intéressants. Il visita l'église de Placentia en 1870. Il y revint en 1901 et il a consigné le résultat de son étude dans une plaquette

(1) Voir à ce sujet le très curieux mémoire de M. de Planthion, syndic général du Labourd (rédigé en 1710) et concernant la découverte... de l'île de Terre-Neuve et l'origine des Pêcheries de Baleines et de Morues. L'auteur y établit que les Basques, à la recherche de l'espèce qu'ils appelaient baleines de sardine ou « sardaco baleac », se hasardèrent de bonne heure en plein Atlantique. Il rappelle quelques-uns des noms géographiques de l'île (villages d'Ourrougnousse — Urrugne — Biarritz : havres d'Ullieillo, d'Opior Poriu, de Portuchoa : cap d'Amuntiz (nom basque du cap du Figuier), cap Gratta (nom basque des sécheries de morues) etc.

publiée par les soins d'une Société savante du Canada (1). Des essais infructueux furent tentés par des savants anglais pour traduire les inscriptions en basque qui figurent sur les tombes de Placentia. Le Rév. Howley reconnaît que l'éénigme fut résolue par Mgr Légasse, Préfet apostolique de Saint-Pierre-et-Miquelon « basque d'origine, érudit dans la grammaire de cette unique et intéressante langue ».

D'après le Rév. Howley « les lettres sont fortement en relief ; elles ont trois pouces de haut et sont assez bien taillées : les lignes de l'inscription sont séparées par des bandes en relief ». Ces caractères sont en effet d'un type que l'on rencontre fréquemment dans les cimetières du Pays Basque français (2). Quelques lettres sont défaillantes, mais le sens général de l'inscription de 1676 se devine aisément. Le libellé est celui que l'on rencontre sur de nombreuses tombes similaires.

DA HEMEN HILA 10 (ici une lettre manque)
MAI 1 1676 GANNIS DE SALCE ANA (une
lettre avant ana) USANNO NENEKO SEMEA.
« Ici repose Jean de Salce fils (ou héritier)
de la maison Usanno. »

C'est l'inscription la plus complète.

Une seconde pierre dont je n'ai pu me procurer le croquis porte l'inscription en quatre lignes IOAN-NIS-DEHIR-IART.

Une troisième, très mutilée, porte également un nom IOANES—SARA et, au revers, la partie supérieure des lettres HS,

(1) *The Old Basque Tombstones of Placentia* By R^t. Rev. Bishop Howley. J'ai fait de larges emprunts à ce travail. Les inscriptions dont il est question sont en basque, et comme celle de Suhigaraychipy, ont servi à indiquer des sépultures de marins basques. C'est pourquoi je les donne en appendice.

(2) Le Rév. Howley donne des croquis de ces différentes pierres en se contentant d'un trait régulier et net. J'ai tenté de leur restituer un aspect plus conforme à celui de toutes les inscriptions de cette époque, et surtout en accusant un relief qu'il déclare très marqué. Quant à la plate-tombe de Suhigaraychipy, je me borne à la reproduire aussi exactement que possible. Les caractères de l'inscription n'ont rien qui rappelle ceux de cette époque. Je ne serais pas éloigné de croire qu'elle fut faite à Placentia même, tandis que les autres ont pu être faites en France et transportées à Terre-Neuve pour être placées sur les tombes des marins morts là-bas.

représentant le monogramme très fréquent I H S. La croix qui divise le champ et les deux petites croix qui l'accompagnent se retrouvent également dans les cimetières français. L'ensemble paraît appartenir, tout comme les deux précédentes, au XVII^e siècle.

La quatrième pierre a longtemps exercé la sagacité du Rev. Howley. Il raconte par le menu ses hypothèses et les difficultés qu'il éprouva pour découvrir le sens de l'inscription. La dalle est en effet en deux parties que jamais personne n'avait pensé à rapprocher. Ces deux moitiés « tombent » en ruines et seront bientôt complètement détruites si l'on ne prend des mesures pour « les conserver. Les lettres ne sont pas taillées comme dans les pierres en basque. Elles « sont simplement incisées ». Enfin des lettres manquent. Je donne ici l'inscription restituée par le Rév. Howley :

CY. GIS. JOUANNES. DE. SUIGARAYCHIPI.
DIT. CROISIC. CAPITAINE. DE FRÉGATE. DU
ROY. 1694. (L). ENVIEUX. POUR L'HONNEUR.
(DE). MON (S'R) (LE) PRINCE. IALLOIS. NE
(pour en) SUIVANT. SA. CARRIÈRE. ATTAQUER
LES. ENNEMIS. EN. LEUR. MESME (le dernier
mot manque : le Rév. Howley propose
« Pays » ou « demeure »).

Il suppose également que l'espace resté libre entre les deux inscriptions était occupé par un ornement (une croix ?) quelconque. Cette partie de la pierre est d'ailleurs la plus délabrée.

Le Révérend Howley a résolu avec beaucoup de sagacité ce problème épigraphique.

Il cite d'ailleurs, à l'appui de sa thèse, quelques documents concernant le navire *l'Envieux* qui se trouvait dans les eaux de Terre-Neuve de 1692 à 1695, chargé de diverses missions — attaquer les Anglais et protéger les bateaux de pêche qu'il devait convoyer à leur retour. — Le Rév. Howley n'a commis qu'une erreur bien excusable : il suppose que le mot *Croisic* indique ici un surnom d'origine bretonne, dû à ce que Suh-

garaychipi avait habité au Croisic. En réalité Croisic — ou plus souvent Coursic — était le surnom du fameux corsaire basque Suhigaraychipi qui, né à Bayonne, y habitait rue Galuperie. Ducéré en parle longuement dans son ouvrage : *Les Corsaires sous l'Ancien Régime*.

La question de l'établissement des Basques à Terre-Neuve, dans le golfe du St-Laurent et sur les côtes du Labrador a été très souvent agitée. Mais les textes sont rares, leur interprétation peu aisée et l'on comprend d'ailleurs que les Basques, grands pêcheurs de baleines et de morues, mais marins avisés, n'étaient pas désireux de divulguer les bons endroits. S'ils ont franchi l'Atlantique au XIV^e siècle et fréquenté les côtes de l'Amérique avant Christophe Colomb — ce qui est fort possible — ils devaient jalousement garder leur secret. Voir sur cette question :

Recherches historiques sur la pêche de la morue et la découverte de Terre-Neuve par les Basques et les Bayonnais, par E. Ducéré, (*Bulletin de la S^ée des S. L. et A. de Pau*, 1892-93).

Mémoire de M. de Planthion, Syndic général du Labourd (publié par L. Goyetche, dans son *Histoire de St-Jean-de-Luz*).

Ch. Lévi Woodbury : *The relation of the fisheries to the discovery and settlements of north America* (Boston 1880). Il y parle des « patrons et marins goudronnés » des « hommes du harpon et du hameçon » qui fréquentaient le Nouveau Monde avant Christophe Colomb.

Rapport de Dammarlin de Lissalde (1770) au Ministre de la Marine sur la Marine des Basques (*Chambre de Commerce de Bayonne*).

Cleirac : *Us et coutumes de la mer*. Edition de 1661, p. 140 à 147.

P. Lhande : *L'Emigration basque*. Cf. le Ch. II consacré aux « Pêcheurs de la Baleine ».

Revue Internationale des Etudes Basques (année 1907).

Stèles discoïdales en Angleterre

On me permettra de signaler, à propos des stèles discoïdales, l'existence de ce type dans quelques comtés de l'Angleterre ainsi que dans certaines îles de l'Ecosse. Grâce à l'obligeance de M. le Docteur Larrieu, j'ai pu consulter avec profit les trois ouvrages suivants :

1^o *A Manual for the Study of the Sepulchral Slabs and Crosses of the middle ages*. By the Rev. Edwards L. Cutts, B. A. (1).

2^o *Ecclesiastical Notes on Some of the Islands of Scotland* (2).

3^o *Old Stones Crosses of the vale of Clwyd and Neighbouring Parishes*. By the Rev. Elias Owen, M. A. (3).

(Ouvrage publié par souscription.)

Ces trois « Corpus » sont d'un très grand intérêt, les deux premiers surtout, en ce qui concerne le rapprochement qui s'impose entre la discoïdale du Pays Basque et certaines stèles publiées par les auteurs précités, stèles rencontrées par eux dans les régions qu'ils ont étudiées.

La collection la plus importante et la plus suggestive est fournie par le Rev. Cutts. Son remarquable ouvrage est accompagné de LXXXIII planches, d'une exécution parfaite et vraiment artistique. Dalles mortuaires, pierres sculptées, vieilles croix et en dernier lieu « Head-Stones », ou pierres tumulaires plantées en tête de la sépulture. On y rencontre, la reproduction de huit pierres dont sept sont du type franchement discoïdal et rappellent absolument les stèles euskariennes. Sur ces sept pierres, six, d'après le Rev. Cutts, appartiennent aux XIII^e, XIII^e et XIV^e siècles. Quatre seraient

(1) London, John Henry Parker, 377, Strand ; and Broad Street, Oxford. MDCCCLXIX

(2) Edinburgh. David Douglas, 1885.

(3) Bernard Quaritch, 15, Piccadilly, London, W. and Woodall, Minshall, & Co., Oswestry & Wrexham, 1886

de cette dernière époque et ont été trouvées dans les comtés de Derby et de Lincoln.

Je me contenterai de résumer les notes données à leur sujet dans les ouvrages mentionnés. On trouvera dans le « Recueil » la reproduction de ces curieuses stèles. En parcourant le Corpus du Rev. Cutts, j'ai remarqué qu'elles sont en très petit nombre. Nulle part il n'en est fait mention comme d'un type relativement répandu, ainsi que dans le Pays Basque. Les hypothèses ne manqueront pas pour expliquer les similitudes. Je me garderai bien d'en faire qui paraîtraient téméraires. Je hasarde seulement l'explication suivante :

Cette ressemblance de formes ne pourrait-elle pas avoir pour origine les rapports étroits qui ont existé entre l'Angleterre et le midi de la France, du XII^e au XV^e siècles ? Je donne l'explication pour ce qu'elle vaut. Elle n'est pas invraisemblable, mais ne saurait, je le reconnais, avoir une valeur absolue. En la fournissant, je pense surtout aux innombrables routiers gascons et basques qui, pendant trois siècles, ont paru dans les armées anglaises et souvent même occupé des postes importants. Que l'on songe au routier basque Marcadet, ami intime de Richard Cœur de Lion, qui se trouvait à ses côtés quand il fut mortellement blessé au château de Chalus. Beaucoup de ces mercenaires devaient rester sur le continent, mais il n'est pas déraisonnable de penser que d'autres passèrent le détroit et finirent leurs jours en Angleterre. On a retrouvé des tombes basques à Terre-Neuve. Pourquoi n'en existerait-il pas en Angleterre, datant précisément de l'époque où les souverains de ce pays comptaient de nombreux soldats basques dans leurs armées ? (1) Par ailleurs

(1) Très souvent les milices bayonnaises, renforcées de contingents basques, allèrent combattre en Angleterre. C'est ainsi qu'elles soutinrent Henri III contre Simon de Montfort et prirent part à la bataille de Lewes, en 1264. Elles restèrent même au-delà du temps fixé pour leur service. En 1282, l'armée anglo-normande qui s'empara du pays de Galles comptait une troupe de Basques (Augustin Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, Tome IV, p. 187).

Il n'y a aucune invraisemblance à supposer que plusieurs de ces soldats, en qui les rois d'Angleterre avaient confiance, se soient fixés dans le pays. Qu'ils aient voulu conserver certains de leurs usages — funéraires ou autres — cela est fort possible.

des insulaires, sculpteurs ou tailleurs de pierre anglais, ont bien pu voyager sur le continent et parcourir, du XII^e au XIII^e siècles les pays basques où la forme discoïdale devait être à peu près la seule répandue et peupler exclusivement les cimetières euskariens. Je le répète, je ne formule pas nettement une hypothèse, je hasarde seulement une explication laissant à d'autres, plus compétents ou mieux informés, le soin de résoudre ce curieux problème.

Voici, maintenant, les références que j'indique à ceux qui seraient tentés par cette question :

1^o *Manuel du Rev. Cutts* :

Pl. LXXVI. St Buryan, Cornwall; *A very early instance of the cross pâlée within a cercle*. Le dessin publié par le Rev. Cutts appelle une remarque. La discoïdale paraît avoir été rapportée sur un pied avec lequel elle ne fait pas corps. Il paraît être constitué par une pierre grossièrement taillée sur laquelle la discoïdale a été posée.

Pl. LXXX. 1^o Bakewell, Derbyshire, discoïdale, avers et revers. 2^o Bakewell, Derbyshire : Discoïdale dont le champ est partagé en quatre parties égales par une croix dont les branches sont terminées par un cercle. En exergue, une décoration constituée par un double filet dont l'intervalle est partagé en petits carrés.

Pl. LXXXI renfermant trois stèles qui paraissent très anciennes :

1^o Bakewell Derbyshire, avers et revers (XII^e s. selon le Rev. Cutts).

2^o New Romney (XII^e s. selon le Rev. Cutts).

3^o St Mary le Wigford, Lincoln (XIII^e siècle, selon le Rev. Cutts).

2^o *Ecclesiastical Notes on Some of the Islands of Scotland*, du Rev. T. S. Muir.

Page 244. Très curieuse stèle discoïdale portant, à son centre, une protubérance en forme de segment de sphère, et, opposés deux à deux, quatre trous nettement circulaires, (trouvée à Kirkennan).

Le livre, extrêmement documenté, du

Rev. Muir, renferme de nombreuses reproductions de monuments funéraires anciens. Mais il n'y a que cette stèle de Kirkenner que l'on puisse rapprocher des stèles discoïdales du Pays Basque.

3^e *Old Stones Crosses of the vale of Clwyd and Neighbouring Parishes, by the Rev. Elias Owen, M.-A.*

Planche de la p. 50. Croix constituée par un pied très long, terminé par un fragment de disque. Trouvée à Dyserth.

Planche de la p. 140. Croix d'un type semblable très ornée sur ses deux faces. Entière. Se trouve à Maen y Chwyfan.

Le Corpus du Rev. Elias Owen, également très documenté, fort abondant en illustrations, ne renferme qu'un petit nombre de monuments funéraires dont aucun ne rappelle le type caractéristique des stèles euskariennes. C'est, en somme, le manuel du Rev. Cutts qui est de beaucoup le plus suggestif si l'on se borne à vouloir faire des rapprochements entre quelques vieilles tombes anglaises et des stèles basques (1).

Notes relatives à certains Ornements

ou Emblèmes représentés sur les discoïdales

La magie prophylactique

(*Archidoxis magicæ* de Paracelse)

Je donne une collection de signes magiques empruntés au livre de Paracelse (1). On remarquera que certains signes, autre celui que je considère comme le prototype du signe ovophile, se rencontrent sur les discoïdales et parfois aussi sur les façades des maisons. Les croix marquées *Ambrammis* et *Ambramo* sont assez fréquentes. On peut leur donner une origine *magique* plutôt qu'*héraldique* bien qu'elles rappellent à s'y méprendre la Croix *Recroisellée*. Il est fort peu probable que les lapidaires du Pays Basque aient eu à leur disposition des traités concernant la science du blason. Mais les signes en question ont été d'autant mieux accueillis et conservés qu'ils représentaient une croix.

Je n'ai pas retrouvé tous ces signes, sans exception, sur les tombes basques. Il est d'ailleurs possible que l'on n'en ait emprunté

que très peu. Certains signes curvilignes pouvaient paraître d'un tracé un peu difficile et si l'on a conservé le grand signe ovophile après l'avoir transformé, c'est qu'il est très décoratif.

Les signes bizarres dont je donne la reproduction figurent, pages 710 et suivantes, dans l'*Archidoxis magicæ*. Ils forment quatre groupes principaux séparés par des renseignements rédigés dans un latin incorrect. Je résume ici ces renseignements :

L'auteur, après avoir indiqué des formules et des signes servant à conjurer les maléfices, indique un moyen de préserver les brebis de la contagion : Avec de l'argile tirée

(1) M^r. O'Shea, dans sa « Tombe Basque », parle également de stèles d'un type varié, se rapprochant plus ou moins de la discoïdale euskarienne, et que l'on trouverait en Irlande, en Ecosse, dans l'île de Man, etc. Il est difficile de le suivre dans ses perpétuelles digressions et de prendre au sérieux ses affirmations. Il fait remonter la civilisation irlandaise aux Ibères, retrouve l'influence hittite et étrusque dans les monuments irlandais et identifie la décoration de ces derniers à celle des « types » de Bénarès, dans l'Inde. D'ailleurs les représentations de croix et de stèles figurant dans les planches VI et VII de son ouvrage, n'ont rien de bien convaincant. A part deux d'entre elles on ne voit guère pourquoi elles ont été choisies.

(1) *Archidoxis magicæ* — Liber quartus — *Magicae Sigilla à superioribus Evariantis*. — Pro ovibus. — Pages 706, 710 et suivantes.

Rev. Muir, renferme de nombreuses reproductions de monuments funéraires anciens. Mais il n'y a que cette stèle de Kirkenner que l'on puisse rapprocher des stèles discoïdales du Pays Basque.

3^e *Old Stones Crosses of the vale of Clwyd and Neighbouring Parishes, by the Rev. Elias Owen, M.-A.*

Planche de la p. 50. Croix constituée par un pied très long, terminé par un fragment de disque. Trouvée à Dyserth.

Planche de la p. 140. Croix d'un type semblable très ornée sur ses deux faces. Entière. Se trouve à Maen y Chwyfan.

Le Corpus du Rev. Elias Owen, également très documenté, fort abondant en illustrations, ne renferme qu'un petit nombre de monuments funéraires dont aucun ne rappelle le type caractéristique des stèles euskariennes. C'est, en somme, le manuel du Rev. Cutts qui est de beaucoup le plus suggestif si l'on se borne à vouloir faire des rapprochements entre quelques vieilles tombes anglaises et des stèles basques (1).

Notes relatives à certains Ornements

ou Emblèmes représentés sur les discoïdales

La magie prophylactique

(*Archidoxis magicæ* de Paracelse)

Je donne une collection de signes magiques empruntés au livre de Paracelse (1). On remarquera que certains signes, autre celui que je considère comme le prototype du signe ovophile, se rencontrent sur les discoïdales et parfois aussi sur les façades des maisons. Les croix marquées *Ambrammis* et *Ambramo* sont assez fréquentes. On peut leur donner une origine *magique* plutôt qu'*héraldique* bien qu'elles rappellent à s'y méprendre la Croix *Recroisellée*. Il est fort peu probable que les lapidaires du Pays Basque aient eu à leur disposition des traités concernant la science du blason. Mais les signes en question ont été d'autant mieux accueillis et conservés qu'ils représentaient une croix.

Je n'ai pas retrouvé tous ces signes, sans exception, sur les tombes basques. Il est d'ailleurs possible que l'on n'en ait emprunté

que très peu. Certains signes curvilignes pouvaient paraître d'un tracé un peu difficile et si l'on a conservé le grand signe ovophile après l'avoir transformé, c'est qu'il est très décoratif.

Les signes bizarres dont je donne la reproduction figurent, pages 710 et suivantes, dans l'*Archidoxis magicæ*. Ils forment quatre groupes principaux séparés par des renseignements rédigés dans un latin incorrect. Je résume ici ces renseignements :

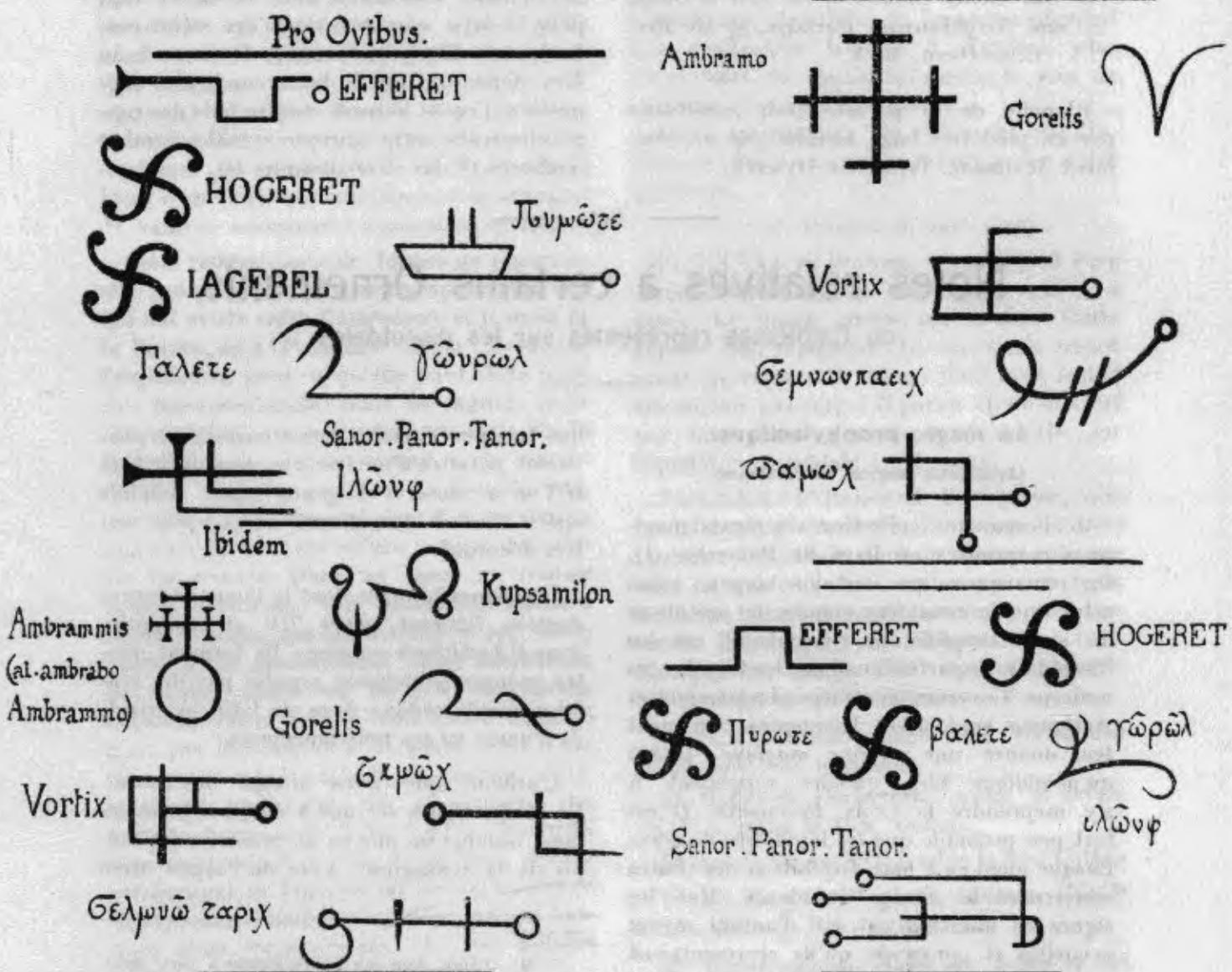
L'auteur, après avoir indiqué des formules et des signes servant à conjurer les maléfices, indique un moyen de préserver les brebis de la contagion : Avec de l'argile tirée

(1) M^r. O'Shea, dans sa « Tombe Basque », parle également de stèles d'un type varié, se rapprochant plus ou moins de la discoïdale euskarienne, et que l'on trouverait en Irlande, en Ecosse, dans l'île de Man, etc. Il est difficile de le suivre dans ses perpétuelles digressions et de prendre au sérieux ses affirmations. Il fait remonter la civilisation irlandaise aux Ibères, retrouve l'influence hittite et étrusque dans les monuments irlandais et identifie la décoration de ces derniers à celle des « types » de Bénarès, dans l'Inde. D'ailleurs les représentations de croix et de stèles figurant dans les planches VI et VII de son ouvrage, n'ont rien de bien convaincant. A part deux d'entre elles on ne voit guère pourquoi elles ont été choisies.

(1) *Archidoxis magicæ* — Liber quartus — *Magicae Sigilla à superioribus Evariantis*. — Pro ovibus. — Pages 706, 710 et suivantes.

du sol de la propriété, façonner de petites figures en forme de brebis, et à l'heure où la lune est sur son déclin, dessiner sur les statuettes les signes qui sont indiqués. Les placer ensuite, dans l'étable, après les avoir

préservatif analogue, ainsi que pour les porcs. Quant aux bœufs, s'ils souffrent « *du sang* » maladie aussi dangereuse pour eux que pour les chevaux, on prend, pour les guérir, un œuf frais sur lequel on inscrit deux ou trois



Signes magiques protecteurs du bétail, indiqués par Paracelse.

aspergées de sel. Les brebis viennent lécher ce condiment. Celles qui sont malades guérissent; celles qui sont bien portantes continuent à l'être.

On peut préparer pour les taureaux un

des signes indiqués dans le dernier groupe. Puis on brise cet œuf dans la gorge de l'animal, ce qui le guérit « *subilement* », mais il ne faut pas qu'il boive pendant les douze heures qui suivent.

Certains signes magiques de Paracelse rappellent, à s'y méprendre, quelques-uns des groupes cunéiformes. Leur origine asiatique n'est pas douteuse. D'autres ressemblent à des lettres arabes. Quant aux mots grecs, ils sont presque tous sans signification bien nette. Quelques-uns pourraient être des mots hébreux déformés.

L'Archidoxis magice de Paracelse peut aussi servir à expliquer l'origine des signes cruciformes, fréquemment accompagnés de points, et que l'on rencontre encore sur les portes des granges et des étables, un peu partout dans le Pays Basque et ses environs immédiats. J'avais remarqué, depuis longtemps, certaines analogies entre ces signes, grossièrement tracés à la peinture blanche, et quelques-uns de ceux que l'on rencontre sur les stèles et sur les linteaux. M. Passemard leur a consacré une étude documentée dans un Bulletin de la Société Bayonnaise d'Etudes Régionales (1).

M. Passemard a très bien remarqué que les signes sont d'autant plus étranges et plus compliqués « que la maison est plus vieille et plus délabrée ». Il donne (p. 60) une planche entière de ces signes. Il est persuadé — et c'est mon opinion — que leur usage se rattache à des superstitions aujourd'hui perdues. Les signes ont été conservés mais, sous l'influence du christianisme, ils ont évolué dans le sens de la Croix, symbole exclusivement chrétien. En regardant la planche de la p. 60, on ne peut s'empêcher d'évoquer certains signes donnés par Paracelse.

■ ■ ■

Le signe Oviphile

En Juillet 1914, je lus, au Congrès de Tarbes, une communication sur cette question du signe oviphile, appelé à tort *swastika*. Elle était intitulée : *Recherches sur la signification d'un ornement sculpté assez répandu dans le Pays Basque*.

Ce travail me fut demandé par M. de Roquette-Buisson, pour être inséré dans le compte rendu du Congrès. Je préférai le conserver pour le publier plus tard avec un recueil de Tombes basques. C'est ce travail, retouché, que je donne aujourd'hui. Mon opinion, non seulement n'a pas varié, mais s'est trouvée fortifiée par les constatations fréquentes que j'ai pu faire relativement à la présence de cet ornement dans les régions riches en moutons. Je remercie M. l'abbé Dubarat, président de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau qui, en

(1) Bulletin n° 10, 1^{re} sem. de 1919, p. 55 et suivantes. « Les lignes cruciformes et les points des maisons basques » par M. Passemard. A mon avis les points pourraient rappeler les étoiles, qui souvent accompagnent d'autres signes tracés sur les stèles et les linteaux.

1913, voulut bien me mettre sur la voie d'une solution et me prêter le livre, aujourd'hui assez rare, écrit par Paracelse.

Je ne dis pas que le *swastika* — et j'entends exclusivement par ce mot la croix gammée — n'ait jamais existé sur des monuments du Pays Basque français. J'ai signalé la stèle de Clunia. J'aurais été heureux de le rencontrer moi-même sur des stèles ou des maisons. J'ignore s'il en subsiste. Cela est fort possible. Les deux signes peuvent très bien avoir existé ensemble. Mais ce que je puis affirmer, c'est que je n'ai jamais trouvé la croix gammée au Pays Basque.

On rencontre très souvent sur les stèles discoïdales, sur les plates-tombes et sur les linteaux surmontant la porte d'entrée des maisons, un ornement caractéristique. On peut le voir encore, mais plus rarement, sur les coffres en bois sculpté, sur les armoires et sur d'autres meubles. Je l'ai enfin trouvé sur l'une de ces pierres, aujourd'hui rarissimes, que l'on plaçait jadis dans les églises pour indiquer la place réservée à une famille : *yarlekhua*.

Cet ornement a été souvent qualifié de *svastika* par les archéologues. J'ai proposé au Congrès de Tarbes (Juillet 1914) de l'appeler *signe oviphile* en donnant des raisons que j'exposerai plus loin.

On a proposé de l'identifier avec le « Trèfle à quatre feuilles » auquel certaines superstitions populaires attachent une idée de chance, de bonheur. Il est inutile de dire que cette opinion ne vaut pas la peine que l'on s'y arrête.

O'Shea s'est occupé de cet ornement dans son ouvrage sur la *Tombe Basque* : il en a parlé également dans la *Maison Basque*. Mais il s'est complètement fourvoyé en l'identifiant avec le « tomoyé » des Japonais. La simple comparaison des deux signes montre qu'il n'y a aucune ressemblance entre eux. Lorsque O'Shea écrivait les deux ouvrages précités, certains basquians avaient été frappés de grandes analogies existant entre des mots basques et des mots japonais. On en avait conclu, trop rapidement, à une parenté lointaine. M. de Ur-

qui jo, et d'autres érudits après lui, ont fait justice de cette hypothèse trop hâtive.

Notons, en passant, que O'Shea, dans la *Maison Basque*, appelle cet ornement un « *Godron* ». Dans la *Tombe Basque*, il le qualifie d'*emblème phallique*. Ces deux épithètes ne sont en rien justifiées. Il est inutile d'insister davantage.

Je dois examiner de près une autre opinion. Cet ornement a été considéré comme une forme évoluée du *svastika* ou croix gammée. Précisément le *svastika* existe sur des monuments de la région pyrénéenne remontant à l'époque gallo-romaine. Il y a mieux : on le trouve grossièrement tracé au trait, sur la stèle ibérique de Clunia. Mais il y a des différences capitales entre la croix gammée et le signe oviphile, et, malgré la stèle de Clunia, je crois qu'il convient de chercher ailleurs l'origine de ce dernier.

Il faut tout d'abord remarquer ceci :

1^o Le *svastika* est rectiligne : le signe oviphile est curviligne et presque toujours en relief.

2^o Le *svastika* est visiblement un schéma, un symbole. Là-dessus les hypothèses n'ont

pas manqué. On n'a jamais tenté d'expliquer de cette façon la signification du second signe.

3^o Le *svastika* est toujours isolé. Le signe oviphile est presque toujours inscrit dans un cercle, ainsi que quantité de signes magiques.

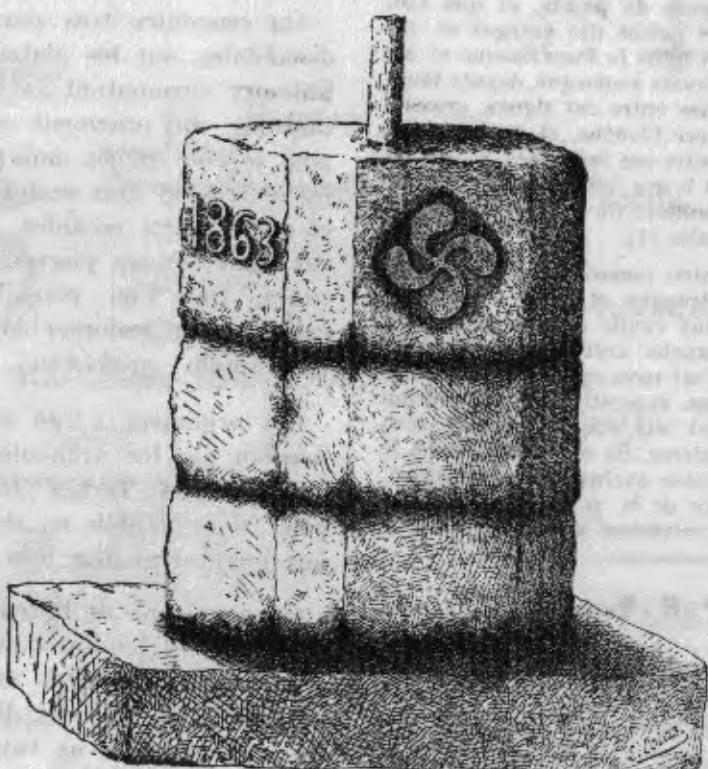
4^o Si vraiment il procède du *svastika*, on n'a guère pu passer de l'un à l'autre sans intermédiaire.

Or, il n'en a pas été signalé jusqu'ici dans le Pays Basque.

Toutefois, pour être complet, et bien que ce qui suit puisse paraître momentanément contraire à ma thèse, je signalerai un bas-relief qui se trouve au Musée des Antiques de Bordeaux et qui est reproduit par Espérandieu. Il dit lui-même que cet ornement circulaire a l'apparence du *svastika*. A mon avis, la ressem-

blance n'est guère frappante. Je ne crois pas que l'on puisse voir dans cet ornement le point de départ du signe oviphile, bien que l'Aquitaine et le Pays Basque aient été confondus dans le passé.

L'ornement en question aurait-il une origine hébraïque ? La kabbale pratique est assez moderne : elle remonte au XII^e siècle et était très répandue en Espagne dès l'épo-



SOCLE SUPPORTANT UNE CROIX

constitué par trois assises octogonales de forme irrégulière. Sur une assise se détache la date : 1863 en relief et le signe oviphile, qui paraît contemporain.
(Sur le chemin menant à St-Sauveur d'Iraty)

que d'Alphonse X, roi de Castille. Elle a pu pénétrer, par la Navarre, dans le Pays Basque. Les signes kabbalistiques sont des caractères hébreux déformés. La plupart d'entre eux dérivent de l'aleph, première lettre de l'alphabet. On peut trouver quelque ressemblance entre l'aleph déformé et le signe oviphile de Paracelse dont je donne la reproduction. C'est une hypothèse acceptable. Je ne l'adopte ni ne la combat.

Il se peut que le signe de Paracelse soit un aleph modifié. Mais il me paraît certain que le signe oviphile dérive du signe de Paracelse. Je vais en exposer les raisons.

J'ai toujours été frappé de ce fait que les stèles portant le signe oviphile ne sont pas répandues dans tous les cimetières basques sans exception. Il est des localités où on ne les rencontre pas du tout. Dans d'autres, au contraire, elles sont assez nombreuses. Ainsi, dans le cimetière de Bidarray, j'en ai rencontré plus d'une vingtaine. Or, l'habitude de représenter sur la stèle des instruments, des outils qui rappellent la profession du défunt est assez répandue au Pays Basque. Les sépultures de menuisiers, de charrons, de maçons, de laboureurs, de fileuses, etc. sont nombreuses. Dès lors, il était logique de penser qu'il y avait une corrélation entre ce signe et la profession exercée jadis par le défunt.

La seconde remarque est que ce signe, très rare ou absent dans les régions de la plaine, se rencontre toujours dans la monta-

gne et précisément là où se trouvent encore de nombreux troupeaux de moutons.

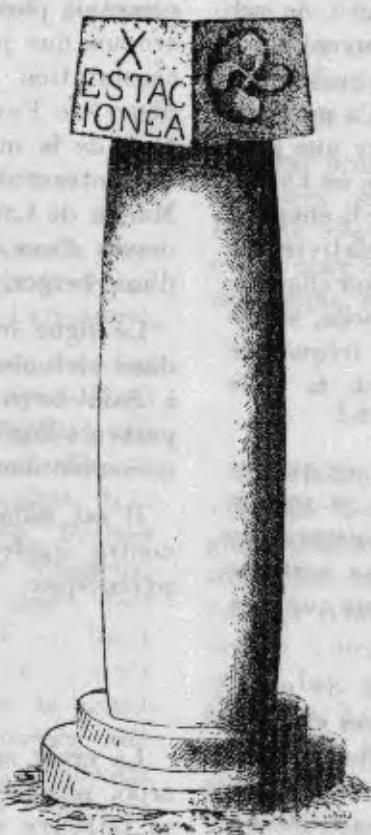
Un texte de Paracelse vint éclaircir ce mystère. Dans son *Archidoxis magiae*, le fameux alchimiste suisse donne de nombreuses recettes magiques pour guérir les maladies humaines et celles des animaux (1).

Je ne garantis pas, bien entendu, l'efficacité de la recette magique de Paracelse. Mais ce qu'il convient de retenir, c'est que l'un des signes indiqués par Paracelse, comme étant le plus efficace (il faut le tracer à trois reprises sur la statuette d'argile tandis que les autres n'y figurent qu'une fois) ce signe, dis-je, ressemble beaucoup à l'ornement dont nous nous occupons.

Or, ce dernier signe existe presque exclusivement dans les régions du Pays Basque où l'on rencontre le plus de moutons. On le trouve sur les stèles et sur les maisons. L'on sait le lien intime qui rattache la maison familiale à l'etcheko-hilharria, le petit cimetière réservé à chaque demeure et où viennent reposer successivement tous ceux qui l'ont habitée.

C'est donc un véritable talisman. Placé au-dessus de la bergerie, il protège les troupeaux (et je l'ai rencontré au-dessus des étables); on l'a ensuite reproduit sur les tombes, probablement parce que la tombe —

(1) Voir la reproduction de ces signes et le résumé des recettes magiques dans la Note sur « l'Archidoxis magiae et la Magie Prophylactique ».



UNE STATION DU CHEMIN DE CROIX
enlourant la chapelle d'Iraty

Le chapiteau porte le signe oviphile. Ces stations n'ont pas beaucoup plus d'un demi-siècle d'existence. Il se pourrait que la représentation du signe qui nous occupe ait été ici inspirée par la tradition.

qui continue la maison — rappelle la profession de celui qui repose là. Interprété, dans un sens plus général, comme un signe favorable, on l'a reproduit dans cette intention. Enfin on le retrouve sur des tombes de prêtres. Ici, l'interprétation est aisée : « Celui qui repose ici fut un pasteur spirituel ».

Aujourd'hui, bien qu'on le reproduise encore sur les tombes et qu'il se retrouve sur divers meubles, le sens primitif de cet ornement paraît inconnu. J'ai souvent posé cette question au cours de mes recherches dans le Pays Basque. Jamais on n'a pu m'en expliquer le sens. Cela veut-il dire que personne ne le connaisse encore ? Je ne l'affirmerai pas. Le chemin de croix de la chapelle de Saint-Sauveur d'Iraty (1) est relativement récent. Or, le signe oviphile figure sur chacune des stations. Cette pittoresque chapelle, située en pleine montagne, n'a jamais été fréquentée que par les bergers qui, pendant la belle saison, peuplent ces hauteurs.

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ces bergers appartenant à un peuple si remarquablement traditionaliste et conservateur accordent encore à ce signe une certaine importance. Mais c'est là une chose que l'on ne dit pas volontiers à l'étranger.

Par ailleurs cet ornement est de construction aisée : ses formes gracieuses et décoratives ont dû également contribuer à sa conservation. Aujourd'hui, on le remet en honneur et il figure sur des constructions récentes. Bien qu'il n'appartienne pas exclusivement à l'Eskual-Herria, on a raison de le considérer comme l'un des ornements les plus caractéristiques de l'art basque.

Le signe oviphile n'est pas particulier au Pays Basque. On l'a signalé dans les Ardennes. On m'a montré un dessin fait au Maroc et qui le reproduit exactement tel qu'on le rencontre au Pays Basque. En 1913,

(1) On trouvera, dans le recueil des Inscriptions, de nombreux monuments portant le signe oviphile. J'en donne ici deux qui sont récents, et témoignent de la conservation de cet ornement jusqué dans le siècle dernier.

La région d'Iraty est encore très fréquentée par les pasteurs.

je l'ai trouvé au-dessus de la porte d'une très importante bergerie, à la ferme de Fayaux, près de Corbeny (Aisne). J'ai signalé ce fait dans la communication que je fis au Congrès de Tarbes en 1914. La ferme de Fayaux est aujourd'hui détruite. Elle était réputée dans tout le pays pour l'importance de son troupeau ovin qui, il y a cinquante ans, comptait quinze cents têtes. En 1913, il n'en comptait plus que trois cents. Je publie le croquis que je fis alors, très heureux d'une constatation qui renforçait ma thèse. La pierre de Fayaux est à rapprocher du linteau de la maison *Denistea* (Hasparren) et du linteau de la maison *Elcheversia* (St-Martin de Lantabat) placés, le premier, au-dessus d'une étable, et le second, au-dessus d'une bergerie.

Le signe oviphile se rencontre également dans certaines vallées des Hautes-Pyrénées : à Saint-Savin, on le trouve sculpté sur la porte de l'église et sur l'armoire aux reliques conservée dans la sacristie.

Il est infiniment probable qu'on le rencontre, également, dans toute la région pyrénéenne.

■ ■ ■

Le Tau

La croix en forme de T, le « tau » est la croix primitive, la croix du Calvaire. Elle se retrouve sur un petit nombre de stèles discoïdales et presque uniquement en Soule. Les sculpteurs qui l'ont représentée ainsi étaient peut-être guidés par un ecclésiastique tout particulièrement versé dans les plus petits détails de l'archéologie chrétienne. Une autre hypothèse peut-être faite. Saint Antoine est presque toujours représenté, dans l'iconographie médiévale, avec une bâquille en forme de T dessinée sur son manteau. Cette bâquille était le blason des Antonins (ordre religieux fondé en Dauphiné, vers 1095). Les Antonins se dévouaient aux infirmes, aux malades et aux pèlerins. Le T persista (ainsi d'ailleurs que le porc muni

d'une clochette) dans les œuvres d'art du XV^e et du XVI^e siècles. Dès le XIV^e, les Antonins hospitaliers se transformèrent en une congrégation de chanoines réguliers. Mais, comme on l'a vu plus haut, le T persista longtemps : à cette lettre symbolique étaient attachées, sans doute, des idées de dévouement, d'assistance, de charité.

Je donne ces explications qui peuvent être admises toutes les deux.

■ ■ ■

La Croix à clochettes

J'ai trouvé, sur quelques tombes du Pays Basque français, la représentation de croix à clochettes (Cf. Cambo, Orsanco, Larressore).

Les croix à clochettes étaient autrefois très répandues dans le Pays Basque. Il est infiniment probable que chaque église avait la sienne. Elles étaient pour le conseiller P. de Lancre, qui brûla tant de sorcières dans le Labourd, un sujet de scandale. Parlant des Basques et de leurs usages religieux, il écrit : « Ils portent des croix fort grandes et pesantes, ayant sept ou huit sonnettes dorées ; ils veulent que la croix fasse un bruit de sonnettes en la forme d'une mascarade de village, j'oseraï dire un bruit brutal au lieu qu'elles n'en doivent faire autre que divin... Le voisinage et commerce de l'espagnol leur a baillé cette méchante coutume, si bien qu'en tout le pays de Labourd, leurs croix sonnent et leurs prestres dansent et sont les premiers au bal qui se fait au village ».

De Lancre avait contre les Basques de très fortes préventions. Il trouvait tout blâmable et d'origine méprisable ou diabolique. Mais, après tout, la croix à clochettes des Basques n'a rien de plus surprenant que les petites sonnettes d'or pur qui figuraient au bas de la robe du grand-prêtre des Juifs. Didron, dans les *Annales Archéologiques*, parle de l'étoile de Saint-Thomas de Cantorbéry, ornée également de petites poires

métalliques. Les clochettes qui scandalisaient si fort P. de Lancre pourraient se réclamer ainsi de sérieux précédents.

Existe-t-il encore beaucoup de ces croix dans le Pays Basque ? Dans le tome 1^{er} des *Mémoires de Veillet*, MM. Dubarat et Daranatz ont inséré, sur la croix d'Ahetze, une étude due à Genestet de Chairac et à Didron ; ce dernier parle d'une croix analogue, plus ancienne que celle d'Ahetze, et conservée à Guéthary (1). Enfin il en existe actuellement une autre à Irissarry.

Il est probable que les croix à clochettes, sculptées sur certaines tombes du Pays Basque, rappellent le souvenir des donateurs ou de ceux qui furent chargés de porter les croix dans les processions.

■ ■ ■

Le Sceau de Salomon

Le « sceau de Salomon », appelé aussi « bouclier de David », formé par deux triangles équilatéraux, est très fréquent sur les stèles discoïdales. Il est d'un bel effet décoratif et d'une construction aisée. Mais son origine hébraïque est indiscutable. J'ajoute qu'on le rencontre sur les monuments chrétiens. Le « sceau de Salomon », portant à son centre le tétragramme ineffable, figure au-dessus du portail de la Cathédrale de Soissons.

En 1911, M. E. Maurice Lévy, alors bibliothécaire à la Sorbonne, voulut bien parcourir à mon intention deux livres kabbalistiques de première importance : la *kabbala denudata* de Knorr de Rosenroth dont la Sorbonne possède une bonne traduction française et le travail de S. Karppe : *Etude sur les origines et la nature du Zohar*. La Kabbale pratique est assez moderne (elle remonte au XII^e s.) et a été connue en Espagne dès l'époque du roi de Castille,

(1) Cf. Veillet, *Recherches sur la Ville et sur l'Eglise Catholique de Bayonne* (par MM. les Chanoines Dubarat et Daranatz), p. 526 et 399, et *l'Eglise de Bayonne* (par M. le chanoine Daranatz), p. 89.

Alphonse X. Elle a très bien pu être connue en Navarre dans la même époque et se répandre dans tout le Pays Basque.

M. Lévy me signale qu'il est très souvent question, dans les livres kabbalistiques, de la lettre aleph, la première de l'alphabet hébreu et qui a *une valeur magique et mystique importante, mais pourtant plus métaphysique que pratique*. Il se peut que la lettre aleph ait été remplacée par l'A dans certains monuments. Je citerai, par exemple, le piédestal de la Croix d'Hendaye, renfermant 4 fois la lettre A dans un cartouche ovale, et le piédestal de la croix de Sare, qui la reproduit également. A pourrait alors signifier que Dieu a été le commencement de tout.

M. Lévy me donne d'intéressants détails sur le talisman kabbalistique le plus connu : le « sceau de Salomon ».

« Ce talisman — le bouclier de David — était considéré comme une panacée universelle d'efficacité assez médiocre, parce que trop générale. Mais il y a une foule d'autres signes talismaniques formés de triangles plus ou moins bizarrement associés. » Je dois dire que je n'ai rencontré aucun de ces signes talismaniques sur les discoïdales du Pays Basque. Le pentalpha est d'autre origine à moins qu'il ne soit une simplification du bouclier de David. Ce dernier se rencontre encore, d'une façon courante, sur les monnaies arabes, tunisiennes, marocaines.

Les Ornements en Spirale

Les spirales, volutes, enroulements divers (abstraction faite des extrémités des croix, imitées probablement de certaines monnaies médiévales ou qui procèdent de la fleur de lys stylisée) ne sont pas très fréquents sur les stèles et les linteaux. Le type le plus frappant de cette décoration se retrouve sur une stèle d'Ilharre datée de 1666. Monument très travaillé, portant une décoration à peu

près identique sur les deux faces et, sur le revers, une énorme paire de ciseaux occupe tout le 3^e canton. Tous les efforts faits pour obtenir une photographie de cette stèle ont échoué. J'ai dû me contenter du dessin, qui ne reproduit pas assez fidèlement, à mon gré, certaines irrégularités de tracé dénotant une dissymétrie que j'ai remarquée plus d'une fois sur les sculptures basques. Au sujet de ces ornements en spirale, des rapprochements auxquels ils prêtent et des conjectures que l'on peut faire à propos de leur origine, je signale une étude de C. Jullian sur certaines pierres figurant dans le Corpus d'Albertini.

Les documents visés par M. Jullian et qui figurent dans le Corpus d'Albertini sont catalogués sous les n°s 296 et 297. (Photog. de face et de côté.) Ils reproduisent une dalle antique actuellement au musée de Gérone. MM. Puig y Cadafach et Pijoan notent la ressemblance de cette décoration avec les motifs mycéniens et crétois, et par suite avec les motifs que l'on retrouve sur la céramique ibérique. En ce qui concerne la pierre d'Ilharre, ainsi, d'ailleurs, que les motifs similaires épars sur les stèles et les linteaux de l'Eskual-Herria, on peut être tenté de leur trouver une parenté lointaine. Peut-être bien, après tout, ne s'agit-il que d'une fantaisie due à un artisan local. Je n'en tenais pas moins à signaler spécialement ces documents.

Cf. Albertini : *Sculptures antiques du Conventus Tarragonensis*.

C. Jullian : *Etude sur quelques pierres du Corpus d'Albertini*. (Revue des Etudes anciennes, année 1910, pages 292-294.)

Le Pentalpha

Le Pentalpha est un signe dont l'origine est assez obscure et qui paraît remonter à une très haute antiquité. Il était employé comme symbole de l'Eternité. Sous le nom

de *pengramme*, il servait de signe de ralliement aux pythagoriciens qui s'exerçaient à le tracer d'un seul trait. On rencontre le pentalpha sur les médailles des villes anciennes. Les francs-maçons du Moyen Age, constructeurs de cathédrales, l'avaient introduit dans leurs figures rituelles et il est au nombre des marques employées par les tailleurs de pierre.

M. Frankowski, dans son beau travail sur les stèles discoïdales en Espagne, considère l'étoile à cinq pointes comme une stylisation de la figure humaine (p. 166). Une des pointes représenterait la tête, les quatre autres, les deux jambes et les deux bras. M. Pierre Paris combat cette opinion, et trouve l'hypothèse un peu risquée. Je crois qu'il est plus simple de penser que le pentalpha a tout d'abord figuré sur les stèles de quelques tailleurs de pierre affiliés sans doute à une corporation qui l'avait conservé comme signe de ralliement. Peut-être s'en est-on ensuite servi comme ornement sans y attacher aucune signification. Il est plutôt rare, et infiniment moins répandu que le sceau de Salomon. Sa construction est d'ailleurs moins aisée.

Le pentalpha figure à la Cathédrale de Bayonne, entre la 6^e et la 7^e travée, à l'arc doubleau. Il est surmonté d'une croix et accompagné de 5 étoiles à 6 rais, 2, 2 et 1. Il est daté de l'an MCCCCIII et rappelle peut-être les armoiries d'une corporation de maçons ou d'architectes. MM. les Chanoines Dubarat et Daranatz en ont donné une belle photographie dans le Tome I de leur édition des mémoires du Chanoine Veillet.

(Cf : *Grande Encyclopédie*, art. Pentalpha. Frankowski, op. cit. — Pierre Paris, étude critique de l'ouvrage de M. Frankowski parue dans le Journal des Savants, mai-juin 1921 et T. I des *Mémoires de Veillet* par les Chanoines Dubarat et Daranatz : *Clefs de voûte et Ecussons de la Cathédrale de Bayonne.*)

■ ■ ■

La représentation du Poulpe ou de l'Astérie sur les stèles basques

Certain ornement — rarissime — figurant sur les stèles discoïdales, fait penser à la représentation du poulpe ou de l'astérie, qui figure sur de vieilles monnaies celtes. Je signale, à ce sujet, une étude parue, en 1910, dans la *Revue des Etudes anciennes* (pages 171-172) à propos du trésor découvert dans l'île de Jersey. Certains motifs céltiques — ou celtibériens — ont-ils survécu sur les plus anciennes discoïdales ? Cela n'est pas impossible. Il est bien difficile, assurément, de considérer comme une représentation du soleil les quatre astéries (?) placées sur une stèle d'Ahaxe, ou le motif ornant le centre d'une discoïdale d'Hosta. On trouvera, en feuilletant le Corpus, des représentations qui tiennent beaucoup plus de l'étoile de mer que du soleil à rayons ondulés que l'on rencontre aussi sur les discoïdales. Toutefois le motif où l'on peut reconnaître, sans trop de difficultés, une astérie ou un poulpe, se rencontre assez rarement sur les discoïdales euskariennes.

■ ■ ■

Analyses de certaines stèles discoïdales avec les Monnaies du Moyen Age

Cette analogie est frappante dans plusieurs cas et n'a rien de bien surprenant, la forme même de la stèle discoïdale pouvant suggérer au lapidaire l'imitation des monnaies courantes. La division du champ en quatre cantons égaux par une croix dont les extrémités sont ornées de fleurs de lys stylisées, les inscriptions en exergue, certains attributs tels que les besants, les croix pattées figurant dans le champ ainsi que les fleurs de lys de formes variées, quelques symboles religieux, tout cela se retrouve, à la fois, sur de nombreuses stèles discoïdales et sur les monnaies du Moyen Age.

Je signalerai, par exemple, dans le Manuel de Lenormant (*Monnaies et Médailles*) les types suivants :

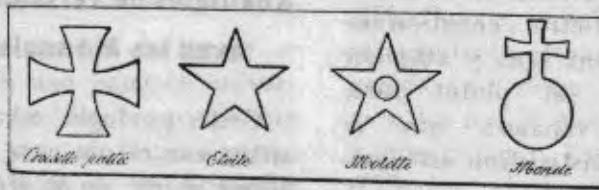
Pages 211 et sqq. monnaies mérovingiennes et carolingiennes, portant la croix pattée.

Page 227, fig. 111, *Esterling* d'Edouard I, roi d'Angleterre, portant une croix aux

branches évasées, cantonnée de besants. J'ai retrouvé ce type sur des stèles basques. Il n'y a rien d'extraordinaire dans cette copie d'une monnaie anglaise, le Labourd ayant passé sous la domination des Plantagenets à cette époque.

Page 228, fig. 112, le *Royal d'or de saint Louis* a certainement inspiré les lapidaires basques partageant le champ de la stèle en 4 cantons par une croix dont les extrémités sont fleuries. Le *Franc à cheval du roi Jean* (p. 230, fig. 114) rappelle certaines stèles dont le champ est orné de 4 demi-cercles. Je dirai la même chose de l'« écu à la couronne » de Louis XI (p. 231). Parfois les fleurs de lys qui figurent sur les stèles discoïdales sont placées dans un écu qui les encadre. Certaines pièces françaises présentent ce dispositif (Cf. Lenormant, p. 283, *teston de Louis XII*). — Consulter également le *Manuel de Numismatique française* de A. Blanchet et A. Dieudonné, T. II, de la page 225, (Louis IX) à la page 308, (Louis XII). On fera, en feuilletant, des rapprochements fort suggestifs. P. 310, par ex. le *Gros de Roi* de Louis XII présente, au revers, un champ traversé par une croix à branches égales, terminée par 4 fleurs de lys ; le graveur a pratiqué dans les quatre bras de la croix deux évidements parallèles et cette disposition se retrouve exactement dans un certain nombre de discoïdales bas-navarraises.

Autre rapprochement non moins intéressant et qui vient à l'appui de tout ce qui précède : p. 63, les savants auteurs du traité de numismatique précité donnent une table des symboles et signes placés soit en tête, en fin ou en cours de légende, soit en qualité de différents d'émission. Certains de ces signes se retrouvent également dans les inscriptions placées en exergue sur les discoïdales. Je donne ci-dessus les plus communes :



Diverses émissions se retrouvant sur les stèles discoïdales

la croisette pattée, l'étoile à cinq pointes la molette et le monde. Ce dernier se retrouve aussi dans le champ des discoïdales. Il peut avoir alors une signification religieuse.

Cf. *Manuel de Numismatique française* de A. Blanchet et A. Dieudonné, T. II.

Monnaies et Médailles, de Lenormant, dans la Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts.

Note sur les stèles en relief d'Abense-de-Haut, de Licq, de Sunhar et sur leur date probable.

Parmi les tentatives de sculpture en ronde-bosse, je signalerai les stèles « à personnages » d'Abense-de-Haut, de Licq-Atherey et de Sunhar. Assurément, ce travail n'a rien d'artistique. La sculpture est primitive, les détails n'ont probablement jamais été indiqués, le dessin est enfantin. Ces stèles, toutes anonymes et sans date, paraissent très anciennes. Elles sont visiblement contemporaines et paraissent provenir

du même atelier.

Or, un détail peut permettre de les dater, très approximativement, il est vrai. Le revers de la stèle de Licq-Atherey porte une croix pattée cantonnée, en 1, d'une croix ; en 2, de trois besants ; en 3 et 4 d'un besant. Cette face est à rapprocher d'une monnaie d'Edouard I, dite *esterling*, présentant une croix pattée identique, cantonnée de 3 besants en 1, 2, 3 et 4. J'ai d'ailleurs précisé (Cf. *Etude sur les analogies*), la ressemblance de nombreuses stèles avec les monnaies médiévales. En ce qui concerne les stèles précitées, si elles ne sont pas contemporaines du règne d'Edouard I^{er}, elles peuvent lui être postérieures d'un siècle. Elles dateraient donc du XIV^e. Cette supposition n'a rien d'invraisemblable vu l'état des pierres.

Inscriptions Domestiques

et

Inscriptions sur des Monuments publics

Les Inscriptions de Maisons au Pays Basque

On a remarqué depuis longtemps que les inscriptions si nombreuses à l'époque gallo-romaine, encore multipliées au Moyen Age, disparaissent au fur et à mesure que l'imprimerie se répand. Et cependant le Pays Basque a conservé cette habitude jusqu'à nos jours. Beaucoup de maisons portent des inscriptions datées des XVII^e et XVIII^e siècles.

Est-ce une vieille coutume conservée plus longtemps que partout ailleurs ? Ce n'est pas impossible. Mais il faudrait trouver de très vieilles inscriptions domestiques avant de pouvoir l'affirmer. Or, la plus ancienne que j'ai trouvée (à Caro) remonte au moins à 1572. On a pu détruire toutes les autres. Ce qui est certain, c'est que quelques inscriptions font allusion aux vieilles maisons remplacées par de nouvelles constructions : *Harambel* (maison Etcheverry) bâtie en 984. *Askain* (vieux moulin), maison bâtie en 1302. Inscription d'*Ascarat* (douteuse) 1272. On trouvera peut-être un jour des inscriptions anciennes vraiment authentiques. Enfin il ne faut pas perdre de vue que les maisons ornées d'inscriptions sont une minorité (un dixième environ).

* * *

On trouvera dans le Recueil des inscriptions relevées sur les maisons basques. Il en est de très suggestives. Les sentences, les maximes, les vœux de prospérité ne sont pas rares. Mais, la plupart du temps, on s'est contenté d'inscrire sur le linteau les noms des conjoints.

Au point de vue décoratif, elles valent la peine d'être étudiées. On remarquera que les motifs qui les ornent se retrouvent assez souvent sur les tombes. On peut donner de ce fait deux raisons : la première, c'est que

les sculpteurs basques de chaque région ne disposaient pas, très probablement, d'un grand nombre de modèles. D'ailleurs leur inaptitude à reproduire en ronde-bosse les hommes, les animaux, les fleurs etc., ne leur permettait guère de varier leur décoration. Les sculptures en haut-relief sont rares. La seconde raison tient davantage à des coutumes séculaires.

Au Pays Basque, chaque maison possède au cimetière son emplacement réservé : *etcheko-hilharria*. La propriété de l'une était liée étroitement à la propriété de l'autre. Il semble qu'il y ait eu comme un lien indissoluble entre les deux. Comme tous les usages du Pays Basque tendaient à conserver intactes les « maisons », à assurer leur pérennité, on ne pouvait guère se faire à l'idée qu'un jour ou l'autre la maison et l'*etcheko-hilharria* passeraient en des mains étrangères. Les générations qui se succédaient dans la maison se succédaient au cimetière. Ainsi se continuaient entre les vivants et les morts de véritables liens, infiniment plus durables que nous ne pouvons les imaginer avec notre civilisation plus remuante et un genre de vie bien différent qui amène à chaque génération une dispersion inévitable.

J'ai pu remarquer parfois (à Armendaritz par exemple) une ressemblance complète entre la décoration du linteau de la porte et celle des discoïdales de l'*etcheko-hilharria* appartenant à la même maison. C'est la « maison » qui existe. Ceux qui l'habitent ne font qu'y passer mais quand ils disparaîtront, ce sera pour aller retrouver dans l'enclos funéraire la longue théorie des ancê-

tres qui ont habité avant eux la demeure qu'ils viennent de quitter (1).

Les inscriptions qui ornent ces linteaux sont remarquables à un autre point de vue : le nom de la femme et celui du mari s'y retrouvent toujours ensemble et celui de la femme rappelle la maison d'où elle est issue. Il y a là une illustration intéressante de ce fait que l'égalité règne entre les époux (2).

On retrouve quelquefois aussi, sur certaines inscriptions, la trace visible de la coutume qui voulait que la fille héritière, ou le fils héritier une fois mariés, vécussent sous le même toit que les parents. On sait que le *yaunastia* ou « maître jeune » vivait sous le même toit que l'*elcheko-yauna* et que le mariage y créait une véritable communauté de biens entre les parents et les enfants. C'était la « coseigneurie » (3).

A l'intérieur des maisons l'on rencontre aussi parfois des inscriptions curieuses. Je citerai celle que m'a signalée M. le Chanoine Daranatz et qui figure sur le fourneau de cuisine de la maison Berho, à Itxassou.

Nahi baduzu luce bici ?

Ez nezazula akhi.

« Voulez-vous vieillir ?

« Ne me fatiguez pas. »

(1) Voir à ce sujet, dans *Gure Herria*, n° de Décembre 1921, l'étude du Chanoine Dibildos, intitulée « Les Basques, essai de psychologie pittoresque », page 693. M. Dibildos insiste sur ce fait que la propriété de la tombe de famille et du « yariekua » dans l'église suivait la propriété de la maison. Cela est extraordinaire et met en relief l'importance de la maison qui, dans le Pays Basque, paraît avoir une personnalité supérieure à celle de ses propriétaires. C'est une véritable puissance morale d'une importance telle que les morts au lieu d'appartenir à leurs descendants continuent d'appartenir à la maison et se séparent de leurs descendants quand ceux-ci quittent leur maison. Mon savant ami, G. Hérelle, si connu par ses études sur le Théâtre Basque et les pastoraliers, a été également frappé de ce fait.

(2) Cf. Albert Tessier : *La situation de la femme dans le Pays Basque avant la Révolution*, Ch. V., *passim*.

(3) Sur toutes ces questions, voir l'étude déjà citée de M. Albert Tessier, docteur en droit. Les sources auxquelles a puisé M. Tessier sont nombreuses et variées, et l'analyse qu'il donne des différentes coutumes du Pays Basque nous renseigne d'une façon complète sur la constitution de la famille.

Voir également *La coutume de Salies-de-Béarn*, par A. Lombard, p. 26 et suivantes « Propriété collective de fait dans la famille du Pays Basque ».

L'appellation de « Sieur » et « Dame » que l'on voit parfois sur les stèles, mais beaucoup plus rarement sur les maisons, avait frappé de Lancre, le magistrat bordelais qui vint en 1609 terrifier le Labourd par de nombreuses exécutions de sorcières. Mais de Lancre ne comprend pas le sens véritable de ces mots. Il y voit une marque d'orgueil : « En Labourd, dit-il, les villageois et les villageoises les plus gueux se font appeler *sieurs* et *dames* d'une telle maison... quand ce ne serait qu'un parc à pourceaux ». De Lancre ignorait que ces mots traduisent simplement *elcheko-yauna*, *elcheko-andrea*.

LARRAU

Inscriptions de l'Eglise et de la Chapelle St-Joseph

Une inscription est placée au-dessus de la porte d'entrée de l'église. Les lettres, sculptées en relief, sont inégales. Elle retient l'attention par les différents signes employés pour séparer les mots ou les lignes, étoiles, croix, un cheval (?) un oiseau en plein vol, figurés d'une façon naïve. (Toutes les parties en relief ont été peintes en bleu.)

L'inscription se lit :

*Hoc. hujus. aliae. domus. synciput. struc-
tum. (est) abbate. D(omino) Boyer. V(icario)
D(omino) F(ernando) Abbot. Pre (sbilero)
J. Jauregoien. Anno. infra. posito. Metro-
(politano) Jan de Corton. Duc.*

« La voûte de cette maison nourricière a été construite par l'abbé Dom Boyer. Vicaire, Dom Fernand Abbot. Prêtre, Jean Jauregoien. L'année ci-dessous indiquée. Archevêque, Jean de Corton. Duc (probablement le nom du sculpteur). »

Au-dessous, dans un écu de lys de France, surmonté des trois fleurs de lys de France, assez lourdement dessinées :

I (esus) MA (ria) 1655.

La chapelle de Saint-Joseph se trouve sur la route menant de Larrau à Ochagavia, en Espagne. Cette route est assez malaisée et n'est guère constituée, en beaucoup d'en-

droits, que par une piste assez difficilement reconnaissable. La chapelle est un édifice d'aspect très simple, solidement construit, et restauré en 1861 par l'abbé Onnaïnty, alors curé de Larrau. Une inscription en basque, placée à l'intérieur de la chapelle, rappelle cette restauration.

A l'extérieur se trouve une longue inscription contemporaine de la fondation. Elle est placée sur une seule ligne et composée de capitales et de minuscules, cas assez fréquent dans les vieilles inscriptions du Pays Basque.

La voici reconstituée :

*Hoc. Sacellum. ereclum. est. exhortacione
d(omi)ni F(ernan)di. Abbot. in. honorem.
S(ancti) Joseph. eleemosymis. incolarum.
Larraun. Anno 1656.*

« Cette chapelle a été érigée sur les exhortations de Dom Fernand Abbot, en l'honneur de saint Joseph, avec les aumônes des habitants de Larrau. Année 1656. »

L'inscription indiquant la date de la fondation est surmontée par une autre donnant celle de la reconstruction.

Une troisième inscription, en basque, placée sous le porche au-dessus de la porte d'entrée, est ainsi conçue :

SAINT JOSEPH + HERSATIE | 1861

Le dernier mot doit se lire :

**HERSA CITE pour
HERSA CITEIE.**

« Recommandez-vous à saint Joseph. »

Enfin, dans l'intérieur, une inscription en basque souletin rappelle que la chapelle a été reconstituée par l'abbé Onnaïnty, curé de Larrau, grâce au concours de ses paroissiens.

Dans un petit manuscrit où l'abbé Onnaïnty avait consigné divers événements concernant sa paroisse, j'ai retrouvé les passages suivants, relatifs à la chapelle de Saint-Joseph :

Etait curé de Larrau en 1655 le père J. Jaurgothen, comme l'atteste l'inscription placée sur la porte principale de l'église. De son temps furent bâties les deux premières travées de l'église ; elles étaient surmontées d'une voûte en pierre plein cintre avec arc doubleau au milieu.

Vers la même époque fut aussi bâtie la chapelle de Saint-Joseph sur la route d'Espagne, comme on peut le voir par l'inscription qui se lit sur la porte d'entrée.

La paroisse de Larrau ainsi que le territoire dépendait du monastère de Sauvelade sous la juridiction des Evêques d'Oloron. Ferdinand d'Abot ou Alboy était administrateur du temporel, Jaurgoyhen, curé.

En 1861 la chapelle de Saint-Joseph tombée en ruines depuis environ 80 ans fut relevée sous la direction de l'abbé Onnaïnty... M. Prou, alors préfet de Pau n'ayant pu... assister à la pose de la première pierre comme il en avait témoigné le désir... avait chargé l'abbé Onnaïnty de faire préparer une pierre de taille de manière à y placer une boîte qui renfermait diverses médailles, des pièces de toutes sortes de monnaies et le procès-verbal écrit sur par-chemin avec la signature des assistants.

L'Inscription de la mairie de Sare

Cette inscription est ainsi conçue :

*Sarari balhorearen ela leyallasunaren saria
emana Louis XIV^e 1693.*

« A Sare, récompense de la valeur et de la loyauté. Donné par Louis XIV 1693. »

Cette inscription est surmontée par une pierre, aujourd'hui martelée, et qui portait jadis les armes données à Sare par Louis XIV en récompense du fait d'armes suivant :

« Depuis quelque temps des corps de miquelets faisaient irruption sur le territoire de Sare, pillant, dévastant, saccageant et mettant tous les habitants à contribution. Des plaintes avaient été portées au gouvernement qui semblait être impuissant dans cette affaire ; les habitants désolés par tant de désastres résolurent enfin de se défendre et de se faire eux-mêmes justice. Ils se réunirent à cet effet en très grand nombre, hommes et femmes. Tous furent s'embusquer avec des fusils, des faulx, des fourches et autres instruments de défense dans la gorge de Véra, qui était alors très boisée. Lorsque l'ennemi parut, ils se laissèrent dépasser de quelques pas, puis, au signal convenu, se ruant sur lui avec la plus grande impétuosité, ils le défi-

rent en quelques instants, tuèrent le chef, et emportèrent comme trophée de leur victoire les armes et les bagages qui restèrent déposés à la maison commune jusqu'en 93. Le chef fut enterré à l'entrée de la petite porte de l'église, où l'on voit encore sa pierre tumulaire dont l'inscription a été effacée par le temps.

« A cette occasion, les armoiries octroyées à Sare furent les suivantes : au milieu d'un écu, une cuirasse à l'antique, couvrant tout le corps, surmontée d'un casque : trois fleurs de lys, l'une au bas de la cuirasse et les deux autres au haut de l'écu, sur les deux côtés du casque. L'écu lui-même est orné des autres trophées de la victoire, savoir : d'un tambour, d'une bannière, d'un gros bâton, d'une pique et d'une hallebarde. Ces armoiries ont figuré sur la porte de la maison commune jusqu'en 93 : à cette époque elles furent brisées et la place qu'elles occupaient, badigeonnée. Ce n'est qu'en 1844, lorsqu'on a restauré la maison commune et que le mur de devant a été entièrement reconstruit, que l'on a retrouvé la pierre sur laquelle elles étaient gravées, au-dessous de laquelle se trouvait une autre pierre, que l'on a conservée à la Mairie et qui porte l'inscription citée plus haut. »

Les archives de Sare ont été brûlées il y a quelques années. Le récit de cet événement se retrouverait peut-être à Bordeaux, dans le rapport des officiers royaux, ou à Paris, dans la collection des documents relatifs à l'octroi des armoiries, soit aux Archives Nationales, soit dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. En tout cas, de longues recherches seraient nécessaires pour retrouver les documents officiels. Le récit qui précède est dû à l'obligeance de M. Dutournier, maire de Sare, qui a bien voulu m'envoyer un extrait du petit opuscule : *Description historique de la Commune de Sare* écrite en 1847 par le lieutenant Vedel qui avait eu probablement en mains des documents aujourd'hui disparus. Ajoutons que M. Dutournier se propose de faire sculpter au-dessus

de l'inscription les armoiries décrites par le lieutenant Vedel. C'est ainsi que pourra revivre dans la mémoire des habitants de Sare le souvenir des hauts faits de leurs ancêtres.

■ ■ ■

Renaud d'Elissagaray, d'Armendaritz.

La tradition relative au célèbre Elissagaray, connu sous le nom de « Petit Renaud », ne s'est pas perdue à Armendaritz. Mais elle n'est guère connue que des personnes cultivées.

Bernard d'Elissagaray est né en 1652 à Armendaritz. Il fut successivement page chez la baronne d'Armendaritz, puis dans la famille de Gassion, près de Pau. C'est là qu'il fut remarqué par Colbert du Terron, intendant. On lui vanta l'intelligence du jeune homme, son goût pour les choses de la marine, son aptitude pour les sciences exactes. Il le prit avec lui et la carrière du « petit Renaud » fut rapide. Il devient ingénieur des constructions navales, invente la galiote à bombes et des mortiers avec lesquels on bombarde Alger en 1683. On voit d'Elissagaray assister à de nombreux sièges ; puis au Canada, où il construit des vaisseaux de guerre ; en Espagne, où il répare des places fortes et sauve plusieurs galions du désastre de Vigo ; pendant quelque temps il est au service des chevaliers de Malte et contribue à mettre leur île en état de défense. Nommé par Louis XIV capitaine de vaisseau et inspecteur général de la marine, il écrivit un ouvrage technique de premier ordre sur la construction et la manœuvre des vaisseaux. Ce fut lui qui imagina la construction de modèles réduits, mais sur lesquels étaient reproduits les plus petits détails de l'armement.

Sous la Régence, il devint conseiller d'Etat et membre de l'Académie des Sciences. Il mourut en 1719, laissant la réputation d'un homme à l'intelligence ouverte et prompte, d'un caractère enjoué, aimable et généreux.

Inscription de la Maison Ospitalia à Irissarry

La maison Ospitalia est la plus importante construction de tout le Pays Basque rappelant à la fois l'ordre de Malte et les pèlerinages de Saint-Jacques de Compostelle. Elle date de 1607 mais a remplacé, à cette époque, l'ancienne commanderie ravagée lors de l'invasion de Montgommery. L'ordre de Malte n'a probablement fait son apparition dans le Pays Basque que dans le courant du XV^e siècle, mais, à cette époque, l'hôpital pour pèlerins existait depuis longtemps, car le cartulaire de Bayonne mentionne, pour l'année 1186, l'*Oratorium et Hospitale Sancti Joannis* d'Irissarry.

L'actuelle maison Ospitalia est un bâtiment d'une masse imposante qui s'aperçoit de très loin. Les massives consoles de pierre qui subsistent encore aux quatre coins de l'immense construction lui donnent l'aspect d'une demeure féodale. La grande inscription placée au-dessus de la porte d'entrée encadre les armoiries du commandeur d'Irissarry, Don Martin de Larrea. Les armoiries ont été martelées. L'inscription est intacte. Elle se transcrit :

*A Honra y Servicio de la religion de S. Joan
Ano 1607 el comendador de Yrisari Don
Martin de Larrea hizo esta Casa y Palacio
desde los cimientos juntamente con la casa
y granja que esla de frente y redifico los molinos
haciendo los de nuevo y planto los manzanales y otras muchas obras.*

« En l'honneur et pour le service de l'ordre de S. Jean (de Jérusalem) en l'année 1607, le Commandeur d'Irissarry Don Martin de Larrea fit cette maison et palais depuis les fondations, ainsi que la maison et grange en face, réédifiant les moulins, les construisant de nouveau, plantant les pommiers et beaucoup d'autres œuvres. »

Au-dessus de la porte de la façade Sud se trouve une clef de voûte avec la date de 1605. La forme caractéristique des ornements

terminant les deux bras et la partie supérieure de la croix se retrouve sur nombre de stèles discoïdales du Pays Basque. Enfin, au premier étage, et au-dessus de cette porte, un linteau historié reproduit des motifs analogues accostés du signe oviphile. Ces sculptures sont soignées, d'un dessin très net, mais sans beaucoup de relief.

Une tradition locale fait remonter les mutilations de la façade à l'invasion de 1814. Les troupes espagnoles, sous le commandement de Mina, avaient envahi la région. Quelques jeunes gens d'Irissarry essayèrent de leur résister. Naturellement, leur tentative échoua : l'un d'eux fut fusillé. En représailles, les troupes espagnoles firent quelques dégâts dans Irissarry etc'est alors que les sculptures de la façade furent mutilées à coups de fusil.

* * *

L'inscription de la Maison Gorritia à Ainhoa

Cette inscription, placée sur la façade d'une vieille maison d'Ainhoa, est une des plus curieuses de la région. L'expression « Indes » désigne ici, sans nul doute, les Antilles.

Mais, au point de vue « droit », l'inscription de la maison d'Ainhoa pourrait servir à l'illustration d'un traité de droit ancien, tout comme celle de la maison Arbelbide. On sait que d'après les dispositions de ce droit, on pouvait transmettre à ses descendants les biens immobiliers, en les déclarant inaliénables. (Ce sont des dispositions analogues qu'une loi récente, dite des biens de famille, a voulu faire revivre.) L'inscription de la maison Gorritia est très bien soignée comme exécution, abstraction faite de quelques fautes d'orthographe excusables après tout, si l'on songe qu'elle fut rédigée au XVII^e siècle, dans un village situé au fond du Labourd. J'ajouterais, pour être complet, que la maison Gorritia est grande, vaste, imposante d'aspect. Une vraie maison familiale, telle qu'on les construisait jadis en ce

Pays Basque où les familles furent si nombreuses (1). En la voyant, on comprend que ses maîtres durent y tenir, sans avoir pour cela à invoquer le vieux proverbe basque rapporté par Oihénart :

Edozoin choriri eder bere habia.

« Il n'est pas d'oiseau qui ne trouve son nid beau. »

Inscription à Mendive

Cette inscription, concernant une prébende, est placée au-dessus de la porte d'une maison du quartier Etchebaldia, à Mendive. Toutefois la maison au-dessus de laquelle elle figure n'est pas la prébende jadis fondée par Martino de Urxutei et sa conjointe, Catharina de Nétholuna. Cette prébende a depuis long-temps disparu. Mais l'inscription fut recueillie et placée au-dessus de la porte d'une autre maison. Haristoy, dans ses travaux sur les Paroisses du Pays Basque, mentionne, comme dépendant de la cure de Mendive, les deux prébendes d'Othax et de Miguelberro. Je n'ai pu savoir à laquelle de ces deux prébendes appartenait la maison Urrutia, disparue aujourd'hui, et dont la façade s'adornait de l'inscription en question. On eut le bon sens de la conserver.

L'Inscription de la maison Arbelbide à Jassu

L'inscription de la maison Arbelbide offre un grand intérêt, si on l'envisage à un point de vue particulier. Elle est une illustration du droit coutumier basque en vertu duquel *ès bien ruraux avilins, le premier enfant*

(1) A un autre point de vue, cette inscription est intéressante. Dans son remarquable livre sur l'*Emigration basque*, M. P. Lhante examine (chap. III, *les intérêts du pays et de la race*) les multiples conséquences que l'émigration basque peut avoir. Il parle des vieilles maisons ancestrales rachetées ou reconstruites par les *Indianos* et cite l'inscription de la maison *Gorritia*. Le retour des Basques émigrés, des « Américains » comme on les appelle aussi, est un fait connu que l'inscription de la maison *Gorritia* peut servir à illustrer.

de loyal mariage succède à ses père et mère, soit fils ou fille. (Cout. de Labourd, de Soule, de Basse-Navarre.) Ici la fille, premier enfant, est venue cohabiter, avec son mari, dans la même maison que les *maîtres vieux*. Selon le chevalier de Bela, commentateur de la Coutume de Soule, il faut voir dans cette institution le désir d'établir le plus rapidement possible un nouveau ménage à la place de l'ancien. Si c'est une fille, le droit d'aînesse s'exerce en sa faveur, car l'aîné des fils peut, en cas de décès des parents, n'être pas en état de gérer ses biens. Dans ce cas, le mari est qualifié par la coutume de mari « adventice ». Le chevalier de Bela, généralement très optimiste quand il s'agit de son cher Pays Basque, voit un grand avantage dans cette coutume : « Lesdits maris adventices, dit-il, se rencontrent d'ordinaire des « hommes recuits et habilités aux affaires. »

Espérons, pour le bonheur de Jeanne de Arbelbide, que son mari Pedro de Olhaso fut un homme recuit... aux affaires.

Pour terminer, rappelons que, d'après le droit coutumier du Pays Basque, la femme héritière prenait en main la direction du groupe domestique. Elle exerçait ainsi une sorte de suprématie sur le mari adventice, quelque « recuit » qu'il pût être. Elle jouissait même sur ses enfants de certaines prérogatives attachées à la puissance paternelle. Ceci nous montre un droit d'aînesse s'exerçant sans distinction de sexe. Les féministes les plus déterminés, les plus ardues suffragettes y trouveraient leur compte. La fille aînée de la famille basque était donc parfois un véritable chef de famille exerçant cette toute puissance qui d'ordinaire ne se rencontre, s'il faut en croire le poète, que du côté de la barbe.

Dans certains cas, le privilège était nettement en faveur de la femme. La majorité matrimoniale, âge où les enfants pouvaient se marier sans leurs parents, était de 28 ans pour les garçons, et seulement de 20 pour les filles. En Soule, elle descendait à 18.

On me pardonnera cette petite excursion rétrospective dans la coutume du Pays Basque, à propos d'une inscription (1).

■ ■ ■

LES BELA (Inscriptions de Mauléon)

Le nom de Bela rappelle des souvenirs fort intéressants. Philippe de Bela, marié à sa cousine Elisabeth de Belaspect (nom singulièrement flatteur) était l'aîné de six frères. La famille de Bela était d'origine béarnaise, ainsi que l'établit J. de Jaurgain. Mais les Bela avaient « beaucoup travaillé leur généalogie ». En 1650, Jacques de Bela se rattachait modestement au patriarche Jacob, par Bela, fils de Benjamin. D'autres membres de cette famille, un peu moins exigeants, prétendaient descendre des rois de Hongrie, dont quatre ont en effet porté le nom de Bela.

Ce nom a été illustré par le quatrième frère de Philippe, Jeanne (sic) Philippe, plus connu sous le nom de chevalier de Bela : Le chevalier, né à Mauléon en 1709, mourut à Pau en 1796. Cette longue vie fut d'ailleurs très bien remplie. On me permettra d'en retracer brièvement les principaux épisodes.

D'abord officier d'artillerie, Jeanne-Philippe prit du service en Suède : on le trouve au siège de Dantzig près du roi Stanislas. Fait prisonnier par les Russes, il réussit à s'échapper et rejoignit Stanislas à Koenigsberg. Il revint en France. Remarquablement doué, très travailleur, il présente en 1738 un nouveau modèle de canon qui fut adopté. Il accompagna ensuite le Maréchal de Belle-Isle dans les campagnes de Bavière et de Bohême. Il passa dans les hussards de Berchiny avec le titre de lieutenant-colonel et fut chargé, le 15 décembre 1745, de former un régiment de troupes légères composé exclusivement de soldats basques. Ce fut ce corps, tout d'abord appelé Cantabres volontaires, qui devint le Royal Cantabre. Il existait en

core à la Révolution et donna probablement l'idée de constituer les célèbres chasseurs basques.

Le chevalier de Bela devint, en 1747, capitaine commandant d'une compagnie des Gardes du Corps du roi Stanislas. Il rentra dans la vie civile en 1767 et mourut en 1796. Son activité était remarquable. Il a laissé de nombreux ouvrages dont beaucoup sont encore en manuscrit. Ses « Mémoires » ont été édités, ainsi qu'un « Essai sur la Noblesse des Basques ».

Cf. *Mémoires militaires du chevalier de Bela*, précédés d'une étude par J. de Jaurgain. Ces Mémoires, d'abord édités par Augustin Chaho dans le Journal l'Ariel de Bayonne, ont été réédités en 1896 par Ducré, bibliothécaire-archiviste de la Ville de Bayonne.

LA DEVISE DES BELA

*Lehen hala,
Orni hala,
Guero, et daki nola.*

« Autrefois, comme cela,
Aujourd'hui comme ceci.
Après, je ne sais comment. »

Cette devise est indiquée par Haristoy. Celle de la maison Ertornia, à Amendeuix, est plus courte. Elle se traduit : « Cette année, comme cela. Après, nous verrons ».

La Table généalogique de la maison Planterose

Cette curieuse table généalogique n'est guère facile à vérifier quant aux origines. Celles de la famille des Bela étaient fort modestes, mais un pareil tableau devait flatter la vanité de celui qui l'avait composé.

Chéraule, Abense sont des localités de la Soule (il y a Abense-de-Haut et Abense-de-Bas) ; — *Ohiz* est probablement *Ohitch*, nom de lieu entre Alos et Sunharete ; — *Lacarre* se trouve en Basse-Navarre, sur la route de Saint-Jean-Pied-de-Port à Saint-Palais.

Philippe de Bela, en s'intitulant *chef de légion dans l'armée royale*, fait probablement allusion au régiment de Royal Cantabre dont il fut l'organisateur.

J'avais tout d'abord pensé que cette inscription, qui parle d'un *monument de marbre*, devait être placée au-dessous d'une statue, d'un groupe quelconque élevé par l'auteur de l'inscription à la gloire de sa famille. Mais il est plus probable que ledit monument est la stèle elle-même. C'est l'opinion de M. de Marien qui a également étudié cette inscription (aujourd'hui déposée au Musée Basque de Bayonne) et je m'y rallie très volontiers.

(1) Cf. Bitou, docteur en droit :
De la condition des personnes chez les Basques français
jusqu'en 1789, thèse de docteurat, *passim*.

Inscription, Maison Planterose, à Mauléon

D (eo) O (ptimo) P (io) F (avente)

OMN (ibus) BON (is) NOB (ilibus) BELARV (m) VIRIS. GARC (iano)
VX (ori) M (ariae) CHER (aute). GRAC (iano) VX (ori) MIRA (bellae) OHIX. GERA (ldo).
VX (ori) CATH (arinæ) JOH (anne). JAC (obo) II VX (ori) JOH (anne) LACAR (re).
PHIL (ippo) I VX (ori) SVS (anne) ABENS (e). JAC (obo) III VX (ori) CONS (tantiae) HVD (ebot).
PHIL (ippo) II ORD (inis) EQ (uitum) SOLESYN (ensium). I (ohanni) P (etro) THEOD (oro COM (iti) BELÆ
REG (iae) MENSÆ STAN (islai) POL (oniae) REG (is) PRÆF (ecto). ARN (aldo).
FRAN (cisco) TORNA (censis) ECCL (esiae) CATH (edralis) CAN (onico). JOANNI BELÆ.

SALL (e) MALEO-SOLENS (is) COLLEG (ii)

FVNDAATORI

I (ohannes) PHIL (ippus) BELÆ S (ancti) LVD (ovici) ORD (inis) MILI (taris)
EQ (ues) IN EXER (citu) REG (io) LEGION (is) DVX, GRAT (o) ANIM (o)
FILIAL (i) FRATERN (ae) Q (ue) AMIC (itiae) AETER (nae) MAR (moreum)

HOC

POS (uit) MONVM (entum)

AN (n) O DOM (ini) MDCCCLXXVI

REGINA CÆLO (rum) ORA PRO EIS. REQ (uiescant)

IN PACE

AMEN

Traduction

Avec la faveur de Dieu très bon et très pieux
A tous les bons et nobles hommes des Bela,
A Garcie, à son épouse Marie de Chéraute,
A Gratien, à son épouse Mirabelle d'Ohix,
A Gérald, à son épouse Catherine Jeanne.
A Jacques II, à son épouse Jeanne de Lacarre,
A Philippe I, à son épouse Suzanne d'Abense,
A Jacques III, à son épouse Constance Hudebot,
A Philippe II, de l'ordre des Chevaliers de Jérusalem,
A Jean Pierre Théodore, comte de Bela, préfet
de la table royale du roi Stanislas de Pologne,
A Arnaud François, chanoine de l'église cathédrale de Tournay,
A Jean de Bela de la Salle, fondateur du collège de Mauléon-Soule,
Jean Philippe de Bela, chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis,
chef de légion dans l'armée royale,
animé d'un esprit de gratitude filiale et d'une amitié fraternelle,
a élevé ce monument de marbre éternel

L'An du Seigneur 1776.

Reine des Cieux, prie pour eux.

Qu'ils reposent en paix !

Ainsi soit-il.

I

Dans le Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, M. l'abbé Dubarat consacre une étude aux *Manuscrits du Chevalier de Béla à la Bibliothèque Nationale*. Il donne, p. 97, (n° de mai-juin 1923), la transcription d'une inscription consacrée par ledit chevalier à la mémoire de son frère. Voici ce qu'a relevé M. Dubarat :

F° 399 « Epitaphe placée sur la muraille du chœur de l'église de Lunéville, du côté de l'Epître, dans le caveau de laquelle reposent les restes de celuy à la mémoire duquel ce monument est élevé ».

DEO OPTIMO FAVENTE

Illustrissimo omniumque bonorum viro Joanni Petro Theodoro Belæ, Stanislai mensæ regis primo praefecto, eternæ fraternæ amicitiae Joannes Philippus, Eques Belæ, posuit monumentum.

Viator, qui hæc legis de animis corpore humano exultis, memento idque optimo placere Deo. Obiit 12 kalendas februarii 1773 Requiescat in pace.

C'est à dire : « Avec la faveur de Dieu suprême et bienfaisant.

« Au très illustre et homme de tous biens, Jean Pierre Théodore, comte de Béla (1), premier maître d'hôtel du Roy Stanislas, Philippe, chevalier de Béla a posé ce monument à l'éternelle amitié fraternelle.

« Voyageur qui lisés cecy, souvenez-vous des morts et que ce souvenir est agréable à Dieu.

« Il déçeda le 12 des Kalendes de février 1773. Qu'il repose en paix ».

II

L'inscription de la maison Planterose fait allusion à la fondation d'un Collège à Mauléon. J'ai déjà mentionné, à propos de l'inscription d'Ahaxe, les « Escolanies » du Pays Basque, les fondations diverses instituées en vue de la propagation de l'instruction. Grâce à l'obligéance de M. le Docteur Larrieu, — que je mets largement à contribution, — je puis donner quelques détails sur l'origine de ce collège de Mauléon.

Par testament en date du 28 août 1773, à Paris, M. de Béla de la Salle, décédé le 8 septembre suivant, légua aux Etats de Soule, représentés par leurs Syndics et le Lieutenant-Général à la Cour de Licharre, la propriété des rentes perpétuelles sur les aides et gabelles montant à 11.226 liv. 7 s., et, déduction faite de la retenue du roi, à 10.477 liv. 7 d. par an, le tout à percevoir sur l'Hôtel de Ville de Paris, pour être employé au traitement des maîtres d'un collège et d'une maison d'éducation pour les jeunes filles qui devaient être installés à Mauléon. Ladite rente ne devait cependant revenir au Pays de Soule, qu'après le décès des trois usufruitiers viagers, le chevalier d'Abense (3.000 l.), M. d'Etche-

garay (2.000 l.) et le chevalier de Béla, frère du testateur (le reste) et à la condition que si ledit établissement était jamais transféré hors de Mauléon, les fonds reviendraient à l'Hôtel-Dieu de Paris nommé légataire en ce cas.

Le Pays de Soule avait commencé à bâtir une maison pour servir de logement au gouverneur en 1772. Il acheta, quelques années plus tard, dans le même but, l'hôtel de Montréal, réservant pour le collège à venir les bâtiments en construction. Depuis 1780, les Etats de Soule s'occupaient tous les ans de cette affaire, malgré les nombreuses difficultés soulevées par les exécuteurs testamentaires du donateur.

Enfin, du vivant même de deux des usufruitiers, on parvint à s'entendre pour l'éducation des jeunes gens par les Barnabites et des jeunes filles, lorsque la Révolution éclata et empêcha l'exécution de ce beau legs. (*Cahiers des Etats de Soule*.)

Les bâtiments qui devaient servir au nouveau collège, sont devenus la propriété des Dames Dominicaines de Mauléon.

Dr Larrieu, (*Cahiers des griefs rédigés par les communautés de Soule en 1789*), p. 34 et 35. Note.

III

Dans le même ouvrage, M. le Dr Larrieu complète, ainsi qu'il suit, les renseignements précédents sur l'origine et l'organisation du Collège de Mauléon :

Les deux syndics de la noblesse et du tiers-état, chargés avec le Lieutenant-général de robe longue de traiter avec les Barnabites de Lescar, étaient d'accord sur tous les points avec ceux-ci : les Etats, consultés avant la conclusion définitive du traité, décidèrent (assemblée du 1^{er} avril 1788) d'imposer de nouvelles conditions aux Barnabites, entre autres l'enseignement de la philosophie. Le P. Tessier, syndic de la communauté de Lescar, refusa, le 8 août, les conditions nouvelles, les revenus destinés au collège ne lui paraissant pas suffisants.

Les Etats délibérèrent entre autres choses, que, pour utiliser la partie disponible des revenus, il serait établi deux régents d'humanités au traitement de 600 liv. chacun par an, qu'on donnerait, en outre, une somme annuelle de 200 liv. aux sœurs de Nevers de l'hôpital pour l'éducation gratuite des jeunes filles du pays, et qu'on fournirait encore le logement aux régents d'humanités, et au maître d'écriture dans la maison cédée par les Etats pour servir de collège. (Etats de Soule : Procès-verbal de l'Assemblée de 1789.)

Dr Larrieu, *op. cit.* (Page 251).

Je remercie M. le Dr Larrieu de ces renseignements précis sur l'origine du Collège de Mauléon-Soule.

■ ■ ■

(1) Le texte latin ne porte pas *comte*.

L'Inscription d'Ahaxe et les "Escolanies" au Pays Basque

Sur la route menant d'Ahaxe à Lecumberry, l'on rencontre une maison occupée par une forge-maréchalerie. Au-dessus de la porte d'entrée se trouve une très curieuse inscription formée par 2 dalles de grès rouge d'Ispoure, encadrées par une baguette moulurée de même matière. Le tout mesure 1^m 28 de hauteur sur 1^m 08 de largeur. Cette inscription contient 13 lignes. Les caractères des deux premières lignes mesurent 8 cm. de hauteur, ceux des 11 suivantes, 6 cm. 1/2 ; le relief en est assez accusé et l'exécution satisfaisante. Le type de la lettre n'est cependant pas le type carré courant des inscriptions remontant aux XVII^e et XVIII^e siècles.

L'inscription mentionne la fondation d'une chapelle par G. de Curutchet, en 1671. Le principal de la somme affectée à la prébende se monte à 21.000 livres. Le prébendier sera tenu d'y célébrer la messe et d'y enseigner le catéchisme.

Ce n'est pas la première fois que cette inscription est signalée. Wentworth Webster, le pasteur basquaisant de Sare, l'a déjà mentionnée dans un opuscule paru à Bayonne en 1892 ; mais je puis comprendre pourquoi il n'a pu réussir à la transcrire intégralement. La copie qu'il en donne est intraduisible et inexplicable. L'abbé Haristoy, dans ses « Paroisses du Pays Basque », l'a copiée à propos d'une petite étude consacrée à Lecumberry. Il la trouve obscure et il a raison, car elle est telle dans la transcription de W. Webster.

La chapelle de Curutchet était maison noble, fief vassal de la couronne de Navarre. Haristoy nous a conservé le nom de quelques uns de ses prébendiers. Citons parmi eux Gorriatéguy, De^e d'Irionde, Pr^e de Curutchet. Il n'est pas inutile de signaler que cette chapelle de Curutchet fut, pour l'époque, une école régionale très importante. L'instruction était alors très négligée au Pays

Basque. Avant que le Séminaire de Larressore ne fût fondé en 1733 par l'abbé Daguerre, l'instruction des enfants était abandonnée à quelques prêtres ou régents dévoués. L'abbé Gorriatéguy avait fait de sa prébende de Curutchet un centre assez important. Il y réunissait un certain nombre d'enfants du pays de Cize et son dévouement lui valut, paraît-il, les éloges de l'évêque de Bayonne, qui était alors Pierre-Guillaume de la Vieuxville (1728-1734). Mentionnons enfin le Codicille.

Guillaume de Curutchet ajouta, 4 ans plus tard, 4.000 livres au capital de la dite prébende. Cette liberalité est constatée par un codicille inscrit sur une forte poutre de pierre, longue de plus de deux mètres et placée au-dessus d'une fenêtre latérale. Les caractères de cette inscription ont un très faible relief, encore diminué par l'épaisse couche de peinture rougeâtre qui les recouvre. Personne, encore, n'a signalé ce codicille. Wentworth Webster, qui a mentionné l'inscription principale, ne l'a sans doute pas remarqué.

L'inscription d'Ahaxe ainsi que le codicille qui figure au-dessus d'une fenêtre de la même maison, nous révèlent ces fondations dues à la générosité de certains particuliers et qui permettaient une certaine diffusion de l'instruction primaire dans un pays où les écoles n'étaient pas très nombreuses. Il semble bien, d'après cette inscription, que le chapelain bénéficiaire de cette fondation dut tout d'abord enseigner le catéchisme aux enfants de la paroisse. Mais, d'après certaines traditions, que M. l'abbé Gracy, curé d'Ahaxe, avait recueillies et dont il me fit la communication, la maison était devenue une véritable école. L'abbé Haristoy, dans ses *Recherches*, signale deux fondations semblables, à Saint-Jean-Pied-de-Port, et remontant à 1685. Il s'agit également de deux chapellenies dont les titulaires seront astreints, non seulement à la célébration des offices, mais aussi à l'enseignement du latin et des éléments de la philosophie. Le texte

même de l'inscription d'Ahaxe permet de penser que l'enseignement devait être gratuit. Il n'en était pas de même dans le règlement de la fondation signalé par Haristoy. Mais la rétribution mensuelle était modeste. Elle variait de 10 à 25 sols.

A propos des inscriptions de moulins (Ascaïn, S^t-Pée)

Les moulins étaient infiniment plus nombreux au Moyen Age que de nos jours. On peut dire que chaque village avait les siens, car les particuliers faisaient moudre sur place et utilisaient ainsi leur récolte. Avec la grande industrie, beaucoup de ces petits moulins ont disparu et ont été remplacés par des minoteries en nombre moindre mais d'une importance infiniment plus grande. On peut voir encore à Sainte-Engrâce, cinq petits moulins échelonnés le long d'un torrent et qui permettent de se figurer ce qu'étaient, il y a plusieurs siècles, ces innombrables petits établissements. L'inscription du moulin de Saint-Pée nous apprend que certaines « paroisses » avaient un moulin commun : celle d'Ascaïn n'a rien d'étonnant, si l'on songe à l'importance de cette industrie locale que réglementaient d'ailleurs de minutieuses prescriptions. C'est ainsi que le meunier n'avait droit qu'à sa *pugnère* et ne pouvait accepter davantage. Chacun devait être servi à son tour et bien des clients n'auraient pas hésité à gratifier le meunier d'un poing dit de *courloisie* pour passer avant le voisin. Dans le cas où il eût accepté ce poing de courtoisie, le meunier eût été *pi-gnoré* d'une forte amende.

Les règlements de Bayonne étaient très sévères à ce sujet et la chose était d'autant plus nécessaire que l'on comptait une trentaine de moulins dans l'enceinte de la ville ou sa banlieue. L'inscription du moulin d'Ascaïn, empruntée à saint Mathieu, a donc son importance. Il faut ajouter, qu'elle est l'un des plus vieux textes connus en langue basque.

Une inscription contemporaine en langue basque (Cimetière d'Ascaïn)

Les inscriptions en langue basque, datant du XIX^e siècle, sont assez nombreuses. Je n'en donnerai qu'une, choisie à cause de son importance, et aussi parce que le neuvième et le dixième vers rappellent la belle inscription de l'une des tombes de Larressore.

Voici ce texte : je le fais suivre d'une traduction que je dois à l'obligeance de M. le Chanoine Daranatz :

Hauda orroitzapena
Hitur Elizena
Lafargue da hemen
Errozue amen.
Hendaian sorthu zen
Urrun aberastu.
Ungitasuna zer den
Ez du ezagutu.
Bainan biziñ hilzeco
Hil da bizitzeco
Emaitzac hor bahi
Zer zukeien nahi.

Voici le souvenir — de Hitur Félix — Lafargue est ici — dites lui *amen*. — Il naquit à Hendaye — s'enrichit au loin — Ce qu'est le bien être — il ne l'a pas connu — Mais vivant pour mourir — il est mort pour vivre. — Ses largesses prouvent là — ce qu'il désirait.

Les inscriptions en basque du XIX^e siècle sont généralement très courtes. Elles consistent presque toujours dans le nom de la famille, ou de la maison, suivi des mots : hil-herria, ou hil-hoia.

Inscriptions à S^t-Jean-Pied-de-Port

Si le cimetière de cette localité, entièrement modernisé, n'offre aucun intérêt archéologique, il n'en va pas de même d'un grand nombre de vieilles maisons dont beaucoup gardent encore de curieuses inscrip-

tions. M. Saint-Vanne, architecte, auquel on doit une intéressante monographie de cette vieille capitale de la Basse-Navarre, en a noté plusieurs. Il a remarqué la fréquence du signe ovophile sur beaucoup d'entre elles. J'en reproduis quelques-unes au sujet desquelles des renseignements m'ont été donnés :

1^o Maison de la rue d'Espagne : *Jean de Ste Marie et Marie d'Ozarain, conjoints, maîtres de la présente maison — 1767 —* Cette épithète de « conjoints » est assez fréquente sur les maisons basques. On sait également que la femme y figure presque toujours avec son nom d'origine. M. le Dr Larriau, de Mauléon, croit que ce Ste-Marie, était chirurgien de l'hôpital. Le signe ovophile n'est peut-être ici qu'un ornement.

2^o Maison de Iratzoquy.

Cette maison, située tout près d'Uhart-Cize, est mentionnée dans les actes anciens sous le nom de Peillotipiaenia (Maison du Petit Pierre). Pierre de Iratzoquy était, à la date du 1^{er} prairial, 3^e année démocratique, commissaire des guerres à l'Armée des Pyrénées-Occidentales et en résidence à « Jean-Pié-de-Port ». Auparavant, il avait été officier dans l'armée royale. Quand survint la Révolution, Pierre de Iratzoquy dissimula l'inscription à cause de son caractère religieux et nobiliaire. Elle était couverte d'une épaisse couche de peinture et fut remise en parfait état par les propriétaires actuels.

3^o Sur une maison de Saint-Jean-Pied-de-Port, on lit cette inscription :

ANDRE-FITERI
LAN 1789
LE FROMENT Ft A 15 Ls

(Le froment fut à 15 livres) : à rapprocher de l'inscription d'Harambels (maison Etcherry) qui nous renseigne également sur le prix du maïs (milloc) et du blé.

■ ■ ■

S¹-Etienne-de-Baïgorry
La tombe d'un ancien "chasseur basque"

Le cimetière de Baigorry possède la tombe d'un vieux compagnon d'Harispe. C'est celle d'Etienne Ithurralde. Voici l'inscription qui couvre toute une dalle. Comme elle n'offre aucun intérêt épigraphique, je me contente de la transcrire.

ICI REPOSE | JOSEPH | ETIENNE | ITHURRALDE ANCien CAPITAINE | DES CHASSE | URS BASQUE | S. VERIFICET (sic). | EUR DES DOUANES RETR | AITE DECED | E 30 AOUT | 1848 ALAGE | DE 80 ANS | P. P. P. LUI.

Cette inscription, en évoquant le souvenir du corps fameux des Chasseurs Basques, rappelle l'une des plus belles pages de la guerre de 1793-95 soutenue au N. des Pyrénées par cette petite armée des Pyrénées-Occidentales que Robespierre appelait à la tribune de la Convention : « Le bijou de nos armées ».

La déclaration de guerre à l'Espagne (7 mars 1793) avait surpris complètement tout le S. O. Les places fortes étaient délabrées, les garnisons réduites à l'extrême. On fit appel aux Basques. Les volontaires affluèrent et à Baigorry s'organisa la première compagnie des Chasseurs Basques sous le commandement du jeune Harispe. A la fin de l'année 1793, ce corps d'élite comprenait 1800 hommes. En juin 1794, la demi-brigade des Chasseurs Basques comptait trois bataillons de plus de 1000 hommes chacun. Lors de la formation de la Colonne Infernale placée, comme on le sait, sous les ordres de La Tour d'Auvergne, simple capitaine de grenadiers, les Chasseurs Basques en formèrent l'avant-garde. Après la conclusion de la paix de Bâle, les Chasseurs Basques furent envoyés en Suisse, incorporés dans l'armée de Macdonald et finalement dissous en 1801 après une campagne qui leur avait fait éprouver de terribles souffrances. Harispe, leur chef, resta dans l'armée et devait plus tard arriver au bâton de maréchal.

Cf. l'Etude du Général Derrécagaix sur le « Maréchal Comte Harispe ».

L'Inscription d'Ascarat (Maison Harispea)

L'inscription relative à un Harispe et placée dans l'église de ce nom rappelle le nom du célèbre maréchal dont les hauts faits sont liés aux grandes guerres de la Révolution et de l'Empire. Jean-Isidore Harispe est né à Saint-Etienne-de-Baigorry en 1768, mais son père, Jean, était d'Ascarat où la maison Harispea existe encore. Harispe fit ses premières armes aux Chasseurs Basques (dont il est parlé à propos de la tombe de son vieux compagnon d'armes, le capitaine Ithurralde). Lorsqu'on forma ce corps fameux, Harispe commanda l'une des premières compagnies. Il se distingua au combat de Blanc-Pignon (6 juin 1793), puis devint commandant d'une demi-brigade, fit campagne avec la Colonne Infernale où figuraient les grenadiers de la Tour d'Auvergne, et se montra aussi généreux que brave en se refusant à faire fusiller les prisonniers espagnols. D'ailleurs, en cette occasion, il fut soutenu par le représentant du peuple Féraud. Lors de la disparition des Chasseurs Basques, il devint colonel du 16^e léger, fut gravement blessé à Iéna, prit part à l'expédition d'Espagne et s'y distingua. Rentré en France en 1813, il organisa la défense de la vallée de Baigorry et se battit jusqu'à la fin de la campagne, à Orthez, à Toulouse. En 1815, il fut chargé par Napoléon de la défense des Pyrénées, puis se retira à Lacarre. Il devint en 1853 maréchal de France et mourut en 1855. Il est enterré au cimetière de Lacarre. Harispe est l'une des plus belles figures du Pays Basque.

■ ■ ■

L'Inscription de Castaingscoborda (Commune de Bardos) relative à des travaux géodésiques

De la hauteur de Castaingscoborda, l'une des dernières du Pays Basque, l'on embrasse un horizon des plus étendus. Toute la plaine de l'Adour s'étend au N. ainsi que la vaste région des

Landes. Au S. et au S. O. ce sont les hauteurs de l'Eskual-Herria, limitées par la chaîne des Pyrénées. L'endroit était très bien choisi pour y élever un signal géodésique. Son altitude est de 180 m.

L'inscription commémorant les travaux de 1717 est en deux parties. La plus importante, actuellement au Musée Basque, à Bayonne, se trouvait au milieu de la prairie située à la partie supérieure de la côte 180. L'autre fragment est encore encastré dans le mur de la grange dite Castaingscoborda. Espérons qu'il rejoindra bientôt le premier. Il est aisé, en rapprochant les deux fragments, de lire l'inscription suivante, que je reproduis en respectant son orthographe :

(L) AN II
DU REGME DE
LOVIS XV
CETE PIRAMIDE
A ETE ELEVE
POVR SERVIR A (LA)
DESCRIPTION
GEOMETRIQUE
DE LA FRAN (CE).

Quelques lettres ont disparu : il n'est pas difficile de les restituer.

Ce monument est précieux. Il conserve le souvenir de travaux géodésiques opérés dans le Pays Basque, et il nous en donne la date : 1717.

La hauteur de Castaingscoborda a, très certainement, servi de repère pour l'établissement d'une base de triangulation. On sait que la méthode de la triangulation a été découverte en 1617 par le Hollandais Snellius. Presque aussitôt après sa fondation, l'Académie des Sciences donna une vive impulsion à ce genre de travaux. La première mensuration d'un arc de méridien par le procédé de Snellius est due à Picard. En 1669-1670 il mesura l'arc Paris-Amiens.

Au XVIII^e siècle, le Pays Basque a dû être parcouru, au moins deux fois, par des ingénieurs géographes. De 1707 à 1724, l'ingénieur Claude Masse releva avec une grande précision

sion la topographie des côtes françaises, de l'embouchure de la Loire à celle de la Bidassoa. Mais il n'est pas vraisemblable que Bardos, situé à l'extrémité occidentale du Pays Basque et par conséquent assez loin de la mer, ait été choisi comme sommet d'un triangle. L'inscription de Bardos se réfère très probablement aux travaux de Roussel qui, avec La Blottièr, leva, au XVIII^e siècle, la carte des Pyrénées. Les archives de l'Académie des Sciences, que son secrétaire perpétuel, M. Emile Picard, a bien voulu consulter à ce sujet, ne renferment cependant aucun document relatif à la région de Bardos.

Comme il s'agit, très vraisemblablement, de la carte des Pyrénées due à Roussel et à La Blottièr, je donne ci-dessous in-extenso, un passage de l'ouvrage dû au colonel Berthaut.

« Des camps et armées. Deuxième période, de 1715 à 1756 : *Carte des Pyrénées, par Roussel et La Blottièr*. — Depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la guerre de 1733, la topographie subit un ralentissement. On ne fit presque rien pendant la campagne de 1719 en Espagne ; mais cette campagne fournit à La Blottièr (qui était à Toulouse), l'occasion de faire connaître les cartes qu'il avait dressées des Pyrénées, depuis la Méditerranée, près de Collioure, jusqu'à la vallée d'Arran comprise. Ces cartes, qu'il croit devoir offrir au Ministre, concernaient le Roussillon, les Cerdagnes, le Comté de Foix, le Comminges et la vallée d'Andorre. Elles étaient accompagnées de mémoires, que La Blottièr priaît le Ministre de se faire lire. Roussel avait levé l'autre partie de la frontière jusqu'à l'Océan. La Blottièr offrit encore au Ministre, en 1719, une carte des frontières de la Savoie et du Piémont, qu'il avait levée pendant la guerre de la Succession, et à laquelle se rapportent des mémoires militaires très connus (1).

M. Emile Picard a bien voulu me signaler, également, le Dépôt des cartes du Ministère

de la Guerre, où sont conservés tous les documents originaux des relevés géographiques faits au cours des derniers siècles. Il est vraisemblable que ceux qui sont dus à Roussel et à La Blottièr s'y trouvent.

L'œuvre totale, c'est-à-dire la carte des Pyrénées par Roussel et La Blottièr, comprenait 13 feuilles, dont 12 au 36.000^e et une d'ensemble au 108.000^e ; cette dernière faite en 1719 par ordre du Régent. Roussel et La Blottièr avaient eu beaucoup de collaborateurs, dont les plus importants étaient *Lhuillier* et *Villaret*, qui depuis fournirent de nombreux et excellents travaux, surtout pendant les guerres d'Italie. La carte des Pyrénées, la seule de cette région qu'on ait eue pendant bien longtemps, a rendu de grands services ; elle est cependant médiocre et peu exacte, parce qu'elle embrasse, sans avoir été basée sur une triangulation d'ensemble, une vaste étendue. Elle a été gravée en 1730, en 8 planches, au 330.000^e (1). Depuis il en a été fait une grande variété d'extraits et de reproductions à diverses échelles.

■ ■ ■

La maison de l'Infante à St-Jean-de-Luz

La maison de l'Infante est très connue des touristes qui parcourent la côte basque. Elle a été complètement remaniée dans le courant du XIX^e siècle et la plaque de marbre gris qui se trouve au-dessus de la porte d'entrée date seulement de 1855.

Mais, à l'intérieur, sur une cheminée du premier étage se trouve une autre plaque de marbre noir d'environ 0, 40 de longueur sur 0, 20 de hauteur. Le centre est occupé par un écu qui ne ressemble pas à celui figurant au-dessus de la porte d'entrée.

(1) AUGOYAT, *Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et sur le Corps du génie en France*.

(1) Voir la carte de France, T. I, p. 2 et 3.

mais qui possède un arbre et un casque de forme identique.

Cet écu est encadré par les deux vers suivants dont les lettres sont gravées et dorées :

DANS L'ANCHRE LE BEAU PRVNIER
EST RENDU VNG FORT RICHE FRVTIER

Au-dessous figure la date de 1640.

Ce sont donc des armes parlantes qui figurent sur l'écu. En langue basque *harana* veut dire le prunier, et *eder* signifie beau. Ainsi s'explique le « beau prunier » de l'inscription (1).

Quant à l'ancre, elle rappelle que les Haranéder étaient de riches armateurs de Saint-Jean-de-Luz. L'un d'entre eux, Jean Perits, armait pour la pêche de la baleine dix-huit navires et pendant la guerre de Hollande équipa de nombreux corsaires. Selon M. L. Goyetche, sa fortune se serait élevée à deux millions de livres.

On sait que l'infante Marie-Thérèse descendit à Joanoenia, l'avant-veille de son mariage (7 juin 1660). La reine mère l'y avait précédée. C'est depuis ce temps que cet édifice a pris le nom de « Maison de l'Infante ».

(Cf. Ducré, *Le Mariage de Louis XIV* ; Léon Goyetche, *Saint-Jean-de-Luz*.)



La Maison de Haramburu à Lantabat

D'après Bizcay, cité par Haristoy, les Haramburu seraient de Lantabat. Il en est fait mention dès le XV^e siècle. Celui qui assura à ce nom une célébrité remarquable fut Jean de Haramburu, officier de cavalerie, qui servit sous Henri III et sous Henri IV. En 1580, il était gentilhomme de la chambre du roi ; en 1587, il se distingue à Coutras. Après la mort d'Henri III, il s'attacha à la fortune du roi de Navarre et prit part à tous les combats qui suivirent.

(1) Sur la route menant de Tardets à Bareus, il existe une maison Aranéder qui porte également un prunier (?) gravé sur une des pierres de la cuisine. La chose m'a été affirmée, mais je n'ai pu me rendre sur place pour y dessiner ces armes parlantes.

En 1624, on le trouve à la tête d'un régiment de 2000 cavaliers. Le régiment dit de Rambures, qui porta ce nom jusqu'à la Révolution, s'était tout d'abord appelé d'Haramburu, et le vieux compagnon d'Henri IV en avait été le premier colonel.

L'abbé Jacques Garra de Salagoity

L'abbé Jacques Garra de Salagoity est né à Hélette le 4 mars 1736. Il étudia à Larressore, puis à Toulouse et se distingua de bonne heure par ses aptitudes scientifiques. En 1763, il devient professeur d'hydrographie à Bayonne. Il fit paraître en 1780 un manuel d'hydrographie : *Les éléments de la Science du Navigateur* qui reçut l'approbation de l'Académie des Sciences. Il rédigea ensuite un plan de règlement pour les écoles d'hydrographie, dont devait s'inspirer la loi du 10 août 1791. Les Académies de Bordeaux et de Toulouse ainsi que la Marine le nommèrent membre correspondant. L'inscription d'Hélette fait allusion à ces flatteuses distinctions.

Après avoir enseigné 28 ans à Bayonne, l'abbé Garra de Salagoity fut envoyé à Narbonne. Au bout de deux ans il fut appelé à Saint-Jean-de-Luz. Il y enseigna jusqu'en 1807, année de sa mort. Sa carrière professorale avait duré un demi-siècle.

(D'après l'abbé Michel Etcheberry,

Gure-Herria, septembre 1921.)

Les Mortes-Payes

(Inscription de la Maison Ste-Marie à Mauléon)

Les Mortes-Payes (que l'on appelait aussi *rocamtins* ou *gardiens des rocs*), étaient de vieux militaires retraités qui recevaient une petite pension du roi pendant six mois de l'année et qui, pendant les six autres mois, étaient employés à la garde des citadelles. Ils touchaient alors une solde régulière et partageaient le service avec l'armée permanente. Ils disparurent en 1683, mais, pendant tout le siècle suivant, leur nom resta aux Invalides et aux vétérans pensionnés. Le château de Mauléon eut ses Mortes-Payes. Le Château-Vieux de Bayonne en eut également. Ils formaient sa garnison. Au XVI^e siècle ils étaient au nombre de 63 et, sous le commandement du vicomte d'Orthe, leur nombre monta à 76. (Cf. Ducré, *Dictionnaire d'Orthe*, T. II, p. 98.)



Deux inscriptions de Pasajes relatives à la bataille de Roncevaux (chapelle de Nuestra Señora de la Piedad).

On voudra bien excuser cette rapide excursion en territoire espagnol. Pasajes est d'ailleurs très près de la frontière française et les deux inscriptions susvisées font allusion à un événement de peu d'importance

sans doute, mais dont les conséquences ont été très grandes pour notre littérature du Moyen Age : la bataille de Roncevaux (1).

La très petite chapelle de N. S. de la Piedad est située sur le quai de Pasajes. C'est un édifice minuscule. A l'intérieur sont suspendues les deux tablettes dont je donne la reproduction. Ces deux inscriptions ont déjà attiré l'attention des archéologues et des historiens. M. X. de Cardaillac en a parlé dans son Etude sur Roncevaux, parue en 1912 dans la Revue des Pyrénées ; en Espagne, don Pablo de Gorozabel, dans son *Dictionnaire Historique et Géographique de Guipuzcoa*, et don Pedro de Soraluce, le très obligeant archiviste de Saint-Sébastien, ont déclaré qu'elles étaient apocryphes, bien que cet avis ne soit pas partagé par Lope Martinez de Isasti dans son *Compendio historical de Guipuzcoa*.

Je considère ces inscriptions comme apocryphes, tout en étant

très anciennes. D'après D. Fernando del Valle Lerzundi, correspondant de la Real Academia de la Historia, le signataire des deux ex-voto, Joannes de Ubila, était le proche parent du défenseur de Fontarabie. Joannes de Esquioz y Ubila, y doña Catalina de Villaviciosa furent, d'ailleurs, les fondateurs de la petite chapelle de Pasajes San Juan.

On peut être surpris quand on voit un noble Espagnol du XVI^e ou du XVII^e siècle parler en contemporain de Loup II, duc des Vascons, qui peut-être guida ses montagnards basques sur les pentes abruptes de la genêrière du port d'Auria, le 15 août 778.

Mais, d'une part, il ne faut pas oublier que les Espagnols — et à plus forte raison les

(1) Pour la bataille de Roncevaux, Cf. de JAURGAIN : *La Vasconie*, T. I, p. 103 et suiv. et X. DE CARDAILLAC : *La Bataille de Roncevaux*, « Revue des Pyrénées », 1912. L. COLAS : *La voie Romaine de Bordeaux à Astorga dans la traversée des Pyrénées*; L. DE MEURVILLE : *Une Visite à Roncevaux* (Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, MCMXXII).

Basques au S. des Pyrénées — ont toujours considéré, à partir du XII^e siècle, la victoire de Roncevaux comme une victoire nationale.

En second lieu ces ex-voto furent suspendus dans la chapelle de Pasajes, vraisemblablement au cours de ces longues guerres qui, pendant deux siècles, mirent si souvent aux prises la France et l'Espagne. Et voilà comment un louable sentiment de patriotisme conduisit un représentant des Esquioz de Ubila à composer une inscription apocryphe postérieure de huit siècles au moins à l'événement dont elle se prétend contemporaine.

* * *

Cette inscription offre un intérêt particulier. C'est probablement la seule où se rencontre l'ancien nom basque de Roncevaux : encore n'est-il pas orthographié de la même façon dans les deux inscriptions : *Orieraiga* dans la latine, *Ori-riaga* dans l'espagnole.

Yanguas, dans ses *Additions au Dictionnaire des Antiquités de Navarre* déclare que le nom basque de Roncevaux est *Oyarria* ou *Goyerria*. En interrogeant les gens du pays, on rencontre encore la forme *Orreaga* « lieu complanté de genévriers ». Cet arbuste est dénommé *orrea* dans les vallées de Roncal, d'Ajeskoa, de Salazar et dans le dialecte bas-navarrais. Les deux formes de Pasajes San Juan se rapprocheraient de la forme plus grammaticalement correcte d'*Auriorriaga* dont la signification serait : « la genêrière du pays d'Auria ». Le col d'Ibañeta porte encore dans le pays le nom de port d'Auria.

Les deux inscriptions peuvent se traduire ainsi :

En actions de grâces pour la victoire obtenue et en accomplissement du vœu fait à Dieu et à la bienheureuse Marie toujours Vierge, quand nous fûmes à Orieriaga, l'an 814 de l'ère, et au port des Pyrénées, aujourd'hui Roncevaux, à combattre contre l'armée de Charlemagne, roi des Francs, avec notre peuple de Vasconie. Pour lui-même et ses compagnons victorieux Juan de Ubila me fit.

■ ■ ■

ETUDES ET NOTES DIVERSES

La Chapelle des Garat à Ustaritz

Le cimetière d'Ustaritz renferme la chapelle funéraire de la famille Garat (1). Si je consacre quelques lignes à ce monument, c'est qu'il est très probablement le premier de ce genre construit dans les cimetières du Pays Basque.

Le bâtiment en solides pierres de taille, sans style aucun, est massif et paraît rustique, en comparaison de quelques chapelles familiales beaucoup plus ornées et d'un aspect infiniment plus artistique. En revanche les dimensions sont beaucoup plus grandes que celles des constructions similaires. Au-dessus d'un oeil de bœuf placé au milieu du pignon se lit l'inscription suivante :

CI-GIT LE COMTE J D^{me} GARAT, NÉ LE 7 8^{bre} 1749, DÉCÉDÉ LE 9 x^{bre} 1833, MEMBRE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE & C. DANS LES PLUS HAUTES FONCTIONS DE L'ETAT IL SERVIT SA PATRIE PAR SES TALENTS ET SON EXEMPLE RECOMMANDABLE PAR LA NOBLE SIMPLICITÉ DE SES MŒURS ; IL CHERISSAIT COMME SA FAMILLE, LES BASQUES SES COMPATRIOTES, SON ÉPOUSE ET SON FILS S'INTERDISENT TOUT ÉLOGE DE SES ÉMINENTES QUALITÉS QU'IL COUVRIT DU VOILE DE LA MODESTIE DURANT SA LONGUE MAIS TROP COURTE CARRIÈRE.

QU'IL REPOSE EN PAIX DANS L'ÉTERNITÉ.

A l'intérieur de la chapelle sont inhumés :

1^o *Marie Hiriart*, Vve de Pierre Garat, médecin, décédée le 30 mars 1786. (Mère des trois frères Garat.)

2^o *Léon Garat*, avocat au Parlement, décédé le 14 Décembre 1784. (Frère du sénateur, était avocat au Baillage de Labourd.)

3^o *Dominique Garat*, homme de loi, ancien membre de l'Assemblée constituante, décédé le 18 Novembre 1799. (Frère du précédent.)

(1) Je tiens à remercier ici M. Louis Dassance, d'Ustaritz, dont les renseignements précis m'ont aidé à composer cette notice.

4^o Deux sœurs et trois frères Garat :

Marie-Théodore, religieuse de la Visitation.

Emmanuelle Garat, Vve Haramboure.

5^o *Le comte Garat*, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Assemblée constituante, de l'Académie Française, ambassadeur, ministre, sénateur, né le 8 septembre 1749, décédé le 9 décembre 1833.

(Ajoutons à tous ces titres celui de professeur à l'Ecole normale supérieure, récemment créée. Garat y enseigna ce que l'on appelait alors l'analyse et l'Entendement humain, c. à d. la Logique.)

6^o La femme du précédent, *Marie Sainjol*, comtesse Garat.

7^o Leur fils *Paul Garat*, qui fut longtemps maire d'Ustaritz.

8^o Et enfin la fille de ce dernier, entrée par alliance dans la famille *Lahirigoyen* de Bayonne.

■ ■ ■

Le cimetière de Socorri

Le cimetière de la chapelle de Socorri est fort connu des touristes qui visitent chaque année la côte basque. On y jouit d'une vue admirable sur toute la région et sur la mer. Or, le terrain enclos de murs qui entoure la chapelle renferme un certain nombre de tombes marquées, les unes par des stèles discoïdales, les autres par des dalles. Beaucoup de stèles sont en grande partie enterrées. A en juger au premier aspect, on pourrait se croire en présence de sépultures assez anciennes. Il n'en est rien cependant, et, d'après la tradition, très vivante encore, ce cimetière renferme les dépouilles d'un certain nombre d'habitants d'Urrugne morts du choléra pendant une épidémie qui désola la région au XIX^e siècle. Désireux d'obtenir à ce sujet des précisions permettant de dater avec certitude l'époque de ces stèles, je me suis adressé à M. Beignatborde, instituteur et secrétaire de la Mairie en retraite à Urrugne. M. Beignatborde m'a adressé la note suivante :

Du choléra de 1833, nulle trace dans le registre des délibérations. En examinant le registre des

décès, on s'aperçoit qu'il fut bénin. Il n'y eut que 70 décès pour 33 en 1832 et 53 en 1834.

L'épidémie de 1855 fut plus violente. Il y eut 210 décès pour 59 en 1854 et 61 en 1856. Dans le registre des délibérations on trouve des comptes de médecins envoyés de Paris pour combattre le fléau.

Au cimetière de Socorri, toutes les inscriptions que l'on trouve sur les pierres tombales sont de 1855. J'ai pu déchiffrer deux inscriptions sur les stèles discoïdales : Pierre Larroulet et Catherine Duhart. Pas de date. Mais sur le registre de 1855 on trouve bien les décès de Pierre Larroulet et de Catherine Duhart.

Donc la cour de Socorri a servi de cimetière en 1855 seulement, aux mois d'août et de septembre, époque où avait sévi le choléra. On peut dire que plus de cent personnes y furent inhumées.

Grâce à l'obligeance et à la précision de M. Beignatborde, on peut donc affirmer que ce type de stèle était encore en usage dans la région en plein XIX^e siècle. Aux cimetières de Béhobie et d'Urrugne se trouvent également des discoïdales aussi récentes, quelques-unes moins anciennes encore. Il est vrai que pour ces dernières il faut être prudent. J'ai été averti, à plusieurs reprises, que l'on replaçait parfois sur les tombes de vieilles discoïdales abandonnées et que l'on y gravait la date de l'inhumation, après en avoir retaillé les deux faces. Mais, pour Socorri, aucun doute ; nous nous trouvons bien en présence de témoins authentiques de la survivance, au milieu du siècle dernier, d'un type de stèle antérieur de plusieurs siècles à l'ère chrétienne. Par ailleurs elles n'offrent aucun autre intérêt. Les noms sont simplement gravés, sans beaucoup de profondeur. On devine une besogne faite à la hâte. Les lettres sont de très petite taille et, pour beaucoup d'entre elles, le temps a déjà fait son œuvre. Encore un demi-siècle et elles seront complètement illisibles. Comme elles ne portent d'autre ornement qu'une petite croix à peine gravée, des chercheurs peu avertis, qui dans un siècle ou deux les étudieront, pourront, de bonne foi, les croire d'une antiquité reculée.

Cette région du Labourd (Béhobie, Urrugne, Socorri) est, de tout le Pays Basque, celle où j'ai rencontré le plus de stèles discoï-

dales datées du XIX^e siècle. J'en ai trouvé ailleurs, mais fort peu. Elles figurent dans le Corpus. C'est leur présence en nombre assez considérable (une vingtaine environ) qui donne, au cimetière de Socorri, une importance qu'il convient de signaler.

La discoïdale d'Etchebar et la Chanson de Berterrèche

Cette pierre est commémorative d'un assassinat qui remonterait au XV^e siècle et a inspiré une complainte qui se chante encore dans toute la Soule : « la chanson de Berterrèche ».

La chanson de Berterrèche, *Berlerelchen khantroria*, a été publiée par J. de Jaurgain dans l'opuscle intitulé : *Quelques légendes poétiques du pays de Soule*. Il en a fait suivre le texte et la traduction d'une abondante notice à laquelle je fais quelques emprunts.

D'après J. de Jaurgain, « cette chanson est assurément l'un des types nationaux les plus complets de nos vieilles légendes euskariennes ».

D'après une tradition qui m'a été contée à Etchebar même, et que l'on retrouve également dans le recueil de Sallaberry : *Chants populaires du Pays Basque*, Berterrèche aurait été assassiné à l'instigation du comte de Troisvilles, qui aurait voulu se venger d'un rival. Mais le comte de Troisvilles, lieutenant du roi en son château de Mauléon, occupait ce poste en 1643. J. de Jaurgain établit d'une façon irréfutable que la complainte est bien antérieure à cette date. Le nom de la mère de Berterrèche, *Mari-santz de Buslanoby*, très fréquent en Soule au XV^e siècle, encore usité dans la première moitié du XVI^e, disparaît ensuite complètement. Par ailleurs, selon M. H. Gavel, la mélodie « a nettement le caractère du pre-

mier mode grégorien », elle remonterait donc au XV^e siècle.

Berterrèche ne fut pas une victime du comte de Troisvilles. Ce meurtre se rapporte aux querelles qui ensanglantèrent longtemps la région, lors des rivalités entre la maison de Luxe et la maison de Gramont. La mort de Berterrèche fut un des mille incidents de cette véritable guerre civile. Selon de Jaurgain, c'est de la première moitié du XV^e siècle (entre 1434 et 1449) que date la plainte, car le meurtre du fils de Marisantz de Bustanoby fut certainement commis ou ordonné par le comte de Lérin qui commandait au château de Mauléon depuis 1434. Il est question du « seigneur comte » dans la plainte, et la maison de la victime y est désignée sous le nom d'Espeldoy (aujourd'hui Espeldoi

ép

). De Jaurgain ajoute : « On voit encore une croix de pierre érigée à l'endroit où fut tué Berterrèche ». Cette croix, ou plus exactement cette discoïdale, se trouvait autrefois devant la maison. (Il est raconté, dans la plainte que le « comte » invita Berterrèche à sortir de chez lui.) Mais il y a quelque temps, la pierre, qui gênait un peu la circulation, fut transportée en face de la maison et encastree au sommet d'un mur de clôture. Je n'ai pu constater la présence d'une date, de sorte que l'on ne peut affirmer si ce monument commémoratif est contemporain de l'assassinat ou postérieur de quelques années. Il est infiniment probable, toutefois, qu'il ne fut pas érigé longtemps après le crime. Il serait donc du XV^e siècle. Le dessin est naïf et grossier. La facture très primitive et d'ailleurs son aspect fruste indiquent une respectable antiquité.

La stèle ne porte aucun nom, aucune date.

Le revers est intéressant. Les deux arcs, avec leurs flèches, font probablement allusion à la manière dont le meurtre fut accompli.

L'individu figuré les bras étendus est une naïve représentation de la victime. Le dessin

de la tête est curieux. Je l'ai reproduit aussi fidèlement que possible. L'usure de la pierre est telle que la photographie offrirait des difficultés insurmontables.

(Cf. J. de Jaurgain : *Quelques légendes poétiques du Pays de Soule, Berlerelchen khantoria*, p. 10. J. Salaberry : *Chants populaires du Pays Basque*.)

■ ■ ■

Le Livre de O'Shea sur la Tombe Basque

Le livre de M. O'Shea sur la Tombe basque a le grand mérite de signaler l'importance de cette question. Mais il faut bien reconnaître que la lecture en est décevante. Les nombreux rapprochements que l'auteur fait à tout instant avec des tombes de caractères très différents, les digressions d'ordre sentimental ou poétique, les ressemblances très superficielles et d'ailleurs contestables qu'il note par endroits, tout cela donne à son ouvrage une allure peu scientifique. Il ne connaît que les cimetières du Labourd et ne cite que deux ou trois fois des stèles de Soule ou de Basse-Navarre. Il se trompe complètement quand il affirme que le type discoïdal cesse d'être employé à la fin du XVIII^e siècle. J'en ai trouvé un certain nombre du XIX^e. Il se trompe également quand il affirme que les dalles funéraires sont relativement modernes. L'église de Saint-Pée-sur-Nivelle en possède une de 1507. Son erreur n'est pas moindre quand il déclare que les inscriptions en langue basque sont les plus récentes. J'ai trouvé des discoïdales du XVII^e siècle — et même du premier quart de ce siècle — avec des inscriptions en langue basque ! (1)

Quelquefois même ses affirmations sont d'une telle nature que seule l'imagination peut s'en permettre de semblables. (Cf. page 65, où il retrouve les traditions de la chute originelle

(1) Cf. par ex. la belle stèle du cimetière de Saint-Etienne de Lantabat.

et de certains dogmes dans la forme de la stèle et dans la nature des ornements qui la revêtent.) Enfin, il est visible qu'il n'a pas vu un grand nombre de cimetières, quand il assure que la figure humaine et l'animal ne se rencontrent *jamais* dans la décoration des stèles basques. Il serait facile de signaler encore d'autres erreurs capitales. Malgré tous ces défauts, ce livre n'est pas inutile. L'auteur a eu le pressentiment du très grand intérêt qui s'attache à l'étude de la Tombe basque et je n'hésite pas à déclarer que c'est après l'avoir parcouru que l'idée d'examiner les cimetières basques et tout spécialement les discoïdales m'est venue autrefois. Si je suis arrivé à des conclusions entièrement différentes des siennes, je n'en suis pas moins redevable au livre de O'Shea de l'idée même qui m'a conduit peu à peu au travail que je présente au public.

On me permettra de mentionner, après O'Shea, les recherches de M. Nogaret, mon collègue à la Société des Sciences, Lettres, Arts et d'Etudes Régionales de Bayonne. M. Nogaret a été depuis longtemps attiré, lui aussi, par l'étrangeté des stèles discoïdales. Il a parcouru 85 cimetières et retenu près de trois cents croquis. Il a fait paraître, à ce sujet, une intéressante notice dans le Bulletin de la Société d'Etudes Régionales où, sous une forme très condensée, il résume ses observations. Il a remarqué la pauvreté des cimetières souletins et la richesse de la Basse-Navarre en stèles discoïdales. Il mentionne, avec raison, le pays de Mixe « *tant pour le nombre que pour l'intérêt des dégradations* ». Je suis d'ailleurs entièrement d'accord avec lui sur tous ces points. Il a remarqué, avec justesse, que les croix viennent en dernier lieu, tandis que la stèle discoïdale paraît être la plus ancienne. En bon frère, il n'a pas hésité à mettre à ma disposition sa collection de croquis, et je l'en remercie.

(Cf. Bulletin de la Société d'Etudes Régionales n° 7. 1919, 2^e semestre : *Contribution à l'Etude des Tombes Basques*, par J. Nogaret.)

■ ■ ■

Notice de Montaiglon à propos des discoïdales de Cambo, de Louhossoa et d'Itxassou.

Notice de Montaiglon, écrite d'après les observations de Ludovic Letrôle, peintre de paysages. (*Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, Tome X de la 1^{re} série, année MDCCC-LXXIX.)

Letrôle, dans une rapide excursion faite au Pays Basque, il y a plus de quarante ans, n'a visité que les cimetières de Cambo, de Louhossoa et d'Itxassou. Il a remarqué la forme de certaines pierres, qu'il décrit ainsi : « un battoir absolument rond, à large manche plat; l'intérêt en est surtout dans la décoration ornementale, toujours géométrique et en relief ». Il a également remarqué les stèles tabulaires « pierres en forme de cippe étroit et allongé ».

Montaiglon, d'après Letrôle, trouve cette forme curieuse et digne d'attirer l'attention. « Ces tombeaux ne paraissent pas se trouver ailleurs en France. »

Après avoir signalé la fréquence des trois lettres I H S sur les « battoirs » en question, Montaiglon ajoute :

« La question de leur date est indécise... il est probable que malgré l'absence d'inscriptions ils ne sont relativement pas très anciens. La matière dans laquelle ils sont taillés, le grès schisteux lamellaire, est d'une nature très dure. » (Ici, Montaiglon se trompe; les stèles de cette région sont taillées dans le calcaire légèrement argileux que l'on trouve dans le pays. L'aspect lamellaire provient de ce que l'argile se délite à la longue et que les couches de calcaire se séparent.)

« Cette pierre, dit Montaiglon, est assez rebelle pour conserver à une époque presque moderne l'apparence et la simplicité d'une tradition et d'une ornementation plus anciennes. Il me paraît donc probable, surtout avec la présence du IHS, qu'ils ne peuvent pas remonter plus loin que le XV^e siècle. Mais il est à croire que dans leur ensemble ils ont traditionnellement continué les habitudes et l'aspect des tombeaux antérieurs depuis longtemps disparus. » Ici, Montaiglon entrevoit la vérité. Il la devine plutôt mais ne peut préciser sa pensée, ne connaissant pas les antiques discoïdales ibériennes et les liens qui rattachent les Basques aux Ibères.

La communication de Montaiglon est accompagnée d'une planche de dessins gravés, très probablement à l'eau forte. Il y en a cinq en tout, d'exécution assez médiocre et d'une valeur documentaire relative. Ce sont plutôt des esquisses très superficielles. Ces réserves faites, il y a lieu de tenir compte de l'opinion de Montaiglon qui entrevoit l'origine très lointaine des tombes discoïdales. Cette communication, qui date de 1879 est, je crois, le premier travail scientifique que la tombe basque ait provoqué.

■ ■ ■

Les Infançons

J'ai retrouvé, en Basse-Navarre, quelques inscriptions relatives aux Infançons.

La condition des Infançons a été étudiée par Yanguas y Miranda, dans son : *Diccionario de las antiguiedades de Navarra* et

exposée également par Brutails « *Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre* » dans son remarquable chapitre sur les *Institutions financières de la Navarre*.

La société navarraise, telle que nous la dépeignent les plus vieux chapitres du *Fuero General de Navarra*, se ressentait, dans son organisation, des conditions particulières qui avaient dominé pendant de longs siècles l'histoire des petits royaumes chrétiens constituant alors la partie de la péninsule non soumise aux musulmans. La guerre presque permanente contre les envahisseurs et l'étendue restreinte des différents Etats du Nord avaient eu ce résultat que les distinctions caractéristiques existant entre les classes, au Nord des Pyrénées, étaient beaucoup moins sensibles au Sud. En Navarre, on distinguait entre les hommes faisant la guerre à cheval, les *Infanzones* proprement dits, et les hommes faisant la guerre à pied, les *Infanzones* de *abarca* (du nom de la sandale de

cuir encore portée par les paysans de la vallée de Roncal). Tandis que le *villano* ou *labrador* était soumis au paiement de la *pecha*, espèce de contribution roturière, les *Infanzones* en étaient exempts pour la plupart. D'après Yanguas, la société navarraise comprenait environ 1/17 de *Hildagos* ou *Infanzones*. Le roi de Navarre s'arrogait parfois le droit de créer des *Infançons*, dits alors : *Yfanzones de carla*, et le diplôme conférant cette qualité commençait par exempter les bénéficiaires du

paiement de la *pecha*. Brutails cite un document de 1188 en faveur de Diego Sanche de Munoztan élevé à la dignité d'*Infançon*.

On comprend, dès lors, la fierté des *Infançons*. Ils constituaient en quelque sorte une armée dont la mobilisation pouvait être à chaque instant ordonnée. Dans le cas d'une expédition en pays ennemi — raid ou razzia — les *Infançons* ne pouvaient être retenus par le roi plus de douze jours. Pendant les trois premiers jours, ils devaient se nourrir à leurs frais. Mais pendant les neuf jours suivants, le roi avait à sa charge l'en-

tretien des cavaliers et de leurs montures. Toutefois, dans le cas d'une invasion de la Navarre, les *Infançons*, à pied ou à cheval, devaient le service jusqu'à la délivrance du territoire. L'armée navarraise revêtait alors le caractère d'une véritable armée nationale.

La fière devise de la maison à Baigorry :

Infançon hilen nis,
Infançon sorlen nis.

« *Infançon je suis né, Infançon je*

mourrai », montre la haute idée qu'avaient d'eux-mêmes et de leur rôle ces soldats permanents de l'ancienne Navarre. Cette inscription de Baigorry respire autant de fierté que la devise des Coucy et des Rohan. Celui qui la fit sculpter sur sa porte comptait peut-être, dans sa famille, des ancêtres qui avaient chargé à Las Navas, aux côtés de Sanche le Fort.

D'après Haristoy : *Recherches Historiques sur le Pays Basque*, T. I, p. 138 et suiv., on comptait encore 87 maisons infançonnées dans la Basse-Navarre au début du XVII^e siècle. La charge d'*Infançon* était

héritaire et attachée à des maisons nobles — mais d'un rang inférieur — que l'on nommait *maisons infangones*. Les Infangons ne jouissaient pas de tous les priviléges des gentilshommes, mais ils étaient exempts du logement des gens de guerre et même possédaient le droit d'asile. Ils ne payaient que peu d'impôts : d'ailleurs, ils étaient généralement pauvres. Un certain nombre d'entre eux exerçaient la profession d'agriculteur. (*Infanzon labrador* de la Navarre espagnole.)

Voir, pour toutes ces questions : Brutails, *Documents des archives de la Chambre des Comptes de Navarre* (1196-1384) chap. II et III, « Institutions financières et militaires de la Navarre ».

L'Église de Sainte-Engrace

Tout au fond de la Soule se trouve le village de Sainte-Engrace dont l'antique église est l'un des monuments les plus vénérables de tout le Pays Basque. Bien que d'accès assez difficile, la région de Sainte-Engrace fut fréquentée depuis les temps les plus reculés du Moyen Age. C'est en effet dans ce pays de montagnes que viennent se rejoindre les frontières de la Soule, du Béarn, de l'Aragon et de la Navarre. Là s'élevait un petit village, *Urdax de Sumopuelo*, « Urdax du sommet du Port » que traversaient les voyageurs et les pèlerins.

La chapelle construite à Urdax était dédiée à sainte Madeleine et un hôpital réservé aux pèlerins ne tarda pas à s'y joindre. La tradition — comme presque partout — en faisait remonter la construction à Charlemagne. Le nom d'Urdax fut abandonné pour celui de Sainte-Engrace quand une relique de cette sainte, martyrisée à Saragosse en 1303, eut été transportée dans la vieille église. Un monastère fut construit à une époque impossible à déterminer ; mais il existait sûrement au XI^e siècle car il fut donné, en 1085, à l'abbaye de Saint-Sauveur de Leyre, par Sanche Ramirez, roi d'Aragon et de Pampelune. Voici le passage le plus important de la charte de donation, qui remonte au 5 février 1085.

« Au nom de la Sainte et indivisible Trinité, il a plu à moi, Sanche, roi d'Aragon et de Pampelune et à mon fils Pierre, de donner à St-Sauveur de Leyre ce monastère qu'on appelle Sainte-Engrace-de-Port, qui conduit aux Gaules par l'entrée de

Soule, que nous donnons et cédonons avec tous ses meubles, limites, forêts, vallées, montagnes, pâtrages, métairies, maisons à cens et à dimes, terres et vignes, avec toutes leurs entrées et sorties, tant en Espagne qu'aux Gaules. »

La collégiale, d'après Haristoy, qui cite Monlezun, cessa d'être habitée vers la fin du XVI^e siècle. Les canonicats furent donnés à des prêtres de la Soule. J'ai retrouvé, en effet, dans l'église de Lichans, la dalle mortuaire de Pierre de Sibas, curé de Lichans et chanoine de Sainte-Engrace. Il semble bien que le bourg de Sainte-Engrace fut mener jusqu'à la fin du XVIII^e siècle une vie presque indépendante. Il conserva jusqu'à la Révolution ses jurats municipaux.

L'église de Sainte-Engrace remonte en grande partie aux XI^e et XII^e siècles. Par sa disposition générale, elle rappelle celle d'Ordiarp : pas de transept, trois nefs terminées chacune par une abside semi-circulaire et couverte par une voûte hémisphérique. Les murs, massifs, sont encore consolidés par des contreforts épais et trapus. Les piliers, également massifs, supportent les arcades en plein cintre. Le chevet est orné extérieurement d'une corniche à modillons qui trahit nettement son origine romane. Mais ce qui attire le plus l'attention, ce sont les chapiteaux historiés et peints de vives couleurs. La tradition polychromique se serait ainsi continuée au fond du Pays Basque. Les chapiteaux de Sainte-Engrace méritent une étude spéciale. La variété, la naïveté de la sculpture romane y sont facilement reconnaissables. L'église de Sainte-Engrace est d'ailleurs classée parmi les monuments historiques.

Les détails concernant Sainte-Engrace sont un peu épars. Aucun travail d'ensemble n'a encore été tenté. Haristoy relate principalement les relations entre l'abbaye de Leyre et le chapitre de la collégiale. Il a consacré à cette antique église quelques passages dans le tome I de ses Recherches historiques, en s'aidant du P. de Moret, de Monlezun et de Menjoulet. Enfin, tout récemment M. l'abbé Foix, curé de Mon-

cayolle, et qui fut longtemps vicaire à Sainte-Engrace a donné, dans *Gure Herria* (1), un très bon travail sur cette localité intéressante perdue au fond des montagnes de Soule. Il a eu l'excellente idée de tirer parti des manuscrits du chevalier de Bela. Grâce à lui, nous connaissons, sur la vieille collégiale, des détails inédits.

■ ■ ■

Les Monuments Expiatoires

L'on rencontre parfois, sur les routes, ou même dans les champs, des monuments funéraires de formes diverses (croix et discoïdales) érigés en commémoration d'un assassinat. J'en ai recueilli plusieurs. Quelques-uns sont célèbres dans la région, où ils se trouvent (discoïdale d'Etchebar). Ces monuments expiatoires ne sont pas les seuls souvenirs que ces morts aient laissés. Parfois il survenait entre la famille du mort et les coupables un véritable accord dont les stipulations sont curieuses. Je donne, ci-après, un document que je dois à l'obligeance de M. le Docteur Larrieu. C'est une convention qui remonte à l'année 1750.

Quant aux monuments commémoratifs, je n'en ai que peu. Les plus suggestifs se trouvent dans le bois de Beyrie ou sur la route d'Iraty. Il en est de plus modernes ; sur le chemin d'Ispoure une croix, avec une inscription, rappelle qu'un homme fut *homicidé* (sic) en ce lieu.

Dans le bois de Beyrie, à peu de distance l'un de l'autre, se trouvent deux monuments — une croix et une stèle discoïdale — tous les deux, commémoratifs d'une mort violente. La croix est fort bien sculptée et son pied est orné d'une charrue en relief. Un agriculteur de Lantabat, Arnaud Etchemendi, y fut assassiné en 1822. La tradition existe encore dans le pays. Quant à la discoïdale, visiblement plus ancienne, la tradition que j'ai pu recueillir à son sujet est assez

confuse. Un vagabond, un mendiant, aurait été trouvé à cet endroit mort d'un accident ou de misère. La route qui traverse à cet endroit le bois de Beyrie est récente et la région n'avait pas, autrefois, bonne réputation.

* * *

Conditions stipulées au sujet de l'assassinat d'un membre de la famille de Goiheneix :

Conditions sous lesquelles l'accommodeement de procez criminel pendant entre la famille de Goiheneix de Haux d'une part et Laurens d'Anchen et le Cadet d'Altabe d'Atheray d'autre peut se faire :

1^o Lesdits d'Anchen et d'Altabe solidairement paieront à l'héritière de Goiheneix la somme de cinq cent livres pour dedomagement des fraix qu'elle a fraîgé et cent livres pour faire prier Dieu pour l'âme du défunt.

2^o que lad. de Goiheneix pourra planter une Croix de pierre dans l'endroit où le Désfunt fut trouvé pour y rester à perpétuité.

3^o que led. Anchen se tiendra pendant cinq ans au-dessous de Troisville et que pendant ce tems il ne se produira pas aux marchés de Tardets ni aux lieux d'Atheray et de Sunhar et que quand il viendra aux marchés de Mauléon s'il voit des gens de la famille de Goiheneix il évitera avec soin leur rencontre ; mais qu'apres l'ézhéance desd. cinq années il pourra se retirer en la maison qui est advenue à son beau-père aud. lieu de Sunhar et y faire sa résidence sans qu'il luy soit loysible de la faire dans sa maison d'Altabe d'Atheray jusqu'à la prescription du crime.

4^o que led. d'Altabe cadet ne pourra pas habiter au-dessus de Troisville ni au-dessous ni même au pays de Soule pendant dix ans à comter du jour que le crime a été commis et qu'apres ce tems il pourra se retirer aud. lieu de Sunhar et y habiter à condition qu'il ne se présentera pas au marché de Tardetz ni n'ira habiter aud. lieu d'Atheray jusqu'à la prescription du crime.

(Texte communiqué par M. le Docteur Larrieu, maire de Montfort-L'Amaury.)

■ ■ ■

Les Alcaldes du pays de Cize (Inscription d'Uhart-Cize)

Sous le porche de l'église d'Uhart-Cize, se trouve la tombe de Marguerite Mauco, veuve de Jean de Mendiry qui fut le dernier alcalde et juge royal du pays de Cize.

Le mot alcalde est, comme on le sait, d'ori-

(1) *Gure Herria*, années 1921, 1922, 1923.

gine arabe et est encore d'un usage courant en Espagne pour désigner le maire d'une ville. La Basse-Navarre ayant fait longtemps partie du royaume de Navarre dont elle n'était qu'une *merindad*, il n'est pas étonnant de trouver ici ce mot qui désigne spécialement un officier de justice. Un article du code navarrais spécifie que le *roi doit donner des alcaldes instruits des fors, qui jugeront selon les fors et le droit* (ce qui permet de penser que la Navarre, outre ses *fueros*, avait un droit écrit, probablement inspiré du droit romain).

La justice était rendue en Navarre par des institutions qui varièrent avec les siècles. Avant 1524, date à laquelle le siège des Etats et l'hôtel de la Monnaie furent installés à Saint-Palais, les anciennes juridictions se composaient de l'*alcalde mineur* et de la *cour du roi*. Puis, Saint-Palais devint le siège d'une sénéchaussée, lorsque la chancellerie de Navarre fut unie au Parlement de Pau. Les justices inférieures subsistèrent, au nombre de quatre. Elles étaient instituées pour le pays de Cize, le pays de Mixe, l'Ostabarret et l'Arberoue.

La justice, au pays de Cize, était rendue par un *alcalde* ayant des provisions du roi pour le civil, c'est ce qui explique son double titre d'*alcalde* (titre traditionnel) et de *juge royal*. La justice de l'*alcalde* s'étendait, au criminel, dans toute l'étendue de la châtellenie de Saint-Jean-Pied-de-Port. Ses attributions étaient partagées par les jurats de Saint-Jean qui connaissaient des faits de basse justice, à la condition d'être au nombre de six.

■ ■ ■

Les « Salles »

Origine probable de cette expression

Dans les listes de maisons rémissionnées (1) données par Martin Bizcay, et dans celles, datées de 1536 et publiées par Haristoy, d'après un rôle de la Chambre des Comptes du royaume de Navarre, on rencontre fré-

(1) Selon Martin Bizcay on appelait ainsi les maisons exemptes du paiement de certains impôts.

quemment cette expression. C'est ainsi que dans le seul pays de Cize, sur une liste de 58 maisons rémissionnées, figurent 26 *Salles*.

On voit figurer cette expression sur certaines tombes, notamment dans celles de Saint-Etienne de Lantabat, où sont inhumés divers membres de la famille de Haramburu.

L'origine des *Salles* serait assez ancienne. Divers auteurs (Moret, Yanguas) croient qu'elles pourraient remonter à l'époque des invasions Sarrasines. Sans aller aussi loin, on peut penser qu'au Moyen Age, lorsque le besoin se faisait sentir d'appeler aux armes les *Ricombres* et les *Infanzones*, on dut constituer des dépôts d'armes qui étaient confiés à la garde de personnes sûres. Quelquefois c'était un *mesnadero*, gentilhomme soldé, qui était le conservateur de cet arsenal. Ce sont ces dépôts d'armes et de munitions de guerre que les textes espagnols qualifient de *palacios de cabo de armeria*, expression qu'Haristoy propose de traduire par les mots basques *Salha* ou *Sala-Jaureguia*: en basque, *Jaureguia*, *Jaunleguia* désigne toute maison habitée par une personne de distinction. Naturellement ces *Salles* étaient solidement construites. On peut encore en admirer quelques-unes dans le Pays Basque, celle d'Ibarrole, par exemple, avec ses murs épais garnis de contreforts énormes. Il est vraisemblable que le seigneur d'une *Salle* était un personnage important. Nous voyons Charles-Quint anoblir le seigneur de la Salle de Sorhueta, près d'Irouléguy: les seigneurs de la Salle d'Arbouet sont titrés nobles dès le XVII^e siècle, avec droit d'entrée aux Etats de Navarre et leur terre fut érigée en baronnie.

■ ■ ■

Arbalètes et Arcs sur des stèles discoïdales

J'ai trouvé cinq stèles portant la représentation d'une arbalète, dans les cimetières de Gréciette, d'Alçay, de Libarrenx, d'Hélette et de Troisvilles. Une seule est datée, celle de Gréciette (1503). On peut

admettre que les autres sont contemporaines, et probablement plus anciennes comme celles de Libarrenx et d'Alçay, dont le relief est très effacé et la facture grossière. Sauf celle de Gréciette, sur laquelle on déchiffre, sans beaucoup de certitude, un nom : *Stelbot* (?) elles sont anonymes. Je remarquerai, en passant, que ce fait confirme l'opinion émise dans le cours de ce travail : les plus anciennes stèles sont anonymes et sans date. Plus que jamais je suis convaincu que les cimetières basques renferment nombre de discoïdales des XVI^e, XV^e et peut-être XIV^e siècles ; mais l'absence de dates ne permettra jamais de l'affirmer avec certitude.

Il est hors de doute que ces monuments indiquent une tombe d'arbalétrier. On sait que l'arbalète était une arme redoutable et qu'elle fut longtemps en honneur, alors même que les armes à feu se multipliaient. Des inventaires du XVI^e siècle, publiés par Ducéré, font encore mention de cette arme dans les arsenaux de Bayonne. Il a consacré une notice aux diverses arbalètes fabriquées à Bayonne (1). La réputation des armes fabriquées dans cette ville était grande. Il est assurément très difficile d'identifier les représentations sommaires figurant sur les discoïdales précitées avec les différentes variétés mentionnées par Ducéré. Le cric ou cry est visible sur certaines d'entre elles. L'étrier, qui servait à bander l'arme, est indiqué, parfois même d'une manière disproportionnée, comme dans l'ar-

balète d'Alçay. Les *Carreaux*, flèches courtes et massives que lançait l'arbalète, sont indiqués sur trois stèles, celles de Gréciette, de Libarrenx et d'Alçay. La stèle de Gréciette possède de nombreuses représentations d'objets variés, qui prêtent à des interprétations diverses. On peut y reconnaître la trousser dans laquelle les arbalétriers plaçaient leurs carreaux. Le poignard est nettement visible. Quant à la croix crossée et à la mitre, aisément reconnaissables, elles permettent de croire que nous nous trouvons en présence d'une tombe d'arbalétrier ayant servi dans la compagnie d'hommes d'armes que l'abbé de Roncevaux avait le droit d'entretenir. Cette stèle est l'une des plus intéressantes de toutes celles qui subsistent dans les cimetières basques. Malheureusement elle est gravée au trait, et souvent peu profondément. Les lichens qui la couvraient ont contribué à faire disparaître certains détails.

Aux cinq stèles précédemment citées, il convient d'ajouter celle de Sunharrette, qui représente probablement un chasseur visant le gibier. Le relief est à peine sensible et il ne semble pas que le champlevage fût bien profond.

On sait qu'une arbalète légère, dite *arbalète à jalet*, était encore employée pour la chasse au XVII^e siècle.

Mentionnons, enfin, la discoïdale d'Etchebar, commémorative de l'assassinat que raconte encore la vieille chanson de Berterrèche. Au revers, deux arcs bandés, munis de leurs flèches, sont représentés. Cette stèle date, au plus tard, de la seconde moitié du XV^e siècle.

(1) *Dict. Hist. de Bayonne*, T. I, art. « Arbalètes et Arbalétriers », p. 36 et 37.



La Croix de Galcetaburu

La croix de Galcetaburu n'a, en soi, rien de bien remarquable. Elle n'est pas très ancienne (1714). Le travail est plus que médiocre. Le Christ en croix est d'une exécution très primitive et l'inscription peu soignée. Cependant, au triple point de vue topographique, liturgique et historique, c'est un des monuments importants de la région.

1^o Au point de vue topographique, l'endroit où elle s'élève est un point de repère d'une certitude absolue pour établir le tracé de la voie romaine traversant la Basse-Navarre, et menant de Carasa à Imus Pyrenœus. C'est l'endroit précis où l'on passe de la vallée de la Nive dans celle de la Bidouze. La route est entre deux collines assez élevées et ne saurait passer ailleurs. La première moitié de ce nom fournit une indication précieuse. *Galceta* (forme ancienne, *Galçala*) est d'origine latine. C'est une forme identique à l'espagnol *Calzada* qui désigne une route ancienne, probablement d'origine romaine (Cf. *Santo Domingo de la Calzada*). Galcetaburu, c'est le *sommet ou la tête de la chaussée*. Ce nom convient parfaitement. La croix est au sommet du col. La carte de Cassini (feuille 105) indique une petite chapelle à cet endroit. Elle a disparu à une époque que je n'ai pu fixer. La tradition paraît en avoir été perdue par les habitants de la région.

2^o Au point de vue liturgique cette croix mérite une étude spéciale. Elle reproduit fidèlement le texte de l'hymne *Vexilla regis prodeunt* dû à saint Venance Fortunat, évêque de Poitiers, qui vivait au VI^e siècle, et dont les œuvres servent de complément aux chroniques de Grégoire de Tours. Le texte traditionnel de la strophe reproduite sur la croix de Galcetaburu est le suivant :

*O crux ave spes unica :
Hoc passionis tempore
Auge piis iustitiam
Reisque dona veniam.*

Le dernier mot manque. Le pied de la

croix a dû être scié lorsqu'on l'a placée sur le fût, formé d'une colonne galbée. On ne peut guère admettre que l'on a volontairement sculpté un texte incomplet.

Au bréviaire romain, lorsque fut altéré, sous prétexte de le rendre plus conforme aux règles de la versification latine classique, le texte traditionnel des hymnes (sous le pontificat d'Urbain VIII (1623-1644), les deux derniers vers de la strophe furent ainsi modifiés :

*Piis adauge gradiam
Reisque dele crimina.*

En France, de nombreux diocèses sont restés fidèles au texte traditionnel jusqu'au XVIII^e siècle. L'ancien texte est conservé également par les grands ordres religieux qui ont une liturgie propre. La date de 1714, qui figure sur la croix de Galcetaburu, est donc une indication très importante. Elle établit que le texte ancien de l'hymne *Vexilla regis* était encore conservé à cette époque dans le diocèse de Dax. Je suis redevable de ces explications à M. le Chanoine Daranatz et à mon collègue M. Gavel. Leurs renseignements m'ont permis de signaler l'importance liturgique de la croix de Galcetaburu.

3^o Enfin, au point de vue historique, cet endroit est également remarquable. C'est au pied de la montagne de Galcetaburu et très probablement autour de la petite chapelle signalée par Cassini, que se sont réunies pendant longtemps, les joutes générales de la Basse-Navarre. Ces assemblées, composées des mêmes membres que les Etats, étaient convoquées par le châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port, quand il fallait délibérer sur quelque affaire imprévue et urgente. Les lettres de convocation étaient toujours rédigées en espagnol, et elles étaient adressées aux personnes convoquées sous l'antique forme : *Al muy magnífico señor.*

Les réunions qui se tenaient en plein air étaient d'ailleurs fort courtes et strictement

limitées à l'examen de la seule question qui avait motivé la convocation.

Il serait désirable que des mesures fussent prises pour la conservation d'un monument sans valeur artistique, assurément, mais qui rappelle tant de souvenirs.

Cf. *Gure Herria*, n° d'Avril 1924, Etude de M. le Chanoine Daranatz sur les *Etats de Basse-Navarre au XVI^e siècle*, (p. 212). Il y est question des *juntas ou jointes* qui se tenaient à Galcetaburu.

■ ■ ■

La Croix d'Aincille

Monument de petites dimensions : moins d'un mètre de hauteur au-dessus du sol (0.95 environ) ; la face portant l'inscription est cachée par le caveau de la famille Idiondo dont elle est séparée par un intervalle de quelques centimètres, ce qui en rend le déchiffrement difficile et la photographie impossible.

Ensemble fruste, pierre en partie couverte de lichens, sculpture grossière, dessin primitif. L'inscription est en basque. C'est la seule croix du XVII^e siècle que j'ai rencontrée jusqu'ici portant une inscription en basque (1). Il ne faut pas oublier que les croix datées du XVII^e siècle sont rares dans les cimetières basques. L'inscription est ainsi conçue :

GILEN DE IRIBARNE. ENAVT DE IRIBARNEREN SEMIAC OBRA TV DV

Gilles de Iribarne. Arnaud de Iribarne, son fils, a fait cela.

L'inscription est surmontée de deux têtes qui probablement sont des portraits de Gilles et d'Enaut. Peu de relief. Les yeux, les nez, les bouches sont représentés par des cavités à peine sensibles, aux contours mal définis. Le sculpteur a visiblement tenté de faire sentir la différence d'âge entre les deux personnages.

Constatons que l'on retrouve sur les deux faces quelques-uns des caractères que

(1) Le cimetière de Gréciette possède également une très belle croix, avec inscription en basque, encastrée dans le mur du porche. Mais elle ne porte pas de date. Le pied disparaît dans un massif de maçonnerie. Elle pourrait, également, dater du XVII^e siècle, si l'on en juge par l'aspect général des lettres. Mais je ne puis l'affirmer.

le Docteur Collignon déclare être particuliers à la race euskarienne pure : « face longue et grêle, se rétrécissant vers le bas, crâne bombé dans la région sus-auriculaire (*race à tempes gonflées*) menton rétréci, fuyant, pointu ». Le sculpteur a vraisemblablement tenté de faire des portraits (1).

■ ■ ■

Inscription de la Madeleine

à Tardets

La chapelle de la Madeleine de Tardets se trouve au sommet d'une montagne (alt. 795 m.) dominant toute la vallée du Saison (gave de Mauléon). L'ascension est longue, mais n'offre pas de difficultés.

L'inscription est connue depuis longtemps. Mais, si on l'a copiée à plusieurs reprises, il n'en a été donné aucune reproduction. Elle se trouve encastrée dans le mur intérieur, à droite, non loin de l'autel, et comme elle est située dans la pénombre sa photographie offre de réelles difficultés.

Elle est toute en marbre blanc et paraît se composer d'un seul bloc ; ce marbre m'a paru analogue à celui de l'inscription de Hasparren. Le monument est divisé en trois parties bien distinctes : une corniche moulurée dont la partie supérieure a été abîmée ; — l'inscription proprement dite composée d'une tablette votive encadrée de moulures très adoucies, à peine sensibles ; — un socle séparé en deux parties par un léger sillon et portant également des moulures d'un profil à peine marqué. Le tout a environ 0. 70 de hauteur.

Les caractères, sauf ceux de la dernière ligne, sont d'une bonne époque. Le dessin en est net, précis, infiniment supérieur à celui de l'inscription d'Hasparren.

(1) Cf. au sujet du rapport de Collignon, l'analyse et les appréciations de J. DE JAURGAIN, (*La Vasconie*, T. I, p. 19 et suiv.). A mon avis, la croix d'Aincille représente des portraits : malheureusement, la sculpture est très médiocre, et les deux têtes sont très dégradées.

La gravure est très soignée, sauf pour la dernière ligne.

L'inscription offre cette particularité que les caractères ne sont pas tous de la même hauteur :

1^e ligne, 4 cm. 50; 2^e ligne, 4 cm.; 3^e ligne, 3 cm. 50; 4^e et 5^e lignes, 3 cm.; 6^e ligne, de 2 cm. 50 à 2 cm.

Bibliographie :

- Oihenart : *Notitia utriusque Vasconiae* p. 445.
- Congrès scientifique de France, XXI^e Session II, p. 48.
- Bladé : *Epigraphie antique de la Gascoigne*, Bordeaux, Chollet, 1886, p. 140.
- *Etudes Historiques et Religieuses du Diocèse de Bayonne* XI, p. 165, 339.
- Reg. Duvoisin 2, p. 385.
- Palassou, *Supplément à ses Mémoires*, p. 47 - 55.
- *Revue des Et. anciennes*, VII, p. 159,
- Wentworth Webster : *Sur quelques inscriptions du Pays Basque et des environs*, Bayonne, Lamaignère, 1892.
- J. B. Daranatz, *Revue Internationale des Etudes Basques*, 1907, p. 518.
- Gure Herria, 1921, p. 709, *Lehen Urtea*.
(L'abbé Foix, en publiant une étude sur Ste-Engrace, donne à ce sujet l'interprétation de Dom Martin, dans son histoire des Gaulois.)
- *Revue Internationale des Etudes Basques*, « La Declinacion Ibérica », par Hugo Schuchardt, année 1907, p. 563.
- Sacaze, dans les *Inscriptions Pyrénéennes*, n'en parle pas. Quant à Oihenart, il se borne à la transcrire, sans la traduire ni la commenter.

Voici l'interprétation de Dom Martin :

« FANO HER (arum) AVSCORR (um) SE
(narum) H [oc-c] E SACRUM G (neius) VAL
(erius)

VALERIANUS ».

Prétendant que le mot HERA est d'origine grecque, Dom Martin nous offre la traduction suivante :

« Gneius Valère Valérien (a consacré) ce monument au temple des dames druidesses du pays d'Auch ».

Voici l'interprétation du président Saint-Maur, rappelée par M. J.-B. Daranatz dans la Revue précitée : « *Gaius C. (sic) Valerius Valerianus a dédié cet autel dans le temple d'Eritse, protectrice de la tribu des Ausci* ».

■ ■ ■

Cimetières et Cloîtres de Bayonne

Les cimetières de Bayonne (St-Léon et St-Etienne) sont de création relativement récente et l'on ne peut rien y signaler qui remonte à une époque éloignée. Seuls, les Cloîtres de la Cathédrale possèdent encore une grande quantité de vieilles dalles. Le relevé des inscriptions qu'elles portent a été fait par M. le Chanoine Daranatz et par M. St-Vanne, architecte. On en trouvera l'énumération dans le T. 1^{er} des Mémoires de Veillet : « Les Cloîtres en 1907 », pages 532 et suivantes.

Il en est fort peu qui offrent un réel intérêt à quelque titre que ce soit. Les inscriptions — presque toutes incomplètes — sont gravées en creux et fort mal dessinées. Je ne relèverai que trois d'entre elles, pour des raisons différentes :

1^o/ la dalle la plus ancienne (1612) :

MONUMENT DE PIERRE | GLATIGNY
HOMME DE | CHAMBRE DE MONSIEVR |
DE GRAMONT ET POVR | CATHERINE
DE | LAFOVRCADE | SA FEMME | 1612

Cette inscription est de bon style. Les lettres sont finement dessinées et gravées

2^o/ les deux inscriptions :

M(onument) DE PIERRE VEILLET et
plus loin R. VEILLET. Ce dernier est le

Chanoine René Veillet, érudit et grand travailleur, dont les Mémoires ont été édités par les Chanoines Dubarat et Daramatz. Pierre Veillet est le grand père de René. Ces deux inscriptions n'ont d'ailleurs aucun intérêt épigraphique.

3^e la seule qui soit à signaler à ce dernier point de vue est celle de Marichume de Harriague (1724) et dont je donne une reproduction; car elle ressemble beaucoup aux inscriptions funéraires du Pays Basque. Elle est en champlevé (c'est la seule du cloître) et le travail des lettres trahit la manière euskarienne.

Le cimetière de St-Léon remonte aux premières années du XIX^e siècle et remplaça celui de Pallaitz, beaucoup trop éloigné, et qui, tout d'abord, avait été réservé aux suppliciés.

On y a trouvé, récemment, une grande dalle (environ 2^m de longueur sur 0^m 90 de largeur) chargée d'une très longue inscription. C'est l'une des plus anciennes tombes de ce champ de repos. Elle était placée à côté du tombeau de la famille de Caupenne et non loin de celui des de Roll-Montpellier qui indiquent, probablement, les plus anciennes sépultures du cimetière St-Léon.

La très copieuse épitaphe de Philippe de Tournon est gravée assez profondément, mais fort mal dessinée. Les lettres sont inégales, les N à l'envers, et l'ensemble paraît archaïque. Je la donne en respectant son orthographe.

La présence du chambellan Philippe de Tournon à Bayonne n'était pas sans quel-

PHILIPPE DE
TOURNON
CHAMBELLAN
DE. SA. MAIESTE
LEMPEREURET
ROL. CHEVALIER
DE LA LEGION
D'HONNEUR
ET. GRANDCROIS
DE. LORDRE. ST
JOSEPH. DE
WVRTZBOURG
DECEDE. A. BAY
ONNE. LE 5
FEVRIER 1809
REQUIESCAT
IN PACE

que rapport avec le second passage de Napoléon dans cette ville. On sait qu'après la capitulation de Baylen et le départ précipité du roi Joseph, qui dut quitter Madrid après cet événement, Napoléon vint en Espagne, espérant y rétablir rapidement ses affaires. Le 3 novembre 1808 il arrivait à Bayonne, en repartait le 6, entrait à Madrid le 4 Décembre, forçait les Anglais à se rembarquer à la Corogne le 11 Janvier 1809. Mais, presque aussitôt, il quittait l'Espagne et était de retour à Paris le 23 Janvier 1809. Philippe de Tournon l'accompagnait sans doute, car il devait faire partie de sa suite. Quelque maladie le força peut-être à s'arrêter à Bayonne où il succombait le 5 Février 1809. Je n'ai pu éclaircir ce point. Mais on s'expliquerait difficilement d'une autre manière la présence d'un chambellan de l'Empereur à Bayonne. Napoléon ne créait pas de sincères.

L'inscription funéraire concernant Philippe de Tournon a été reproduite sur la bordure du monument appartenant à la famille de Caupenne, la dalle primitive ayant dû être enlevée.

■ ■ ■

La chapelle d'Eliçaberri (Hasparren)

Inscription placée sur une dalle située au milieu de la chapelle du quartier Eliçaberry (Hasparren).

HEMEN DA EHORTZIA
JOANES
DE LARRALDE
CAPERA UNEN
EGUILEA SARACO
ERRETOR IÇANA
EGUINDE ÇAGUN
OTHOITZ.
HUNENTÇAT
1687.

« Ici est la sépulture de Joannès de Larralde fondateur de cette chapelle, qui a été curé de Sare.

Disons une prière pour lui. »

(L'inscription placée au-dessus de la porte de cette chapelle rappelle également le nom du curé fondateur.)

Elle figure dans le Recueil.

■ ■ ■

Note sur le cimetière de Monein

Je dois à l'obligeance de M. Sarraïhe d'intéressants renseignements sur le cimetière de Monein. Le cimetière actuel date d'une quarantaine d'années et l'on y trouve encore, à demi cachées par la mousse et l'ortie, des pierres qui y furent transportées de l'ancien. Il s'y rencontre une trentaine de discoïdales, entières ou en fragments. Beaucoup d'autres ont disparu, généralement employées à la construction des murs. M. Sarraïhe a bien voulu m'envoyer le croquis de quelques discoïdales qu'il a pu dégager et nettoyer.

Leur décoration paraît élémentaire: une croix, quelques rosaces, l'inscription I. N. R. I., le nom du défunt, et c'est tout. Une remarque importante est cependant à faire: trois des discoïdales dont M. Sarraïhe m'a envoyé le croquis portent les dates suivantes: 1801, 1808, 1820. L'usage de cette tombe ancienne s'est donc conservé longtemps à Monein. Il est infiniment probable que plus d'un cimetière béarnais en possède encore (1).

■ ■ ■

Tradition ou Réinvention?

J'aborde ici, pour la seconde fois, l'étude des sources diverses auxquelles les décorateurs euskariens ont pu s'adresser pour l'ornementation des stèles funéraires et des linteaux domestiques. On m'excusera de revenir sur cette question. Elle est d'autant plus captivante qu'elle est peu claire et permet bien des hypothèses qui renferment peut-être chacune une part de vérité. Il en est ainsi de toute étude qui touche aux origines. Celle des influences qui ont pu s'exercer sur les artisans de l'*Eskual-Herria* prêtera longtemps aux controverses. Pour les clore, il faudrait trouver quelque document remontant à l'époque où ces pierres furent sculptées: un gabarit, des dessins, des no-

(1) J'ai signalé dans une étude précédente (*Aire d'expansion de la stèle discoïdale*) la présence de ces monuments dans des cimetières béarnais. La note sur Monein n'a pu être composée qu'après l'impression de cette étude.

tes. Il est probable que l'on n'en trouvera jamais. J'ai parlé de l'influence que d'obscures traditions ibériennes ont pu avoir sur la décoration basque (1). Les partisans de l'origine ibérique y trouveront des arguments en faveur de leur thèse. Mais il serait peut-être excessif d'attribuer aux seuls Ibères la paternité lointaine de quelques motifs rencontrés sur les discoïdales euskariennes.

J'ai tenté de discerner les *principales sources de la décoration funéraire* après avoir essayé de caractériser l'Art Basque. Je n'ignore pas que ces questions seront très discutées. Je me suis efforcé d'être aussi prudent que possible et de résister à certains rapprochements qui permettent des hypothèses brillantes, mais sans consistance. Toutefois, après avoir réfléchi de nouveau à ces problèmes complexes, je crois qu'il n'est pas interdit de penser à d'autres influences, à d'autres traditions. Il ne faut pas s'imaginer que le Pays Basque fut, au Moyen Age, hermétiquement clos et complètement soustrait aux inspirations qui pouvaient lui parvenir du dehors. Que l'on se souvienne des voies jacopites convergeant vers Ostabat ou suivant la côte (2).

André Michel, dans son *Histoire de l'Art* (T. I, Chap. IV), étudie longuement l'influence orientale sur l'art décoratif au Moyen Age, et principalement sur celui des époques mérovingienne et carolingienne. Non seulement il expose le résultat de ses recherches personnelles, mais il cite à plusieurs reprises les travaux de Courajod, de J. A. Brutails, de Francisque Michel, de Clermont-Ganneau et de de Vogüé. Il établit fortement l'origine orientale de divers motifs qui reparaissent

(1) Cette étude devrait être placée à la suite de ce qui fut écrit précédemment sur l'Art Basque et les principales sources de la décoration funéraire. Mais elle ne fut achevée que beaucoup plus tard, alors que les « *Etudes Générales* » étaient déjà imprimées. A un certain point de vue, elle implique une évolution de mes opinions, précédemment exposées. Est-il besoin de dire que je ne prétends nullement, en une aussi délicate matière, donner une solution définitive ? Je désire, surtout, mettre sous les yeux des lecteurs les pièces de ce procès.

(2) Cf. L. COLAS : *La voie romaine de Bordeaux à Astorga dans la traversée de la Basse-Navarre et carrefour des voies jacopites convergeant vers Ostabat* (Biarritz, 1921).

souvent dans la décoration des époques précitées et que l'on retrouve sur les discoïdales du Pays Basque, à savoir :

L'étoile à 6 rais curvilignes ;
La rosace (ou marguerite) ;
L'hélice (que je préfère appeler le soleil à rais en tourbillon).

L'étoile à 6 rais a été prise par les Juifs et les Syriens aux Assyriens et aux Persans (1).

Elle a passé dans l'ornementation mérovingienne et ceci n'a rien qui doive surprendre, car les Syriens ont été, du IV^e au VII^e, les grands caboteurs de la Méditerranée ; ils ont eu avec l'Europe Occidentale des relations régulières ; quant aux Juifs, ils étaient nombreux dans les villes du littoral. La rosace et l'hélice ont une histoire identique. On retrouve ces éléments dans la décoration médiévale et il suffit de feuilleter quelques recueils pour en être convaincu. La parenté de l'Art Basque avec certains motifs de cette époque ne m'a paru aussi frappante qu'en 1913, lorsque j'ai pu examiner, dans le musée lapidaire de Périgueux, la collection des sarcophages de Saint-Jory-Lasbloux qui y occupe une place importante. La ressemblance de ces monuments funéraires avec les vieux coffres du Pays Basque est telle, que l'on dirait que ceux-là ont servi de modèle aux sculpteurs sur bois de l'*Es-kual Herria*. Beaucoup des motifs ornant les sarcophages de Saint-Jory-Lasbloux se retrouvent aussi sur les discoïdales et les maisons. Cela se conçoit, d'ailleurs, car le répertoire décoratif des Basques du temps passé était assez limité. Chose curieuse ! Il semble même que la décoration dite « Renaissance » ait été à peu près inconnue. Les poutres des vieilles maisons basques, placées au-dessous des étages en surplomb, offrent bien quelques gracieux rinceaux, quelques enroulements feuillagés qui rap-

pellent le XVI^e. Mais les linteaux, les inscriptions historiques placées au-dessus des portes d'entrée, ne se ressentent guère de cette époque. En revanche, jusque sur les inscriptions domestiques et funéraires du XVIII^e, on retrouve les mêmes éléments décoratifs et surtout l'étoile à 6 rais, la rosace et l'hélice dont il est parlé plus haut.

Quelle est la source de cette ornementation ? Il est malaisé de se prononcer là-dessus avec assurance. Les partisans déterminés de la parenté ibérique y verront peut-être une survivance en accord avec ce que nous pressentons des origines lointaines du peuple basque. J'avoue que je serais, là-dessus, moins affirmatif. Sans nier que quelques influences dues peut-être aux confuses traditions ibériennes (culte astral) aient pu se continuer à travers les siècles, je serais porté à croire que la « grammaire décorative » des sculpteurs basques a dû se ressentir, par infiltration, des divers modèles inspirateurs des régions voisines. D'ailleurs, cela ne change en rien mes idées sur l'origine même de la discoïdale. La forme d'un monument et sa décoration peuvent être deux choses entièrement distinctes. Pendant des siècles, la pierre ancestrale a surmonté les sépultures euskariennes sans que l'on ait pensé à en changer l'aspect. Mais les artisans de village ont dû se trouver en contact avec des ouvriers venus d'ailleurs et connaître aussi des monuments de l'époque romane et de l'époque ogivale.

D'ailleurs les chapiteaux de Ste-Engrâce, le portail de l'église de Haux, celui de l'église d'Arbouet, celui de Saint-Jean-le-Vieux, attestent que certains *maîtres des pierres vives*, imbus des traditions romanes, sont venus « ouvrir » au Pays Basque, à l'époque où la décoration romane était florissante et répandue. Les motifs que nous remarquons sur les coffres anciens, sur quelques vieilles armoires, sur les discoïdales qui s'échelonnent du XV^e au XIX^e siècle, peuvent parfaitement représenter une tradition remontant au XII^e, et si certains de ces motifs sont d'origine syrienne, judéo-chaldaïque ou persane, leur

(1) Voir dans *l'Architecture (Antiquité)* de FRANÇOIS BENOIT, p. 146, « quelques motifs favoris de la décoration mésopotamienne », cinq dessins de rosaces copiées sur des monuments assyriens, et, p. 147, le seuil en albâtre du palais de Koioundjik. Le motif central est composé d'étoiles à 6 rais curvilignes.

présence sur les discoïdales basques s'explique parfaitement par leur passage dans la décoration romane.

On lira avec profit sur cette question de l'Art Roman et des influences orientales que l'on y discerne, J.-A. BRUTAILS, *Précis d'Archéologie du Moyen Age*, chapitre IV, sur les *origines de l'Art Roman*. J'ai noté ailleurs les ressemblances signalées par M. Malégarie entre certaines stèles basques et l'ornementation arabe. Ces analogies viennent-elles des traditions orientales reconnaissables dans la décoration romane ? Ou bien l'influence hispano-arabe s'est-elle fait sentir en Basse-Navarre ? Je ne me prononce pas sur ce point délicat. Ceux qui habitent l'Afrique Mineure et qui me feront l'honneur de lire ces lignes auront sous les yeux les éléments qui me font défaut pour préciser des ressemblances exactes.

Enfin, il est une autre idée, plus simple, je l'avoue, et qui, par sa simplicité, peut séduire quelques esprits. La voici : ces motifs — étoiles à 6 rais, rosace, hélice — ne sont pas, après tout, de ceux qu'il est difficile d'inventer. Ils ne rappellent en rien les éléments décoratifs de l'art grec. Le premier est d'une construction si simple qu'un enfant de douze ans, maniant un compas pour la première fois, peut le tracer parfaitement. Le second n'est qu'une copie de la marguerite des jardins et des champs. Quant à l'hélice, un tailleur de pierre peut aisément la tracer avec un compas. Nous nous trouvions donc en présence d'une réinvention, et non d'une imitation.

J'avoue que l'on peut hésiter entre ces trois thèses : *influence ibérienne*, (la rosace et l'hélice sont fréquentes sur les vieux monuments de la Péninsule) ; *influence romane et réinvention*. Il ne faut pas s'étonner de voir durer si longtemps l'influence romane au Pays Basque et de retrouver des motifs inspirés par elle en plein XVII^e siècle (1). Ce que nous savons de la puissance conservatrice et de la force des tradi-

(1) Je mentionnerais, tout spécialement, le cimetière d'Urcuit. Les discoïdales y sont nombreuses et toutes reproduisent, à profusion, des marguerites ou rosaces, des étoiles à 6 rais carvillées. L'hélice — ou soleil — y est moins fréquent. Ces pierres ont un caractère commun : le relief à peine sensible des sculptures. On en retrouve le type, plus facile à étudier, à Villefranque, à Mouguerre. (Cf. Photographies du Recueil.) Les dates y sont très rares, mais les pierres ne me paraissent pas antérieures au XV^e ou au XVI^e siècle ; cependant cette décoration uniforme rappelle beaucoup celle des sarcophages de Saint-Jory-Lasbloux.

tions dans le Pays Basque ne nous permet pas de rejeter cette opinion.

■ ■ ■

Les pierres tombales du Musée de Périgueux

Je fais allusion, dans l'étude précédente, aux pierres tombales déposées au Musée Lapidaire de Périgueux. J'ai demandé à M. le Marquis de Fayolle, Président de la Société archéologique du Périgord et Conservateur du Musée, quelques détails à leur sujet. J'extrais de la lettre qu'il m'a écrite avec son obligeance coutumière les renseignements suivants :

Les pierres tombales réunies au Musée du Périgord proviennent d'une région voisine de la frontière du Limousin et du Périgord. Les plus importantes proviennent des cimetières de Couloures et de St-Jory-Lasbloux ; cette forme particulière se retrouve dans la Charente. On en trouve qui sont décorées d'effigies et de signes de métiers. Ces signes sont plutôt du XIII^e siècle et la plupart des décors géométriques du XII^e. En somme, c'est le décor courant de la sculpture romane au XI^e et au XII^e siècles. On la trouve sur les archivoltes des portails aussi bien que sur les meubles des campagnes.

Ces tombes périgourdines — sans aucune inscription — ne paraissent pas dépasser le commencement du XIII^e siècle... Le décor géométrique est généralement associé à des arcatures romanes et en tout cas les pierres décorées selon un type unique paraissent contemporaines. Ces pierres, qui se posaient directement sur le sol au-dessus des corps, se sont conservées parce qu'elles ont été employées successivement depuis l'origine par ceux qui n'en avaient pas de personnelles, et malheureusement, en dernier lieu, comme elles étaient à tout le monde, elles ont été parfois retaillées. (Même mésaventure est arrivée à de nombreuses discoïdales.)

Je remercie M. de Fayolle de ces renseignements. Je donne, à l'Atlas des Photographies, quelques reproductions des tombes de Périgueux. Ceux qui connaissent les vieux coffres basques authentiques seront frappés de la ressemblance décorative. Il sera facile de conclure à l'influence du roman sur les meubles et les stèles du Pays Basque. Elle n'est peut-être pas la seule. Mais je tenais à la signaler.

■ ■ ■

BIARRITZ - ÉGLISE SAINT-MARTIN Écuross aux Armes de France, daté de 1630, et figurant à la clef de voûte de la 4^e travée

Je savais, pour l'avoir lu dans l'ouvrage du regretté Dr Laborde sur la paroisse St-Martin de Biarritz, que cet écuross existait. Mais il est impossible de l'apercevoir

avec une netteté suffisante pour en permettre le dessin. Par temps couvert, on ne voit rien ou presque. Lorsque le soleil éclaire largement l'intérieur de l'église, les dorures, qui paraissent récentes, sont une cause de gêne. Après plusieurs tentatives infructueuses, j'avais abandonné le projet de reproduire cet écusson, lorsque le hasard me fit rencontrer, aux archives de Bayonne, une lettre dont je donne plus loin la copie. Elle est accompagnée d'un croquis soigné, à la plume, intitulé :

Ecusson à la clef de la 1^{re} voûte, en entrant, de l'église Saint-Martin de Biarritz. Au-dessous, et de la main de M. Larivière, auteur de la lettre, il y a cette ligne :

Au 2^e Pilier en entrant à gauche, sur la légende, il y a 1541.

Grâce au croquis de M. Larivière, conservé dans les archives de la Ville de Bayonne, je puis donner de cet écusson un dessin un peu plus exact que je ne l'espérais d'abord.

Ce motif et les ornements qui l'entourent sont brillants d'une dorure sans doute postérieure à 1838 (date de la lettre de M. Larivière). Je n'ai pu distinguer le détail des deux colliers (de St-Michel et de St-Esprit) qu'il indique sur son dessin. Je les reproduis néanmoins sur le mien. On n'y reconnaît guère les attributs ordinaires de ces ordres. Les coquilles manquent sur le premier et, sur le second, les motifs séparant les fleurs de lys ne sont pas ceux que l'on voit représentés ailleurs. Mais M. Larivière se porte garant de son exactitude : il a pu s'approcher de l'écusson à le toucher. Je n'ai aucune raison d'en douter. Je me contente de signaler, comme référence, la pièce 357.

Copie de la lettre adressée, le 4 janvier 1838, à Monsieur Balasque fils, à Bayonne, par M. Pre Larivière :

Biarritz, le 4 janvier 1838

Monsieur,

Je vous ai promis l'été dernier et je tiens ma parole. Je me suis perché le 27 du mois de décem-

bre sur une grande échelle que m'avait à cet effet préparé les maçons qui blanchissent l'église au haut de la 1^{re} voûte en entrant, de notre église, pour en esquisser l'écusson qui en forme la clef, et que l'on voit à peine de bas : m'étant approché à la toucher j'ai vu une pierre tendre, parfaitement bien sculptée : n'étant pas peintre, et n'ayant jamais appris le dessin, je l'ai copié à ma mode, mais je puis vous certifier que la copie est exacte en tous points et conforme à l'écusson. J'ai l'honneur de vous l'adresser ci-joint.

Comme je présumais que sur la légende du 2^e pilier à gauche en entrant, il devait y exister quelque date, je l'ai nettoyée et y ai trouvé taillé en fond — 1541 — de sorte, que de ce qui précède, on peut conclure sur notre église, que le cœur et les bras de la croix appartiennent à une architecture du 12^e et 13^e siècle, du moins à mon avis, qu'elle a été continuée en 1541 et achevée en 1630, ainsi que l'indique la date au bas de l'écusson.

Aussitôt que notre maison commune sera terminée, j'y ferai transporter toutes nos archives que je me propose de classer avec ordre, et si l'été prochain, comme je n'en doute pas, vous venez à Biarritz, vous pourrez avec facilité y puiser tout ce que vous jugerez convenable et utile à votre travail.

Je me félicite, Monsieur, que ce petit envoi me procure la nouvelle occasion de vous assurer du plaisir que je mettrai toujours à vous être agréable.

Votre dévoué serviteur.

Pre LARIVIERE.

(Cette lettre est conservée aux archives de Bayonne, sous le n° 357. Je la donne telle qu'elle est, en en respectant l'orthographe.)

■ ■ ■

La Croix d'Hélette

Sur la place d'Hélette et non loin de la maison portant l'inscription de l'abbé J. Garra de Salagoity se trouve une grande croix couverte d'inscriptions. Sa hauteur totale est de 2^m 50. Elle paraît, au premier abord, très ancienne. La partie supérieure est surmontée d'une sculpture assez abîmée représentant le Christ. Sur les deux côtés les plus larges du fût et sur une hauteur de 1^m 55, se trouvent deux inscriptions latines. J'en reproduis une, relativement bien conservée. L'autre l'est beaucoup moins et certaines lettres ont complètement disparu. Cela est dû à la mauvaise qualité de la pierre,

calcaire schisteux assez friable. Le monument n'est pourtant pas ancien; sur une des faces du fût se lit la date 1800. Mais le type des lettres est remarquable. C'est la lettre carrée, sans empattement, qui apparaît dans le Pays Basque vers la fin du XVIII^e siècle. A remarquer également ce fait que l'U a presque partout sa forme actuelle au lieu du V qui s'est conservé très tard dans l'épigraphie basque.

Les fenêtres en pierre ajourée de l'Hôpital Saint-Blaise

L'église de l'Hôpital Saint-Blaise est, avec celle de Sainte-Engrace, l'une des attractions archéologiques du Pays Basque. La localité est située sur l'un des chemins antiques que suivaient autrefois les pèlerins de Compostelle et on la trouve mentionnée de bonne heure dans les chartes et les actes de donation. Cette belle église remonte au XI^e-XII^e siècle et appartient à l'époque de transition appelée romano-byzantine. Elle était fort délabrée à la fin du XIX^e siècle. Sa restauration fut entreprise en 1904. Le portail fut reconstitué, ses chapiteaux dégagés, mais on respecta le tympan qui représente un Christ de majesté entouré des quatre animaux symboliques. Le toit fut également réparé et la bâtière remise en état. Actuellement cette église, à l'état de neuf, est l'une des plus attrayantes du Pays Basque, bien qu'elle ne reproduise aucunement les caractéristiques des églises euskariennes (1).

L'église de l'Hôpital Saint-Blaise possède plusieurs fenêtres en pierre ajourée. J'en

(1) L'abbé Haristoy, dans ses *Recherches historiques sur le Pays Basque*, (T. I, p. 54 et suiv.) consacre une étude complète à ce monument qui n'était pas restauré à l'époque où il écrivait. Il en décrit le plan (*une croix grecque*), l'abside à pans coupés, et note avec raison que l'on voit poindre l'ogive dans cette construction romane. Un exemple frappant peut en être précisément donné par les fenêtres de pierre, tantôt en plein cintre, et tantôt en arc brisé. L'abbé Haristoy se trompa en les qualifiant de « monolithes ». Deux seulement peuvent être appelées ainsi.

Haristoy fait également remonter à la même époque l'église de Larrau, l'église de Haux et celle d'Ordiarp.

reproduis cinq, choisies parmi les plus caractéristiques.

Viollet-le-Duc (*Dictionnaire d'Architecture*, T. V. p. 366 et suiv.) parle des fenêtres qui, vers le XI^e siècle, et dans la région de l'Ouest, étaient « petites, étroites, souvent garnies de *claires-voies en pierre* d'un travail assez délicat et d'un joli dessin ». Il n'existe, toujours d'après Viollet-le-Duc, qu'un très petit nombre d'exemples de ces claires-voies remplacées plus tard par des verrières (1). Le grand historien de notre architecture donne un seul exemple de ces fenêtres de pierre ajourée: dans l'église de Fenioux (Charente-Inférieure) subsiste une dalle de pierre large de 0,27, épaisse de 0, 055. Ses ajours sont biseautés intérieurement et extérieurement. Elle est placée dans l'ébrasement, mais non en feuillure. Cette description vaut également pour les fenêtres de pierre de l'Hôpital Saint-Blaise, qui peuvent supporter la comparaison avec la fenêtre de Fenioux, dont Viollet-le-Duc donne le dessin. Il est à remarquer, toutefois, que les fenêtres en pierre de l'église basque ne sont pas toutes d'une seule pièce. Elles sont, en général, composées de deux ou trois petites dalles placées l'une au-dessus de l'autre. Enfin la baie n'est pas toujours entièrement occupée par l'ensemble de ces petites dalles. Il existe des vides.

Les fenêtres en pierre de l'Hôpital Saint-Blaise datent, probablement, du XI^e ou du XII^e siècle, c'est-à-dire qu'elles remontent à une époque où les vitraux commencent à apparaître. Selon Viollet-le-Duc (Cf. Tome IX, art. *Vitrail*), on ne possède pas un seul panneau de vitrail coloré authentique antérieur au XII^e siècle. Il est fort probable que l'on cessa de faire usage de fenêtres en pierre découpée, lorsque les vitraux se répandirent (2).

(1) Voir également, à propos des fenêtres de pierre ajourée, l'article *Meneau* dans le *Dictionnaire de Viollet-le-Duc*.

(2) Mon savant ami, M. G. Hérelle, me signale une église italienne qui possède d'« immenses » volets de pierre, pouvant se rabattre sur les fenêtres et les fermer.

Parmi les cinq fenêtres reproduites, il en est une qui mérite quelques mots d'explication : c'est celle au bas de laquelle figurent les deux pentalphas en pierre découpée. Nous avons vu que cet ornement fut, autrefois, une sorte d'emblème corporatif que les francs-maçons des bords du Rhin avaient adopté. La corporation dut en faire un usage assez fréquent et il est probable que les deux pentalphas qui figurent sur une fenêtre de l'Hôpital Saint-Blaise ont une signification « corporative » (1).

Enfin il convient de remarquer que les fenêtres, qui paraissent avoir environ 0^m40 de largeur sur 1^m 30 de hauteur (je n'ai pu les approcher d'assez près pour pouvoir les mesurer) sont placées dans une baie dont l'ébrasement intérieur est excessivement marqué. Cet ébrasement est toujours en plein cintre, alors que sur les cinq fenêtres dont je donne la reproduction deux se terminent en arc brisé. Il m'a paru que cet arc se rapprochait de l'arc dit tiers-point.

en cas d'attaque. De ses notes de voyage, qu'il a bien voulu me communiquer, j'extrais les lignes suivantes :

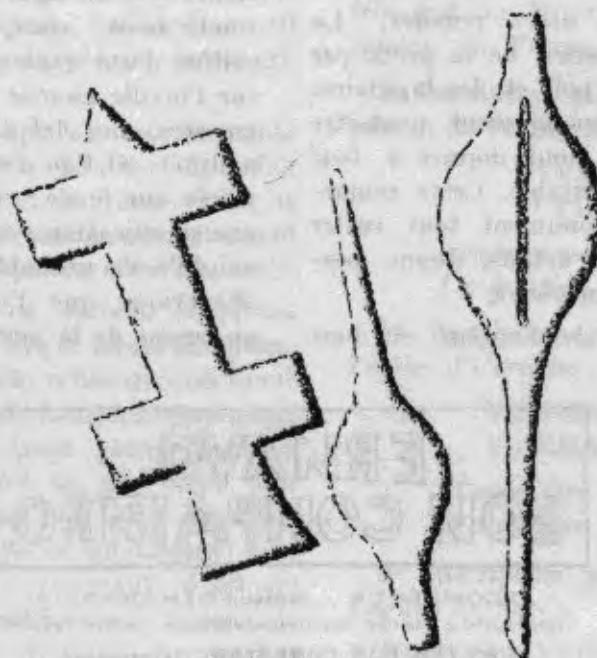
« La Cathédrale *Santa Maria de Torella* dans la région N. de la lagune de Venise, s'élève au milieu de prairies basses. Le lieu est désert aujourd'hui. Elle fut construite au VII^e siècle, rebâtie en 1008. Les fenêtres sont garnies d'immenses volets de pierre, tournant sur leurs gonds de pierre et que l'on fermait, je suppose, en cas d'attaque de l'église, tout comme des portes de forteresse ». M. G. Hérelle évalue leur épaisseur à environ 20 centimètres, et croit avoir remarqué six fenêtres ainsi défendues.

(1) A l'intérieur de l'église, deux dalles funéraires et deux discoidales, provenant de l'ancien cimetière désaffecté, ont été placées contre le mur. On doit cet acte d'intelligente conservation à l'un des anciens curés de la paroisse, M. Urrutigoity.

J'ignore s'il se trouve ailleurs une parcellle collection de fenêtres en pierre ajourée. Viollet-le-Duc ne mentionne pas l'Hôpital Saint-Blaise.

Il est possible que cette église, si remarquable pour des raisons purement architecturales, soit l'une des plus riches de toute la France en fenêtres archaïques (1).

Le bénitier monumental de l'église de Garris



En Basse-Navarre et surtout dans le pays de Mire, de nombreuses stèles portent des instruments de filage. Le dessin ci-dessus, exécuté en grandeur naturelle et réduit de moitié à la photogravure, représente la quenouille (*quillua*), le fusain (*ardatza*) et la bobine servant à enrouler le fil (*cochera*). Ces trois objets figurent sur une tombe de femme, datée de 1623, et qui se trouvait dans le cimetière de Masparragaute

criptions, ainsi que leur exécution laisse à

(1) Je rappellerai ici l'oculus en pierre ajourée que j'ai donné en publiant le plan d'Apat-Ospital. Cette petite fenêtre est peut-être contemporaine de la série de dalles ajourées de l'Hôpital Saint-Blaise.

(2) J'en ai compté dix qui sont : le socle ; le dé cubique supportant la vasque, formé lui-même de deux parties ; la vasque ; le petit prisme octogonal portant une sculpture sur chaque face ; la partie du fût portant l'inscription où il est fait mention du curé Marc Basterreche ; la seconde partie du fût simplement ornée de cannelures ; le premier chapiteau orné de feuilles ; le chapiteau supérieur orné de têtes en relief ; enfin, au-dessus, une dalle circulaire ornée de moulures et d'un gabarit très irrégulier. Il en est de même des deux tronçons de fût placés au-dessous des chapiteaux. Leur circonference est de 1^m 01 à la partie supérieure ; de 1^m 04 vers le milieu ; de 1^m 10 à la base. Mais ce tronc de cône est taillé irrégulièrement. La hauteur totale est d'environ 2 = 50.

désirer. On se trouve en présence d'une œuvre très rustique. Mais elle n'en est que plus intéressante car elle donne une idée exacte de ce que l'on pouvait attendre des lapidaires de cette époque. Ils étaient au moins deux, qui ont signé leur œuvre : GVILE[N] DE PLACHOT ET IOSHEF (sic) DE PECOIX.

Voici la description de ce bénitier (1) :

1^o Un socle de 0.25 de hauteur, orné de nombreuses moulures assez réussies. La pierre, d'un grain grossier, ne se prête pas d'ailleurs à un beau poli et les lapidaires qui la travaillèrent manquaient peut-être des outils nécessaires pour donner à leur ouvrage tout le fini désirable. Cette remarque vaut pour le monument tout entier qui, examiné dans ses détails, donne parfois l'impression de l'inachevé.

2^o Un dé de 0,48 de hauteur et dont chaque côté porte une inscription. On lit sur la partie supérieure :

GVILE [N], (forme basque de Guillaume)
DE. PLACHOT
IOSHEF DE
PECOIX. F. (fe-
cerunt).

En dessous, et sur deux côtés seulement, l'inscription suivante divisée en deux parties :

1^o AQVA. BEN
EDICTA. D
ELEANTVR
2^o NOSTRA
DELICTA E [N]
LAN. 1757

La forme des lettres est d'ailleurs celle que l'on rencontre un peu partout. Elles sont larges, massives, se rapprochant d'un type presque carré. Elles sont empattées et d'un relief assez sensible.

3^o Au-dessus du dé se trouve la vasque,

(1) Pour le bénitier de Garris voir, dans le Recueil, le village de ce nom, ainsi que l'Atlas spécial pour la photographie de l'ensemble.

de forme irrégulière et dont la hauteur varie de 0.30 à 0.35. La partie supérieure est assez grossièrement moulurée.

4^o La vasque est surmontée d'un prisme octogonal de 0.23 de hauteur, dont les huit faces portent des ornements disposés symétriquement : deux marguerites à huit feuilles, deux étoiles à six rais curvilignes, deux coeurs (?), un signe oviphile et une tête en ronde bosse, assez grossièrement traitée et coiffée d'une espèce de toque plate inclinée sur l'oreille gauche (1). Sous les deux marguerites, une clef d'un dessin primitif a été sculptée. Si l'on s'en rapporte à l'inscription placée sur le dé, ces clefs ont visiblement une signification symbolique. Quant au signe oviphile, il a probablement ici la signification allégorique que l'on peut lui reconnaître au-dessus de la porte des presbytères et sur les tombes de prêtres.

5^o Au-dessus du prisme octogonal se trouve un cylindre — ou plutôt un tronc de cône — assez irrégulier, divisé en deux parties par un bandeau de 0.10 sur lequel est sculpté le début d'une inscription continuée en dessous. Les deux parties de ce tronc de cône ont 0.38 et 0.37 de hauteur. En y ajoutant les 0.10 du bandeau intermédiaire, il mesure donc 0.85 de hauteur.

La circonférence, de 1.10 à la base, n'est plus que de 1.01 à la partie supérieure. La surface n'a pas été régulièrement taillée. Quant à l'inscription, la voici :

MARC. BASTERRECHE. DANS. LE.
TEMS. QVIL. ETOIT. CVRE. F (ecit).

(1) Notre lapidaire basque aurait-il voulu portraiturer le curé Marc Basterreche ? Cela n'est pas impossible. La coiffure qu'il porte était-elle en usage dans le clergé de l'époque ? Je ne puis me prononcer. Mais il est probable que cette petite figure en relief est de la même main que les six mascarons placés sur le chapiteau supérieur. Il est certain qu'aucune de ces sculptures en ronde bosse n'est un chef d'œuvre.

L'abbé Haristoy, dans les *Paroisses du Pays Basque* mentionne, dans la notice consacrée à Garris, le curé Marc de Basterreche. Il était de Barcus, en Soule. Il devint en 1776 curé d'Idaux-Mendy et y mourut en 1801.

L'inscription ci-dessus est exactement de la même facture que celles figurant sur le dé.

6^e La colonne, en partie cylindrique, en partie tronconique, qui vient d'être décrite est, à son tour, surmontée d'un chapiteau d'un curieux aspect. Sa hauteur est d'environ 0.25. Il est sculpté de façon originale.

7^e Ce premier chapiteau est surmonté par un second d'une hauteur de 0.50, profondément fouillé et couronné dans sa partie supérieure de mascarons alternant avec des pentalphas inscrits dans un cercle.

8^e Au-dessus de ce second chapiteau se trouve enfin une pierre de forme circulaire, mais d'épaisseur inégale, ornée de trois moulures placées en retrait. Les deux chapiteaux surmontés de cette large pierre donnent à l'ensemble un aspect un peu lourd. J'ai tout d'abord pensé que l'on avait constitué la partie supérieure de ce monument avec des pierres sculptées provenant d'ailleurs et non destinées primitivement à orner le bénitier. Mais l'aspect de toutes ces parties est le même. Elles sont bien contemporaines. Toutes les probabilités sont donc pour que ce monument soit un exemple complet des possibilités artistiques — composition, dessin, exécution — que l'on pouvait rencontrer chez des sculpteurs basques vers le milieu du XVIII^e siècle. Le bénitier de Garris n'est pas un chef-d'œuvre. C'est un document.

Quelques Inscriptions ne figurant pas dans le Recueil

Je n'ai dessiné ou fait photographier les inscriptions placées sur les maisons ou les monuments que dans le cas où elles présentaient, soit un intérêt épigraphique, soit un intérêt artistique.

J'en donne quelques-unes qui sont simplement sculptées ou peintes sur les murailles et que j'ai recueillies en passant. Il s'en trouve qui figurent au-dessus de cadans d'horloges. Celle d'Urrugne est particulièrement connue, car on la rencontre ailleurs. Il ne faudrait pas considérer comme une coutume spéciale au Pays Basque cette habitude de nous rappeler la brièveté de l'existence et son incertitude. C'est là un cas fréquent au Moyen Âge et de nombreuses églises, en France, peuvent en témoigner.

1^e Inscription placée au-dessus du cadran solaire de l'église de Cambo :

DVBIA OMNIBVS
VLTIMA MVLTIS

*Douleuse pour tous,
La dernière pour beaucoup.*

2^e Inscription placée sur le clocher de l'église d'Urrugne :

VVLNERANT OMNES
VLTIMA NECAT

*Toutes (les heures) blessent,
La dernière tue.*

3^e Inscription placée sur le clocher de l'église de Sare :

HOREN GVZIEK DVTE GIZONA
KOLPATZEN
ASKENEKOAK DV HOBIRA IGORTZEN

Toutes les heures blessent l'homme. La dernière l'envoie au tombeau.

Cette inscription n'est que la traduction en basque de celle qui se trouve sur le cadran de l'église d'Urrugne. Elle est relativement récente, ayant été placée en haut du clocher de Sare vers le milieu du XIX^e siècle.

4^e Inscription placée au-dessus de l'horloge de l'ancien Séminaire de Larressore :

FORSAN ET HÆC OLIM MEMINISSE
JVVABIT.

Peut-être un jour trouverez-vous du plaisir à vous rappeler ces choses.

C'est un vers de Virgile. (1^{er} chant de l'Enéide.)

5^e Inscription placée sur le linteau de la maison Detcheverry, à Lohitzun :

1684

NISI DOMINVS AEDIFICAVERIT
DOMVM IN VANVM LABORAVERVNT
GENTES
FAICT PAR I. DETCHEVERRY

*Si le Seigneur ne construit pas la maison,
les gens ont travaillé en vain.*

On a cité, en l'altérant, un verset du psaume CXXVI :

Nisi Dominus aedificaverit domum: in vanum laboraverunt qui aedificant eam.

6^e Garris. Inscription placée au-dessus de la porte d'entrée de l'église :

CAMERAM, ALTARIA ET OMNIA OPERA
LIGNEA HUJUS ECCLESIE ANO 1824
PINGI TABELLASQUE RENOVARI,
ANNO AUTEM 1826. SOLUM STERNI LA-
PIDIBUS, TRABEM, SUPRA VASAQUE
BENEDICTVM MUTARI, PORTAMQUE
HANC FIERI CURAVIT R^{us}... DAL-
GUERRE PRÆFECTUS URBIS REC-
TORE Je... MALGOR E LOCO ARBE
ROUE .

ORA PRO ILLIS

Cette longue inscription, tracée sur six lignes, occupe toute la largeur du linteau surmontant la porte d'entrée. Les caractères sont simplement gravés et n'offrent pas un intérêt épigraphique particulier.

Garris, qui n'est plus maintenant qu'un petit village d'environ trois cents habitants, fut autrefois une cité considérable dont l'origine est lointaine, puisqu'il est prouvé que la *Carasa* de l'itinéraire d'Antonin s'élevait à cet endroit (1).

La vieille église, qui remontait au XI^e ou XII^e siècle, fut détruite par Montgomery

(1) Cf. la brochure de G. BERDECO : *Garris, sa Foire et son Marché.*

en 1569, lors des guerres de religion. Celle qui lui succéda fut en partie ruinée pendant la Révolution. La restauration remonte aux années 1824 et 1826. Mais la gracieuse abside, due à l'abbé Laramendy, curé de Garris, est plus récente.

L'inscription du linteau fait allusion aux travaux de restauration entrepris par le curé Jean Malgor et le maire Dalguerre, qualifié pompeusement de PRÆFECTUS URBIS.

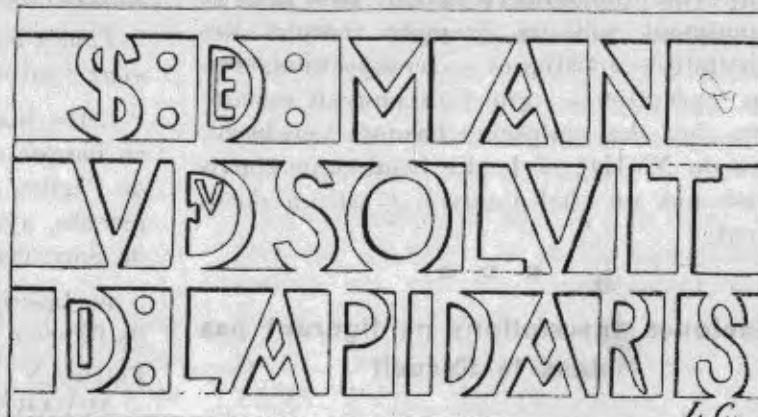
Voici la traduction de cette inscription :

La voûte, l'autel et toute la charpente et menuiserie de cette église ont été peints et les panneaux renouvelés en 1824 ; et, d'autre part, en 1826, le sol a été pavé, la voûte au-dessus du bénitier changée et cette porte faite, tout par les soins de Roberl (?). Dalguerre préfet de la ville (maire du village) et de Jean Malgor, curé, natif d'Arberoue.

Priez pour eux.

7^e Inscription encastrée dans le mur du porche de l'église de Sorhapuru, à environ 2^m 50 au-dessus du sol. Dalle de 0.33 de hauteur et de 0.55 de longueur. Le relief des caractères est peu sensible à cause du badigeon qui l'a recouverte à plusieurs reprises.

Inscription de Sorhapuru



SI : DE : MAN
V DEV(S) SOLVIT
DI : LAPIDARIS

*Si Dieu te lâche de sa main, tu es réduit en poudre.
L'inscription ne paraît pas remonter au delà du XVI^e siècle.*

Les Inscriptions de Jalday

Dans la préface que M. Camille Jullian a bien voulu écrire pour la *Tombe Basque*, il insiste sur ce fait que l'antique Eskual-Herria qui fut « la moins épigraphique de toutes les terres de l'Empire Romain » se trouve aujourd'hui la plus riche peut-être en inscriptions domestiques de toutes les régions de France.

Les Basques ne sont arrivés à la *coulume lapidaire* qu'à l'époque où elle disparaissait autour d'eux. De sorte qu'aujourd'hui le Pays Basque « rappelle étonnamment le « monde classique, grec et romain, lequel « vivait au milieu d'inscriptions et qui ne « comprenait pas une tombe sans un nom, « une poterie sans une marque, un temple « sans un appel éternellement visible à la « divinité ». M. Jullian retrouve toutes ces habitudes sur le sol de l'Eskuara.

J'ai donné, dans le « Recueil », des exemples de ces inscriptions domestiques, probablement plus nombreuses dans notre région que partout ailleurs en France. On me permettra d'insister encore sur cette habitude épigraphique des Basques, qui, à première vue, ne remonte pas beaucoup plus loin que le XV^e siècle, et d'en donner, avec les quatre inscriptions de Jalday, un exemple nouveau à l'appui de la remarque de M. Jullian. Il est évident que l'on ne saurait fixer l'époque à laquelle les Basques couvrirent d'inscriptions la façade de leurs maisons. Je n'en ai pas rencontré datant du XV^e. On ne saurait s'en prévaloir pour fixer au XVI^e siècle cette habitude. J'ai parfois pensé, en présence de certaines inscriptions (*Harambels : Maison bâtie en 984 ; Ascain : Maison bâtie en 1306*) que les reconstruteurs de ces antiques demeures faisaient revivre, en quelque sorte, l'inscription ancienne dans la nouvelle.

L'héritage de Jalday se trouve à mi-chemin entre Guéthary et Saint-Jean-de-Luz, à petite distance de la route nationale. Il se compose de quatre bâtiments : une

chapelle, depuis longtemps désaffectée ; une très vaste maison d'habitation ; deux grands bâtiments servant de grange et d'écurie et assez vastes pour que l'un d'eux serve également de maison. Or, ces quatre bâtiments portent chacun une inscription. Selon l'usage, la maison d'habitation rappelle les noms des conjoints avec cette particularité intéressante — déjà signalée à plusieurs reprises — que l'on y trouve les noms des *maîtres vieux* et des *maîtres jeunes* vivant ensemble, sous le même toit, selon l'ancestrale coutume. Au point de vue épigraphique, cette inscription vaut aussi d'être étudiée. C'est l'une des plus remarquables de tout le Labourd. Les lettres sont grandes, bien proportionnées, nettement sculptées. Le champlevage en est accentué. L'ensemble est très digne d'attention.

Les quatre dates s'échelonnent ainsi : 1696 — 1699 — 1722 — 1724. Nous nous trouvons probablement en présence de deux générations.

(Cf. dans l'*Addendum du Recueil, les quatre inscriptions de Jalday.*)

* * *

Au sujet de ces coutumes tardivement apparues — et longtemps conservées — qui font que les peuples basques apparaissent un peu, aux yeux de l'étranger, comme offrant un spécimen intéressant d'un état d'esprit qui n'existe plus guère ailleurs, qu'il me soit permis de présenter ici quelques réflexions :

On ne pourra probablement jamais fixer l'époque qui vit les Basques introduire chez eux la coutume des inscriptions lapidaires. On ne pourrait pas davantage déterminer le moment où se répandirent dans la région euskarienne les représentations théâtrales chères au Moyen Age et dont un écho affaibli persiste encore en Soule. M. Hérelle dit formellement que nous n'avons aucun renseignement précis sur le théâtre souletin avant le XVII^e siècle et, donnant à la fin de son Etude sur les « *Pastorales à sujets tragiques* » la liste des pastoraliers, il n'indique qu'avec de prudentes réserves deux noms appartenant au XVI^e et au XVII^e siècles.

Par ailleurs il a été fait allusion, au cours de ces Etudes, à la probabilité d'une christianisation tardive du Pays Basque. Or, tout le monde sait combien est vive et profonde la foi du peuple eus-

karien. Par certains côtés, il fait penser à celle qui fut au Moyen Age la règle générale. Ceux qui ont assisté à quelques manifestations populaires de cette foi ont involontairement fait des rapprochements avec ce que nous savons des cérémonies analogues célébrées un peu partout en France, il y a trois ou quatre siècles.

Si nous pensons à ces trois choses si différentes : apparition, peut-être tardive, mais persistante 1^e de la coutume épigraphique et 2^e des représentations théâtrales populaires et, en troisième lieu, à la christianisation probablement assez récente des Basques, ainsi qu'à leur foi restée « médiévale » par certains côtés, on est invinciblement porté à croire que l'esprit de conservation si manifeste en *Eskual-Herria* provient d'une adaptation plus lente à des croyances, à des coutumes nouvelles. Les Basques conservent beaucoup plus longtemps ce qu'ils ont adopté plus tard que d'autres. Il y a, sans doute, dans tout ce qui précède, une part très grande faite à l'hypothèse. Par ailleurs, je ne crois pas être le premier à exposer ces idées. Bien des fois je les ai entendu émettre sous des formes diverses. On me permettra cette note, venant en fin des « Etudes et Références ». Je n'ai pas prétendu, encore une fois, faire un travail définitif, épouser la matière. En histoire, le dernier mot n'est jamais dit. Mais il m'a semblé que je pouvais résumer ici un côté du problème psychologique qui se pose à propos du peuple basque, et qui se traduit par l'archaïsme encore apparent de ses moeurs.

Cet archaïsme tend à disparaître. Il est certain que si les études consacrées au peuple basque depuis une cinquantaine d'années avaient pu être faites un siècle plus tôt dans le même esprit

critique, ce curieux groupe ethnique nous serait mieux connu. Voilà plus de trente ans que je parcours le Pays Basque et j'ai pu, par moi-même, observer bien des transformations. Tout indique qu'elles iront en s'accentuant et qu'à la fin du XX^e siècle, bien des choses auront disparu sans retour. Les Basques n'échapperont pas plus que les autres peuples à la loi inéluctable de l'évolution. Pour moi, qui aime ce pays et ses habitants, qu'il me soit permis, en clôturant ces pages, de formuler un souhait : Puissent les Basques, conscients de ce qui constitue leur originalité, veiller toujours à la conservation de leur langue et de leurs vieux monuments !

Leur langue est, vraisemblablement, le vestige d'un très ancien idiome européen et les nôtres ne sont, à côté de la leur, que de nouvelles venues. Aussi doit-on approuver toutes les mesures qui tendent à sa conservation. Quant aux antiques monuments funéraires, il a été démontré ici qu'ils sont, vraisemblablement, d'une origine très lointaine. Que la discoïdale soit d'origine ibérique ou celtibérique (on pourra longtemps encore discuter à ce propos) qu'importe ? Ce qui importe, c'est de ne pas laisser dépouiller les cimetières de l'*Eskual-Herria* de leur antique parure ancestrale, des véritables titres de noblesse dont peuvent se réclamer les Basques. Si le travail que je présente aujourd'hui au public, — travail qui m'a demandé quinze années de recherches et d'efforts — vaut quelque chose, on m'excusera de renouveler ici le vœu que j'ai, au cours de cet ouvrage, formulé plusieurs fois : que des mesures soient prises pour préserver d'une disparition rapide les antiques pierres euskariennes !



L'INSCRIPTION DU COLLEGE MUNICIPAL DE BAYONNE

1598-1792

O DIEV L'HEVREUX SVCCES PAR MES TROIS BASTIMENS
L'ESCOLE LARSSENAL LE REMPART DE LA FRANCE
IE BANNIS JE DESTRVIS IE CHASSE A MESME TEMPS
LENNEMI LOIN DE MOY LA FAIN ET LIGNORANCE

1598

Longueur de la pierre portant l'inscription : 1 m. 35 ; largeur : 0,48 ; épaisseur inégale variant de 0,18 à 0,20.

Hauteur de la première lettre de chaque ligne : 0,05.

Hauteur des autres lettres : 0,04.

A l'époque où M. Drevon composait sa thèse sur l'ancien Collège de Bayonne, cette pierre était encastrée dans le mur de l'école de la rue Vainsot. Puis elle fut transportée au Musée Bonnat, et enfin au Musée Basque qui est en même temps celui des antiquités bayonnaises.

•••

Cette inscription est tout ce qui reste d'un collège municipal fondé à Bayonne en 1598 et définitivement fermé en 1792 (1).

L'entrainement des esprits vers les études secondaires fut général au XVI^e siècle, et

(1) Les Archives de la Ville font mention de cette inscription « dorée » en « quatre vers françois quoy ont esté gravez sur une pierre de marbre noir pour mettre sur le portal de l'entrée du collège », ainsi que « d'une commande faite à A. Legrand « maître menuisier et esculpeur, pour la sculpture en pierre des armoiries de France, environnée des deux Ordres de Saint-Michel et de Saint-Esprit, en ung compartiment, et, dans ung autre compartiment, les armoiries de la ville, le tout pour être mis en parade sur le frontispice du portal de l'entrée du Collège. »

Archives de la Ville de Bayonne, (DD. 25 et CC. 166).

Les « sculptures » commandées au maître Legrand ont-elles été jamais exécutées et « mises en parade » ? Je l'ignore. Si ces ornements ont figuré jadis sur la façade, personne ne sait ce qu'ils sont devenus. Quant à l'inscription, elle est aujourd'hui en sûreté. C'est, en somme, la seule inscription laïque antérieure à la Révolution qui survive du vieux Bayonne. (Je ne fais pas entrer en ligne de compte celles que conserve le cloître de la Cathédrale.)

On fonda de nombreux collèges un peu partout, la difficulté des communications obligeant les parents à garder leurs enfants près d'eux. Ce mouvement vers l'instruction fut en grande partie provoqué par le zèle avec lequel les protestants multiplièrent les écoles. Dès l'année 1546, on voit le Concile de Trente se préoccuper de la question, et l'obligation scolaire fit même l'objet de prescriptions et de mesures dont la sévérité n'a pas été dépassée.

Le Corps de Ville de Bayonne ne resta pas en arrière. Le 11 octobre 1574, il invite les parents à envoyer leurs enfants aux écoles publiques « à peyne de cent soulz » s'ils ne se conforment pas à cet ordre.

Le 13 mai 1594, le Corps de Ville s'assemblait et après une « belle et saincte délibération » résolut de créer un collège. Le 23 février 1596, un terrain situé près des Lisses fut acheté. Ce terrain était à côté de l'église Saint-Thomas, aujourd'hui Saint-André. Le 17 juillet 1598, les bâtiments étaient construits et le collège était ouvert aux élèves

avec trois régents. Au-dessus de la porte fut placée l'inscription que l'on conserve au Musée Basque de Bayonne.

La fondation de ce collège fut donc bien une œuvre municipale. Il est à remarquer, ainsi que l'écrit M. Drevon, que ce collège réussit à conserver son autonomie communale. « A peine était-il créé, que deux puissances énormes, le clergé et les jésuites, vont « essayer de s'en emparer. Et ce ne sera pas « une lutte de quelques instants, mais un « combat acharné qui durera deux siècles ».

Le travail de M. Drevon expose tout au long cette histoire, ainsi que la vie intérieure du collège, l'instruction obligatoire, l'organisation des classes, les rapports du Principal et des régents, les difficultés qui surgissaient

fréquemment entre les parents et les régents, lorsque ces derniers se refusaient à admettre dans leurs classes des enfants d'une faiblesse manifeste, etc.; bref, « toutes questions que l'on croirait nées d'hier et qui sont encore à l'ordre du jour ». (1)

Je ne saurais résumer ici l'œuvre si attachante de M. Drevon. Les détails piquants n'y manquent pas. On verra, entre autres, à quels résultats conduisait l'abus des congés. En 1739, le total des jours de congé était de 234, ce qui laissait tout juste 131 jours consacrés au travail !

(1) Cf. DREVON: *Histoire d'un Collège Municipal aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*. (Agen 1889.) M. DREVON a été professeur au Lycée de Bayonne de 1898 à 1909.

FIN



LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Subventions

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
CONSEIL GÉNÉRAL DES BASSES-PYRÉNÉES
VILLE DE BAYONNE
VILLE DE BIARRITZ
M. LE DOCTEUR LISSAR, Conseiller Général, Hasparren.

Souscriptions d'Universités et de Bibliothèques diverses

(Les chiffres I, II, III, indiquent les catégories auxquelles appartiennent les exemplaires souscrits. La justification du tirage donne à ce sujet les indications nécessaires.)

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX	II ^e
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BAYONNE	II ^e
BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE BASQUE, à BAYONNE	II ^e
BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE N. D. DU BON CONSEIL, LECAROZ, (NAVARRE)	II ^e
BIBLIOTHÈQUE DES ARTS DÉCORATIFS, PAVILLON DE MARSAN, PARIS	II ^e
MUSÉE LAPIDAIRE DE BORDEAUX	II ^e
UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG (don de M. Batschari)	II ^e
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG-EN-BRISGAU (don de M. Batschari)	II ^e
INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES à RABAT	II ^e
BIBLIOTHÈQUE DU LYCÉE DE BAYONNE	II ^e
SÉMINAIRE DE PHILOGIE ROMANE DE BUCAREST	II ^e
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE POITIERS	III ^e
ARCHIVES DE LA NAVARRE, PAMPELUNE	III ^e
COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES ET ARTISTIQUES DE LA NAVARRE, PAMPELUNE	III ^e
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG	III ^e
BIBLIOTHÈQUE DE LA GARNISON DE BAYONNE	III ^e
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BASSES-PYRÉNÉES, PAU	III ^e
BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DES MISSIONNAIRES, HASPARREN	III ^e
BIBLIOTHÈQUE DU LYCÉE D'AIX	III ^e
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE TOULOUSE	III ^e
BIBLIOTHÈQUE DU SERVICE DES ANTIQUITÉS MAROCAINES, VOLUBILIS, MAROC	III ^e
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE TOU-	III ^e

LOUSE	III ^e
BIBLIOTHÈQUE DU PETIT SÉMINAIRE DE BELLOC	III ^e
BIBLIOTHÈQUE DU LYCÉE DE BORDEAUX	III ^e
SOCIÉTÉ DE BORDA, DAX	III ^e

Souscriptions de Municipalités

SAINTE-JEAN-PIED-DE-PORT, M. Daguerre, maire	I ^{re}
BARDOS, M. Damestoy, maire	II ^e
USTARITZ, M. le Dr Souberbielle, maire	II ^e
BONLOC, M. Inchauspé, maire	III ^e
CAMBO, M. le Dr Juanchuto, maire	III ^e
HASPARREN, M. Jean Larremedy, maire (2 ex.)	III ^e
MAGAYE, M. Istilart, maire (2 ex.)	III ^e
MÉHARIN, M. Larronde, maire (2 ex.)	III ^e
MAULÉON, M. le Dr Heugas, maire	III ^e
MENDIONDE, M. de Garro, maire (2 ex.)	III ^e
St-ESTEBEN, M. Amestoy, maire	III ^e
St-MARTIN-d'ARBEROUÉ	III ^e
St-PALAIS, M. Guéraçague, maire	III ^e

Souscriptions individuelles

Exemplaires de 1 ^{re} catégorie	
MM.	
ANATOL, architecte, Bayonne	
BAROJA (Marquise de), Villa Baroja, Anglet	
BATSCHARI, industriel, Baden-Baden	
CAMPAGNE, Président du Tribunal de Commerce de Bayonne	
CASTELBAJAC (de), Amendeuix	
CENIA (Marquis de La)	
CLARAS (Marquise de Las), Chambre-d'Amour, Anglet	
COCQ (Madame de), Jurangon	
COLAS (prof. au Lycée de Bayonne), (5 ex.)	
DELAY (Docteur Maurice), Bayonne	
DUMONT, Biarritz	
DUTOURNIER, maire de Sare	
EDWARDS (Madame), Chambre-d'Amour, Anglet	
FORTABAT, Cambo	
GAZETTE DE BIARRITZ	
GUÉRAÇAGUE, Saint-Palais (2 ex.)	

MM.

HEEREN, Auguste, St-Sébastien
 ITURBE, Paris
 LAHARRAGUE, Villa Pia, Bayonne
 LISSAR (docteur), Hasparren
 MAUPAS, Saint-Jean-de-Luz
 PRINGLE (Mesdemoiselles), Biarritz
 RICHARDSON (Madame), Saint-Jean-de-Luz
 SAN-CARLOS (Marquise de), Biarritz
 VARIN, peintre, Paris
 VILLA URRUTIA (Marquise de), Paris
 VIRFOLET, Saint-Sébastien (Espagne)

Exemplaires de 2^e catégorie

MM.

AGUERRE, Mauléon
 AGUIRRE, Sare
 ALZUYETA (Mme), Ustaritz
 APPALASPÉ, Mauléon
 ARBOUET (Bernard d'), St-Palais.
 ARCANQUES (Marquis d'),
 AYÇAGÜER Jean, Saint-Palais
 AZCONA (de), Tafalla, (Navarre)
 ARRAYET (M. et Mme), instituteurs, Biarritz
 BARBIER, curé de Saint-Pée-sur-Nivelle
 BARON (commandant), Saint-Etienne
 BARNETCHE, maire de Saint-Jean-de-Luz
 BARNETT (Mlle), St-Jean-de-Luz.
 BARTISSOL (docteur), Biarritz
 BATCAVE, avocat, Paris
 BÉGUERIE, Victor, Mauléon
 BÉGUERIE, Pierre, Mauléon
 BÉGUET (Mlle), Saint-Jean-de-Luz (2 ex.)
 BÉHÉTY, Bayonne
 BÉHOTÉGUY, Bayonne
 BELLEVUE (abbé), Saint-Jean-de-Luz
 BERDET, percepteur, Hasparren
 BERRUETA, Beyris
 BERROGAIN, Bayonne
 BIDEAGAIN, Mauléon
 BIDEGARAY, Montevideo (Uruguay)
 BLAZY (docteur), Saint-Jean-de-Luz.
 BOISSEL (commandant), directeur du Musée Basque,
 Bayonne

MM.

CABLANE, sculpteur, Bayonne
 CAILLAUX (Madame), Larressore
 CARDAILLAC (Xavier de), avocat
 CARDENAL (docteur Grenier de), Bordeaux
 CASTETS (abbé), Ascan
 CAZALIS, Eugène, Saint-Etienne
 CAZALIS, architecte, Biarritz
 GENOZ, La Féria, Bayonne
 CHAURÉ, ingénieur, Dives-sur-Mer
 CHAMPION, libraire-éditeur, Paris
 CHORIBIT, J.-P., Hasparren
 CROSTE (docteur), Bayonne
 COLAS, professeur, Lycée de Bayonne (5 ex.)
 COUCHOT, Bayonne
 DASSANCE, Ustaritz
 DAUBAS, antiquaire, Biarritz
 DEBEAUVAIS, Paul, Dax.
 DÉCHA, Louis, professeur de Musique, Bayonne
 DERRÉCAGAIX, (Mme la Générale)
 DESLANDES, Saint-Sébastien
 DESTANDAU, New-York
 DISSÉ, Alexandre, maire de Larressore
 DIHIGO, notaire, Mauléon
 DOUBRÉRE, négociant, Bayonne
 DONETCHE (abbé), Saint-Pée-sur-Nivelle
 DOURS, Louis, Bayonne (2 ex.)
 DUPOURCET, négociant, Bayonne
 DUPOURCQ, Anglet
 DUFAU, notaire, Saint-Pée-sur-Nivelle
 DUFAU (docteur), Bayonne (2 ex.)
 DUFAU DE MALUQUER, Pau
 DUHART, Emile, Paris
 DUHART, Pierre, Paris
 DUVERDIER, Alfred, Bayonne
 DUVERDIER, Jules, Bayonne
 ECHEGARAY (Carmelo de), Guernica (Guipuzcoa)
 ETCHANDY, Mauléon
 ETCHEBERRIGARAY (Madame), Mauléon
 ETCHEBERRY, (Gentil-Chalet), Bayonne
 ETCHEGOYEN, Mauléon
 ETCHEPARE, Auguste, négociant, Bayonne
 ETCHEVERRY (Armand d'), Mauléon
 ETCHEVERRY (Charles d'), Ahetzla, Ordia
 FAVRE, Jules, Paris
 FAURE-DÈRE, Paris
 FOLTZER, directeur du *Courrier de Bayonne*
 FORGEOT (commandant), Mirambeau, Anglet
 FOY (Mme Vve Edmond), Bayonne

MM.

GARAT (docteur), Bayonne
 GARAY (abbé), curé de Saint-Charles, Biarritz
 GARROUTEIGT, Saint-Jean-de-Luz
 GELOS, horticulteur, Biarritz
 GIEURE (Mgr), Evêque de Bayonne
 GOMMÈS, banquier, Bayonne
 GOMMÈS, Louis et Benjamin (architectes), Bayonne
 GOROSTIZA, Durango (Biscaye)
 GORRE (Madame) Mauléon
 GOYETCHE, consul de Roumanie, Bordeaux
 GOYHENEXPÉ, Mauléon
 GOYENÈCHE (docteur), conseiller général, Ustaritz
 GOYENÈCHE, professeur, (Ecole Arts Décoratifs), Nice
 GRACIET, négociant, Bayonne
 GUICHENNE, avocat, ancien député
 GUILBEAU, Michel, Bayonne
 GUILLAUMET, Caudéran, Bordeaux, (2 ex).
 GUILLOT, villa Sophia, Anglet

 HALTY, Jean, Elissetchea, Cambo
 HARAMBOURE, Sauveur, Hernani
 HEUGAS (Madame), Mauléon
 HEUGAS (docteur), maire de Mauléon
 HIRIART (abbé), Mauléon
 HIRIART, architecte, Ciboure
 HUGON, ingénieur, Le Boucau

 INCHAUSPÉ, Saint-Jean-Pied-de-Port

 JANCÈNE, Mauléon
 JÉRÔME (Mlle), libraire, Bayonne (3 ex).
 JOLY, Maisons-Laffitte
 JULLIEN (docteur), Pau

 LABROUCHE, Joachim, avocat, Bayonne
 LABROUQUÈRE, inspecteur de l'Enseignement Primaire, Bayonne
 LAFFONT, photograveur, Toulouse
 LAFOURCADE (docteur), Bayonne
 LAGROLET, Eugène, Bayonne
 LARDIZABAL (de), Ciboure
 LARRIEU (docteur), maire de Montfort-l'Amaury
 LARRIEU (Mesdemoiselles), St-Jean-Pied-de-Port
 LARRAT (Mme Aimée), Mauléon
 LAULHÈRE, architecte, Biarritz
 LAULHÈRE, Oloron
 LATXAGUE, Isidore, avocat, Bayonne
 LATXAGUE, Jean, avocat, Bayonne
 LAXALT, Mauléon
 LE BEUF, Bayonne
 LE BONDIDIER, conservateur du Musée Pyrénéen
 Lourdes

MM.

LÉGASSE (Mgr), Evêque de Périgueux
 LÉGLISE-RIPERT, Biarritz
 LEREMBOURE (docteur), Saint-Jean-de-Luz
 LESCA, Guéthary
 LESPINASSE, Toulouse
 LESTAPIS (de), Paris
 LE TANNEUR, Bordeaux.
 LOER, étudiant en médecine, Bayonne
 LOZE, pharmacien, Anglet

 MAGNUS (Mlle), directrice du Collège de J. F., Dax
 MANINGUE (Mme), Bayonne.
 MATHIEU, artiste peintre, Paris
 MENDICOUAGUE (Mlles), St-Jean-Pied-de-Port
 MENDILAHARSU, Montevideo
 MEURVILLE (André de), St-Jean-de-Luz

 NAJER (de), architecte, Biarritz
 NIEUWENHUYZEN, antiquaire, Biarritz
 NOËL (Mme), institutrice, Bayonne

 OLIVIER, Paris

 PALENGAT, Edouard, Biarritz
 PARLowsky, architecte, St-Jean-de-Luz
 PERRET, décorateur, Bayonne
 PERSONNAZ, Antonin, conservateur du Musée
 Bonnat, Bayonne
 PERSONNAZ, (Jean), négociant, Bayonne
 PÉTRISSANS, marbrier, Bayonne
 PETIT, maire de Biarritz
 PETIT Carlos, notaire, maire d'Urrugne
 PHILIPON, publiciste, Paris
 PIÉCHAUD (docteur), Bordeaux
 POCHULU, entrepreneur, Bayonne
 POYLO, avocat, Paris
 PUCHEU, Béhobie
 PUSSACQ, maire de Vic (Landes)

 RAMARD, avocat, Laval
 RECALDE, (abbé), Ciboure
 ROQUEBERT (Louise et Pierre), Bayonne
 ROSAPELLY, Vic-Bigorre
 ROUFFET, négociant, Bayonne
 RUANO, architecte, Ciboure

 SAINT-VANNE, architecte, Bayonne
 SALABERRY, notaire, Iholdy
 SARDA, ingénieur, Toulouse
 SANTOS-ZAVALA, San Sebastian
 SAUBIETTE, Mauléon
 SCHNEIDER-VINCENT (Mme), Mauléon
 SEBIRE, Eugène, ingénieur, Bordeaux

MM.

SÉHABIAGUE, Mauléon
SERRES, Bayonne
SOUHY (Mme de), Mauléon
SOULARD, négociant, Bayonne
SOULANGE-BODIN (abbé), Paris
SOULANGE-BODIN, André, Arcangues
SOTA (Ramon de la), Bilbao
SOUPRE, architecte, Bayonne

TACHOIRES (Mme), Hasparren
THIBAUDIER
THOMAS (Mlle Esther), prof. de dessin, Bayonne
TRÉBUCHET, André, artiste peintre, Paris
TROLLIET (René et Georges), Hasparren

URTASUN, Beyris, Bayonne

VANIER (Mlle), Paris
VÉZIAN, Toulouse
VINSON Julien, Paris
VIVENT, villa Lembeye, Anglet (2 ex).

YBARNÉGARAY, député, Uhart-Cize
YRISSARRY, Bayonne

Exemplaires de 3^e catégorie

MM.

AMESPIL, Hasparren
ANDRAGNÈS
APRAIZ (Angel de), Président de la Société des
Etudes Basques, Saint-Sébastien, (25 ex).
AUBERT, photographe, Bayonne
AYÇAGUER (Mme Vve Arnaud)

BADIE, Bayonne
BARADAT, professeur, Tanger, Maroc
BARRIÈ (docteur J.), Ispoure
BEIGNATBORDR, instituteur, Urrugne
BRAUMARCHAIS (Maurice de), Paris
BELDA, ingénieur, Tanger, Maroc
BÉNEZECH (docteur), Bagnères-de-Bigorre
BERGÈS, peintre, Bayonne
BESSY, ingénieur, Tanger, Maroc
BLAZY (Mlle Marie), Bayonne
BIDART (abbé), curé de Gabat
BONNET DE LA ROCHE D'ESPIL, Aix
BOUVET, château Sainte-Anne, Ciboure
BRANAT, instituteur, Bonloc
BRANET
BURGUBURU, Dax

MM.

CARRÈRE, Bayonne
CAPÈLE (de), Saint-Jean-de-Luz
CASTILLA (Mme L.), Bayonne
CAZAUX (Ed.), céramiste, La Varenne, St-Hilaire
(Seine)
CELHABE (Mme Eugène), Bayonne
CHIMITS, Bordeaux
CITOLER, décorateur, Bayonne
COLBERT (docteur), Cambo
CORAL (baron Paul de), Urtubie
CROUZAT, Pierre, Bayonne

DAUGÉ (abbé), curé de Duhort-Bachen, (Landes)
DANEY, négociant, Anglet
DARBOUET, (docteur), Le Boucau
DARMENDRAL, notaire, Hasparren
DECREPT, peintre-décorateur, Guéthary
DELAGE (Madame), Paris
DELMAS, avocat, Bayonne
DELPY, professeur au Lycée de Bayonne
DEMOLON, négociant, Bayonne
DIBILDOS (chanoine), directeur de l'Ecole Bossuet,
Paris
DIHARCE, consul de Belgique, Bayonne
DIRIART, Saint-Palais
DONETCHE, Martin
DOP, Pierre, St-Jean-de-Luz
DOSSAT, libraire, Madrid
DUBARAT, (chanoine), curé de St-Martin, Pau
DUCAYLA, ingénieur, Hasparren
DUCASSE, La Calle, (Algérie)
DUCOS, Toulouse
DUFAU (Louis de), Toulouse
DUHALDE (Mlle), Bayonne
DUPONT, receveur, Hasparren
DULOUT, Saint-Jean-de-Luz
DUPLANTIER, architecte, Biarritz
DUTOURNIER (docteur), Bayonne

ETCHEBERRIGARAY (capitaine), Metz
ETCHEVERRY (lieutenant), Pouillon
ETCHEPARE (docteur), les Aldudes
ELBÉE (Christian d'), Irumberry
ELEIZALDE (Luis de), Bilbao

FAYOLLE (Marquis de), Périgueux
FERET, libraire, Bordeaux
FESCAUX, instituteur, Landes
FLOBERT, Beyris
FOURCADE, Auguste, Marrac
FOURCADE, Joseph
FOURQUET, architecte, Bayonne

MM.

FOREST, libraire, Bayonne, (2 ex.).
FRAYSSE, sculpteur, Biarritz

GALARD (marquis de), Audignon, Landes
GARMENDIA, négociant, Toulouse
GARRELON, juge au Tribunal, Bayonne
GENTINNE, négociant, Bayonne
GENIN, Guéthary
GIMENEZ, Ciboure
GOALARD (commandant) (2 ex.), Bayonne
GOMBAULT, Bayonne
GONZALEZ, libraire, St-Jean-de-Luz, (2 ex.)
GOULART, Paris
GRIMARD, Bayonne

HANSDORFF, Jules, Anvers
HÉRELLE, Georges, professeur honoraire, Bayonne
HIPPOLYTE (frère), Mendoza (Esp.)
HOUNEAU, Bayonne

JAMMES, Francis, homme de lettres, Hasparren
JÉRÔME (Mlle), libraire, Bayonne, (10 ex.).
JUANCHUTO, docteur, Cambo

KLINCKSIECK, libraire, Paris

LABATUT (Mlle), peintre, Paris
LABASTIE, Henri, négociant, Bayonne
LACOMBE, G. villa Izarra, Beyris
LAFFITTE, Joachim, industriel, Biarritz
LAFFONTAN G. Saint-Pierre-d'Irube
LAMACQ (docteur), Bordeaux
LAMBERT, professeur au Lycée de Bayonne
LAPLACE, Cambo
LARRE (chanoine) curé de Sainte-Eugénie, Biarritz
LARRÉGIEU, François, Bordeaux
LARRIEU (Mlle Marie), professeur, Mauléon
LARRIEU, Amédée, publiciste, Bayonne
LARROUY (abbé), curé de Beyrie
LARREA, directeur du Musée Ethnologique, Bilbao
LASSERRE, (docteur), Bayonne
LASSERRE (chanoine), Evéché, Bayonne
LATAULADE (de), Dax
LAUVRAY, pharmacien, Bayonne
LEIZAOLA (Viuda de), libraire, St-Sébastien (2 ex.).
LÉON (Maurice), Bayonne
LE ROY, vice-président de la Chambre de Commerce Bayonne (2 ex.)
LÉVY, bibliothécaire, Arts et Métiers, Paris

MM.

LIARAS (docteur), Alger
LISSALDE, Bayonne
LONGY, maire d'Amendeuix
LONDAITS (Mlle), institutrice, Hasparren
LOPEZ DE LA VEGA (chanoine), Hasparren
LORBER Paul, archiviste, Pau

MAGNE Paul, (docteur) Bayonne
MARTINET, ingénieur, Paris
MASSIGNAC, libraire, Pau (5 ex.)
MATHIRU (docteur), Hasparren
MEURGEY, Paris
MILOX, Saint-Pée-sur-Nivelle
MOULONGUET, notaire, Bayonne
MULLER (Mlle), La Salle d'Abense, Tardets

NAVAILLES (Baron de), Dumes, (Landes)
NAZEYROLLAS, Pierre, Biarritz
NOGARET, Bayonne
NOTREDAME, Béhobie
NOVION, architecte, Bayonne

OLIVEIRA (A d'), Buenos-Ayres
OUDIN, Victor, Urt

PARKER & Son, Oxford
PELHUCHE, St-Sulpice-sur-Rille (Orne)
PELLEQUER (Mlle), professeur, Bayonne
PÉRIA (H.), Paris
PICHERIT, pharmacien, Ciboure
PUCHULU, Jean, Bayonne

RACHOU, directeur des Beaux Arts, Toulouse
RIBETON (docteur), Bayonne
RODIÈRE, Montreuil-sur-Mer

SAGARZAZU, ébéniste, Ciboure
SALDUMBIDE (abbé), curé de St-Esteben
SANSOT, Bagnères-de-Bigorre
SCRIVE-LOYER, Saint-Jean-de-Luz

TABURET d'ANJOU, Anglet
TERQUEM, Paris

URRETA (Miguel de), Lasarte, (Guipuzcoa)
URRUTIA (Eduardo de), Bilbao

VAILLANT, Charles, Bayonne
VEYRIN, Philippe, Saint-Jean-de-Luz
VIELLE, pharmacien, Dax

YBARNÉGARAY (Mme), Uhart-Cize

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE, par M. Camille JULLIAN, de l'Institut (Académie Française, Académie des Inscriptions).	Pages	VII.
AVANT-PROPOS, par M. J. VINSON, Professeur honoraire à l'Ecole Nationale des Langues Orientales Vivantes.		XV.
INTRODUCTION, par M. l'abbé P. LHANDE, de l'Académie de la Langue Basque		XXI.
AVERTISSEMENT de l'auteur		XXIX.

Études Générales		Pages	Pages	
Avertissement		1	Le Sceau de Salomon	41
Origine de la forme discoïdale. Son évolution dans les cimetières du Pays Basque français depuis le XVI ^e siècle		2	Les Ornements en spirale	42
L'Anthropomorphisme de la stèle basque primitive.		5	Le Pentalpha	42
Les Symboles astraux sur les tombes basques		7	La représentation du Poulpe ou de l'Astérie sur les stèles basques	43
Notes diverses au sujet des représentations astrales		9	Analogies de certaines stèles discoïdales avec les monnaies du Moyen Age	43
I Extrait d'une lettre de M. Brutails		9	Note sur les stèles en relief d'Abense-de-Haut, de Licq, de Sunhar et sur leur date probable	44
II Disques dans les sépultures mérovingiennes du Bas-Poitou		10		
III, IV		10		
V Symboles astraux sur les Monuments de l'Afrique du Nord		11		
VI		11		
VII, VIII, IX		12		
X Le croissant lunaire sur les discoïdales		13		
XI		13		
Les Emblèmes religieux sur les Tombes Basques		14		
Le Chrisme et ses dérivés dans la décoration religieuse du Pays Basque		17		
L'Art Basque. — Ses caractéristiques		19		
Principales sources de la décoration funéraire		22		
Les Cimetières du Pays Basque		23		
Plan du Cimetière de Gabat		24		
La Stèle tabulaire		25		
Aire de dispersion de la Stèle discoïdale		26		
Stèles discoïdales dans la région pyrénéeenne		27		
Stèles discoïdales du Lauragais (Analyse de la dissertation de Dusan)		28		
Stèles discoïdales landaises		29		
Stèles discoïdales en Portugal		29		
Stèles discoïdales de la Biscaye		30		
Stèles discoïdales en Espagne		30		
Stèles discoïdales étrusques		31		
Les Tombes Basques de l'île de Terre-Neuve		31		
Stèles discoïdales en Angleterre		33		
Notes relatives à certains ornements ou emblèmes représentés sur les discoïdales		35		
La Magie prophylactique		35		
Le signe oviphile		37		
Le Tau		40		
La Croix à clochettes		41		
Inscriptions Domestiques et Inscriptions sur les Monuments publics		45		
Les Inscriptions de maisons au Pays Basque		45		
Larrau. Inscriptions de l'Eglise et de la Chapelle St-Joseph		46		
L'Inscription de la mairie de Sare		47		
Renaud d'Elissagaray, d'Armendaritz		48		
Inscription de la maison Ospitalia à Irissarry		49		
Inscription de la maison Gorritia à Ainhoa		49		
Inscription à Mendive		50		
Inscription de la maison Arbelbide à Jassu		50		
Les Bela (Inscriptions de Mauléon)		51		
Inscription, maison Planterose, à Mauléon. Notes I, II, III		53		
L'Inscription d'Ahaxe et les « Escolanies » au Pays Basque		54		
A propos des inscriptions de moulins (Ascaïn, StPée)		55		
Une inscription contemporaine en langue basque (Ascaïn)		55		
Inscriptions à St-Jean-Pied-de-Port		55		
St-Etienne-de-Balgorry. La tombe d'un ancien chasseur basque		56		
L'Inscription d'Ascarat. (Maison Harispea)		57		
L'Inscription de Castaingscoborda (commune de Bardos) relative à des travaux géodésiques		57		
La Maison de l'Infante à St-Jean-de-Luz		58		
La Maison de Haramburu, à Lantabat		59		
L'abbé Jacques Garra de Salagoity		59		
Les Mortes-Payes (Inscription de la Maison St-Marie, à Mauléon)		59		
Deux Inscriptions de Pasajes relatives à la bataille de Roncevaux (chapelle de Nra Sra de la Piedad)		59		
Etudes et Notes diverses		61		
La chapelle des Garat à Ustaritz		61		
Le cimetière de Socorri		61		
La discoïdale d'Etchebar et la chanson de Berterrèche		62		

Pages	Pages		
Le Livre de O'Shea sur la Tombe Basque	63	Les pierres tombales du Musée de Périgueux	76
Notice de Montaiglon à propos des discoïdales de Cambo, de Louhossoa et d'Itxassou	64	Biarritz. Eglise Saint-Martin Ecusson aux ar- mes de France, daté de 1630	76
Les Infangons	65	La Croix d'Hélette	77
L'Eglise de Sainte-Engrace	66	Les fenêtres en pierre ajourée de l'Hôpital Saint- Blaise	78
Les Monuments Expiatoires	67	Le bénitier monumental de l'église de Garris	79
Les alcades du pays de Cize (Inscription d'Uhart-Ci- ze)	67	Quelques inscriptions ne figurant pas dans le Recueil	81
Les « Salles » Origine probable de cette expression	68	Les inscriptions de Jalday	83
Arbalètes et arcs sur des stèles discoïdales	68	L'Inscription du Collège Municipal de Bayonne	85
La Croix de Galcetaburu	70	—	
Inscription de la Madeleine de Tardets	72	Subventions	87
Cimetières et cloîtres de Bayonne	72	Souscriptions d'Universités et de Bibliothèques diverses	87
La Chapelle d'Eligaberry (Hasparren)	73	Souscriptions de Municipalités	87
Note sur le cimetière de Monein	74	Souscriptions individuelles	87
Tradition ou Réinvention ?	74		





Achevé d'imprimer
le trente-et-un Octobre mil neuf cent vingt-quatre
par
A. FOLTZER
9, Rue Jacques-Laffitte, 9
BAYONNE

1970-1971
Yearly Summary
of the
National
Survey of
Family Income
and Living
Expenses

